

@

Prosper LEBOUQCQ

ASSOCIATIONS

DE LA CHINE

Associations de la Chine

à partir de :

ASSOCIATIONS DE LA CHINE

Lettres du P. Prosper LÉBOUCQ (1825-1905)
missionnaire au Tché-ly-sud-est

publiées par un de ses amis.

F. Wattelier et Cie, libraires-éditeurs, Paris, 1880, XIV+312 pages.

Édition en mode texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr

TABLE DES MATIÈRES

Introduction

Première Lettre. Sociétés politiques ou secrètes.

- I. Société de Nénuphar blanc
Serment — Enrôlement — Hiérarchie, promesses, etc.
— Dogme — Culte et pratiques — Espérances
- II. Tsaï-Ly-Hoei (Société du Vrai, de l'Idéal)

Deuxième Lettre. Sociétés religieuses.

- I. Société de Taï-Chan-Hoei, montagne de la Paix
- II. Assemblée des Aromates (Chiang-Houo-Hoei)
- III. Confrérie du Tang-Tang, ou du Ran-tan-plan
- IV. Confrérie du Pluton, Yen-Wang-Hoei
- V. Fête des Lanternes, — Fan-tang

Troisième Lettre. Sociétés philanthropiques.

- I. Yen-Kho-Hoei, Confrérie des ossements abandonnés
- II. Société de Sauvetage, Fou-Ché-Hoei
- III. Société des Pompiers, Houo-Hoei
- IV. Société de la Fleur du Magnolier, Yü-Leng-Hoei
- V. Monts-de-Piété, Tang-Pou
Patron des Monts-de-Piété

Quatrième Lettre. Sociétés de Sécurité.

- I. Société de la garde des moissons, Tsing-Miaô-Hoei
- II. Corps de milices nationales, Tuang-Lüen-Hoei
- III. Société des procès, Kouang-sé-Hoei
- IV. Société des veilles nocturnes, King-Hoei

Cinquième Lettre. Sociétés financières, industrielles, etc.

- I. Tsien-Hoei. — Léang-Hoei. — Pei-Hoei.
Sociétés des Sapèques, des Céréales, du Blanc
- II. Société du Blanc ou du Deuil, Pei-Hoei
- III. Société d'assurances dotales
- IV. Chemg-y-Hoei, Société des médecins-marchands
- V. Chemg-Kouang-Hoei, Société des promotions mandarinales

Associations de la Chine

VI. Société du peuple qui mendie *en se promenant*, Léou-Ming-Hoei

Sixième Lettre. Sociétés malfaisantes.

Voleurs. — Maraudeurs. — Tzée. — Maô-tzée.

@

INTRODUCTION

Lettre de M. Émile Sumien,
rédacteur de la *Gazette du Midi*

@

Marseille, le 19 Mai 1880

Mon Révérend Père,

p.I J'achève la lecture de vos lettres sur les Associations en Chine et puisque vous avez bien voulu me demander mon sentiment sur leur publication, permettez-moi de vous adresser le reproche, plein d'une amicale sincérité, d'avoir tardé si longtemps à leur permettre le grand jour.

Assurément l'éloge des *Lettres Édifiantes* n'est plus à faire. Malgré la facilité moderne des communications et l'assurance exagérée des voyageurs de notre temps, c'est toujours dans ce recueil à la fois multiple et unique, œuvre sainte et savante des missionnaires, qu'il faut chercher, comme dit Chateaubriand, « outre ce qui intéresse la religion et l'édification des âmes, une infinité de détails rares, de notions précieuses, de p.II renseignements utiles sur la géographie, l'histoire, les mœurs, les sciences, les arts, l'industrie des peuples que ces missionnaires ont évangélisés. » Mais, si complètes que soient les *Lettres Édifiantes*, il leur manquait ce grand chapitre que vous venez d'y ajouter sous forme de six lettres sur les Associations de la Chine.

Les Associations ! C'est là surtout que l'on peut étudier dans leur vérité active, la vie et les mœurs d'un peuple. L'homme, né sociable, tend naturellement à se rapprocher de ses semblables, La tribu est la famille agrandie ; mais la nation, ce sont les tribus

Associations de la Chine

associées. Puis, à mesure que l'existence nationale s'assure, se fixe et se développe, et que des intérêts différents naissent dans la destinée commune, la grande association de la patrie se partage, sans se dissoudre, en associations diverses, particulières, limitées à un seul objet, ou à un seul lieu, ou à une seule pensée, parce que tels intérêts définis réclament une protection plus assidue et plus prochaine que ne peut la leur accorder la sollicitude trop vaste du pouvoir national.

Ne m'en veuillez pas, mon révérend Père, d'émettre ici cette théorie et accueillez-la, je vous prie, avec indulgence, car elle m'a été suggérée par la lecture de votre livre. Ce n'est pas le seul enseignement qui en ressort. A cet égard vous pouvez quitter tout scrupule. Vous auriez voulu, me dites-vous, ne pas vous borner à publier ces ^{p.III} lettres telles que vous les avez écrites autrefois, au courant des événements auxquels vous étiez mêlé, et d'après les modèles agissants que vous aviez sous les yeux et dont vous partagiez la vie. Vous auriez voulu classer les faits, les commenter, les présenter dans leur succession logique plutôt que chronologique, les ordonner enfin selon un plan d'ensemble qui aurait offert au lecteur comme la déduction et la synthèse des enseignements qu'ils portent avec eux. Croyez-moi, mon révérend Père : c'eût été une peine inutile. J'oserai même vous dire que pour ma part je regretterais que vous l'eussiez prise. Il est des cas, et celui-ci, ce me semble, est du nombre, où l'avocat et le philosophe ne valent pas un bon témoin oculaire.

Et quel meilleur témoin peut-on désirer qu'un missionnaire catholique dont le dévouement ne connaît aucun obstacle et à qui son apostolat ouvre tant de cœurs ? Dois-je oublier aussi que les signalés services rendus par vous à la chose publique vous ont valu, en Chine, la dignité de Mandarin ? Aussi ne puis-je en rien

Associations de la Chine

partager vos inquiétudes sur le sort de votre livre et sur la foi qu'on lui accordera. Il aura le succès qu'a toujours la vérité ; le succès que notre siècle, plus que nul autre, accorde si généreusement aux connaissances nouvelles et aux heureux efforts de l'histoire. C'est là un de ses bons côtés. Plût au ciel qu'il n'abusât pas de ses qualités elles-mêmes !

p.IV Nous ne connaissions rien encore, en Occident, de cet aspect inattendu sous lequel vous nous montrez l'Empire du Milieu. En vérité quelle originalité, quelle fécondité dans ces conceptions et organisations diverses ! Mais aussi quelles petitesse et, passez-moi le mot, quelles niaiseries ! Le ridicule y coudoie le bon sens ; et si j'y admire volontiers l'effet salutaire des traditions fidèlement conservées et d'une sagesse populaire incontestable, j'y reconnais en même temps la futilité et la folie parfois immorale qui sont inséparables du paganisme. Leçon doublement éloquente en ce qu'elle nous montre, d'une part, ce que peut la sagesse humaine pour le bien des individus et pour celui des États, quand elle est fidèle à elle-même et aux enseignements du passé ; et, de l'autre, à quelle décadence fatale et irrémédiable cette sagesse est livrée si la Foi ne l'illumine et si la pure vérité d'en haut n'aide le génie humain à s'épanouir, la raison à se conduire et la morale à s'élever vers les inspirations célestes, qui sont les seules fécondes.

Au point de vue humain, ce que vous nous apprenez de la Chine détruit encore quelques-uns de ces préjugés injustes que la civilisation occidentale, trop souvent plus orgueilleuse qu'instruite, continue à garder contre les peuples lointains et, entre tous, contre les Chinois. A votre récit, on est contraint de reconnaître que, dès les époques les plus reculées de son histoire, ce grand p.V peuple eut la passion du bien, une vive foi

Associations de la Chine

religieuse, le culte éclairé de la vertu et de l'honneur. Son état social a gardé l'empreinte profonde de la révélation primitive et ses usages se ressentent toujours des mœurs droites et sages d'autrefois. S'il a fléchi sur plus d'un point, il n'a jamais donné l'exemple de ces corruptions éclatantes dont l'Europe fut à diverses époques le théâtre et le témoin ; et l'on pourrait peut-être dire de lui que si l'erreur l'a égaré, elle n'est pas encore parvenue à le perdre.

Quelle différence, par exemple entre ses francs-maçons et les nôtres ! Aucun de vos lecteurs d'Europe ne s'étonnera de ce que vous lui apprendrez sur le fond des sociétés secrètes de la Chine. On y reconnaîtra facilement l'esprit de révolte contre l'autorité régulière, l'inspiration du mensonge, de l'orgueil, de l'envie, de toutes les concupiscences dont la première source fut et réside encore dans l'action satanique, dans les efforts de *l'ennemi commun*. Mais on s'étonnera que la haine implacable ne siège pas en maîtresse dans ces associations comme dans les nôtres du même genre ; on s'étonnera que les membres de ces affiliations chinoises puissent si facilement et si sincèrement se convertir à la vérité religieuse et à la pureté catholique ; on s'étonnera que, transfuges légitimes, ils ne laissent derrière eux dans leurs sectes abandonnées, que d'inoffensifs regrets, et non de ces vengeances terribles qui, dans les ^{p.VI} sectes européennes, punissent cruellement, quelquefois même par la mort, toute autre liberté que celle de se soumettre pour toujours à la servitude d'inconsidérés, coupables et néfastes serments.

En lisant vos lettres, mon révérend Père, je me suis attardé volontiers sur les pages qui ont trait aux associations religieuses dont le nombre, l'esprit et l'organisation proclament hautement, avec une originalité saisissante, malgré l'erreur païenne et à son

Associations de la Chine

encontre, combien le cœur humain a besoin de croire à la Divinité et quelle soif immense le dévore de trouver un but suprême à ses désirs toujours inassouvis, une lumière unique pour ses doutes, une consolation infinie pour ses douleurs, un secours toujours prêt dans ses dangers, un soleil enfin pour réchauffer et féconder sa vie. Comme j'ai aimé les sociétés où l'on s'occupe des morts ! Ah ! que ce peuple est loin de notre matérialisme grossier et des doctrines désolantes de nos jours, malgré ses superstitions qui, même en ce funèbre sujet, provoquent parfois un sourire ! Ces prières, ces hommages aux défunts et pour les défunts, ces soins de leurs dépouilles, cette vénération de leur souvenir ont un charme profond et touchant : j'allais dire chrétien ! Le rôle que les femmes y remplissent relève merveilleusement leur condition abaissée par le paganisme. Leurs pratiques religieuses et le dévouement de leur zèle autour des tombes imposent le respect aux hommes les plus indifférents pour la religion, ^{p.VII} et les plus fiers des avantages qu'ils tiennent de la loi. Ils peuvent ne point partager ces *dévotions*, mais ils les favorisent. Quand la femme prie, ils ne haussent pas les épaules et ne blasphèment pas, ainsi qu'on fait souvent chez nous, mais ils ne sont pas éloignés de la considérer et de la traiter alors comme leur égale quoi qu'en disent les mœurs et les lois.

Vous l'avouerais-je aussi, mon révérend Père, les associations philanthropiques de la Chine, ses associations de sécurité publique et d'assurance mutuelle m'ont inspiré parfois quelque jalousie par la comparaison que j'en faisais avec les nôtres. Certes, les Chinois n'ont pas toujours tort de se dire nos maîtres. Nos sociétés de secours mutuels pourraient beaucoup apprendre d'eux. La vraie charité qui en est absente comme elle est absente des associations chinoises, laisse en présence les deux philanthropies, les deux organisations humanitaires et, vraiment,

Associations de la Chine

en plus d'un cas, je ne voudrais point, par amour-propre occidental, être mis en demeure d'attribuer la palme, de choisir. Les associations de pères de famille pour suppléer, à force de patients sacrifices, à l'injustice des lois qui privent les filles de tout droit à l'héritage paternel sont, à mes yeux, beaucoup plus qu'une institution sage, prévoyante et généreuse : elles sont, au nom du droit naturel et social, un redressement constant du droit légal et politique ; et leur inspiration puisée aux meilleures sources ^{p.VIII} de l'amour paternel me présente l'esprit qui vivifie triomphant de la lettre qui tue, l'équité primant la force, le droit corrigeant par l'amour l'injustice cruelle de la loi. Je salue donc dans ces sociétés une des manifestations les plus heureuses et les plus honorables du bon sens chinois.

Salutaires aussi et bien curieuses sont les associations pour repousser les tentatives et invasions des brigands, C'est bien le cas de répéter que l'union fait la force ; car enfin, pour dire toute la vérité, le Chinois, individu et peuple, ne brille pas principalement par la bravoure. Mais, à l'occasion, la solidarité qui lie les habitants d'une même ville, leur amour du foyer, leur respect pour les tombes, leur attachement à la famille et à la cité, réveillent en eux un honneur et un courage qui les transforment en héros. Vous nous en citez quelques exemples, mon révérend Père, et je dirais volontiers que cette partie de vos lettres en est la plus attrayante, si vous ne parliez pas à leur tour des associations de voleurs.

Nous voici, pour le coup, dans ce que j'appellerais la réalité du fantastique. Ces voleurs officiellement organisés pour le pillage, mais sachant être modérés, méthodiques et même conciliants dans la restitution réglementée des produits de leurs rapines ; le scrupule qu'ils mettent à ne pas fouler trop rudement leurs

Associations de la Chine

victimes, à ne pas incendier et surtout à ne pas tuer ; cette honnêteté de gens assurément fort malhonnêtes ; cette sorte ^{p.IX} de moralité au milieu de l'immoralité la moins contestable, constituent à tous égards le plus étrange des spectacles, couronné qu'il est par cette incroyable apothéose du patron des voleurs, patron sérieux, invoqué et suivi jusqu'à la vertu exclusivement, sorte de déification morale sincèrement honorée par d'évidents criminels. Oui, c'est étrange. Car enfin qu'est-ce donc qu'ils honorent dans ce patron ? C'est sa conversion, c'est la longue pénitence qu'il a faite de ses crimes. Quel contraste pénible pour nous après ce qui vient de se passer à Paris, au dernier Vendredi Saint ! Dans un de ces banquets impies de la libre-pensée où, ce jour-là, on viole plus à plaisir encore les lois de l'Église, et où l'on festoie abominablement pour la mort du Dieu Sauveur, un convive, inventant de nouveaux blasphèmes, a porté un toast « au mauvais larron ». Quel sort se ferait l'imprudent qui irait dire à de tels convives qu'ils sont des gens malhonnêtes ? Et pourtant, les *voleurs* chinois honorent non pas un « mauvais larron » mais un larron converti ! Hélas ! je crains bien qu'on ne puisse décidément plus dire que les Chinois valent moins que nous !

Je parle du patron des voleurs : toute association chinoise a le sien ; et chaque patron a ses légendes. Parmi celles que vous rapportez, mon révérend Père, il en est de curieuses, il en est de jolies. Mais comme j'ai été frappé de celle de la jeune vierge de Taï-gnan, la douce Si-Hoâ ! ^{p.X} Cette vierge si vénérée invoquée par le peuple avec tant de confiance, à la destinée douloureuse et à la mort environnée de mystère, n'est plus, ce me semble, une création de l'imagination nationale. C'est un ressouvenir prophétique, si j'ose unir ces deux mots ; c'est la grande tradition humaine, c'est l'écho du salut annoncé persistant au milieu du

Associations de la Chine

tumulte païen, comme dans les torrents emportés on voit surnager sans que l'écume l'engloutisse une blanche fleur de la colline. C'est peut-être aussi un reste déformé de la prédication des premiers apôtres. N'est-ce point S. Thomas qui a évangélisé l'Extrême-Orient ? En tous cas, cette virginité surhumaine et le culte que la Chine lui rend nous rappellent avec une douce éloquence que tous les peuples ont une origine commune et sont seulement une grande famille dispersée. A toutes les époques, même aux époques les plus corrompues, l'homme honore partout la virginité. Catholiques, nous connaissons la raison de ce pieux et universel mystère et le nom seul de la Vierge Marie nous explique ici, à la fois, et la terre et le ciel.

Voyez comme je me laisse entraîner au charme de vos récits, mon révérend Père ! Indiscret et imprudent, je les redirais volontiers, au risque certain de les altérer, tant ils se sont emparés de mon attention et de mon souvenir. Ils sont en même temps si instructifs et si consolateurs ! Instructifs, le titre seul de votre livre l'indique ; ^{p.XI} consolateurs, puisqu'ils me viennent de vous dont l'amitié m'est si précieuse et la bienveillance si chère, puisqu'ils viennent du prêtre, du missionnaire, du religieux. Ah ! il faut que je vous le dise malgré l'humilité profonde où vous vous êtes réfugié, et malgré cette humilité il faut que vous me le laissiez dire ; car, dans nos jours de guerre impie, il est nécessaire de penser d'abord à la défense de l'Église, à la gloire de Dieu, et de montrer aux partisans du mal ce que valent les champions du bien. Il n'y a pas plus de mérite à combattre généreusement à sa place ignorée qu'à planter fièrement le drapeau, quand c'est tout le devoir, sur les glorieuses murailles, aux yeux de l'armée entière.

Associations de la Chine

Oui, pourquoi ne vous rappellerais-je point que, pendant de longues années, vous avez annoncé l'Évangile aux païens du Tché-Ly-Sud-Est ; qu'au milieu des plus graves complications humaines, votre cœur n'a jamais été inférieur à la fortune ; que, simple missionnaire et tout entier à vos missions, vous avez pu rendre, sans l'avoir recherché, des services si importants aux plus graves affaires de la Chine, que son souverain vous a revêtu d'une des hautes dignités de l'Empire ; qu'ainsi comblé d'honneurs et de mérites, entouré d'amis, admiré par les hommes et favorisé par Dieu, vous avez commencé à trembler devant la gloire, vous, qui n'aviez jamais tremblé devant la mort ; et qu'alors, vous avez ^{p.XII} ambitionné une vie plus dure encore, l'oubli réparateur et le silence inexorable de ces solitudes cartusiennes que S. Bruno élève aux déserts comme des oasis divines dans le monde brûlant ?

C'est de là que vous nous instruisez et nous édifiez encore par vos livres, durant les heures que votre prière mesure avec parcimonie à votre travail ; je n'en veux pour preuve que l'ouvrage si beau et si savant que vous venez de consacrer à la vie de *Monseigneur Édouard Dubar, évêque de Canathe, et à la Mission catholique du Tché-ly-Sud-Est, en Chine*. C'est de là, si Dieu n'y met bientôt bon ordre, qu'on va vous chasser, vous et vos frères, au mépris de toutes les lois divines et humaines et comme des malfaiteurs, parce que vous priez Dieu et que des hommes aujourd'hui puissants, n'aiment pas Dieu ; parce que vous pratiquez les conseils de *JÉSUS-CHRIST* et qu'ils suivent les penchants haineux de leur orgueil ; parce qu'ils sont jaloux de vos vertus qui font l'admiration du monde et qui vous donnent une autorité morale qu'ils ne pourront jamais atteindre.

Associations de la Chine

Je sais bien, mon révérend Père, qu'aucun de vous, qu'aucun religieux n'a le cœur troublé par ces menaces coupables. Mais il est permis aux fidèles, et c'est leur filial devoir, de nourrir des espérances et de redouter des regrets auxquels votre abnégation ne prête qu'une attention distraite ; et si vous me permettez d'être ici ^{p.XIII} l'interprète de ces sentiments, laissez-moi vous dire que nous ne vous verrons point partir. Athènes a immortalisé son absurde injustice en exilant Aristide, et la France exilerait le savoir, l'honneur, le dévouement, la justice, l'héroïsme, les martyrs, la sainteté ! Non, non, Dieu ne le permettra pas : il aime encore trop la France !

Priez, pieux solitaires, vous qui êtes plus près de Dieu ; priez pour qu'il en soit ainsi, et pour que la paix qui nous a fui revienne rendre à notre patrie, à nos cités, à nos familles, à notre âme ses liens salutaires ; pour que nous ne devenions pas inférieurs aux peuples dont notre vanité méprise si souvent les mœurs inconnues ; pour que l'Europe redevienne digne du nom chrétien, et pour que le flambeau de la civilisation ne s'éloigne pas de nous comme il s'est éloigné autrefois de contrées aussi florissantes que les nôtres, mais qui sont condamnées aujourd'hui — c'est le témoignage éclatant de histoire — à la stérilité, à la ruine, à une sorte de néant, parce que leurs peuples bravèrent et insultèrent la loi de Dieu.

A Dieu donc, mon révérend Père ! Ne m'oubliez jamais au saint autel, je vous prie ; et pardonnez cette lettre trop longue à la reconnaissance sincère, au dévouement plein d'abandon et de confiance qui l'ont dictée à votre respectueux ami, à votre lecteur instruit et charmé.

Émile Sumien.

@

PREMIÈRE LETTRE

SOCIÉTÉS POLITIQUES OU SECRÈTES

@

Ville de Ou-Kiaô, Tché-Ly-Sud-Est,
27 février 1875

Mon cher Ami,

^{p.001} Il y a quelques mois, je lisais dans les « Études » et dans un journal de Normandie, « l'Ordre et la Liberté », deux articles fort intéressants sur les Confréries et les Corporations du moyen âge, en France. Cette lecture me rappela que, depuis plusieurs années, j'avais glané çà et là un certain nombre de documents sur les principales associations de la Chine, dans l'espoir qu'ils me serviraient pour la conversion des païens qui en font partie. N'ayant rien de mieux à vous dire, pour le moment, sur un pays dont on a tant parlé et tant écrit, je me hasarde à vous adresser ma collection de notes.

Puissent-elles avoir quelque intérêt pour ceux qui les liront. Mes renseignements se présenteront devant vous sans prétention comme ^{p.002} sans valeur littéraire. Pourtant, je crois qu'ils auront le mérite de la nouveauté. Car, personne jusqu'à présent, que je sache, n'a traité ce sujet d'une manière tant soit peu détaillée.

Mes lettres sur les « Associations », celles qui sont établies dans le Nord de la Chine, ne seront pas toujours flatteuses pour un pays dont je semble plaider la cause et que j'aime ; mais après avoir eu le courage de lire jusqu'au bout ce fatras de légendes et d'histoires où se mêlent à la fois le sérieux et le ridicule, la conclusion qu'on en tirera, je l'espère du moins, c'est

Associations de la Chine

que la Chine, pour un pays livré depuis plusieurs milliers d'années aux erreurs et aux stupides superstitions de l'idolâtrie, pourrait être plus avilie et plus ridicule qu'elle ne l'est en effet.

I. Société du Nénuphar blanc ou Pei-lien-Kiào

@

Les lettrés de la Chine assurent qu'il n'y eut jamais, dans l'empire du Milieu, d'autres sociétés secrètes que celle du Nénuphar. Tandis que quelques écrivains européens affirment que cette formidable association ne remonte qu'aux dernières années du règne de Kien-long, nos savants de la Chine, au contraire, lui donnent plus de seize cents ans d'existence.

Selon ces derniers, les plus autorisés à coup p.003 sûr, la conspiration des Bonnets jaunes (Hoang-King-tze), qui, sous le règne de l'empereur Lim-Ti (cent soixante ans après Jésus-Christ), formèrent trois puissantes armées, pour venger l'exécution de douze cents lettrés, décapités par ordre du Souverain, n'a jamais été complètement étouffée. On a prétendu que les trois frères Tchang, qui commandaient ces armées, comptaient parmi les disciples les plus fervents de Lâo-tze ¹. C'est une humiliation que la fierté des lettrés n'accepte pas : ils aiment mieux passer pour avoir adhéré à la rébellion des Bonnets jaunes que pour avoir admiré ou suivi jamais les doctrines d'un philosophe aussi méprisable.

¹ Le philosophe Lâo-tze naquit cinquante et un ans avant Confucius. Les lettrés le regardent comme un sectaire qui a corrompu la saine doctrine : toutefois ils ne lui refusent pas une place parmi les grands hommes. D'après le proverbe chinois : « pour réussir à soumettre les cœurs et les intelligences, il faut être vraiment grand », Lâo-tze mérite d'avoir sa place parmi les hommes célèbres de la Chine, car, aujourd'hui encore, au grand préjudice de l'extension de la foi catholique, le nombre de ses sectateurs y est considérable.

Associations de la Chine

L'association des Hoang-King-tze, quoique vaincue sous plusieurs empereurs et forcée de changer de nom, n'a jamais cessé de conspirer et de prendre les armes contre le Gouvernement régulier. Au Kouang-si, elle se donnait le nom de Tien-ti-hoei, société du ciel ^{p.004} et de la terre ; dans quelques autres provinces elle se faisait appeler Tien-lien-Hoei, société du Nénuphar azuré ; au Ho-nan et au Chan tong, on la connaissait sous le titre de Hong-lien-Kiào, société du Nénuphar rouge. Mais partout, dès que l'occasion lui en était fournie, elle s'insurgeait contre le Gouvernement impérial.

Quoi qu'il soit de ces dénominations différentes, aussi bien que de l'opinion de ceux qui veulent que la société du Nénuphar remonte à une origine de seize siècles, et de leurs adversaires, qui refusent de confondre cette association avec celle des Bonnets jaunes, je n'ai à parler que du Nénuphar tel qu'il existe, tel qu'il est connu depuis le règne de Kia-King ; c'est à cette époque seulement que les frères du Nénuphar font remonter l'origine de leur association, et voici comment ils en racontent les débuts.

Un lettré du Chan-si, connu sous le nom de Ly, homme ambitieux et entreprenant, s'était imaginé qu'il était né pour gouverner un empire ; mais comment se faire des partisans, comment réunir des forces suffisantes pour emporter d'assaut le trône impérial, défendu par une armée de 200.000 hommes ? Un ami intime, auquel il avait communiqué ses projets, lui donna le conseil de parcourir d'abord les campagnes et de prêcher au peuple ^{p.005} une doctrine religieuse ou politique séduisante.

— Gagnez d'abord les cœurs, lui dit-il, captivez-les sous le charme de votre parole et de vos promesses, et vous aurez des bras.

Associations de la Chine

Ly goûta la sagesse de son ami : il rédigea, dans le silence des montagnes du Chan-si, ses plans et son programme, et, sachant que nul n'est prophète dans son pays, il se rendit dans le Ho-nan, province limitrophe connue pour son amour de la nouveauté et de la révolte. Ly se présenta comme un ami de la classe ouvrière et souffrante dont il voulait, disait-il, adoucir, au prix de sa vie, la misère et les privations ; on l'acclama partout avec enthousiasme ; il parla si bien qu'en peu de temps il était devenu le chef respecté et obéi d'un parti formidable. Malheureusement, il ne lui fut point donné de jouir du fruit de ses prédications : la mort le frappa au moment où il se préparait à lever une puissante armée.

Ly avait formé à son école huit disciples de choix ; les deux plus habiles, nommés Wang et Kâo, prirent en main le gouvernement de l'association, déjà solidement établie, ou plutôt des bandes insurgées et armées par leur maître Ly.

Les annales du Nénuphar disent qu'ils commandèrent une armée telle qu'on n'en avait jamais vue de vie d'homme ; les soldats étaient nombreux comme les grains de sable de la ^{p.006} mer et du désert... Les troupes impériales, à leur approche, s'enfuyaient au fond des montagnes, et mouraient d'épouvante... Malgré le peu de créance que méritent ces récits, plus poétiques que vrais, il n'en est pas moins certain que les insurgés s'emparèrent de la capitale, pénétrèrent dans le palais impérial et auraient gardé le trône sans la division des chefs et l'insubordination de leurs milices. Les chefs, dit-on, furent pris et décapités. Wang était un licencié militaire d'une grande intrépidité ; on assure qu'il compta parmi les orateurs les plus éloquents de son temps ; toujours est-il qu'il était écouté et obéi comme un oracle. Aujourd'hui encore, il n'est pas jusqu'au plus

Associations de la Chine

simple paysan, s'il appartient à la société du Nénuphar, qui n'ait ce grand homme en profonde vénération ; c'est un martyr dont la mort demande vengeance.

Avant la révolte qui faillit renverser le trône de Kia-king, la société du Nénuphar se donnait le nom de Pei-lien-Kiaô, association du Nénuphar blanc ; poursuivie à outrance par les troupes et par la police, elle adopta le titre de Religion du Nénuphar ¹. Au commencement du règne de Chien-fong (1850), elle reprit les ^{p.007} armes ; son chef, qui se disait descendant de la dynastie des Ming et se faisait appeler Tchou-ché-sin, réclamait l'héritage de ses aïeux. Maître des principales villes du Kiang-nan, il se fit proclamer Roi céleste, Tien-wang. On a cru longtemps que ce chef était véritablement un prince issu du sang impérial. Les lettrés favorisaient sa cause et s'enrôlaient volontiers sous ses drapeaux pour rétablir une dynastie qui leur était sympathique ; mais plus tard ses brigandages et la fusion des débris de son armée avec les bandes de vandales qui ravageaient les provinces du Ho-nan et du Chan-tong, firent évanouir cette illusion. Pourtant, le Nénuphar vaincu ne se découragea point. Toujours prêt à profiter de la faiblesse du Gouvernement tartare et à lever l'étendard de la révolte, il a tenté deux nouvelles campagnes dans l'espace des quinze années qui viennent de s'écouler. Chien-fong était un prince sans génie et sans valeur. Il venait, d'ailleurs, de voir ses armées démoralisées et vaincues par une poignée d'Européens. Ce fut pour le Nénuphar le signal d'un nouveau soulèvement ; cette fois, il est vrai, les bandes insurgées ne s'emparèrent d'aucune place forte, mais elles eurent

¹ Depuis la grande insurrection de 1860-1862, les frères du Nénuphar ne se reconnaissent plus guère, au moins dans les provinces du Tché-Ly et du Chan-tong, que sous le nom de Mi-mi-kiâo, doctrine incommunicable.

Associations de la Chine

au moins le plaisir de se promener, de piller et massacrer sans opposition.

En 1861, un enfant de sept ans montait sur le trône ; la cour était trop occupée de ses ^{p.008} mécomptes de palais pour songer à réprimer vigoureusement les brigands et les insurgés qui ravageaient les provinces du Nord. Ce fut, pour les Nénuphariens, une nouvelle occasion favorable à leurs rancunes et à leur ambition ; ils s'agitèrent, se réunirent au nombre de 25 ou 30.000 et, pendant deux ans, tinrent en échec les 100.000 impériaux envoyés pour les combattre.

En 1862, le célèbre prince tartare, connu des Européens sous le nom de Sain-Ko-Ling-Sin, et des Chinois sous celui de Sem-Wang, était massacré par les rebelles, qu'il venait de vaincre et de disperser ; le jeune empereur Tong-Tché, voulant faire une hécatombe sur le tombeau du fidèle et vaillant serviteur dont la mort laissait le trône sans défenseurs, commanda aux officiers qui étaient à la tête de ses troupes, dans le Chan-tong et le Honan, de lui envoyer vivants les deux principaux chefs des rebelles, Wang et Kâo, fils des deux premiers fondateurs de la Société du Nénuphar, décapités sous le règne de Tâo-Kouang. Cet ordre, facile à donner, était pour des officiers chinois d'une exécution difficile ; et cependant, devant la volonté, si formelle, de Sa Majesté, il n'y avait pas à balancer. Il fallait trouver les rebelles ou faire le sacrifice de sa propre tête. — Les généraux se tirèrent d'embarras sans faire ni l'un ni l'autre. Rien de plus simple que ^{p.009} l'expédient dont ils se servirent. Wang avait été tué un mois auparavant sur la rive droite du fleuve Jaune ; on ne put même retrouver sa tête... Quant à Kâo, les officiers l'auraient envoyé tout vivant... Malheureusement, il avait été pris et décapité quarante-huit heures avant l'arrivée des ordres

Associations de la Chine

impériaux. Au moins voulut-on contenter le Souverain en lui envoyant la tête du rebelle ; elle passa solennellement par la ville de Shien-Chien, où je me trouvais alors, enfermée dans une cage de fer, escortée de cinq cents cavaliers bien montés et qui ne manquaient pas d'une certaine attitude martiale. Les mauvaises langues disaient tout bas que la prétendue tête de Kâo était tout bonnement celle d'un voleur obscur bien indigne des honneurs qu'on lui rendait. Aujourd'hui encore, les agrégés du Nénuphar ne craignent pas d'affirmer que le célèbre décapité se promène, avec son collègue Wang, dans la Province du Ho-nan, prêchant une nouvelle expédition contre ceux qui lui ont coupé la tête, il y a douze ans. Mais, puisque, officiellement, il a cessé de vivre et que la paix est rendue au pays, on ne voit pas trop pourquoi le gouvernement se donnerait la peine de le rechercher encore et surtout de poursuivre les frères du Nénuphar. Il aime mieux se procurer, de temps en temps, le plaisir de persécuter les missionnaires et les chrétiens, qui ne lui veulent que du bien, qui p.010 prêchent et pratiquent le respect des lois et l'obéissance due à l'autorité.

On a prétendu, dans ces derniers temps, que le Nénuphar n'est point une société secrète, mais simplement une secte religieuse. Il est aisé de montrer que, sous un prétexte et des dehors religieux, cette association a toujours eu et garde, aujourd'hui encore, tous les caractères d'une société subversive dont le but principal est de détruire le gouvernement régulier : serment, prosélytisme, promesses et châtiments, rien de ce qui fait, en Europe, la force de nos sociétés occultes, ne manque au Nénuphar.

Serment. — Le serment que chaque postulant, après le temps réglementaire de l'épreuve, fait entre les mains du chef de

Associations de la Chine

section, a une ressemblance frappante avec celui des adeptes de la Marianne en France. Peut-être même est-il plus explicite. Le candidat admis à la première agrégation jure de croire et de pratiquer au prix de son sang et de sa vie, tout ce qui lui sera enseigné ou commandé après son admission : il se voue d'avance, s'il venait à être parjure, à la mort, à la pourriture... aux malédictions éternelles, des Frères dont il aurait révélé les secrets, désavoué ou méconnu les ordres... Je ne crois pas qu'il y ait au monde une secte religieuse assez fanatique pour exiger de ses prosélytes de pareils vœux et de pareils engagements. p.011

Enrôlement. — En général les lettrés, ceux surtout qui ont un patrimoine et une réputation d'honnête homme, n'inspirent que peu de confiance aux chefs de recrutement. D'ailleurs, comme le but de la société est de renverser l'autorité, les titres honorifiques accordés par l'empereur, soit aux examens littéraires, soit aux concours militaires, doivent lui rendre suspects ceux qui les portent. On ne refuse pas ouvertement leur admission, mais on les méprise et l'on se défie d'eux. Je connais un bachelier, homme de talent, ambitieux et entreprenant, qui après dix ans d'épreuve ou de simple agrégation, n'avait pu encore obtenir dans la société le plus modeste titre, pas même celui de décurion.

J'ignore si, en Europe, les sociétés secrètes autorisent l'enrôlement des femmes ; mais, en Chine, ce sont les harpies du Nénuphar qui tiennent le haut du pavé. Ce sont elles aussi qui raniment et encouragent le plus sûrement les pusillanimes. Que la société du Nénuphar vienne jamais à constituer un Comité de salut public, une Commune..., elle est assurée que les pétroleuses ne lui manqueront pas. La Chine, vous le savez, continue, au moins en principe, à ne donner à la femme, même à la mère de famille, qu'un rang d'esclave, ou tout au moins un

Associations de la Chine

rang très inférieur à celui de l'homme ; c'est une raison, pour les maçons du ^{p.012} Nénuphar, de lui attribuer une considération et de lui donner un rôle qui, en excitant sa vanité et son amour-propre, l'attachent inviolablement à la cause commune. Une femme mariée est-elle agrégée au Nénuphar, elle doit, le jour de son admission, promettre par serment de ne jamais en faire l'aveu à son mari ni à ses parents, à moins qu'elle ne sache de source certaine qu'eux aussi en font partie ; dans ce cas, les époux ne manquent pas de se disputer la préséance et l'autorité dans l'intérieur du ménage comme dans la société dont ils sont membres ; si l'admission de la femme est antérieure à celle du mari, celui-ci, bon gré mal gré, lui cédera ses prérogatives de Tang-Kia, chef de la maison. Cet usage du Nénuphar, si opposé aux mœurs chinoises et si réprouvé par les lois, ne laisse pas de gêner et de faire rougir bon nombre de maris, mais il assure à l'association le dévoûment et le concours des mégères qui en font partie.

Les enfants, les jeunes filles surtout, séduits par ces intrigantes, s'enrôlent partout en grand nombre, prêtent le serment exigé et rarement y sont infidèles : s'ils devenaient indiscrets, s'ils révélaient, fût-ce même à leurs parents, les secrets soit de la section qui les a enrôlés, soit du corps tout entier, la surveillance active dont ils sont l'objet de la part des Maçonnes les rappellerait bientôt à l'ordre ; d'ailleurs, en ^{p.013} Chine comme en Europe, les malheureux dupés qui ont prêté serment tremblent de tous leurs membres et tombent en faiblesse quand on les exhorte à abandonner une secte qui les enchaîne honteusement et voue leur mémoire à l'éternelle exécration des honnêtes gens.

Associations de la Chine

Tous ceux qui ont quelque connaissance pratique de la Chine et des mœurs de ses habitants, savent comment se font ces enlèvements d'enfants dont on accuse les Missionnaires d'être les auteurs. Les acrobates, les jongleurs et les comédiens ont des agents chargés de ces expéditions. C'est leur principal, souvent leur seul mode de recrutement.

Il y a un an à peine, pendant que je dînais dans une auberge de la ville de Kiaô-Ho, où j'étais de passage, je vois entrer dans la cour vingt-cinq ou trente enfants conduits par deux guides qui avaient dépassé la cinquantaine ; l'âge de ces enfants, dont la moyenne pouvait être de treize ou quatorze ans, leurs habits faits de la même étoffe, leur tenue me frappèrent. Est-ce une école qui fait sa promenade ? Oui, peut-être. Pourtant les guides ne ressemblent à rien moins qu'à des instituteurs ; leur figure hâlée, une attitude dont la désinvolture contraste étrangement avec l'air raide et empesé des pédagogues de l'Empire du Milieu, et je ne sais quelle démarche nonchalante ne me permettent pas ^{p.014} de les classer parmi les lettrés... Je fais signe au garçon d'hôtel, ou plutôt, pour l'appeler par son nom, au coureur de sauce (Paô-tang) :

— A quelle classe de la société appartient cette troupe d'enfants ? lui demandai-je.

— Comment, me répond le Paô-tang, vous ne devinez pas leur profession ? Mais ce sont des artistes, des comédiens, quelques-uns vendus par leurs parents, le plus grand nombre volés, tous ignorant quel est le pays qui leur a donné le jour.

Ce genre de recrutement, si effrontément et si impunément exploité par les Bohémiens de la Chine, est surtout la ressource par excellence des sociétés secrètes : leurs émissaires courent les

Associations de la Chine

campagnes à la recherche de ces petits conscrits, et malheur aux enfants qui se sont aventurés dans la plaine ! Les commis-voyageurs du Nénuphar tombent sur cette proie facile, font leur choix parmi ceux qui sont trop jeunes encore pour se souvenir du nom de leur village, et s'enfuient à la faveur de la nuit. Les enfants volés au Chan-tong sont emportés au Ho-nan, ceux du Ho-nan au Chan-si, ou au Tché-ly, souvent même plus loin ; et comme la police chinoise se fait de la manière la plus inepte, les crimes sont rarement découverts. Si, par le plus extraordinaire des hasards, un de ces misérables est surpris en flagrant délit ou arrêté en chemin, il se gardera bien de trahir ses confrères... Il sait, d'ailleurs, qu'en se disant ^{p.015} envoyé et payé par des étrangers, son crime embarrassera moins l'autorité locale et finira peut-être par trouver grâce devant les tribunaux. Ce sont les Européens, les Missionnaires qui, après l'avoir séduit à prix d'argent, l'ont chargé pour leur propre compte de cet affreux commerce. Les officiers et les juges, le plus souvent, savent à quoi s'en tenir : mais il en est qui seront heureux pour l'honneur de la Chine et pour la honte des étrangers, d'avoir à proclamer la barbarie des nations de l'Occident. Généralement, ces enfants volés reçoivent une éducation nénupharienne si soignée, qu'ils deviennent les colonnes de la Société, ses agents et ses émissaires les plus discrets et les plus infatigables.

Hiérarchie, promesses, etc. — La Société du Nénuphar a sa hiérarchie militaire et administrative, comme si, au premier jour, elle devait prendre en main les rênes du gouvernement.

Les initiés sont connus sous les noms de Haô-ché (expert dans les rites) ; les chefs de section, sorte de sous-préfets, portent le nom de Fâ-ché (docteur des lois) ; le préfet, celui de Y-ché

Associations de la Chine

(président de la justice), et ainsi de suite, en remontant jusqu'au Grand-Orient, qui s'appelle Wang (roi).

La Société du Nénuphar a sa maison royale dans chaque province ; on dirait qu'elle tient à l'ancienne division de la Chine et regarde ^{p.016} comme non avenue la réunion des petits États et les conquêtes des empereurs. Je connais le roi du Tché-Ly. Son palais et son village, situés à peu de distance de la petite ville de Ming-tsin, eurent ma visite en 1862 et j'y reçus un accueil bienveillant. Le roi Tchâo est, aujourd'hui, un vieillard de soixante-huit ans, d'un embonpoint considérable et d'une intelligence remarquable, surtout quand il s'agit d'étendre ses domaines. Ses revenus annuels se sont sensiblement accrus depuis quelques années. Lorsque, il y a quinze ou vingt ans, il fut constitué Grand-Orient, sa fortune se composait seulement de quelques journaux de mauvaise terre en friche. Aujourd'hui il possède au soleil plus de douze cents arpents de terre labourable qui lui rapportent annuellement de dix à douze mille francs de rente. Sa fortune immobilière serait immense, assure-t-on ; mais la prudence lui conseille de ne pas trop donner l'éveil à l'attention publique, celle surtout de l'autorité civile ; d'ailleurs, il est obligé de garder en dépôt, dans ses caves, de grosses sommes d'argent pour le jour où ses sujets devront s'armer et tenter de nouveau les chances de la révolte.

Si nos journaux français, ceux qui, depuis quelque temps surtout, défendent si chaudement le suffrage universel, avaient dans leurs bureaux des écrivains, des reporters ^{p.017} désœuvrés, ils devraient bien les envoyer en Chine pour y étudier les statuts de la Société du Nénuphar. Afin de détruire les vieux préjugés du droit héréditaire qui gouverne si pacifiquement, je dirais même si bien, depuis trois ou quatre mille ans, l'immense empire de la

Associations de la Chine

Chine, les Nénuphariens ont établi le suffrage universel dans le choix de leurs monarques. Il ne leur manque plus qu'une loi électorale pour élire, par voie de scrutin, leurs chefs subalternes. Jusqu'à présent, les places de magistrats et de bureaucrates, dans l'association du Nénuphar, ne sont distribuées ni selon le mérite, ni selon le rang d'âge, rarement même selon les services rendus. Si l'on veut en avoir, il faut les acheter. C'est peut-être, après tout, un système aussi bon et plus simple que le vôtre ; car, pour courir les campagnes, gagner les électeurs, leur payer à boire, faire imprimer des cartes, les distribuer, sans compter les discours des orateurs et les voyages des commis-voyageurs qu'il faut payer, il en coûte gros d'argent, d'éloquence et de fatigues.

Les officiers de la Société du Pei-Lien-Kiaô ne manquent pas d'aller fréquemment faire la cour au Président, mais ils seraient mal reçus s'ils se présentaient les mains vides.... Il faut des présents, et des présents en espèces. Au premier jour de l'an, chaque officier, fût-il ^{p.018} simple décurion, va lui porter ses souhaits et son offrande, qui n'est, vous le devinez aisément, qu'une partie ordinairement assez faible des tributs de détail qu'il a recueillis pour son propre compte auprès des simples agrégés confiés à son magistère.

Vienne le jour anniversaire de la naissance du roi, ou pour parler le langage de notre époque, du Président, on se fait un point d'honneur de le célébrer avec pompe bien que sans bruit et sans éclat apparent ; comme au jour de l'an, les visites se font de nuit, ce qui n'ôte rien à la solennité ni à la valeur des lingots. Ce que les chefs subalternes font à leur Président, les simples agrégés le font à leurs décurions ; c'est une condition sans laquelle les dignités et les places cesseraient d'avoir toute espèce de valeur et de prestige.

Associations de la Chine

Celui qui aurait le courage de sacrifier chaque année deux ou trois nuits de son sommeil pour se rendre compte de ces solennités nocturnes, pourrait se procurer le plaisir d'un spectacle curieux. Quand tout le monde est endormi et que les veilleurs frappent gravement la troisième veille sur leur crécelle ou sur leur tam-tam, on voit arriver, des quatre points cardinaux, de longues files d'individus, chargés chacun d'une besace, voyageant avec précaution et sans bruit : on dirait que ce sont ^{p.019} des maraudeurs, des bandits qui viennent pour surprendre et piller le hameau endormi.

Point du tout, ce sont les dupes de la Société franc-maçonnique du Nénuphar qui viennent faire leurs révérences et offrir une somme d'argent, amassée au prix de bien des sueurs, à un chef cupide et inexorable, dont ils subissent les lois arbitraires sans trop savoir pourquoi. Ils n'ont pas besoin de frapper à la porte : le maître a eu soin de la laisser entrouverte pour permettre à la fortune d'entrer à l'heure de son bon plaisir.

Les femmes, bien que fort honorablement traitées par la Société, ne sont pourtant pas admises aux dignités ni aux emplois : mais on sait toujours les dédommager de cette exclusion apparente en leur donnant des missions et des postes de confiance qui les consolent largement de leur obscurité officielle. Les chefs de section, en faisant leurs tournées semestrielles, remarquent-ils dans une famille simple et naïve une jeune fille intelligente et surtout d'un extérieur avenant, ils l'engagent à ne jamais quitter le foyer de la famille, lui promettant de présenter son nom au Président de la Société, afin que, l'heure une fois arrivée, elle puisse devenir une femme de condition, une reine, une impératrice, une Présidente même. Les espérances et les illusions de ces jeunes personnes ne sont pas lettre morte, ^{p.020} aujourd'hui

Associations de la Chine

encore ; j'en connais deux ou trois, à l'heure qu'il est, qui ne se sont décidées qu'après une résistance désespérée, à suivre l'exemple de leurs familles converties à la foi : elles ne pouvaient se résigner à perdre la couronne qu'on leur avait promise. La grâce a touché leur cœur ; ce serait les humilier profondément que de leur rappeler maintenant des illusions dont elles comprennent toute la stupidité.

Lors de l'invasion du Tché-Ly par les Mi-Mi-Kiâo, en 1862, un grand nombre de ces jeunes converties donnèrent un touchant témoignage de leur foi.

Au village de Tchâo-Kia-Tchouang, huit ou dix vierges qui n'avaient pas mis assez de diligence à fuir, se voyant surprises par les brigands, courent à l'église et, sans perdre leur sang-froid, commencent à chanter les litanies de la Sainte-Vierge. Les Mi-Mi-Kiâo qui les y avaient suivies, leur commandent de sortir et de les suivre ; déjà même l'une d'entre elles va être entraînée violemment, quand la plus âgée se levant précipitamment, saisit sa compagne et l'arrache de leurs mains en s'écriant :

— Malheur à celui qui nous touchera ! Nous avons ici un protecteur ; il se chargera de nous venger !

Trois fois le sabre des bandits se lève pour la punir de son audace : mais une main invisible l'arrête, et ces furieux étonnés, finissent par abandonner la place en ^{p.021} disant :

— Ce sont des folles ; que ferions-nous d'elles ?

Quatre autres, pour éviter un malheur mille fois plus redoutable que la mort, s'étaient réfugiées dans une petite sablière remplie de paille. Les brigands y mirent le feu. Nos quatre héroïnes aimèrent mieux se laisser dévorer par les

Associations de la Chine

flammes que de sauver leur vie en perdant leur honneur. Elles ne poussèrent pas un cri, pas un soupir qui pût les trahir.

A Wei-Tsuen, une des chrétientés les plus considérables du Tché-Ly-Sud-Est, vingt-cinq ou trente jeunes filles sortaient du village au moment où quelques cavaliers lancés en éclaireurs y entraient. Ceux-ci leur barrent le passage, et les somment de rentrer chez elles. Alors commence une lutte acharnée. Les cavaliers lancent leurs chevaux sur elles. Elles vont être écrasées ou massacrées... Aussitôt, saisissant des briques, des galets, des morceaux de bois, tout ce qui leur tombe sous la main, quelques-unes d'entre elles attaquent vigoureusement l'ennemi, pendant que les autres lancent à la tête des chevaux des flots de sable et de poussière qui les font reculer... Chevaux et cavaliers font volte face, et nos intrépides chrétiennes peuvent s'enfuir et se réfugier dans un village voisin, fortifié et défendu par plusieurs milliers de paysans.

Les Nénuphariens, jusqu'à la dix-huitième ^{p.022} année du règne de Kia-King, avaient espéré qu'une propagande intelligente et active faite par les Hào-ché et les Fà-ché serait un moyen suffisant pour attirer les cœurs et gagner les dévouements ; l'expérience montra qu'à l'heure de la lutte, au moment où il fallait des bras, les fidèles et les braves devenaient rares ; partout des déserteurs et des lâches. Parmi les simples agrégés surtout, presque tous laboureurs, on ne rencontrait même plus que des sympathies équivoques. Ces pauvres gens, un moment trompés par des promesses qui ne se réalisaient jamais, se dégoûtaient insensiblement d'une association qui, en les grevant de charges, les exposait aux plus grands dangers, à la mort ou à l'exil, sans leur procurer le moindre avantage matériel. On décida, en grand conseil, qu'il était indispensable désormais, de

Associations de la Chine

donner aux affaires politiques une couleur religieuse pour éblouir et fanatiser des adeptes découragés. J'imagine que vos nouveaux maîtres, en France, s'il veulent garder leur sceptre et leurs émoluments, se verront forcés, un jour ou l'autre, d'imiter le génie des Pei-lien-Kiâo du Céleste-Empire.

Restait à choisir une divinité. La prendre parmi les dieux déjà connus et vénérés, c'était, de prime abord, enlever au nouveau dogme tout son prestige et tous ses charmes : il fallait une divinité toute neuve... Elle fut trouvée ^{p.023} et se nomma Ou-Chem-Laô-Mou (la vieille mère sans origine).

Cette découverte qui, d'ailleurs, est infiniment moins absurde que toutes celles qui ont été faites en pareille matière, soit par les francs-maçons de l'empire du Milieu, soit même par nos révolutionnaires français, aurait pu donner lieu à un dogme, à une morale, à des pratiques ou à des expériences capables de toucher et d'entraîner les honnêtes ignorants : mais ce trait de lumière suffisait à une Société dont le but unique était de retenir sous sa main des cœurs et surtout des bras qui lui échappaient. Voici, en gros et en détail, toute la religion que la Vieille Mère sans origine, Créatrice du ciel et de la terre, a donnée à ses croyants. Je la traduis mot à mot d'un manuscrit chinois, le seul qui ait été composé, ou du moins qui ait été, jusqu'à présent, communiqué aux simples frères des campagnes.

Dogme. — Nous ne reconnaissons pas d'autre Dieu que la Mère antique qui n'eut jamais d'origine. C'est elle qui nous a donné le corps dont nous nous servons pour le travail, l'intelligence qui nous élève au-dessus de tous les êtres créés, l'âme dont la beauté est si grande qu'elle ressemble aux esprits célestes.

Associations de la Chine

Culte et Pratiques. — Bien que nous adorions exclusivement Ou-Chem-Lâo-Mou, nous ^{p.024} devons pourtant vénérer, au moins extérieurement, toutes les divinités, tous les esprits qui sont en honneur dans les villes ou les villages que nous habitons ; c'est un moyen de vivre en bonne intelligence avec tout le monde et de ne rien laisser soupçonner de la supériorité de nos croyances sur celles du commun des profanes.

Chaque membre de la Société doit honorer l'or, l'argent, les pierres précieuses, les boîtes destinées à renfermer des objets de prix. Les serrures, les clefs, et généralement tout ce que la divinité sans origine a créé pour notre usage, doit être également l'objet d'un culte spécial. La simplicité de son dogme et de sa morale élève notre Religion au-dessus de toutes les autres, qui, si elles étaient vraies, n'auraient pas plus que la nôtre besoin d'arguments et de démonstrations pour s'accréditer.

Espérances. — C'est sur ce point stratégique que les maçons du Nénuphar ont concentré leurs efforts et leur action.

Les agrégés du Pei-lien n'avaient déserté son drapeau que parce qu'il ne les conduisait ni à la gloire ni à la fortune qu'il leur avait promises. Le dogme nouveau amena comme conséquence naturelle celui d'une autre vie, où les sociétaires seraient dédommagés de leurs sacrifices, récompensés de leur dévouement, mais aussi cruellement châtiés s'ils ^{p.025} avaient violé sur la terre le serment de fidélité fait à leurs chefs.

Des prédicateurs, choisis parmi les initiés les mieux éprouvés, reçurent officiellement, en séance nocturne, le nom magique de Ming-jen, hommes des lumières célestes, voyants, et furent lancés au fond des campagnes pour y faire de nouvelles recrues et s'assurer la fidélité des anciennes. Désintéressés d'abord, se

Associations de la Chine

donnant un air mystique et inspiré, les Ming-jen se gagnèrent toutes les sympathies. Au bout de six mois, le Nénuphar avait enrôlé dans les provinces du Chan-tong, du Ho-nan et du Tchély, plus d'un tiers de la population des champs. Les Illuminés purent, dès lors, renoncer à leur austérité et à leur désintéressement ; leur rôle devint plus lucratif ; ils se constituèrent conducteurs des âmes, ministère qu'ils continuent d'exercer encore aujourd'hui au grand préjudice de leurs adeptes vivants.

Un membre de la Société vient-il à mourir, ses enfants n'ont rien de plus pressé que d'accourir auprès du Ming-jen, pour lui demander dans quelle catégorie de bienheureux il a conduit le défunt. Le Ming-jen alors se revêt de la robe d'ordonnance, et commence, après quelques instants de silence et de recueillement, la cérémonie appelée Yün-ki (renouvellement d'air). A genoux sur son lit, ayant les yeux fermés, il fait trois aspirations bruyantes ^{p.026} et prolongées, afin de purifier son intérieur, ensuite il élève la main droite à trois reprises différentes, depuis la poitrine jusqu'au front, la promène rapidement de gauche à droite et de droite à gauche en exécutant des tours et des demi-tours qui confondraient nos magnétiseurs. Ces soupirs et ces manifestations terminés, le Ming-jen communique avec la Vieille Mère sans origine... Il aperçoit l'âme du défunt... Le voilà en mesure de renseigner sur son sort sa famille éplorée.

Il y a quelques années, pendant que je soupais dans une hôtellerie de la ville de Jen-Kieou, un jeune homme élégant, et qui paraissait avoir à peine dix-huit ans, entra dans la chambre où se trouvait mon catéchiste, et lui dit sans préambule, qu'il venait lui demander la solution d'un problème religieux :

Associations de la Chine

— Je sais, dit-il, que vous prêchez la religion du Maître du Ciel : pour moi, jusqu'à ce jour, j'ai eu le malheur, avec mes parents, de suivre celle du Nénuphar. Mon père a dépensé une partie de sa fortune pour acheter des titres et des dignités chimériques ; ma mère est morte de chagrin, il y a quelques semaines ; c'était à moi, le plus jeune de ses enfants, d'aller chez le Voyant... Je l'ai fait sans confiance... Mais enfin j'y suis allé demander des nouvelles d'une âme qui nous est si chère à tous. Le Ming-jen s'est mis en dévotion, il a fait la cérémonie du ^{p.027} Yün-ki ; mais en vain. Il s'est relevé sans avoir aucun renseignement à me donner. Je vois bien, m'a-t-il dit, une foule d'âmes, mais impossible de distinguer celle de votre mère ; puis prenant un air grave : Jeune homme, a-t-il ajouté lentement et d'une voix magistrale, vous êtes riche. N'auriez-vous point oublié que pour témoigner votre douleur et vos regrets à une mère à laquelle vous avez tant coûté, il faut autre chose que des paroles et des pleurs ?

Je lui promets aussitôt dix mille sapèques. Il recommence la cérémonie du Yün-ki... Cette fois il a cru entrevoir la défunte ; mais sans pouvoir se rendre exactement compte des habits qu'elle porte, ni de la place qu'elle occupe parmi les morts. J'ajoute dix mille sapèques. L'illuminé prend alors la chose au sérieux. Les vingt mille sapèques ont produit leur effet. Il est radieux. Il a vu l'âme de ma mère, toute resplendissante de beauté, revêtue d'habits dont la langue humaine ne peut redire l'éclat ; le jardin dans lequel elle se promène est couvert de fleurs aux mille couleurs...

Associations de la Chine

Tchang-Tchen-Siou, c'est le nom du jeune homme, était déjà à moitié désabusé des duperies du Nénuphar, quand il entra dans l'hôtellerie ; en sortant, il était converti à la foi, et son village compte aujourd'hui une centaine de fervents néophytes, tous anciens disciples de la Vieille Mère sans origine.

p.028 La Société du Pei-lien, avant de s'être donné un vernis religieux, n'avait pas toujours réussi, nous l'avons vu, à ébranler les masses lorsqu'il s'était agi de prendre les armes et d'organiser une insurrection. Le peuple, celui des campagnes surtout, est ennemi des troubles politiques ; son travail, ses champs, son village et son foyer, voilà ce qu'il aime. Il n'a pas d'autre ambition, pas d'autres plaisirs. D'ailleurs, dans un pays où les traditions des ancêtres sont en si grande vénération et font loi, quel est le laboureur, l'ouvrier, le propriétaire aisé qui voulussent s'exposer à perdre la paix et l'honnête aisance dont ils jouissent pour courir après des chimères. Leurs ancêtres ont vécu de la vie des champs, ils ont coulé des jours heureux sous le gouvernement monarchique que les associés du Nénuphar veulent renverser. Lui convient-il, à lui, de courir après des succès douteux dont les chefs, en tout cas, seraient seuls à bénéficier, de détruire un gouvernement quarante fois séculaire pour en établir un autre qui n'aurait des places et des honneurs que pour les meneurs et leurs amis, renvoyant aux travaux des champs les dupes qu'ils avaient armés ?

Aujourd'hui, le peuple est toujours le même, ami de la paix, ayant en horreur la guerre civile. Toutefois, les croyances qui lui ont été si habilement inculquées, les félicités de l'autre p.029 vie dont on l'a bercé, en lui disant que les plus belles sont réservées aux membres du Nénuphar, l'ont fanatisé : jamais il ne fut plus enthousiaste, plus docile à la voix de ses docteurs.

Associations de la Chine

En 1861 et 1862, ayant eu occasion de vivre pendant plusieurs mois au milieu des troupes impériales, chargées de combattre l'insurrection du Nénuphar, il me fut aisé de remarquer les sympathies des populations pour les rebelles ¹. Partout, à peu près, quand nous n'étions pas assez nombreux pour intimider les villages qui se trouvaient sur notre route, on refusait même d'abreuver nos chevaux : si nous demandions à acheter une mesure de millet, une livre de farine, un picotin d'avoine, ou bien on nous répondait qu'il n'y en avait pas dans le village, ou bien on nous tournait le dos en murmurant quelque malédiction. Partout le vide se faisait autour de nous, tandis qu'à l'approche des rebelles, la population tout entière, hommes, femmes et enfants, se précipitait à leur rencontre, leur souhaitant la bienvenue comme à de vieilles connaissances, à des amis. Cette préférence venait-elle de ce que les milices du Céleste-Empire ont la réputation, exagérée sans doute, de faire plus de mal au peuple que ^{p.030} les brigands et les rebelles ? On peut le croire, mais il est à présumer qu'instinctivement et malgré les horreurs qui signalent partout le passage de leurs coreligionnaires, ceux qui se sont laissé enrôler dans cette association, dont ils ignoraient les hontes et l'ignominie, lui donnent leurs sympathies, sans scrupule et sans remords.

Des missionnaires ont dit que la Société secrète du Nénuphar est l'ennemi le plus acharné, comme aussi le plus redoutable du Catholicisme. Je suis loin de partager cet avis : les francs-maçons de la Chine n'ont point, comme les nôtres, juré la mort des honnêtes gens, bien moins encore la ruine des croyances religieuses. Faire disparaître un gouvernement qui a fait tomber, par milliers, les têtes de leurs frères, se saturer de débauches,

¹ Voir l'ouvrage intitulé : *Mgr Dubar et la Mission du Tché-Ly-Sud-Est*. Wattelier, 5 rue du Cherche-Midi, Paris, page 200.

Associations de la Chine

voilà leur but ; mais, à moins qu'ils n'aient une injure personnelle à venger, une haine à assouvir, la rage de nos maçons chinois ne s'attaquera jamais aux missionnaires et aux chrétiens plutôt qu'au reste des hommes.

C'est l'occasion ou jamais de vous dire ce que je pense de certains voyageurs européens qui affirment, sans contrôle, que les loges maçonniques bâties dans les ports ouverts aux étrangers, comptent parmi leurs habitués un grand nombre de Chinois distingués par leur rang et leur fortune. Jusqu'à preuve du contraire je ne crains pas d'avancer qu'ils se trompent étrangement, et ne connaissent pas le caractère, les préjugés et l'exclusivisme des habitants du Céleste-Empire. Les Chinois, surtout ceux qui comptent parmi les notables ou les lettrés, sont trop antipathiques à tout ce qui n'est pas de création indigène pour admettre jamais les Européens dans l'intimité de leurs secrets, ou se laisser initier à ceux de l'internationale d'Occident ; et, quand même les sociétés maçonniques se donneraient la peine de faire, parmi eux, une propagande active, séduisante, elles peuvent s'attendre d'avance à en être pour leurs frais ; tout au plus recruteront-elles quelques prosélytes intéressés, parmi les employés subalternes de leurs maisons de commerce.

Quand les chefs de section apprennent que quelqu'un de leurs disciples a embrassé ou se propose d'embrasser la religion chrétienne, ils ne manquent pas, vous le pensez bien, de tenter une démarche pour le faire renoncer à une résolution qui compromet et les secrets et l'honneur du Nénuphar ; mais, généralement, cette démarche se fait sans bruit et sans amertume et, si elle échoue, les décurions lèvent le siège et ne reparassent plus. Peut-on être de meilleure composition ?

Associations de la Chine

Depuis dix ans seulement, et cela dans la seule préfecture de Ho-Kien-Fou, cinq ou six ^{p.032} mille agrégés du Pei-lien ont reçu le baptême ; un grand nombre d'autres se préparent à suivre leur exemple, et pourtant, jusqu'à présent, nous n'avons pas eu à remarquer la colère, ni à essayer le feu des Pei-lien-Kiâo. Les Musulmans et les lettrés sans fortune, voilà nos irréconciliables ennemis. Quant au Nénuphar qui, comme la fleur dont il porte le nom, se tient majestueusement au-dessus des vagues agitées par le vent, il est plus grand, plus généreux, moins haineux que les lettrés de la secte du Jou-Kiâo ¹.

Sans doute les initiés et les dignitaires de l'ordre ne nous aiment pas : ce que je veux constater, c'est qu'ils nous abhorrent moins qu'on ne le pense et ne nous nuisent pas autant qu'ils pourraient le faire. Il y a trois ou quatre mois, dans le gros bourg de Tâ-Léou où j'arrivais à pied, sous une pluie battante, un vieillard de soixante-dix ans sortit précipitamment de sa maison et m'offrit, de la façon la plus gracieuse, un parapluie européen. Vous croyez peut-être que le respectable septuagénaire était le chef de la chrétienté de Tâ-Léou ? c'était au contraire le préfet des maçons, ou pour parler le langage du pays, des Mi-Mi-Kiâo des districts de Ning-King, Tong-Kouang et Ou-Kiâo. Durant les six années qui viennent de ^{p.033} s'écouler, je lui ai arraché plus de deux cents de ses adeptes, le privant par là d'une partie de son casuel et de ses revenus annuels. N'importe, le vieux Ly me fait bonne mine quand je le rencontre ; je pourrais presque dire que nous sommes bons amis.

Mais, eussions-nous à redouter la colère et la haine des chefs, nous sommes assurés du moins des sympathies du plus grand nombre de leurs subordonnés ; gens simples, croyant à une vie

¹ Voir l'ouvrage : Mgr Dubar et la Mission du Tché-Ly-Sud-Est, page 371.

Associations de la Chine

future qui aura ses récompenses comme ses châtements, ils nous écoutent volontiers et abandonnent généreusement les extravagances de la Vieille Mère Ou-Chem-Lâo-Mou ; ni le respect humain, ni la crainte des représailles de leurs anciens confrères ne les découragent.

Oui, notre Internationale, ici, est un champ immense et fertile, ouvert aux missionnaires ; je pourrais vous en donner de nombreux et consolants témoignages.

Le petit hameau où je me trouve en ce moment, n'avait, il y a moins de six ans, que des adorateurs de Ou-Chem-Lâo-Mou : aujourd'hui, la plupart d'entre eux ont abjuré l'absurde doctrine qui les dupa si longtemps. Ils ont récité, à haute voix et sans trembler, l'exécrable serment qui les liait au Nénuphar et qu'ils avaient juré de ne révéler à personne. Mes deux cents néophytes non seulement observent fidèlement les pratiques de la Religion ; ils ^{p.034} se font encore les apôtres de leurs compatriotes, de leurs anciens coreligionnaires surtout. La fleur du Nénuphar, grâce à leur zèle et à leurs habiles expédients, pâlit de jour en jour ici. « Encore quelques années, disent mes chrétiens, et on ne la verra plus que dans les lacs et les étangs. »

Vous connaissez déjà le pays de Ou-Kiâo, Mgr Dubar, notre évêque, prenant la carte de son Vicariat me disait, il y a huit ou neuf ans :

— Voilà le coin de terre le plus aride du champ qui m'est confié... Je ne mourrai pas avant de l'avoir défriché ; c'est mon devoir ¹.

¹ Le prélat, s'il lui avait été donné de connaître l'avenir, n'aurait pas manqué de dire qu'il mourrait après l'avoir conquis à JÉSUS-CHRIST, et que sa dernière bénédiction comme sa dernière prière seraient pour la chrétienté de Ou-Kiâo.

Associations de la Chine

Aujourd'hui cette terre, si longtemps inféconde, est devenue le jardin de la Mission.

— C'est là, nous a répété souvent le Prêlat, que je cueille les plus beaux fruits et les plus jolies fleurs.

Sa Grandeur aurait pu ajouter que la semence qui vient d'être jetée et qui germe, à quinze lieues de Ou-Kiâo, dans le pays de Tong-Kouang et de Ning-King, deux sous-préfectures qui comptent une population de six cent mille habitants, tous païens ou Nénuphariens, est sortie des jardins de Ou-Kiâo. Voici comment. Au mois de Mars 1872, un jeune néophyte de Tong-Kouang venait me trouver au village de Pang-Kia-Kiâo ^{p.035} où je préparais au baptême une trentaine de catéchumènes.

— Père, me dit-il, sans autre préambule que le salut consacré par l'usage, venez au plus vite à Tong-Kouang et à Ning-King, l'heure de la grâce a sonné pour trois ou quatre villages de Mi-Mi-Kiâo ; ils viennent d'avoir avec leurs chefs des mécomptes qui les dégoûtent de leur ancienne doctrine.

A cette nouvelle, Pang-Kia-Kiâo tout entier, animé du zèle des âmes, se réunit dans la cour de la petite cabane où je logeais ; on tient conseil pour savoir quels sont les plus savants, les meilleurs chrétiens et aussi les plus habiles parleurs du village. Quelques instants après, quatre chefs de famille se présentaient chez moi, m'annonçant qu'ils allaient partir, deux pour le Nord et deux pour l'Est, et se mettre à la recherche des dissidents du Nénuphar.

Ma lettre est déjà bien longue ; aussi, pour abréger, ne vous parlerai-je, aujourd'hui, que du résultat de cette curieuse mission. Ces apôtres qui l'acceptèrent avec tant de zèle et de confiance n'avaient ni la science qui sait convaincre, ni la parole qui séduit et entraîne ; c'étaient tout simplement quatre pauvres

Associations de la Chine

laboureurs, connaissant à peine quelques caractères du Tâ-chiào, le livre le plus élémentaire de nos écoles de la Chine, sachant tout juste leur catéchisme et leurs prières du matin et du soir. Mais, comme disaient leurs amis, ceux ^{p.036} qui les avaient élus, ils avaient une foi ardente, un dévoûment et un zèle à toute épreuve. Dieu, en cette circonstance, comme en tant d'autres, voulut nous montrer qu'il se passe, quand il lui plaît, de la science et de l'éloquence. Nos volontaires apostoliques, après une campagne de quinze ou seize jours, nous revinrent, avec une liste de deux cent cinquante catéchumènes, dont cinquante à Tong-Kouang, et deux cents à Ning-King.

Les deux catéchistes auxquels était échue la meilleure part se présentèrent les premiers. C'était juste. Leur récit fut long, mais intéressant et d'une touchante naïveté. Voici l'histoire de leurs convertis : elle mérite d'être connue.

Les associés du Nénuphar, dans le district de Ning-King, avaient, depuis quelques années, aboli le suffrage universel. Ils voulaient bien avoir des chefs et leur obéir, mais à la condition qu'ils seraient d'une vertu éprouvée... Tous les trois ans, car l'idée d'un Septennat n'était pas encore venue à l'esprit de ces gens simples et sans éducation politique, les sociétaires de la Vieille Mère sans origine se réunissaient sous la présidence de leurs décurions ou de leurs chefs de section, pour une cérémonie appelée : Le concours des forces spirituelles. Les femmes agenouillées sur l'estrade en terre qui sert de lit aux familles chinoises, les hommes, assis sur une natte, étendue sur le ^{p.037} pavé de la chambre, se condamnaient au silence et jeûnaient ainsi en commun sous la surveillance de leurs docteurs. Ceux qui résisteraient le plus longtemps à la faim, étant d'une vertu plus puissante, devaient être proclamés maîtres en Israël. Les

Associations de la Chine

Nénuphariens de Ning-King avaient choisi pour cette solennité le cinquième jour de la deuxième lune. La maison était spacieuse, les jeûneurs nombreux, on se promettait de lutter contre la faim jusqu'à la mort, afin de conserver ou de gagner le titre envié et lucratif de décurion, de zélateur, peut-être même de grand chef de section.

Malheureusement pour les docteurs sortants, il se trouva dans l'assemblée un jeune homme intelligent, peu dévot à la Vieille Mère sans origine, et fort défiant. Le soir du premier jour, ayant observé qu'un des chefs s'absentait plus souvent et plus longtemps que ses subordonnés, sa curiosité fut piquée ; il le suivit à pas de loup, et quel ne fut pas son étonnement de le trouver dans un coin de la cour mangeant à belles dents un énorme morceau de pain et quelques œufs qu'il avait apportés, cachés dans un petit sac sous ses habits. Cette trahison l'indigna ; il courut au cénacle avertir les candides jeûneurs, qui se séparèrent furieux et criant au scandale. Les femmes, dont la dévotion n'avait pas, comme celle des hommes, l'ambition et la cupidité pour mobile et ^{p.038} qui jeûnaient consciencieusement, donnèrent, elles aussi, elles surtout, libre cours à leur colère... Ce jeûne trop tôt interrompu ne rapporta à personne les titres de forts, de frères émérites ou de docteurs ; mais il valut au plus grand nombre le bonheur de connaître et d'embrasser l'Évangile.

La campagne des deux catéchistes auxquels le Nord était échu en partage fut moins brillante, mais non moins curieuse. Ayant appris qu'un charlatan de Kiào-Ho exploitait la crédulité et la bourse d'une famille aisée de Tong-Kouang, ils allèrent se présenter au chef de la maison. Leur tenue négligée et rustique, leurs habits grossiers ou usés n'étaient pas de nature à leur faire ouvrir la porte de la famille Léou. On les reçut comme des

Associations de la Chine

mendiants, dans l'écurie où couchaient les valets chargés du soin des animaux domestiques. C'était tout ce qu'ils ambitionnaient ; l'issue de leur visite prouvera, d'ailleurs, que cet accueil, tout en laissant quelque chose à désirer, au point de vue de l'urbanité traditionnelle du pays, n'en avait que mieux servi leur pieux dessein. En effet, les domestiques avaient à peine appris le nom de leur patrie et de la religion qu'ils professaient, que pressés par je ne sais quel sentiment de confiance ils se mirent à raconter aux deux visiteurs les malheurs de leurs maîtres.

— Un homme étrange, leur dirent-ils, se faisant passer p.039 pour un envoyé du ciel est venu annoncer que, le 4e jour de la quatrième lune, le feu du ciel consumerait notre maison avec tous ceux qui l'habitent. Jugez de notre frayeur ! Le chef de famille a fait des promesses, adressé des prières. Tout a été inutile. Il ne faut rien moins, pour apaiser le ciel, que la vente de tous les biens au profit des pauvres, et une confession publique faite sur la place du village et de tous les hameaux qui en dépendent. La confession a été scrupuleusement faite, demandez plutôt à Tchang-Taï-Ping, un de vos coreligionnaires du voisinage. — La moitié des terres ont été vendues, et cependant les menaces continuent ; la foudre n'en fera pas moins son œuvre de destruction. Pourquoi le ciel frappe-t-il ainsi la famille la plus honnête, la plus bienfaisante et la plus vertueuse du pays, tandis que les crimes de tant de marchands de mauvaise foi, de tant de riches inhumains et livrés à tous les vices demeurent impunis ?

La réponse des chrétiens, vous le comprenez, ne se fit pas attendre. Ils parlèrent avec tant d'assurance et de raison que

Associations de la Chine

leurs interlocuteurs, vivement impressionnés, coururent à la chambre du maître raconter ce qu'ils venaient d'entendre. Quelques instants après, nos deux néophytes, traités tout d'abord comme des mendiants, étaient solennellement introduits dans l'intérieur de la famille qui les accueillait ^{p.040} comme des sauveurs. A ces paroles prononcées avec énergie :

— Votre prophète est un imposteur ! Promettez-nous d'embrasser la religion chrétienne, et nous répondons sur notre vie que le feu du ciel ne tombera ni sur vous ni sur votre maison,

des larmes de bonheur et d'espérance coulèrent de tous les yeux. Hommes et femmes, vieux et jeunes, tous promirent d'adorer le Dieu des chrétiens. Cependant le jour si longtemps redouté approchait. Dès la veille et durant toute la nuit, la famille fut constamment sur pied ; les uns se tenaient sur le toit de la maison pour interroger l'horizon, les autres, dans la cour ou à la porte, regardant le ciel et s'assurant qu'il restait pur et serein... Le 4^e jour de la quatrième lune, nos deux voyageurs quittèrent la famille Léou et se remirent en route pour leur village, emportant les bénédictions de ces pauvres gens qu'ils avaient délivrés des maléfices du charlatan de Kiâo-Ho. Le lendemain, j'avais entre les mains une liste de cinquante catéchumènes ! Vous me demandez s'ils ont persévéré dans leur résolution. Hélas ! non. La famille Léou revenue de ses frayeurs retomba dans son indifférentisme religieux. Elle appartient encore aujourd'hui à cette classe d'honnêtes gens qui, en Chine comme en Europe, sont rebelles à la grâce et insensibles à tous les arguments. Je me hâte de vous dire, toutefois, qu'elle est ^{p.041} demeurée sympathique aux chrétiens, et n'est pas étrangère à la conversion des quelque soixante païens de son village ou des villages voisins, qui, depuis

Associations de la Chine

le célèbre 4e jour de la quatrième lune ont abandonné les superstitions et les croyances de la vieille Ou-Chem-Lâo-Mou.

A l'heure qu'il est, dans ce seul petit coin de la Vigne confiée à Mgr Dubar, et naguère encore si inculte et si aride, nous comptons près de deux mille Mi-Mi-Kiâo ou Pei-Lien-Kiâo baptisés. Les catéchumènes se multiplient au-delà de nos espérances ; un grand nombre de ceux qui demeurent encore dans les filets de la Vieille Mère, commencent à se rendre compte de leur ridicule esclavage, et en sortiraient volontiers et sans regrets, s'il se trouvait assez de bras généreux pour les rendre à la liberté. C'est vous dire l'immense besoin que nous avons de missionnaires, de catéchistes, d'écoles, de catéchuménats et d'églises. Les hommes ne seraient pas introuvables ; mais où prendre, si elles ne nous viennent de notre beau et toujours généreux pays de France, les ressources matérielles sans lesquelles nous demeurons tristement frappés de stérilité.

Quand verrons-nous enfin ce jour tant désiré où nous pourrons bâtir, dans les principaux centres, des chapelles qui fassent honneur et donnent du crédit à notre apostolat ? Ces temples, si modestes fussent-ils, parleraient ^{p.042} aux yeux de ces populations saines et bienveillantes, les attireraient à nos fêtes et commenceraient l'œuvre de leur conversion ¹.

Au moment où j'achevais mes longues pages sur le Nénuphar, un petit chef de section dont la réputation, dans toute la contrée, est celle d'un homme désintéressé et loyal, est venu m'inviter à me rendre chez lui avec un ou deux catéchistes initiés aux

¹ Depuis le jour où le R. P. Leboucq écrivait ces lignes, la Mission du Tché-Ly S. E. a passé par les plus cruelles épreuves. Les chrétiens et les missionnaires ont été décimés par la famine ou par le typhus. Mgr Dubar lui-même, son Vicaire apostolique a succombé. Mais Dieu, en demandant à cette Mission le sacrifice de ses plus vaillants ouvriers, lui a multiplié ses bénédictions. Les lettres de leurs survivants nous en font les plus consolants récits.

Voir les Missions Catholiques n° du 30 Janvier 1880. Lettre du R. P. Fourmont.

Associations de la Chine

mystères de la fameuse Mère sans origine. Son village est situé à deux kilomètres à peine de la chrétienté de Pang-Kia-Kiâo, où je suis. En y arrivant, nous avons trouvé plus de deux cents personnes réunies pour écouter, ou plutôt, selon le langage chinois, pour regarder notre conférence. Elle a duré trois heures, et paraît avoir fait tomber bien des illusions. Que Dieu bénisse ce grain, jeté en passant sur une terre encore en friche ! A mon retour, je vois entrer dans ma chambre, gravement et sans bruit, un ^{p.043} des vieillards les plus respectables de Pang-Kia-Kiâo... Il a quelque communication à me faire, je le devine à son air timide et embarrassé.

— Ta barbe est plus blanche que la mienne, lui-dis-je, parle sans crainte.

Voici la motion de maître Lou :

— Père, pourquoi tenez-vous tant à convertir le docteur Ly ? Vous n'avez donc pas remarqué qu'il n'a plus qu'une oreille ? La petite vérole lui a rongé l'autre, il y a près de trente ans. Un Lettré sans oreille, fût-il le plus savant disciple de Confucius, le plus habile docteur du Nénuphar, sera toujours un chrétien incomplet et sans influence. Du moins tel est mon avis.

— Je n'avais pas fait attention aux oreilles de Ly, ai-je répondu à mon interlocuteur ; mais à quel titre veux-tu refuser l'entrée du paradis à ceux qui n'ont qu'une oreille ? Le plus fervent des néophytes de ton village est aveugle de naissance ; un autre n'a qu'un œil ; plusieurs ont perdu tous leurs cheveux. J'en connais qui sont boiteux, sourds ou muets. Toi-même, si je ne me trompe, tu n'as plus de dents... Faut-il vous refuser

Associations de la Chine

l'entrée de l'Église ? Êtes-vous condamnés à ne pas être reçus dans la demeure des bienheureux ?

Cette réponse, vous n'en doutez pas, était embarrassante. Mon vieux néophyte s'est mis à sourire et se grattant nonchalamment les deux oreilles :

— Le Père a raison, m'a-t-il dit. S'il est nécessaire, pour être admis au ciel, d'avoir ^{p.044} deux oreilles, le bon Dieu saura bien en donner à ceux qui n'en ont pas.

Enfin, mon cher ami, je quitte le Nénuphar, malgré mille choses que j'aurais encore à vous dire sur son compte et surtout à sa louange. J'ai à vous parler d'une autre Société secrète moins intéressante, moins connue et infiniment moins digne, jusqu'à présent, de nos sympathies.

II. Tsaï-Ly-Hoei (Société du Vrai, de l'Idéal)

@

Personne, il y a soixante ans, ne connaissait cette Association. C'est à un rêveur politique de Tien-Tsin, connu sous le nom de Tchang, qu'elle doit et son institution et ses statuts réglementaires.

Au début, les réunions des premiers frères du Beau, ne se firent, dans cette trop fameuse cité, dont la population fut toujours si fiévreuse et malsaine, qu'avec les plus grandes précautions : on avait intérêt à n'éveiller aucun soupçon comme à n'inspirer aucune crainte à l'autorité. Ce ne fut qu'à la mort de Tchang, vers la huitième année du règne de Kien-Long, que les agissements tumultueux de ses disciples, presque tous musulmans et pour cela fort redoutés, commencèrent à jeter les premières alarmes parmi les mandarins. Dans le cours de l'année

Associations de la Chine

p.045 qui suivit la mort du fondateur, les sociétaires du Tsaï-Ly organisèrent une procession qui devait, le vingt-cinquième jour de la troisième lune, se rendre au tombeau de Tchang. On voulut s'opposer à cette démonstration qui révélait l'existence d'une secte déjà audacieuse ; elle se fit quand même, et, pour montrer qu'au besoin les disciples de Tchang sauraient employer la résistance, la manifestation se fit en armes. C'était un humiliant défi pour l'autorité ; trop insouciant et trop timide pour employer la force et couper le mal naissant dans sa racine, elle se contenta de surveiller, d'observer le caractère et les mouvements de cette procession. Toutefois, l'éveil était donné ; les mandarins avaient compris que la sécurité publique et le prestige de leur autorité étaient menacés. Ce fut alors que le gouverneur de Tien-Tsin reçut du vice-roi du Tché-Ly, l'ordre de raser et de faire complètement disparaître la tombe de Tchang.

Quand on demande aux sectaires du Tsaï-Ly quel est le véritable caractère et le but final de leur société, ils répondent invariablement que, sans se proposer un but exclusivement religieux, elle n'a non plus, dans ses statuts, rien de politique. La fin qu'elle se propose, et elle n'en a pas d'autre, c'est de pratiquer et d'enseigner les vertus morales qui font l'homme de bien, de secourir ses membres pauvres ou p.046 souffrants...

« Les autres Sociétés, qu'elles soient politiques ou religieuses, ressemblent, disent les agrégés du Beau, à une pluie tombée dans un fossé rempli de boue ; celle du Tsaï-Ly, au contraire, apparaît limpide comme la rosée du matin, qui repose et brille sur les feuilles pures et fraîches de l'arbre des montagnes.

Les inspecteurs qui, plusieurs fois par an, visitent à domicile les membres de la société, se font payer cher, paraît-il, leur

Associations de la Chine

temps et leurs voyages ; mais, en revanche, ils ne manquent pas de répéter à leurs frères qu'ils sont les premiers hommes de la terre. Ceci me rappelle la rencontre que je fis un jour en France, d'un brave fantassin qui s'en allait, en congé de six mois, revoir ses foyers.

— Vous êtes militaire ? lui demandai-je.

— Oui, Monsieur, me répondit-il, je suis militaire..., et qui plus est, je suis le premier soldat du monde... J'appartiens aux Zouaves : n'est ce pas tout dire... ?

Les associés du Tsaï-Ly, sans oser crier sur les toits qu'ils sont les premiers soldats de la terre, aiment du moins à entendre la voix de ceux qui le leur disent ; ces éloges excitent leur enthousiasme et stimulent leur dévouement pour une société, qui, tout en exploitant leur bonne foi et leurs sapèques, relève leur condition et les ennoblit. Chacun des membres de la confrérie porte, pour se faire reconnaître, ^{p.047} une longue et large ceinture blanche, destinée aussi, selon les uns, à porter le deuil du fondateur, selon les autres, à protester éternellement contre les profanations commises par l'autorité, sur la tombe et les restes mortels de leur chef.

Quelqu'un des frères du Beau vient-il à tomber malade, partout il trouve des médecins et des médicaments. Est-il sans argent, sa confrérie lui en fournit en pur don, ou lui en prête sans garanties de solvabilité. — Qu'on l'insulte, qu'il soit, à tort ou à raison, molesté par ses voisins, les membres de la société prennent en main, comme si elle était la leur, la cause du persécuté. Cette fraternité, plus apparente que réelle, dont le Tsaï-Ly fait si grand étalage, lui gagne aisément des partisans ; elle est aussi, pour ses chefs, le moyen le moins compromettant

Associations de la Chine

de lever, à leur profit, d'odieuses contributions et de s'engraisser de la substance de leurs candides administrés.

Les fondateurs du Tsaï-Ly, pour se distinguer, eux et leurs associés, du commun des mortels, ont établi des règlements de tempérance et des pratiques mystérieuses dont personne ne peut comprendre ni le sens, ni le but. Par exemple, il est défendu aux frères de fumer la pipe, de boire du vin ; quatre espèces de viandes, le bœuf, le mouton, le canard et la poule, leur sont permises. Il va sans dire que, ^{p.048} malgré cette sublime vanité, personne n'observe le règlement : comme chez le Nénuphar, il suffit de sauver les apparences. J'ai eu souvent l'occasion de constater que cette partie de leurs constitutions, observée scrupuleusement en présence des profanes, est parfaitement mise de côté, quand les frères du Beau se trouvent en famille, et à l'abri de tout regard indiscret. Ils ne sont pas assez simples pour résister à l'odeur du rôti, aux attraits de la pipe et de la bouteille.

Mais j'arrive au point capital, au grand mystère de la confrérie. Le vingt et unième jour de la septième lune, une députation, composée des membres les plus dévoués, prend le chemin des montagnes appelées Ngieou-Lang-Chan et situées au Nord-Ouest de Péking ; c'est là que se pratique une cérémonie dont personne, jusqu'ici, pas même les chefs subalternes de la société, n'a pu avoir l'explication. Chacun des pèlerins est chargé d'une besace contenant des vivres, une ou deux pièces de toile blanche et une petite fiole vide.

La consigne est sévère et leur mission ne serait pas tenue pour achevée, s'ils revenaient sans avoir rempli de rosée céleste les bouteilles qui leur ont été confiées. Le travail sera long ; les nuits froides et humides ; n'importe, les délégués du pouvoir central

Associations de la Chine

ont accepté joyeusement cette obédience, et, s'il le faut, ils ^{p.049} demeureront plutôt quinze jours et quinze nuits sur le Ngieou-Lang-Chan, que de revenir avant l'entier accomplissement de leur mission.

La tâche terminée, ils reprennent le chemin de Tien-Tsin, où les attendent les compliments de leurs chefs. Ceux-ci ont à peine reçu les bouteilles que, revêtus de leurs habits d'ordonnance, ils les débouchent respectueusement et en versent le contenu dans une petite chaudière exclusivement réservée pour cet usage... Plusieurs paquets de feuilles détachées, par les pèlerins, des arbres de la montagne, et quelques onces de thé vert sont jetés pêle-mêle dans la marmite. On allume le feu, et bientôt la chaudière fait entendre un léger murmure ; c'est l'ébullition qui commence ; le moment est solennel ! Les feuilles de jujubier et de thé trottent, sautent et dansent à qui mieux mieux, se consument, se mêlent les unes aux autres et, bientôt, forment une sorte de marmelade à laquelle on donne le nom mystérieux de Mi-Kâo, Compotes spirituelles !

Les pontifes, alors, tirent les confitures de la chaudière, les font sécher au soleil et les divisent en mille petits morceaux que les associés du Tsaï-Ly viennent chercher, les uns après les autres, moyennant la modique somme de mille sapèques par centième d'once. Ces prétendus talismans, au dire des compères qui les distribuent, doivent infailliblement ^{p.050} préserver de tous les maux à venir les heureux mortels qui les ont obtenus ; ils devraient ajouter que cette distribution leur fournit, à eux, un moyen facile et honorable de se créer des rentes, sous le prétexte et à la faveur d'une bénédiction insigne et désintéressée.

La société du Beau n'a pas, comme celle du Nénuphar, l'habitude de se recruter parmi les populations des champs. Ces

Associations de la Chine

gens, simples, laborieux, vertueux peut-être, ne lui conviennent pas.

Le conseil d'administration, aujourd'hui, se compose de quelques lettrés sans fortune et sans honneur, de plusieurs mandarins militaires sans place et de deux ou trois chefs de pompiers. Tel est le personnel de l'état-major. Quand aux simples fidèles, on ne trouve guère dans leurs rangs que des mariniers, des joueurs de gobelets, des charlatans, des diseurs de bonne aventure, des pompiers, de petits marchands forains et des soldats. Plus les recrues sont malfamées et mieux on les accueille, pourvu toutefois qu'elles soient, au moins de nom, disciples du Coran. L'avenir, la sécurité de la société, si suspecte à l'autorité et aux honnêtes gens, demandent, on le comprend, des dévouements et des bras toujours armés pour un coup de main.

Depuis sept ou huit ans, la confrérie du Tsaï-Ly, à laquelle on attribue, avec raison, je ^{p.051} crois, un rôle important dans le drame qui, en 1870, coûta la vie à tant d'innocentes victimes, s'accroît d'une manière étonnante. Il n'est pas jusqu'aux voleurs de grands chemins qui ne sollicitent l'honneur d'en faire partie. Ce n'est plus seulement à Tien-Tsin, qu'elle se propage ; il est peu de bourgs et de centres de commerce, à trente ou quarante lieues à la ronde, où l'on ne rencontre en grand nombre les ceinturons blancs et les figures patibulaires du Tsaï-Ly.

Le Nénuphar, à cause des éléments inoffensifs dont il est composé, au moins dans la province du Tché-Ly, mérite toute la sympathie des missionnaires. C'est une mine vaste et riche que nous exploitons au profit du Ciel et au grand honneur de l'Église, mais il n'en sera jamais de même, je le crains bien, de l'association du Beau. Nous sentons instinctivement qu'elle ne

Associations de la Chine

saurait être accessible à la lumière de la foi, tant qu'elle se composera d'éléments aussi ingrats et aussi indociles.

@

DEUXIÈME LETTRE

SOCIÉTÉS RELIGIEUSES

Ou-Kiào, village de Yang-Kia-Sé,
1er mars 1875

I. Société de Taï-Chan-Hoei, montagne de la Paix ¹

@

^{p.052} Les pèlerinages qui, depuis trois ou quatre ans, donnent à la France et à l'Europe tout entière un spectacle si touchant, ces colonnes de pèlerins où se trouvent représentées toutes les classes de la société, ces processions si grandioses et si émouvantes qui ont laissé partout, sur leur parcours, les parfums de la foi et de la piété, n'ont pas toujours été à l'abri des ^{p.053} dédains et des insultes de la libre pensée. En Chine, le paganisme, lui aussi, a ses pèlerinages, ses sanctuaires de prédilection, ses processions publiques, ses confréries, ses comités... Et ce ne sont pas seulement les campagnes et les petites villes de province qui les organisent ; les métropoles, la capitale de l'empire en tête, donnent l'exemple.

Étrange et incompréhensible problème ! La capitale de la France catholique est trop souvent forcée de renfermer ses solennités dans l'intérieur de ses temples. Ces processions qui, en des temps meilleurs, parcouraient si librement les rues de Paris, ranimant la foi des tièdes, commandant le respect aux

¹ Si mes lettres tombaient jamais entre les mains de quelqu'un de ces rares sinologues qui tiennent à honneur de conserver aux mots chinois leur véritable prononciation, peut-être s'étonnerait-il de la liberté avec laquelle je m'affranchis du langage grammatical de la Chine... Je le fais à regret ; mais il m'a paru nécessaire de me conformer à l'orthographe admise par le plus grand nombre des écrivains européens qui ont parlé de la Chine. Ainsi, au lieu de dire, avec les Chinois, Chain-Hoei, Chain-Tong, Chain-Si, j'écris avec les Européens : Chan-Hoei, Chan-Tong, Chan-Si, etc.

Associations de la Chine

indifférents et aux impies eux-mêmes, ne sauraient donc plus, aujourd'hui, déployer leurs bannières, sans qu'on les accuse d'être des manifestations politiques, sans avoir à craindre les railleries et la haine de l'impiété ? Les grandes villes de l'Empire du Milieu, elles au contraire, ne se contentent pas de fêter leurs dieux à huis-clos ; elles se font gloire d'en vénérer et d'en promener publiquement les images et les statues dans les rues et sur les places publiques. Point de railleries, point d'insultes à craindre ! Ceux qui n'ont point la dévotion de prendre part à ces solennités les regardent en silence et rarement leur refusent quelque marque extérieure de respect.

p.054 La Chine a quatre principaux sanctuaires qui se nomment : « Pèlerinages des quatre points cardinaux ¹. » Au Sud, c'est la montagne Han-chan, dans la province du Hou-Kouang ; au Nord, le mont Hen-chan, dans le Chan-si ; à l'Ouest, la montagne Hoû-chan, dans le Schen-Si ; à l'Est, la montagne de Taî-ngan-chan, à deux kilomètres de la ville de Taî-ngan-fou, dans la province du Chan-tong.

Les trois premières de ces montagnes, si célèbres pourtant, aussi bien que le caractère des processions et des pèlerinages qui s'y accomplissent, me sont trop peu connus pour que je puisse en parler pertinemment. On a dit aux Chinois que ces montagnes étaient chères aux dieux ; ils l'ont cru. Chaque année, au vingt-huitième jour de la quatrième lune et au vingt-septième de la dixième, les divinités de tout grade et de tout rang, descendent de l'Olympe et visitent ces quatre points élevés, afin de pouvoir contempler les villages et les campagnes qui les environnent, s'assurer par elles-mêmes si la récolte du froment est abondante,

¹ Le mont Song-chan, dans le Ho-nan, est le but d'un pèlerinage annuel qui ne manque pas de célébrité ; mais les habitants du pays seuls le fréquentent.

Associations de la Chine

si les moissons de l'automne ont comblé les vœux des laboureurs ; c'est une sorte d'inspection qui ne se termine jamais, ^{p.055} disent les païens les moins enthousiastes, sans une bénédiction destinée à assurer les récoltes de l'année suivante. Aussi, tous, riches et pauvres, s'empressent-ils d'aller offrir leurs hommages et leurs souhaits de bienvenue à ces divins visiteurs. Et malheur à l'incrédule qui oserait révoquer en doute la présence de ces invisibles bienfaiteurs, il serait mal reçu.

La montagne et les deux grands pèlerinages annuels de Taï-ngan-fou sont en profonde vénération à ceux-là mêmes qui n'ont ni les moyens ni la dévotion de s'y rendre. Mais ce n'est plus seulement aux jours de fêtes que les pèlerins font ce pieux voyage : chaque jour, vous verriez des dizaines, parfois des centaines de personnes, hâlées par le soleil, exténuées de fatigue, gravir péniblement la montagne sacrée : elles viennent du Chan-si, du Tché-Ly ou du Ho-nan, exposer leurs maux, leurs besoins et leurs vœux à une Vierge que les dieux « ont placée sur la cime de cette montagne, pour servir d'intermédiaire entre le ciel et la terre. »

Parmi les quatorze ou quinze légendes qui parlent de la Vierge de Taï-chan, je choisis la plus accréditée, celle surtout qui sourit davantage aux lettrés du pays. Vous ne la lirez pas sans émotion.

La jeune princesse Si-Hoâ, fleur occidentale, princesse d'une incomparable vertu, avait, ^{p.056} dès sa plus tendre enfance, déclaré au roi Kaô-iang ¹, son père, qu'elle voulait demeurer vierge. Ni les promesses, ni les menaces ne purent rien changer à sa détermination. A l'âge de dix-sept ans, Si-Hoâ accompagna

¹ Kaô-iang, prince vertueux et sage, dont la mémoire aujourd'hui encore, est en vénération parmi les grands de l'Empire du Milieu, régna de 2512 à 2537 avant l'ère chrétienne.

Associations de la Chine

son père qui allait guerroyer contre le roi de Tsi : ce voyage à travers le monde, devait, d'après les calculs du roi, inspirer à sa fille d'autres goûts et d'autres sympathies que l'amour de la solitude et de la virginité. Kaô-iang se trompa. A la vue des montagnes de Taï-ngan, la Fleur d'Occident déclara qu'elle n'irait pas plus loin : la hauteur des rochers, la solitude et le silence dont ils étaient entourés, avaient séduit et ravi l'âme de la jeune princesse ; c'est là qu'elle voulait désormais vivre et se consacrer, loin du bruit de la terre, à la prière et à la contemplation. Quand elle fit part de sa résolution au roi, celui-ci, malgré la piété qui le distinguait, entra dans une grande colère, jurant qu'il ne permettrait jamais à une princesse de son sang de se vouer à un genre de vie si sauvage et si méprisé, bon tout au plus pour des ermites de basse extraction. Mais, dit la légende, Kaô-iang comptait sans les dieux... Une lumière éclatante qui p.057 environna Si-Hoâ au moment où, désolée du refus de son père, elle éclatait en sanglots, fit une telle impression sur le roi, qu'il se rendit à ses désirs.

— Le ciel, lui dit-il en l'embrassant tendrement, le ciel s'est prononcé contre le roi... Je n'ai plus rien à dire.

Parmi les valets du prince se trouvait un homme appelé Wang-Kouei, âgé de quarante ans environ, d'une noble famille, mais surtout d'une vertu et d'une sagesse éprouvées. Kaô-iang le fit appeler.

— Si-Hoâ, lui dit-il, veut garder la virginité ; elle a résolu de passer sa vie loin du monde, dans le silence de ces montagnes ; sois son gardien et son protecteur.

Quelques jours après, l'armée royale quittait le pays de Taï-ngan et se dirigeait vers le littoral, quand, durant la nuit, à deux cents

Associations de la Chine

lys de la montagne, vers l'année 2537 avant JÉSUS-CHRIST, Kaô-
iang fut assassiné par son frère Ho-ché-Kiai.

La nouvelle d'une mort si violente et si imprévue fut, pour la
jeune solitaire de Taî-ngan, comme un coup de foudre qui la
terrassa. Toutefois, orpheline et sans appui désormais sur la
terre, elle ne s'en attacha que plus fortement à sa chère solitude.
Un an s'était à peine écoulé depuis le jour où Si-Hoâ était entrée
dans la grotte aux Fleurs de Pêchers (Taô-Hoâ-Tong) ¹, que déjà
sa réputation ^{p.058} de sainteté excitait l'admiration de tout le pays
environnant. Les jeunes filles venaient en foule, conduites par
leurs mères, pour voir celle dont la sainteté rayonnait avec tant
d'éclat à vingt lieues autour de la montagne ; mais Wang-Kouei,
fidèle à sa mission, ne permit jamais à personne de pénétrer
jusqu'à la grotte de Si-Hoâ. La vierge venait d'atteindre sa trente-
septième année lorsqu'elle fut attequée d'une maladie de
langueur (Tchang-Yuen-Ping) qui, sans lui causer aucune
souffrance, la consuma en quelques mois. Se voyant près de sa
fin, elle appela Wang-Kouei.

— Fidèle serviteur, lui dit-elle, je sens qu'il ne me reste
plus que quelques instants à vivre ; mais ce n'est pas
dans la grotte des Pêchers que je dois rendre le dernier
soupir. A deux lys de cette caverne, sur le point le plus
élevé de la montagne, se trouve une petite pagode
nouvellement bâtie et qu'aucune divinité n'habite encore,
c'est là que je mourrai ; ainsi le veulent les dieux.

Quelques heures plus tard, assise au fond de la pagode, la tête
appuyée contre le mur et le visage tourné vers l'Occident, Si-Hoâ
s'éteignait doucement.

Associations de la Chine

A la nouvelle de sa mort, tous les habitants des environs furent sur pied, et vinrent, par ^{p.059} milliers, brûler des herbes aromatiques et adresser leurs prières à celle à laquelle ils avaient depuis longtemps déjà donné le nom de : Vierge des Vierges ² et qui sera désormais la Patronne de la montagne de la Paix ; c'était, ni plus ni moins, la canonisation de la Fleur d'Occident. On raconte qu'au moment où cette multitude compacte se mettait en mouvement pour redescendre la montagne, un énorme bloc de pierre se détacha et roula avec fracas sur la foule épouvantée. Impossible de fuir ; à gauche et à droite, les rochers qui bordent le chemin suivi par les pèlerins, se dressent infranchissables ; on pousse des cris de terreur ; on lève les yeux au ciel ; tous invoquent la nouvelle divinité... O merveille !... tout à coup le rocher s'arrête... les cris de détresse et de désespoir se changent en exclamations de reconnaissance et d'enthousiasme... La Fleur d'Occident, la Vierge des Vierges, la Patronne de la montagne de la Paix, pouvait être dorénavant une divinité ; elle venait de recevoir son diplôme !

Peu d'années après cet événement, une douzaine de pagodes, bâties aux frais des habitants du territoire de Taï-ngan-Fou, ^{p.060} s'élevaient sur le plateau de la montagne. La divinité avait quitté son humble cellule de huit pieds carrés, pour aller trôner sur un riche autel, au milieu d'un temple digne d'elle.

Les siècles, au lieu de faire perdre le souvenir des vertus de Si-Hoâ, ont perpétué son culte, et aujourd'hui, les grandes fêtes annuelles de la Montagne de la Paix sont célébrées avec une

¹ La tradition rapporte que les environs de la grotte où s'était renfermée Si-Hoâ se recouvrirent, comme par enchantement, des pêchers les plus beaux qu'on eût jamais vus dans la contrée.

² Le texte chinois : Tong-Tchemg-Ou-Pi, Vierge incomparable, se prête également au titre de Vierge des Vierges. C'est ce dernier qu'ont choisi les commentateurs les plus autorisés.

Associations de la Chine

solennité et un concours de pèlerins plus considérables qu'ils ne l'avaient jamais été. Les riches s'y rendent en grand équipage, de quatre-vingts lieues à la ronde ; les familles de laboureurs qui jouissent d'une certaine aisance, croiraient attirer sur elles la colère des dieux, si elles n'y envoyaient leurs représentants. Les pauvres, incapables individuellement de faire les frais d'un si long voyage, ont établi des sociétés dont le trésorier est chargé de toucher et de faire valoir les offrandes annuelles versées par les membres qui la composent. Généralement, au bout de cinq ou six ans, ou moins, si la distance ne dépasse pas quatre-vingts lieues, la caisse de la Confrérie est assez fournie pour permettre à trois ou quatre pèlerins, désignés par le sort, d'aller, au nom de leurs frères, se prosterner aux pieds de la Fleur d'Occident.

Il y a quelques années, un païen, convaincu de l'absurdité de ces pèlerinages, vint me demander à être admis parmi mes ^{p.061} catéchumènes.

— Je ne pourrai pas être baptisé avant huit ans, me dit-il, mais au moins, pendant ce temps-là j'apprendrai le catéchisme et les prières, demandant à Dieu la grâce de ne pas mourir avant d'avoir reçu le baptême.

— Huit ans de catéchuménat ! lui dis-je, et pourquoi donc une si longue épreuve ?

Je ne m'attendais guère à la réponse qu'il me donna. Mon naïf catéchumène arrivait de la Montagne de la Paix avec une obligation contractée par un vœu solennel aux pieds de Si-Hoâ ; il avait juré de ne manger, pendant huit longues années, ni viande, ni poisson, ni légumes assaisonnés à la graisse ou à l'huile.

La foi et la ferveur du pèlerin de Taï-ngan ne tardèrent pas à lui ouvrir les yeux. Il comprit l'absurdité d'un pareil vœu. Aujourd'hui il est le chef d'une petite chrétienté appelée Kiang-

Associations de la Chine

Kia-Kiâo, et, pour lui faire monter le rouge au front, il suffit de lui rappeler ses pèlerinages, ou de lui parler de la confrérie de Taï-ngan.

L'histoire officielle de la Chine est très sobre, presque entièrement muette, à l'endroit des divinités si variées dont le culte joue un rôle si important et si incontestable, dans la vie du peuple. Aussi il a suffi que quelques missionnaires catholiques parlassent de certaines croyances, de certaines cérémonies religieuses, auxquelles la tradition et les légendes ^{p.062} du pays donnaient quelque analogie avec nos croyances et nos solennités chrétiennes, pour être aussitôt accusés de préjugés systématiques. On ne veut rien admettre, on ne permet de rien conjecturer en dehors de l'histoire. Je respecte jusqu'à un certain point cette sévérité ; mais comme elle n'est point chrétienne, je ne vois pas pourquoi il faudrait tenir un compte si rigoureux de ses exigences. N'est-il pas plus doux, plus consolant d'admettre les hypothèses, si vraisemblables d'ailleurs, autorisées par la tradition de tout un pays, quand surtout on croit, comme nous le croyons, que la parole des prophètes se fit entendre à la Chine et s'y est conservée, au moins d'une manière confuse. Le pouvoir que le peuple attribue à la Vierge de Taï-ngan, de servir de médiatrice entre le ciel et la terre ; le nom de Sainte Mère du Ciel, Tien-Shien-Chem-Mou, qu'elle a reçu des pèlerins, il y a quinze cents ans ¹ ; cette multitude de petits enfants de plâtre qui entourent son autel, et sur lesquels elle étend les mains comme pour les protéger ^{p.063} et les bénir ; le sceptre de reine qui est déposé à côté d'elle, sur son autel ; son extraction royale, son

¹ Je suis de ceux qui croient que les traditions chrétiennes ne se sont jamais entièrement perdues dans l'Empire du Milieu. Le culte de la Vierge de Taï-ngan, qui ne se développa bien que vers l'année trois cent cinquante de notre ère, alors que les Indes et les royaumes limitrophes de la Chine avaient, depuis longtemps déjà, entendu les prédications de l'apôtre St Thomas, n'est-il pas un puissant argument en faveur de cette opinion ?

Associations de la Chine

gardien, choisi parmi les hommes les plus sages et les plus vertueux de la cour, son surnom de Fleur d'Occident ; enfin, tant d'autres détails que l'on trouve dans sa vie : tout cela, ne permet-il pas de supposer, sans l'affirmer cependant, qu'au milieu de leurs superstitions, les Chinois auraient entrevu une étincelle de lumière, une lueur de vérité ? Eux aussi, d'ailleurs, ont un cœur, et comme aucune des croyances du paganisme n'est capable d'en satisfaire les aspirations et les besoins, pourquoi n'auraient-ils pas cherché et comme deviné une croyance et une dévotion qui sont, pour les chrétiens, les plus douces et les plus ineffables consolations de la terre ?

Depuis quelques années, nous voyons venir à nous un grand nombre de confrères du Taï-ngan-Chan. Le mystère de l'Incarnation, le dogme de l'Immaculée conception qui, chez nos bacheliers ou plutôt nos rationalistes du Céleste-Empire ¹ provoquent tant d'objections et de doutes, écueil dangereux contre lequel vient se briser leur orgueil, sont au contraire p.064 acceptés sans défiance et comme d'instinct par les membres de la confrérie du Taï-ngan-Chan.

II. Assemblée des Aromates (Chiang-Houo-Hoei)

@

Sous le titre général de solennités de l'Encens, Assemblées et Confréries des Aromates, etc. sont comprises toutes les réunions et confréries de femmes se proposant un but religieux.

Chaque ville, chaque bourgade, chaque village, chaque hameau, ne se composât-il que de deux ou trois feux, a ses

¹ Je parle ici des bacheliers qui ont apostasié la véritable philosophie, la véritable doctrine des anciens pour embrasser la secte du Jou-Kiào. Voir l'ouvrage : *Mgr Dubar et la Mission du Tché-Ly-Sud-Est*. Wattelier, 5 rue du Cherche-Midi, page 371.

Associations de la Chine

associations religieuses qui se rendent tous les ans en pèlerinage aux pagodes les plus renommées du pays. Le plus pauvre hameau a sa confrérie particulière, indépendante de celle des grands centres ; présidente, directrice des prières, trésorière, zélatrices, rien ne manque à son organisation, pas même le tambour et les cymbales dont, aux jours de solennités, les chanteuses ne manquent jamais d'accompagner leurs cantiques et leurs psalmodies.

Regardez ces quelque cinq cents voitures qui sillonnent lentement la plaine ; voyez ces couleurs rouges dont on a pavoisé les chars et orné les animaux qui les traînent, ces oriflammes, ces drapeaux triangulaires aux couleurs éclatantes que portent et agitent avec ^{p.065} enthousiasme sur chacun de ces lourds traîneaux les douze ou quinze Sœurs des Aromates qui y sont entassées ; écoutez autour de vous le chant monotone et cadencé de ces milliers de voix enrouées, étranglées et criardes, ce sont les dévotes de Fo, ou de je ne sais quelle Pou-Sa (divinité quelconque), qui se rendent à l'assemblée des Aromates.

Personne, ce jour là, n'a voulu garder la maison. Les hommes qui, généralement, en Chine comme ailleurs, se laissent rarement dévorer par le feu de la dévotion, seraient assez curieux, eux aussi, d'aller se promener, mais comme ils se procurent ce plaisir plus souvent qu'à leur tour, la mère, la femme et les sœurs les ont consignés au logis ; bon gré mal gré, il a bien fallu se résigner à soigner les enfants, s'il y en a, les habiller, leur faire la cuisine, et subir les cris et les pleurs que leur arrache l'absence de la mère. Refuser à la mère, à la femme surtout, la consolation d'aller avec leurs voisines prier et brûler les aromates, chanter et faire de la musique, ce serait s'exposer à une vengeance, presque à une haine qui ne pardonne jamais. Nos compatriotes savent et

Associations de la Chine

craignent au besoin ce proverbe : *Ce que femme veut. Dieu le veut* ; les Chinois ne sont pas plus audacieux quand ils entendent leur vieille mère ou la femme leur souffler tout bas à l'oreille : *Ce que femme exige le mari l'exécute*.

p.066 A mesure que les voitures arrivent des quatre points cardinaux, elles s'arrêtent en dehors du bourg ou de la ville, assez loin du lieu de l'assemblée, pour ne gêner personne ; les femmes déjà âgées, celles qui ont perdu le goût de la toilette, se reposent sur la terre nue, assises sur leurs talons ; on rit, on babille, on est heureux. Les derniers chariots sont-ils arrivés, les jeunes femmes ont-elles fini d'ajuster leur sarrau, leur chevelure surtout, aussitôt on déploie les bannières et les oriflammes... Les vibrations du tam-tam, mêlées au son des cloches de la pagode, ébranlent les airs... C'est le moment solennel, le caquetage cesse... tout le monde est debout, la masse se met en mouvement. Les chanteuses dont la voix a quelque réputation de sonorité marchent fièrement en tête de la procession : comme elles ont l'air heureuses de tenir le chœur ou de frapper sur leurs petits tambours de basque ! En Chine, comme chez nous, c'est un honneur insigne de chanter, non pas au lutrin, on n'en connaît pas l'usage, mais sur la place publique, dans la pagode, aux pieds des idoles. Celles dont la voix manque de sonorité, parviennent rarement à s'en consoler ; elles portent envie à leurs compagnes, parfois même laissent échapper un geste, qui n'est rien moins qu'un applaudissement. Toutefois, il leur reste, pour se dédommager d'une humiliation si cruelle, la liberté p.067 et la gloire de porter bien haut leurs bannières ou d'allumer leurs paquets de bâtonnets aromatiques.

Je voudrais, ici, ouvrir une longue parenthèse pour vous faire connaître cette espèce d'encens qui se brûle partout dans les

Associations de la Chine

temples du paganisme et que l'on décore du nom d'*aromatique*, probablement parce qu'il est capable d'enfumer les pagodes, de donner le vertige aux dieux et d'étouffer les malheureuses femmes qui seraient atteintes d'un asthme ou d'une bronchite. Mais ce serait vous ennuyer sans profit. Jusqu'ici, d'ailleurs, il m'a été impossible de découvrir à quel titre cette fameuse poudre d'écorce d'ormeau, détrempée d'huile, séchée au soleil après avoir été pétrie en petits bâtons de vingt centimètres de longueur, plaît aux dieux et les rend si sympathiques. Ce que je sais par expérience, ce qui souvent m'a réconcilié avec ces aromates, c'est qu'ils ont la vertu de mettre en fuite les insectes qui se permettent la fantaisie de persécuter les dormeurs. Pendant les mois de Juin, Juillet et Août, les moustiques et les punaises font notre désespoir. A peine avez-vous éteint votre chandelle que ces insectes vous saisissent à la gorge, vous piquent aux pieds, aux mains, se précipitent jusque dans le nez, les oreilles : leur acharnement ne cède devant aucune représailles. C'est une musique enragée, un combat agaçant qui vous exaspère et ^{p.068} vous anéantit. Malgré l'horreur que nous éprouvons, nous autres Européens surtout, pour la fumée en général, pour celle si nauséabonde, si repoussante des bâtonnets d'ormeau, en particulier, il faut bien se résigner à les allumer : ce sont les seules armes capables d'inspirer quelque crainte à ces essaims d'ennemis insaisissables, qui vous font la guerre. S'asphyxier avec la fumée de bâtonnets ou se laisser dévorer tout vivant par les moustiques, dont la piqûre est si brûlante, c'est, je l'avoue, une alternative parfois embarrassante. Assez souvent le meilleur parti, pour contenter tout le monde, est d'essayer des deux, c'est-à-dire et des moustiques et des aromates. Nous mettons le feu aux bâtonnets, lorsque les moustiques ont mis notre patience et nos forces à bout, et nous ne nous résignons à

Associations de la Chine

nous laisser manger par ces insectes que quand la fumée et l'odeur de l'encens nous ont à peu près étouffés. N'importe, il paraît que les dieux, principalement Fo, sans doute parce qu'il est Indien, aiment à savourer l'odeur de l'ormeau. C'est du moins l'idée qu'en ont les Chinois. Des goûts et des couleurs... libre à chacun d'avoir son opinion.

Mais revenons à la procession : suivons les quatre ou cinq mille femmes qui se dirigent lentement vers la pagode. J'ai souvent l'occasion de traverser les places publiques où se tiennent ces assemblées, de voyager au milieu, ^{p.069} quelquefois à la remorque de ces régiments aromatiques, chantant et vociférant à qui fera le plus de bruit ; ce spectacle ne se présente jamais à mes regards, sans me causer d'inexprimables émotions. Il me rappelle le souvenir de nos fêtes, de nos processions, de nos pèlerinages normands ! mais, surtout, il me dit quelle serait la ferveur, le dévoûment de ces milliers d'âmes si la grâce en avait fait des âmes chrétiennes.

Pendant que les solennités et les fêtes du bon vieux temps perdent en France leur caractère primitif, leur sens religieux, pour devenir des assemblées profanes où la vanité et le plaisir se donnent rendez-vous ; pendant que les sanctuaires, autrefois si vénérés de nos pères, ne se voient plus entourés que de violonistes et de danseurs, dont les cris étouffent souvent la voix du prêtre, chantant l'office divin au milieu de quelques âmes demeurées fidèles à Dieu et aux traditions chrétiennes de leurs aïeux, les païens de la Chine, au contraire, s'inspirent chaque année d'une dévotion toujours croissante pour leurs divinités et leurs sanctuaires. Rien de profane dans leurs fêtes, point de jeux, point de bateleurs, de chants ou de divertissements qui ne se rattachent à la cérémonie et à la dévotion du jour. Un grand

Associations de la Chine

nombre des femmes qui se sont rendues à la fête, comptent cinquante printemps ; et ^{p.070} pourtant elles sont venues de loin, à jeun, quelques-unes traînées sur des chars et par des chemins affreux, d'autres à pied, dans la boue et dans l'eau, appuyées sur un bâton. Mais la fatigue n'a rien qui les rebute ou les décourage. La faim a beau se faire sentir, les Sœurs des Aromates n'en continuent leur voyage et leurs dévotions qu'avec plus d'ardeur. Si le char se renverse, ou que le bâton s'échappe de leurs mains, tout au plus feront-elles entendre cette plainte inconsciente et résignée : « Puissant Fo, est-ce donc ainsi que tu protèges ceux qui te servent ? » A mesure que les voitures et les sœurs au long bâton arrivent dans le bourg où se tient l'assemblée, les marchands de gâteaux, les boulangers et les épiciers ambulants se mettent à crier à qui mieux mieux, énumérant, jusqu'à en perdre haleine, les qualités et le bon marché de leurs comestibles ou de leurs nougats. Personne ne détourne la tête. Ce ne sera qu'après la cérémonie, lorsque les bâtonnets allumés par les bonzes seront consumés, les chants et les genuflexions terminés, qu'on ira acheter des pains cuits à la vapeur, des gâteaux rôtis à l'huile de sésame.

III. Confrérie du Tang-Tang, ou (comme nous dirions en français) du Ran-tan-plan

@

^{p.071} Il est bien difficile de garder son sérieux quand on se trouve en face ou à côté de trente ou quarante sœurs du Ran-tan-plan, accroupies, dans une pagode de leur village ou dans la maison de leur Supérieure, au pied de l'image ou de la statue de Fo. Cette confrérie dans laquelle on n'admet que l'élite de la commune, en excluant impitoyablement les mauvaises langues,

Associations de la Chine

les caractères hargneux, les flâneuses et les commères... jouit partout d'une grande considération, et elle en est digne.

Pour les associées du tambour, ce n'est pas assez de se rendre, comme leurs voisines, deux ou trois fois par an, aux grandes pagodes, ou aux assemblées les plus fameuses ; elles ont un calendrier et des fêtes qui leur sont propres. Les maris ont beau se plaindre, murmurer et pester, disant que leurs femmes les ruinent en frais de dévotion, en perte de temps, on se garde bien de les écouter. Bon gré mal gré il faudra payer l'achat d'un tambour, d'une paire de cymbales, d'une image ou d'une statue, de robes en soie jaune destinées à habiller l'idole qui fait l'objet de la solennité ou que la confrérie a choisie pour patronne... Il faudra acheter de la viande, des pains, des ^{p.072} gâteaux et des fruits pour être offerts au dieu, aussi bien que la chandelle rouge et les bâtonnets d'ormeau qui doivent brûler sur l'autel. Que le mari ne se fasse pas trop tirer l'oreille, qu'il s'exécute promptement ; car autrement malheur à lui et adieu la concorde et la paix du foyer.

L'an dernier, au mois de Février, pendant que je faisais mission dans une petite chrétienté du district de Ou-y, la confrérie du Ran-tan-plan me fournit l'occasion de fêter l'anniversaire de la naissance du soleil. Je tenais fort peu à être témoin de cette solennité, mais il fallut bien me résigner à la subir du commencement à la fin. Les sœurs du Tang-Tang la célébraient dans une cour voisine de la mienne : depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à dix heures du soir, je n'entendis que détonations de pétards, psalmodies et chants accompagnés du tam-tam, du tambour, des cymbales et de je ne sais quels instruments aux sons rauques et discordants. Quand le chœur et la musique instrumentale visaient au sentiment, je me mettais à réciter mon office ; mais comme la musique bruyante est, chez

Associations de la Chine

les Chinois, plus sympathique et plus enlevante, la douceur des voix et des instruments ne tardait pas à faire place au fracas étourdissant des cymbales. Alors, les artistes s'enflammaient, les sœurs du Tambour criaient, faisaient le ^{p.073} moulinet avec une agitation, une fureur qui, tout en excitant l'admiration de la foule accourue pour jouir de cette séance musicale, m'attirait moi-même près du mur de la cour où se passait la scène. En me soulevant doucement sur le bout des pieds je pouvais ainsi, tout à mon aise et sans être vu, contempler cette cérémonie où la superstition le disputait au burlesque.

Les fêtes du Dragon, le neuvième jour de la neuvième lune ; du dieu Mars, le vingt-quatrième jour de la sixième ; du dieu de la Médecine, le vingt-huitième de la quatrième ; de la Lune, le quinzième de la huitième, sont des jours chômés pour les sœurs du Ran-tan-plan. Elles invoquent le Dragon, pour qu'il préserve les moissons de la sécheresse et des orages ; le dieu de la guerre, pour qu'il protège le pays contre les voleurs, les brigands et les soldats ; le soleil et la lune, pour que ces deux astres les réchauffent et les éclairent ; le dieu de la médecine, pour qu'il les garde du Sé-ping (Choléra, Typhus, etc.) et surtout de la mort.

Les sœurs du Tang-Tang sont de toutes les bonnes œuvres. La visite et le soulagement des malades, œuvre de charité si méconnue dans les pays infidèles, les prières de la huitaine après la mort d'un voisin, la cérémonie anniversaire du deuil, la réconciliation des familles brouillées, tout cela rentre dans le cadre de leurs occupations et de leurs dévotions. Durant ^{p.074} les chaleurs de l'été, vous trouvez, à l'entrée des villages où existe la confrérie du Tambour, une jolie tente en nattes ; riches ou pauvres, voyageurs à pied ou à cheval, tous peuvent y entrer,

Associations de la Chine

s'asseoir, essuyer leur sueur, fumer la pipe et boire le thé. On ne paie ni en entrant ni en sortant.

Un voisin, riche ou aisé, a-t-il cessé de vivre, ou pour parler le langage chinois, est-il parti, non seulement la famille s'empresse d'aller à la pagode de Pamg-Kouang (divinité auxiliaire, secrétaire de Pluton) pousser des cris de désespoir pour implorer l'assistance du petit dieu en faveur du défunt, mais elle a hâte d'y envoyer les Sœurs du Ran-tan-plan. Vouées à toutes les œuvres de charité comme à toutes les pratiques de piété, ces âmes d'élite auront plus de puissance sur la divinité, dont elles obtiendront ce qui serait refusé au commun des mortels.

Le service de huitaine aussi bien que celui du bout de l'an sont à la charge des Tang-Tang ; toutefois, le nombre des priantes, pour ces deux cérémonies, ne doit pas dépasser la douzaine ; ainsi l'a voulu le règlement, peut-être même la sagesse économique de la famille qui les traite. Ces jours-là on s'en donne à cœur joie ; le tambour, qui mugit sans désemparer pendant vingt-quatre heures, les chants glapissants de ces douze voix cassées par l'âge, ^{p.075} probablement aussi par des solennités de ce genre trop souvent répétées, subissent une légère interruption seulement, vers l'heure de midi, et à sept heures du soir, moments consacrés au dîner et au souper. Le reste de la journée est scrupuleusement consacré au mort. Demandez aux parents de celui pour qui on implore la clémence de Pluton, pourquoi ils confient cette délicate mission à des femmes plutôt qu'à des hommes : la réponse est toute trouvée : les femmes ne boivent pas de vin, ne fument point la pipe, mangent peu et demeurent toute la journée en prières. Plus de prières et moins de frais ! Les morts et les vivants y trouvent leur compte !

IV. Confrérie de Pluton, Yen-Wang-Hoei

@

La confrérie du Roi des Enfers est une société à la fois religieuse et philharmonique. Elle n'enrôle que ceux qui ont quelques notions de musique vocale ou instrumentale, des artistes enfin. Aussi ne se produit-elle qu'aux jours de solennités, aux processions pour la pluie et le beau temps, aux enterrements. Son but, c'est de souffler dans les instruments à vent, de manier la harpe et la guitare, de frapper sur la peau d'âne, d'agiter le chapeau chinois, tout cela à seule fin de gagner les bonnes grâces des divinités en faveur des ^{p.076} vivants et d'adoucir le caractère brutal de Pluton à l'égard des âmes qui ont quitté la terre.

En lisant les auteurs qui ont traité de l'art musical en Chine, en essayant surtout de fredonner les morceaux choisis tels qu'ils sont notés, avec des bémols ou des dièses à la clef, j'éprouve peu d'enthousiasme, je l'avoue. Serait-ce parce que, peu familiarisé avec la musique du pays, je ne sais pas en saisir les beautés et les charmes ; ou bien ne serait-ce pas plutôt parce que les morceaux dont j'ai fait la lecture à vue ont conservé, malgré la couleur européenne qu'on a essayé de leur donner, toute leur platitude et leur monotonie originelles. Je ne saurais le dire.

D'après quelques écrivains qui, du reste, n'ont fait que traduire les historiens chinois, les premiers Souverains du Céleste-Empire attachèrent une grande importance à la mélodie, à l'harmonie des voix et des instruments. Elles devaient jouer, selon eux, un rôle important dans le travail de la civilisation du peuple. Fo-Chi ¹, le premier empereur connu de la Chine, creusa de sa propre main un morceau de bois, en fit une lyre à vingt-

¹ Fo-Chi régnait vers l'an 2700 avant JÉSUS-CHRIST.

Associations de la Chine

sept cordes ; plus tard, encouragé par son premier succès, il inventa une guitare à ^{p.077} trente-six cordes, dont les sons, paraît-il, étaient si doux et si harmonieux qu'on croyait entendre des voix et des accents célestes. Chen-nong, successeur de Fo-Chi, fabriqua, lui aussi, une lyre et une guitare qui contribuèrent puissamment à adoucir les mœurs sauvages, les instincts féroces de son peuple. Chi-ien, le septième empereur des temps historiques, aurait, dit-on, composé des morceaux de musique pour sept instruments, qui reçurent de leur auteur le nom modeste de Châo-iâo, harmonie qui dissipe les nuages de l'intelligence. Wen-Wang, père du premier souverain de la dynastie des Tcheôu, était un musicien remarquable. Confucius, après avoir entendu une de ses compositions, exécutée sur la lyre par un artiste célèbre, nommé Siang, a souvent répété à ses disciples qu'il avait eu toute la peine du monde à empêcher son âme de passer dans l'instrument, tant il avait été ravi et enchanté. Enfin, Confucius ne fut pas seulement un grand philosophe, il était encore, disent ses admirateurs, un artiste, un musicien consommé.

La conclusion naturelle à tirer de tous ces récits plus ou moins historiques, bien qu'on les trouve consignés dans l'histoire et dans les annales de la Chine, serait, à mon avis, que l'art de la musique put être familier aux premiers empereurs et aux premiers sages de l'Empire du Milieu : mais, à en juger par l'état ^{p.078} actuel de la musique chinoise, il serait au moins fort téméraire d'ajouter que leurs descendants ont hérité de ce merveilleux talent.

Voilà bientôt dix-sept ans que je voyage, plus souvent qu'à mon tour, parmi les populations du Céleste-Empire, traversant les bourgades, les villes, et jusqu'aux plus petits hameaux. Il se

Associations de la Chine

Il passe peu de jours sans que j'aie l'occasion d'entendre leurs chants, leurs concerts et leurs symphonies ; partout le peuple m'apparaît comme une troupe d'enfants, pour qui le bruit, le tapage, le vacarme tiennent lieu d'harmonie et de bon goût. A la moindre fête, aux réjouissances publiques comme aux récréations et aux délasséments de famille, aux solennités du nouvel an, aux assemblées, aux foires et aux marchés, aux festins destinés à célébrer la longévité des octogénaires autour desquels se pressent, pour les complimenter, tout un essaim de petits-fils et d'arrière-petits-fils, sur les théâtres où se jouent les comédies et se chantent les vaudevilles, aux enterrements, aux mariages, à la porte des garnisons, ou à l'entrée des camps, sur la place de chaque village, par une belle soirée d'été, partout enfin et toujours nous voyons et rencontrons des corps de musiciens et de virtuoses soufflant et criant à en perdre la respiration ! Ils ont de la renommée, du succès même, dit-on, on les admire. Pour moi, je ne les vois jamais ^{p.079} sans regretter que le talent des temps semi-historiques de la Chine ait oublié de se perpétuer de générations en générations.

Les Chinois aiment le bruit, qu'il soit harmonieux ou non, peu importe ; voyez plutôt cet homme de cinquante ans qui court à travers champs pour saisir une sauterelle appelée Kouaï-Kouaï, espèce de cigale, dont le chant est, à quelque chose près, celui de nos grillons, ou cri-cri, avec la différence pourtant qu'il est plus aigu, plus agaçant, plus continu et moins tolérable. Les barbiers, les perruquiers du Céleste-Empire, tout en vous rasant, portent presque toujours deux ou trois de ces chanteurs enfermés dans une petite cage en joncs, cachée sous leurs habits. Les voyageurs seraient malheureux, s'ils n'avaient avec eux ce compagnon de route ; son chant les délasse, les distrait et leur fait oublier la longueur du chemin. Vous en voyez une bonne

Associations de la Chine

douzaine suspendus avec leurs cellules à l'intérieur des maisons pour endormir les vieillards et les empêcher de faire de mauvais rêves. Les bruyantes écoles en possèdent toujours autant que d'étudiants et pendant que ces lettrés en herbe s'évertuent à chanter leur leçon, les grillons ou les Kouaï-Kouaï se livrent sans repos ni trêve à leur exercice musical.

Nous ne goûtons que fort médiocrement la musique chinoise ; ce n'est pas sans raison, ^{p.080} ce me semble, car les habitants de l'Empire du Milieu ne comprennent rien, n'entendent rien à la nôtre. Nos marches et nos fanfares militaires, nos chants religieux, quel que soit le fini de leur exécution ou la douceur de leur harmonie, ne les captivent jamais. Asseyez-vous à votre piano, à votre harmonium ou à votre orgue, tirez-en les plus délicieux accords, les jeux les plus doux, vous pouvez sûrement compter d'avance sur l'indifférence de vos auditeurs, personne ne se sentira ému, et, au moment où vous croirez être intéressant, enlevant, tout le monde vous tournera le dos pour aller sur la place ou dans la rue se pâmer d'admiration devant trois ou quatre musiciens ambulants dont les flûtes sont avariées, les cymbales fêlées, le tambour défoncé.

Pour être de bonne composition et ne blesser personne inutilement, disons tout simplement que la musique européenne n'est point faite pour les oreilles chinoises et que les oreilles des enfants du grand Occident n'ont pas été plantées pour apprécier l'harmonie orientale. La question ainsi tranchée, à la satisfaction des deux partis, revenons, si vous le voulez bien, à la confrérie de Ien-Wang-Hoei.

Les sages de la Chine encouragèrent la musique, disent les historiens du pays, comme une récréation qui, tout en intéressant les jeunes gens, pouvait les occuper et les ^{p.081} préserver de mille

Associations de la Chine

autres pensées moins innocentes. Confucius voulut avoir dans sa localité un corps de musiciens ; quand ils donnaient une séance publique sur la place du village ou faisaient leurs répétitions, le philosophe ne manquait jamais d'y assister en habit de cérémonie, demeurant debout, attentif, silencieux, pour mieux goûter l'harmonie.

— La musique, disait-il, a la vertu de prévenir une foule de maladies physiques et morales qui proviennent souvent de l'ennui, du chagrin ou de la mélancolie.

Ces encouragements donnés par un sage déjà en grande vénération furent bientôt connus de tout le pays. Aussi chacun des villages les moins pauvres, s'empressa-t-il d'imiter l'exemple et de suivre les leçons d'un homme si vertueux ; les plus petits hameaux eux-mêmes, trop pauvres pour acheter des instruments et trop peu habités pour fournir des artistes, voulaient au moins se procurer un tambour et une paire de cymbales. Si les ressources le permettaient, on y ajoutait l'indispensable tapageur, le tam-tam. De cette façon les pauvres aussi bien que les riches, les petits villages aussi bien que les gros bourgs, pouvaient faire du bruit et passer agréablement les journées inoccupées de l'année.

Les mortels aimaient la musique ; nul doute qu'elle ne plût aux dieux. Peut-être même les symphonies auraient-elles la vertu d'adoucir, ^{p.082} en faveur des morts, la rigueur et la sévérité de l'inexorable roi des Enfers. Ce fut l'occasion qui donna lieu à l'institution de la confrérie de Pluton. Aujourd'hui, plus que jamais, cette société est en grand honneur. Une famille a-t-elle perdu quelqu'un des siens, à moins de passer pour des ingrats, les survivants ne se contenteront pas d'inviter pour le lendemain les Sœurs du Ran-tan-plan ; aussitôt que le malade a passé de

Associations de la Chine

vie à trépas, ils accourent chez les plutonistes, et les amènent à la maison mortuaire pour donner trois sérénades à la divinité qui régit la redoutable caverne. La première se donne le soir avant le souper, on la nomme séance d'expiation, parce qu'elle a pour but d'obtenir la remise complète de leurs fautes à ceux qui habitent les prisons de Pluton. La deuxième se fait entendre, juste à minuit ; c'est l'heure où l'âme, après avoir fait antichambre, peut-être même un peu de toilette, comme le croient les païens de bonne maison, c'est, dis-je, l'heure où l'âme se présente devant son juge. Personne ne doute que tant d'instruments et de vacarme ne réussissent à distraire et à charmer le tribunal. Cette séance est la plus longue et la plus fatigante, sans doute parce qu'on ignore la durée exacte de l'interrogatoire et du jugement qui se font dans l'autre monde. La troisième sérénade a lieu le matin, au point du ^{p.083} jour, immédiatement avant l'arrivée des Sœurs du Tambour. Les péchés sont remis ou en bonne voie de l'être : l'âme a été accueillie avec indulgence, il reste à lui offrir ses compliments et ses adieux. Les parents et les amis, cette fois, mêlent leurs voix et leurs cris à la voix des instruments ; c'est un vacarme effroyable.

Tout est fini, les musiciens ont accompli consciencieusement leur tâche ; la famille a rempli les derniers devoirs de l'amitié ; on se sépare gaîment après avoir bu le vin de Sorgho.

Outre les artistes connus sous le nom de *Confrères de Pluton* et dont l'association est exclusivement superstitieuse, chaque village, s'il est un peu considérable, possède une petite compagnie de virtuoses, pour qui la dévotion est le moindre des soucis. Leur nombre est fixé à six. Ce chiffre étant autorisé par un usage de vingt siècles, on ne voit pas trop comment il pourrait venir à la pensée des Chinois de le modifier. L'instrument qui joue

Associations de la Chine

le principal rôle est toujours le tambour, un énorme tambour, dont les mugissements m'ont, plus d'une fois, rappelé le roulement des fléaux de nos batteurs en grange. Deux grosses et longues trompettes font la deuxième et la troisième partie, la quatrième et la cinquième sont exécutées par une clarinette et une flûte. Enfin le concert se complète par une assiette en cuivre, p.084 d'un diamètre de cinq à six pouces ; celui qui est chargé de cet instrument, a toujours ses coudées franches ; il peut commencer avant ses collègues, frapper quand ils respirent et même lorsque déjà le morceau est fini. Vous croiriez peut-être que cette grande liberté d'action nuit à l'ensemble, choque les oreilles des auditeurs, c'est justement le contraire qui arrive ; les solos et l'indépendante hardiesse de l'assiette excitent l'admiration et enlèvent les applaudissements de la foule.

Ces musiciens, appelés Koû-ti-iâo, musique de louage, sont loin d'être les favoris de la fortune. Avant d'embrasser leur profession, ils ne possédaient ni meubles, ni immeubles ; depuis qu'ils cultivent les beaux-arts, ils n'en sont que mieux logés à la même enseigne. Mal habillés, crasseux, figures patibulaires, démarche nonchalante et efféminée : voilà le type. Et il faut qu'il en soit ainsi, car ces artistes de louage sortent de la classe des gens comme il faut, du moment qu'ils entrent dans le corps musical du Koû-ti-iâo. Comme les perruquiers, les prétoriens, les bourreaux et les esclaves attachés au service des grands, ce sont des parias avec lesquels tout ce qui se respecte ne peut avoir de commerce. Le chef de chaque société porte, il est vrai, un bouton et une plume sur le pompon de son chapeau, de loin on dirait un officier de l'armée impériale... mais ce bouton est p.085 de bois blanc et la plume n'est autre chose qu'une queue de chien, signes dérisoires, imposés aux chefs de musique de louage pour leur rappeler la honte de leur position sociale et proclamer aux yeux

Associations de la Chine

du monde qu'ils sont, eux et leurs enfants, exclus de tous les titres, dignités ou charges tant militaires que civils.

Du reste ces musiciens ont d'inappréciables qualités : qu'on les nourrisse misérablement, rarement ils vous font mauvaise mine ; qu'on ne leur donne, pour toute la durée de la cérémonie, que la modique rétribution de fr. 1,50 par tête, ce qui arrive presque partout, ils en prennent gaîment leur parti et font le moulinet, soufflent dans leurs trompettes, frappent sur la casserole quand même, et cela pendant vingt-quatre, souvent quarante-huit heures, à la porte d'un nouveau marié, ou près d'un cimetière ; la chaleur, le froid, la pluie, la neige, rien ne les déconcerte.

Il faudrait des volumes entiers pour faire connaître en détail les fêtes religieuses de la Chine païenne. Il y en a pour tous les jours de l'année. Par exemple : les sept premiers jours de la première lune sont consacrés à célébrer l'anniversaire de la naissance des créatures animées ; le premier jour, on fête les poules, le deuxième, les chiens, le troisième, les chats, le quatrième, les moutons, le cinquième, les ^{p.086} chevaux, le sixième, les bœufs, le septième, le roi de la nature, l'homme.

Le deuxième jour de la deuxième lune, chaque famille se met en dévotion, on brûle les bâtonnets aromatiques et les pétards, les femmes alors se prosternent quatre fois devant l'image du dieu du foyer ; quel est ce dieu ? On ne pourra vous le dire, car on ne le sait pas ¹. Mais, instinctivement, tout le monde est convaincu que chaque ménage ou, comme l'on dit en Chine,

¹ Le dieu de la *marmite* porte le nom de Tsào-Wang-Yé. Ici-bas il se nommait Tchang et se fit remarquer par un grand zèle à maintenir l'union et la paix dans sa nombreuse famille, souvent troublées par la malignité de deux brus qui réclamaient la division des biens.

Associations de la Chine

chaque marmite, a sa divinité propre qui le protège, le surveille et préside à tout ce qui se dit ou se fait au sein de la famille.

Le vingt-troisième jour de la troisième lune, les marins, les douaniers, les charpentiers employés aux chantiers maritimes, les armateurs, les pêcheurs, tous les hommes enfin qui vivent ou de l'eau ou sur l'eau, solennisent l'anniversaire de la naissance d'une divinité invoquée sous le nom de Tien-Heôu, reine du ciel. Comme la Fleur Occidentale de Taï-chan, c'est une vierge d'extraction royale. Elle naquit, disent les Chinois, dans la province de Fo-Kien, fut le modèle des jeunes personnes, mourut vierge et s'envola sur un nuage descendu tout ^{p.087} exprès pour la recevoir et la porter au ciel, dont elle ne tarda pas à être proclamée la reine.

Le vingt-huitième jour de la troisième lune, les enfants se lèvent de grand matin, revêtent leurs plus beaux habits et vont, conduits par leurs mères, à la pagode de la déesse Tzé-Süen-Ngian-Ngian, mère par excellence des petits enfants, font trois ou quatre génuflexions devant sa statue et s'en retournent à la maison où les attend un déjeuner de fête. Quand la cérémonie et les dévotions des enfants sont terminées, c'est le tour des femmes qui n'ont pas encore le bonheur d'être mères, de celles surtout qui auraient perdu l'espoir de le devenir. Leur pèlerinage est moins joyeux et moins bruyant que celui qui l'a précédé. Ce n'est qu'en tremblant, en regardant autour d'elles pour s'assurer que leur démarche n'est pas remarquée des voisins, qu'elles sortent de la maison. A peine arrivées sur le seuil de la pagode, le bonze qui est de quart leur fait signe de le suivre et les introduit dans une grande salle où sont rangés en bel ordre cinquante ou quatre-vingts petits enfants de terre ou de plâtre ; il y en a de toutes les physionomies et pour tous les goûts. Quand la pèlerine

Associations de la Chine

a fait son choix et reçu du bonze un billet de recommandation qu'elle devra déposer aux pieds de la mère Tzé-Süen, elle quitte la salle des ^{p.088} bambinos et va se prosterner devant la déesse pour lui exposer ses chagrins et la supplier de ratifier le choix qu'elle vient de faire.

Le vingtième jour de la quatrième lune, branle-bas général chez les aveugles : c'est la fête de leur patronne. Ce jour-là, contrairement à leurs habitudes, ils se lavent les mains et la figure, et vont se réunir devant l'autel d'une divinité appelée *Sainte Mère de la prunelle des yeux*, Yen-Kouang-Chem-mou, y font leurs dévotions et se réunissent ensuite chez le moins pauvre d'entre eux, pour y prendre une agape fraternelle. Plongés au fond des ténèbres de l'idolâtrie, comment ces malheureux déshérités de la nature ont-ils compris qu'eux aussi, qu'eux surtout devaient avoir au ciel une divinité qui les protège et prenne intérêt au sort de ceux que le monde méprise ou abandonne ?

Cinquième jour de la cinquième lune. Cette fête, comme celle du quinze de la huitième lune, n'est pas seulement particulière à une province de l'empire, ni à une classe de la société ; la Chine tout entière est sur pied ce jour-là. Les mandarins, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, les notables, les lettrés, les cultivateurs, les pauvres et les mendiants, les voleurs eux-mêmes le célèbrent avec un enthousiasme toujours nouveau. Quoiqu'elle ait ses superstitions, ses aromates et ses pétards, cette solennité ressemble pourtant moins à une cérémonie ^{p.089} religieuse qu'à une fête civile, destinée à rappeler et perpétuer le souvenir des vertus d'un sage qui fut le modèle des magistrats, l'ami et le père du peuple.

Le prince Kiü-Ping joua un grand rôle dans le gouvernement du royaume, six cent septante-six ans avant J.-C. ; mais, alors

Associations de la Chine

comme de nos jours, la vertu et le mérite étaient en butte à l'envie et à la haine. Les grands de l'empire du Milieu voyant dans la science, le désintéressement et l'intégrité de Kiü-Ping la condamnation de leur ignorance, de leurs exactions et de leur cupidité, réussirent à le perdre dans l'esprit du souverain qui l'exila sur les bords du fleuve Bleu, dans une baie déserte et marécageuse. Le désespoir s'empara de Kiü-Ping au fond de sa solitude et, après s'être attaché une énorme pierre au cou, il se précipita dans les flots du célèbre fleuve sans fond, Kiang-ou-ti. A la nouvelle de ce grand malheur, le peuple, auquel on avait eu soin de cacher sa disgrâce, comme le lieu de son exil, courut en foule sur les bords du Yang-Tze-Kiang, pour en retirer le corps de celui qu'il pleurait. Pendant plusieurs années, ces recherches continuèrent, au milieu des gémissements et des pleurs, non seulement sur le fleuve Bleu, mais, par extension, sur le rivage de la mer Jaune et sur tous les cours d'eau navigables de l'empire ; ce fut l'origine de cette fête si célèbre ^{p.090} aujourd'hui en Chine. Sur tous les fleuves du pays, les bateliers ornent et pavoisent leurs barques, courent en tous sens, jettent leurs filets, plongent eux-mêmes au fond de l'eau pour retrouver le corps du savant et vertueux prince ; à voir la rapidité avec laquelle ils rament et manœuvrent ce jour-là, on croirait presque assister à une fête de régates.

La journée s'est passée en recherches inutiles, on a appelé Kiü-Ping, les barques ont exploré toutes les rivières sous les yeux et aux acclamations d'une foule immense qui se presse sur la rive ; le programme de la cérémonie touche à sa fin. Tout à coup, au milieu du silence qui a succédé au tumulte et aux chants, la voix des ordonnateurs de la fête se fait entendre ; c'est le signal des adieux et des larmes à donner à celui qui aima le peuple jusqu'au sacrifice de sa vie. Ce devoir accompli, chacun jette au

Associations de la Chine

fond du fleuve ou du canal quelques pâtés au riz, enveloppés et fortement serrés de larges feuilles de joncs qui les préserveront de la voracité des poissons jusqu'au jour où Kiü-Ping viendra à repasser par là ¹.

J'aurais bien encore deux ou trois cents fêtes de ce genre à vous faire connaître, mais, outre que ces détails seraient sans beaucoup d'intérêt ^{p.091} pour vous, je m'aperçois que ma lettre est déjà trop longue pour qu'il me soit permis d'abuser plus longtemps de votre patience et de votre temps. Il en est une cependant, que je ne puis passer sous silence, c'est la fête des Lanternes. On en a tant parlé et tant écrit, souvent sans la connaître, que je tiens à vous dire ce que j'en sais.

V. Fête des Lanternes, — Fan-tang

@

Les quinzième, seizième et dix-septième jours de la première lune sont, pour les païens, des jours chômés. On suspend, sur toutes les routes, à chaque porte des maisons, aux arbres même qui se trouvent sur la place publique, dans les cours ou les jardins des particuliers, des falots assez semblables à nos lanternes vénitiennes. L'illumination, pour être complète et faire plaisir aux dieux, aux vivants et aux morts doit avoir les cinq couleurs réglementaires, rouge, blanc, vert, bleu et jaune.

Le premier jour, l'illumination a pour but d'éclairer, réjouir et honorer les esprits bienfaisants, ceux surtout à la garde desquels sont confiés les humains, leurs champs, leurs maisons et leurs écus. Le deuxième jour, les lanternes ne demeurent plus seulement suspendues aux portes, on les promène au son du

¹ Kiü-Ping est regardé par tous les marins de la Chine comme l'inspecteur des fleuves et le protecteur des barques.

Associations de la Chine

tambour, des cymbales et du tam-tam. C'est un tapage qui, quand il est appuyé des cris et des ^{p.092} vociférations de la foule, ne manque pas d'intérêt pour ceux qui en sont les témoins. Mais il plaît principalement, dit-on, aux esprits malfaisants et réussit assez souvent à les rendre pacifiques. La procession finie, l'illumination ambulante s'arrête au pied d'un grand mai planté tout exprès pour la circonstance et au haut duquel est attachée une lanterne énorme, peinte en rouge écarlate. C'est à la clarté de cette lumière, et autour du mai, que tous les esprits, bons et mauvais, se rendent et tiennent conseil, pour déterminer les destinées de chaque village et prendre ensemble, avant de se séparer, un repas fraternel qui leur est offert par les mortels. J'ai eu bien souvent l'occasion d'assister à cette manifestation ; elle se fait trop consciencieusement et avec trop de gravité pour qu'il soit permis de rire et de s'amuser d'une pareille folie : c'est triste, c'est navrant.

Voyez plutôt cette foule incalculable d'hommes, de femmes et d'enfants qui environnent l'arbre. Les vieux et les vieilles ont le courage, à cette scène solennelle, de ne tousser, de ne cracher qu'avec la plus grande discrétion ; les enfants veulent-ils ouvrir la bouche pour crier, la mère les caresse, leur promet des bonbons pour calmer leur mauvaise humeur, s'ils sont assez gentils pour se taire, leur mettant la main sur la bouche, afin d'étouffer leurs cris, s'ils sont assez méchants et assez rebelles pour ^{p.093} résister aux caresses. Tout le monde garde un religieux silence, l'attente des divinités préoccupe les esprits et fait battre les cœurs ; on regarde à droite et à gauche, on élève les yeux vers la lanterne suspendue dans l'espace. Tout à coup, un virtuose aux poumons solides pousse un cri sec et sonore :

— Voilà les dieux !

Associations de la Chine

Un frisson de respect et de frayeur s'empare de tous les assistants. Personne n'aperçoit les divinités, mais puisque le maire ou le percepteur des tailles a dit qu'elles étaient arrivées, le doute n'est plus permis. C'est alors que la musique fait entendre une de ses plus belles symphonies pour célébrer la présence des esprits... Le chef de musique a-t-il élevé sa baguette au-dessus de sa tête pour montrer au public que la fanfare est finie, il se fait de nouveau un grand silence ; c'est l'heure du dîner des puissances célestes. Bientôt vous entendez un violent coup de tambour, répété trois fois ; la foule se fend pour donner passage à une vingtaine de badauds, choisis parmi les joueurs, les buveurs, les libertins du pays. Celui-ci est chargé d'un plateau en bois verni, sur lequel sont des pains cuits à la vapeur et tout fumants encore ; cet autre porte sur sa tête un panier, rempli de gâteaux ; un troisième tient à la main un vase en étain, contenant du vin chaud ; un quatrième porte sous le bras un énorme tapis en feutre, destiné à servir de ^{p.094} nappe pour le festin ; quelques-uns sont chargés des plats, de la viande, des légumes et du riz ; les autres ne portent rien. Arrivée au pied du mai, cette troupe de Paô-tang, coureurs de sauce ou garçons d'hôtel, se range en demi-cercle, le repas est préparé ; les plats, les assiettes, le vin, les bâtonnets même placés en ordre sur le tapis ; le peuple, les enfants surtout, ont les yeux fixés sur le mai, sur les hommes de service, encore plus sur les plats. On donne un coup de tam-tam, le tambour résonne, le chef d'orchestre frappe sur son bambou, la musique commence et, cette fois, la sérénade dure plus de trois quarts d'heure. Quand le répertoire des artistes est épuisé, on répète le même air, deux fois, trois fois et davantage s'il le faut ; souvent le même morceau dure depuis le commencement jusqu'à la fin du concert, sans que personne s'en aperçoive ou s'en offense. L'usage de la

Associations de la Chine

Chine veut que les grands fassent manœuvrer leurs bâtonnets et leurs mâchoires au son de la musique ; c'est un honneur qu'on est heureux de faire aux esprits dont on redoute les caprices et dont on espère la bonne amitié et l'assistance.

Le troisième jour, le dernier, est consacré tout entier aux hommes vivants ou morts. Les lanternes, ce jour-là, ont la mission de guider les humains sur le chemin qu'ils ont encore à parcourir ici-bas et de rappeler aux âmes des ^{p.095} morts le temps heureux où il leur était donné de célébrer avec leurs parents, leurs amis et leurs voisins, la fête la plus joyeuse et la plus sympathique de toute l'année.

Ces cérémonies, vous le pensez bien, ne laissent pas que de coûter fort cher, et, malheureusement, ce sont toujours les plus simples et les plus pauvres qui sont mis à contribution ; de gré ou de force, ils doivent s'exécuter. Les lettrés du demi-monde qui, en Chine, au fond des campagnes surtout, font la pluie et le beau temps, se contentent de présider la fête, celle du second jour surtout. C'est la plus pratique pour eux, puisqu'ils s'attribuent le droit d'absorber seuls et sous les yeux de ceux qui en ont fait les frais, la viande, les légumes et les gâteaux que les dieux n'ont pas mangés.

.

Post-Scriptum. — Je terminais, hier soir à la veillée, ma lettre sur les associations religieuses, en vous disant qu'il faudrait des volumes entiers pour exposer avec quelque détail toutes celles qui existent. Je n'avais pas songé qu'aujourd'hui même, vingt-septième jour de Mars chez nous et vingt-cinquième de la première lune chez les Chinois, est précisément une fête chômée par les habitants du Céleste-Empire. Permettez-moi de vous dire rapidement quelques mots du vacarme qui me réveillait ce matin

Associations de la Chine

à deux heures, d'un curieux ^{p.096} déjeuner et de je ne sais quelle sorte d'exercice géométrique auxquels j'ai assisté dès le point du jour. Il s'agit aujourd'hui, pour nos Chinois païens, de célébrer la fête des greniers ; c'est-à-dire, de fixer aux dieux la quantité et la qualité du blé et des céréales dont le peuple aura besoin cette année.

A minuit, tout le monde est debout. Cette année, à cause du deuil général de l'Empire ¹, les comédies, la musique, les feux d'artifice, les boîtes et les pétards sont défendus sous les peines les plus sévères. Dans les villes, sous les yeux et près de l'oreille des mandarins, il faut bien, bon gré mal gré, se priver de ces traditionnels et bruyants délasséments ; quant aux villages perdus dans la plaine, c'est autre chose ; en vertu du proverbe de la Chine : *Il n'y a de coupable que celui qui est pris*, la fraude est permise. Aussi, ce matin à deux heures, les détonations me réveillaient en sursaut.

Quand le dernier pétard est brûlé, le silence se fait dans le village. Regardez ces deux ou trois cents chefs de famille, assis à la façon des tailleurs, chacun sur son aire. La nuit a été froide, le vent qui souffle du Nord-Est est ^{p.097} glacial ; n'importe, il faut demeurer là jusqu'à ce que la maîtresse du logis vienne apporter à son mari quelques petits pains qu'elle a cuits quand le tam-tam ou la crécelle a annoncé la quatrième veille. Ce sera un déjeuner au pain sec ! Mais s'il est pris avec respect, si celui auquel on l'a apporté a eu soin de remercier d'abord la divinité des céréales, de se tourner en face du vent et d'y demeurer jusqu'à ce que la dernière bouchée de pain ait disparu, tout sera pour le mieux ; au moment de la récolte, quand on jettera le grain au vent, pas de

¹ L'empereur Tong-Tché venait de mourir, ou comme l'on dit dans le langage officiel, il venait d'éclater, Pomg-Léaô ! son corps n'étant plus capable de contenir une intelligence si puissante.

Associations de la Chine

calme plat à craindre, le vent du Nord-Ouest soufflera au gré des amateurs et leur facilitera le vannage des céréales.

Les Chinois n'ont ni granges pour leurs gerbes, ni sacs pour leurs grains. Le battage se fait en plein air. Puis, quand le grain est vanné, on le dépose dans des paniers en osier dont les proportions varient selon les fortunes ; mais le plus souvent leur grandeur est telle qu'il faut une échelle pour y atteindre. Ce sont ces paniers et ces échelles dont il faut déterminer aujourd'hui les dimensions ¹. p.098 Celui qui a eu l'honneur de brûler les pétards, et de déjeuner au pain sec, le pontife enfin, est le seul autorisé à pratiquer cette dernière opération, la plus importante comme la plus compliquée. Muni d'un panier rempli de cendres et au fond duquel a été pratiquée une petite ouverture, il court en tous sens sur l'aire, fait des demi-tours à droite, des demi-tours à gauche, décrit une infinité de cercles et de demi-cercles avec une rapidité capable de lui donner le vertige. J'avais été témoin de ces évolutions géométriques : quand elles ont été finies, je suis allé visiter l'aire la plus rapprochée de mon logis, celle d'ailleurs dont le propriétaire m'avait paru, entre tous les chefs de famille de Song-men que j'avais vu fonctionner, le plus ingambe et le plus exercé. Quel n'a pas été mon étonnement ! Elle était couverte de légères traînées de cendre qui figuraient des paniers de six dimensions différentes, une échelle et par-dessus le tout une grande croix fort distincte, au milieu et sur les bras de laquelle, la femme du géomètre, malgré l'illégalité de son concours, avait

¹ Malgré la sévérité de l'usage traditionnel qui n'autorise, ce jour-là, que le chef de la maison à traiter ses affaires avec les dieux, les femmes, toujours plus empressées que les hommes, quand il s'agit de la dévotion, ont bien du mal à se contenter du rôle passif qui leur est imposé. Elles ne s'occupent, il est vrai, ni de l'aire, ni des paniers, ni de l'échelle, mais elles ont su se dédommager, en ajoutant au programme officiel quelques détails de leur invention. Ainsi ne demandons pas qui a planté sur ce tas d'engrais déposé au coin de la porte ou à côté de l'aire, ces nombreux et volumineux épis de millet qui s'agitent au vent, et de loin, ressemblent à une forêt de chandelles. C'est l'œuvre des dames de la maison.

Associations de la Chine

jeté p.099 quelques poignées de blé, de maïs, de sorgho, de lentilles et de sésame.

— Tous ces dessins, si bien réussis d'ailleurs, ont de quoi intriguer un Européen, ai-je dit à celui qui les avait faits ; pourrais-tu, vieux Cadet, m'en donner la signification ?

La réponse du Pontife des Céréales a été celle que les païens, sans exception, vous donnent lorsqu'ils sont interrogés sur l'origine et le sens de leurs superstitions.

— Je sais, m'a-t-il dit, que mon grand-père et mes aïeux ont célébré la cérémonie comme nous l'avons fait aujourd'hui. Peu nous importe, à nous, de savoir à quelle époque en remonte l'origine, quelle est la signification du pain cuit à trois heures du matin, de la croix dont les bras regardent si exactement les quatre points cardinaux. Nous faisons ce que nos ancêtres ont fait ; en suivant leurs exemples, nous sommes sûrs de plaire aux dieux et au ciel. Cela nous suffit...

@

TROISIÈME LETTRE

SOCIÉTÉS PHILANTHROPIQUES

@

Bourg de Long-Hôa,
le 24 Mars 1875

p.100 Pendant que nous nous préparons à célébrer la fête de l'Annonciation, les païens de la Chine se disposent, de leur côté, à une solennité qu'il ne sera peut-être pas sans intérêt pour vous de connaître.

Depuis trois grands quarts d'heure, les bonzes et les bonzesses frappent avec un zèle digne d'une meilleure cause, sur les trente ou quarante cloches du gros bourg où je me trouve. Est-ce une fête religieuse dont ils célèbrent la vigile ? Non, le calendrier du pays ne lui donne point ce nom et ne la recommande pas, à ce titre, à la dévotion du public.

Les mandarins lui donnent le nom d'arrestation et d'emprisonnement officiel des esprits malfaisants.

Les laboureurs l'appellent : Ouverture des semailles.

Le peuple, généralement, la connaît sous le titre de : Han-ché (Journée des aliments froids). p.101 Tandis que vos gouvernements chrétiens d'Europe chassent de leurs conseils et renient officiellement le Catholicisme, oubliant que, sans lui, leur autorité perd toute sa puissance et tout son prestige, celui de la Chine, au contraire, fidèle aux traditions que se transmettent, depuis quatre mille ans, ses dynasties et ses monarques, rend publiquement hommage aux croyances religieuses, qu'il s'efforce de propager parmi son peuple, dont il encourage les pratiques et les solennités.

Associations de la Chine

Les premiers législateurs de la Chine comprirent que pour gouverner un peuple, fût-il le plus docile, il faut autre chose qu'un code criminel avec son rotin, sa cangue et ses prisons. Il faut à l'autorité un prestige, une influence morale capables de lui assurer le respect et la fidélité de ses sujets. Voilà pourquoi, dès le commencement, les souverains de l'Empire du Milieu ont pris des titres si fastueux et se sont attribué des prérogatives si merveilleuses, se faisant appeler : Saints, Monarques immortels, Fils du Ciel, chargés de communiquer à leur peuple les faveurs comme les châtiments de la divinité. Ils ont réussi à lui faire croire qu'à eux seuls appartient le privilège de faire violence au Ciel, de fléchir sa colère ou de gagner ses sympathies. Leurs prétentions sont allées jusqu'à se donner le droit d'immortaliser les hommes ^{p.102} recommandables par leurs vertus ou par leur dévouement aux intérêts et à la gloire de la patrie. Les officiers du gouvernement, suivant, à distance respectueuse bien entendu, l'exemple de leurs souverains, se font appeler les représentants subalternes de l'autorité divine. Si la sécheresse ou des pluies trop prolongées menacent les récoltes, l'Empereur, ou plutôt, pour le nommer par son nom, le chargé d'affaires du Ciel se hâte de prescrire des prières et des jeûnes. A son exemple, les mandarins se livrent à la pénitence, affectant, devant leurs administrés, un désespoir et une dévotion qui ne manquent jamais de leur gagner les cœurs. On les voit marcher à la tête des processions, se prosterner la face contre terre aux pieds de la statue du dragon ou de la divinité tutélaire de la ville ; ils font brûler, nuit et jour, des bâtonnets aromatiques, non pas à huis-clos, mais au milieu de la cour extérieure de leurs tribunaux et sur les autels des pagodes, afin que personne ne doute de la sincérité de leur foi ou de la tendresse de leur affection pour le peuple. Que ne vous est-il donné d'assister, demain, à la curieuse

Associations de la Chine

cérémonie qui va s'accomplir dans les trois mille sous-préfectures de la Chine, cérémonie dont le ridicule défie la comparaison, mais qui n'en est pas moins une leçon humiliante pour nos Princes et nos Présidents soi-disant chrétiens d'Europe. Mais laissons vos p.103 gouvernants afficher leur incrédulité ou leur indifférentisme, et parlons du Han-ché.

Les laboureurs viennent de donner à leurs champs le dernier tour de main ; les guérets ont été hersés en long et en large ; la terre est meuble et prête à recevoir les graines de sorgho, de millet ou de maïs ; la température est douce et propice ; l'heure est venue d'ensemencer. Toutefois personne ne sera assez imprudent pour tracer les sillons et leur confier son grain, avant la cérémonie de l'arrestation des esprits malfaisants. La crédulité publique s'est laissé persuader que les champs, à toute heure du jour et de la nuit, sont sillonnés par des légions de diables maraudeurs qui guettent le moment des semailles pour enlever les graines ou en étouffer le germe. Il faut donc, avant tout, faire la chasse à ces esprits malfaisants. Mais à qui est réservé cet honneur ? Qui sera revêtu de cette autorité ? Celui que le Souverain a préposé à l'administration du district, le représentant du pouvoir des dieux et de l'Empereur, le sous-préfet enfin.

Le tam-tam s'est promené et a résonné aujourd'hui, pendant plusieurs heures, sur les remparts de la cité ; le canon et les cloches ont fait entendre au loin leurs voix retentissantes pour apprendre aux diables vagabonds que leur congé d'hiver touche à sa fin, que l'heure est venue de rentrer en ville et d'aller p.104 se présenter au tribunal du mandarin, pour y attendre ses ordres. Aucun de ces voyageurs invisibles n'aura été assez téméraire pour faire le récalcitrant ; tous savent que cette rébellion leur coûterait cher ; aussi seront-ils réunis, demain matin avant

Associations de la Chine

l'aurore, à la porte du tribunal. C'est là que le sous-préfet les passera en revue, et les enchaînera pour les conduire plus sûrement au temple de Tchemg-Wang, divinité de troisième ordre chargée par le Ciel d'appuyer, au besoin, l'autorité et les ordres du mandarin.

A la fin de l'automne, le premier jour de la deuxième lune, quand les campagnes seront complètement dépouillées de leurs moissons, les bourgeois du chef-lieu d'arrondissement se verront, à leur tour, débarrassés de ces hôtes dangereux, auxquels ils ont dû, de par la volonté des dieux, donner, pendant sept longs mois, une hospitalité officielle.

Il y a quelques années, dans la ville de Ho-kien-Fou, j'avais l'honneur d'assister, en simple spectateur, bien entendu, à la procession du Sün-Koueï (Chasse aux diables). A cinq heures de relevée, les quatre portes de la ville s'ouvraient à deux battants. Ce n'est plus, comme à la fête des semailles, le préfet ou le sous-préfet, qui commande en chef ; Tchemg-Wang, un superbe dieu, habillé d'une longue robe de soie rouge-écarlate, porté sur un brancard ^{p.105} richement décoré, précédé d'un piqueur, suivi du sous-préfet, de deux cents globulés, officiers civils ou militaires... a pris la place des magistrats. A la lueur de trois cents torches qui s'agitent autour de lui pour lui permettre de découvrir plus sûrement les diables qui se seraient cachés ou s'entêteraient à demeurer dans la ville, Tchemg-Wang parcourt d'abord les grandes artères de la cité, reprend ensuite, dans le plus consciencieux détail, les rues moins fréquentées ; il n'est pas jusqu'à l'impasse, jusqu'au recoin les plus cachés, qui ne soient l'objet de sa sollicitude. La foule officielle, celle qui fait partie de la procession ou qui se tient par petits groupes aux endroits

Associations de la Chine

réputés les plus chers aux esprits, crie, hurle, pousse des hourras de joie. C'est un vacarme à fendre la tête d'un sourd.

La chasse de Ho-Kien-Fou dura six longues heures, et, quand il fut bien constaté qu'il ne restait plus, en ville, aucun être malfaisant (je parle des êtres invisibles), le canon se fit entendre, les quatre portes roulèrent sur leurs gonds et furent fermées à double tour de clef. C'était la fin de l'exercice ; les bourgeois de Ho-Kien-Fou pouvaient respirer et dormir en paix... les invisibles malfaiteurs n'étaient plus dans leurs murs ; lancés dans les plaines, libre à eux de chercher chicane aux paysans, de faire la chasse aux lièvres ou aux cailles, mais ^{p.106} ils n'avaient pas le droit de revenir en ville avant les semailles de l'année suivante.

Cette procession-monstre, dont je n'avais pas été témoin jusque là, ne manqua pas d'intérêt pour moi, vous le devinez bien, mais, surtout, elle me valut de la part du préfet, Limg-Kiai, un compliment qui mérite de vous être communiqué.

Au moment où ce brave Tartare, l'homme le plus superstitieux que j'aie rencontré en Chine, passait avec Tchemg-Wang devant ma résidence, quand déjà les torches s'abaissaient et allaient faire leurs zigzags pour me délivrer moi aussi des diabolins qui auraient pu s'obstiner à demeurer aux abords de ma maison, le préfet cria d'une voix forte :

— Passez outre ; il n'y a rien ici.

J'étais sur le seuil de la porte ; je m'inclinai pour remercier le magistrat du bon point si gracieux qu'il venait de donner à l'un de ces étrangers si souvent et si indignement appelés, par les gens mal élevés de l'Empire du Milieu, du nom de diables d'Occident. Le magistrat me rendit mon salut, en souriant, et continua sa marche. Mes catéchistes, qui tous se piquent de quelque politesse, avaient été très flattés de la délicatesse du préfet ; ils

Associations de la Chine

me rappelèrent le proverbe de leur pays : *Ne laissez jamais passer l'occasion de faire un compliment ; il vous sera rendu*. Le lendemain, je me présentais, en tenue de visite officielle, au ^{p.107} palais de la préfecture. A peine en avais-je franchi le seuil, que le magistrat criait, du fond de ses appartements :

— Que vous êtes heureux vous autres missionnaires, de n'avoir jamais maille à partir avec les diables ! Pour nous c'est autre chose ; nous devons veiller jour et nuit pour éviter ou déjouer leurs maléfices, et encore ne réussissons-nous pas toujours à nous y soustraire.

Le peuple, qui n'a pas reçu la puissance de mettre les diables aux fers, célébrera, demain, la mémoire d'un grand homme qui poussa l'abnégation de lui-même et la fidélité du dévouement jusqu'à l'héroïsme.

L'empereur Suien-Wang (huit cent vingt-sept ans avant l'ère chrétienne) s'était déchargé du soin des affaires sur un prince du sang, nommé Tsing-Wen-Kong. Cette faveur fit des jaloux et suscita des calomniateurs à celui qui en était l'objet. Tsing-Wen-Kong, destitué de son rang de prince et de sa charge de ministre, abandonné de tous ceux qu'il avait comblés de bienfaits, prit tristement le chemin de l'exil : un seul serviteur, Kié-Tché-Tsuei lui était demeuré fidèle. Un jour, dit la légende, les racines et les herbes qui faisaient la nourriture des deux exilés, leur manquèrent. Une bise glaciale avait desséché les montagnes et détruit tout ce qui pouvait les empêcher de mourir de faim. Le prince épuisé déjà par de ^{p.108} longues privations allait succomber, quand son serviteur prit subitement une résolution. Il se retire à l'écart, s'arme d'un instrument tranchant, et détache courageusement de sa jambe gauche le morceau charnu que les Chinois nomment Twei-Tou-Tze (ventre du tibia), et que nous

Associations de la Chine

appelons, plus simplement : le mollet. Le prince, qui ne soupçonnait rien de ce qui s'était passé, se sentit revivre, se souleva et, saisissant avec une ardeur fébrile ce morceau de chair si inespéré, le dévora à belles dents, sans attendre même que le feu qui devait le rôtir, fût allumé. Ce fut, dit-on, l'origine de l'abstinence annuelle appelée : Journée des aliments froids.

Un livre d'anecdotes, assez apprécié des lettrés, explique autrement l'usage traditionnel du Han-ché. L'innocence du prince Tsing-Wen-Kong ayant été reconnue, l'empereur, honteux d'avoir soupçonné d'infidélité son ministre le plus dévoué et le plus intègre, le rappela de l'exil, et lui rendit toutes ses bonnes grâces. Mais l'ingrat Tsing-Wen-Kong, revenu au faite des honneurs, oublia que, sans le repas froid qu'il avait pris aux dépens du mollet de Kié-Tché-Tsuei, les envoyés de l'empereur l'auraient trouvé mort. En proie au plus violent désespoir, en se voyant si lâchement abandonné sur la terre de l'exil, son fidèle compagnon et son sauveur résolut d'en ^{p.109} finir avec la vie et se traîna au fond des montagnes, dans la caverne la plus cachée, décidé à y mourir de faim. Ce fut là que Tsing-Wen-Kong, qui venait d'être proclamé empereur, le fit chercher. Ses envoyés battirent les montagnes et les vallées, demandèrent Kié-Tché-Tsuei à tous les échos, mais ce fut en vain ; l'exilé demeura au fond de sa caverne, plus résolu que jamais à la mort. L'empereur, l'âme bourrelée de remords, se transporta lui-même sur les bords du fleuve Jaune, gravît à pied les montagnes, appelant son fidèle serviteur. Tout fut inutile. Alors, le souverain ordonna de mettre le feu aux herbes, et bientôt les montagnes et les vallées présentèrent l'aspect d'un immense incendie, mais Kié-Tché-Tsuei ne parut point ; on trouva son cadavre à l'entrée de la caverne.

Associations de la Chine

Mon préambule pourra vous paraître un peu long, mais ayant à vous entretenir, aujourd'hui, des associations philanthropiques les plus connues au Tché-Ly, il m'a semblé que la cérémonie des Aliments froids et celle de la chasse aux Esprits ne sont pas absolument dépourvues de philanthropie et peuvent prendre place parmi les institutions inspirées par l'amour de l'humanité. Parlons maintenant des confréries.

I. Yen-Kho-Hoei, Confrérie des ossements abandonnés

@

p.110 Réparer les cimetières mal entretenus ou abandonnés, quêter de porte en porte pour fournir un cercueil et donner une sépulture honorable aux défunts dont les familles sont pauvres, propager le culte des morts ; tel est le but de la Confrérie des ossements.

A l'automne, lorsque les récoltes sont rentrées, les Frères de la sépulture se mettent à la recherche des cimetières qui ont été recommandés à leurs bons soins. Au retour, chacun remet au Directeur de l'œuvre, une note sur le nombre des tombeaux dont l'état lui a paru le plus misérable, ainsi qu'un écrit signé par les chefs des familles auxquelles appartiennent ces sépultures, et autorisant la Confrérie à les prendre sous sa protection. On tient conseil, et, quand les délibérations sont closes, la Société n'a plus qu'à préparer ses bêches, ses râteaux et ses pioches ; l'ordre de se mettre en campagne ne se fait pas longtemps attendre.

On dit que la Confrérie des ossements exista autrefois dans presque tous les districts de la Chine et reçut partout, tant de la part des mandarins que de la part du peuple, les encouragements les plus sympathiques. Quoique plus rare aujourd'hui, on la retrouve encore p.111 en beaucoup d'endroits. Elle n'a plus, il est

Associations de la Chine

vrai, ni l'activité ni l'enthousiasme des premiers temps ; comme la plupart des institutions de l'Empire du Milieu, elle a vieilli faute de soutien. On va même jusqu'à dire que le contrôle de l'administration, toujours mesquine et tracassière, en Chine comme en Europe, quand la charité se permet de secourir une infortune qui n'a pas son patronage officiel, serait seul responsable du dépérissement de cette œuvre bienfaisante.

Un néophyte, qui faisait partie de l'association du Yen-Kho-Hoei, il y a moins de trois ans, m'a raconté un petit trait qui n'est pas dépourvu d'intérêt. Il vous fera oublier peut-être, ne fût-ce qu'un instant, la guerre haineuse faite, en France, à la vaillante Société de S. Vincent de Paul, dont vous faites partie.

Un jour, pendant que Kia-yü-Ting (c'est le nom de notre néophyte) était occupé, avec dix-sept de ses confrères, à dégager un cimetière des plantes parasites, des épines et des ronces qui l'encombraient, une multitude furieuse, armée de lances et de bâtons, sortit tout à coup du village voisin, se dirigeant vers le cimetière. Pas de doute, c'est aux inoffensifs travailleurs qu'on en veut. Que faire ? s'enfuir ? En pareil cas, c'est ordinairement le parti que prennent les Chinois, surtout s'ils ne se sentent ni en nombre ni en force pour courir les risques ^{p.112} et les périls d'une rixe. Nos Frères de la sépulture, au contraire, forts de leur conscience, sachant d'ailleurs qu'ils avaient pour eux l'opinion et les sympathies des honnêtes gens, eurent le courage d'attendre de pied ferme. L'ennemi approchait, les bâtons et les lances s'agitaient dans les airs, on poussait des cris de mort. Le directeur de la troupe menacée, voyant que la chose est sérieuse, s'avance, gravement et sans trouble, au devant de ces furieux, qu'il cherche à calmer par des gestes et des signes amis. Il

Associations de la Chine

demande qu'on écoute ses excuses ; mais le bruit et le tumulte n'en deviennent que plus étourdissants.

— Vous ne voulez pas m'entendre, s'écrie-t-il d'une voix de stentor ; hé bien, vous vous en repentirez ! Ce cimetière nous avait été signalé comme l'un des plus négligés du pays ; les tombes, vous le voyez vous-mêmes, ont été détruites par les pluies, les cercueils sont, presque tous, à découvert. Quel mal faisons-nous donc ici ? Je proteste contre vos menaces et j'en appelle à la justice humaine, en attendant que les mânes de vos ancêtres demandent justice auprès des dieux.

Il avait à peine achevé ces mots que la multitude tombe sur lui et sur les siens. On crie, on maudit, on frappe... La partie n'était pas égale ; les Frères ont beau rendre deux coups de poing pour un coup de bâton, ils sont écrasés par le nombre. Trois ^{p.113} d'entre eux tombent grièvement blessés, six sont laissés à demi-morts sur le champ de bataille, pendant que les autres prennent le large et vont réclamer l'appui du tribunal.

Les sous-préfets, quand le sang a coulé, doivent se rendre en personne sur le théâtre de la lutte. Celui de Tei-Ping-chien accourut en toute hâte, et ce fut dans le cimetière même qu'il entendit les parties et prononça un jugement qui prouve que, si en Chine la magistrature est avilie, elle conserve encore parfois un reste d'indépendance et d'équité qui lui fait le plus grand honneur.

— La confrérie des Tombeaux, dit le mandarin, est une institution louable qui mérite la reconnaissance publique. Les propriétaires de ce cimetière, trop pauvres pour l'entretenir convenablement, trop indignes surtout de porter le nom de ceux qui leur ont donné le jour et qui reposent ici, sont les principaux coupables ; je les

Associations de la Chine

condamne à recevoir sur-le-champ, et près de la tombe de leurs bisaïeux, cinq cents coups de rotin, à porter la cangue, pendant deux mois, sur la place du palais de justice. Quant à vous, gens du peuple, leurs amis et leurs voisins, je vous condamne solidairement à payer les frais de médecin des trois honnêtes confrères du Yen-Kho que vous avez frappés, ainsi qu'à les indemniser du temps que vont leur faire perdre les graves blessures ^{p.114} qu'ils ont reçues. De plus, six de ceux qui, sans avoir versé le sang, sont venus en armes, recevront chacun trois cents coups de semelles de soulier sur la bouche. Enfin j'ordonne que ce cimetière soit entretenu, désormais, aux frais du village tout entier. Un grand nombre de cercueils sont pourris ; je vous accorde huit jours pour les remplacer. Les arbres qui donnaient de l'ombrage aux morts, ont été arrachés et vendus ; je vous condamne à en planter d'autres et à entourer le cimetière d'un mur en briques. Malheur à celui qui n'obéira pas.

Caisse et ressources de la Société. — A voir l'exigüité des apports que chaque associé des tombeaux verse dans la masse sociale, on comprendrait difficilement comment ils peuvent sacrifier, chaque année, un mois de leur temps et accomplir des travaux de terrassement ou de sarclage relativement importants, si l'on ne connaissait l'industrielle économie des Chinois. Chaque membre, lors de son admission, verse quatre ou cinq mille sapèques, à peine, et ne renouvelle cette contribution que tous les cinq ans. Vous penseriez, au premier abord, que la somme collective de ce premier versement est insuffisante même à l'acquisition des outils les plus indispensables. Mais votre calcul

Associations de la Chine

serait faux. Le premier versement demeure intact entre les mains d'un honnête banquier qui le fait valoir consciencieusement au taux légal de ^{p.115} trente pour cent, et cela pendant vingt ou trente ans, sans jamais entamer le capital, ni user des intérêts. Tant que la société n'aura pas réussi, par ce moyen, à se créer une situation financière indépendante, elle s'adresse à la charité publique ; s'il lui faut un cercueil, c'est aux menuisiers qu'on a recours ; s'il manque une bêche ou une pioche, on frappe à la porte des maréchaux taillandiers. La faim se fait-elle sentir, les travailleurs se dispersent dans les villages du voisinage, demandant un morceau de pain et un verre d'eau aux familles renommées pour leur dévotion envers les morts, à celles surtout qui auraient été frappées dans leurs affections. Rarement ils sont éconduits ; mais, le fussent-ils plusieurs fois, jamais leur patience ne se lassera : bon gré mal gré il faut leur donner ce qu'ils demandent.

Patron de la Confrérie. — Dès les premiers jours de sa fondation, la société des tombeaux s'est placée sous le patronage de Wen-Wang, premier Souverain de la dynastie des Tcheoù (onze cent vingt-deux ans avant JÉSUS-CHRIST). Ce prince qui fut adoré de son peuple à cause de son inépuisable charité, se distingua surtout par le profond respect qu'il professait pour les morts. Un jour, son échanson lui ayant appris que des ouvriers, occupés à creuser les fossés du palais, avaient trouvé une grande quantité d'ossements humains, Wen-Wang alla ^{p.116} lui-même en faire le dénombrement, ordonna qu'on achetât, aux frais de sa cassette personnelle, une douzaine de cercueils, et voulut assister avec toute sa cour à l'inhumation, qui se fit avec une pompe inaccoutumée.

Associations de la Chine

Fête patronale. — Pour se conformer à l'usage universellement pratiqué dans toute la Chine, les Frères des ossements ont fixé la fête de Wen-Wang au treizième jour de la deuxième lune, appelé Tsing-Ming ou solennité des morts. A peine le chant du coq s'est-il fait entendre pour la troisième fois, que la confrérie tout entière est déjà réunie dans un cimetière. Dès que l'aurore a paru, les uns se mettent en devoir d'arracher les herbes ou les broussailles qui couvrent les sentiers du cimetière, d'autres remuent la terre et relèvent les tombes. Quelques-uns sont demeurés au village pour y préparer eux-mêmes, à défaut de cordons-bleus, un dîner à l'intention des morts. Si les cuisiniers sont inhabiles ou ne sont pas prêts pour l'heure indiquée par le programme de la fête, ce sont les pauvres travailleurs qui en pâtissent ; car ce n'est qu'à l'apparition des plats qu'ils cessent de remuer la terre ou d'arracher les herbes parasites. Mais à peine les cuisiniers ont-ils paru, que les pioches et les râpeaux sont jetés dans un coin du cimetière. Vous verriez alors les Frères de la sépulture essuyer leur sueur, secouer la poussière de leurs habits, ^{p.117} de leurs chaussures surtout, revêtir chacun une grande robe de toile bleue, et se préparer à faire le service de table des trépassés. Les huit bols réglementaires contenant la viande, les légumes et le poisson, le riz et la sauce qui doit l'assaisonner, les dix assiettes chargées de gâteaux, de fruits, de viandes froides, de pépins de citrouilles rôtis, et enfin le vase au vin de sorgho avec les indispensables petits godets qui en Chine tiennent lieu de verres ; en un clin d'œil, le dîner tout entier est servi, sur une table placée au milieu du cimetière, ou même devant la tombe du défunt le plus respectable, du grand-père ou de l'aïeul par exemple. Cet office respectueusement accompli, les frères des tombeaux se rangent sur deux lignes, pour recevoir les convives, absolument comme les gardes-nobles pour recevoir et laisser passer leur

Associations de la Chine

Souverain. Le silence le plus profond, commandé d'ailleurs par la gravité des personnages qui reviennent de l'autre monde, règne dans l'assemblée, jusqu'au moment où le Directeur fait entendre le commandement :

— Genou terre !

Les morts ont fini de dîner, tout le monde se prosterne pour recevoir leurs remerciements et leurs adieux. Alors, le silence cesse, on respire à l'aise, les robes officielles sont déposées sur les branches des cyprès où sur les jujubiers sauvages qui remplissent ordinairement les sépultures ; chacun tire ses ^{p.118} bâtonnets de sa poche, s'il a eu la précaution d'en apporter, on s'arme, au besoin, de deux tiges de joncs ou d'herbes sèches, et en moins de temps qu'il n'en faudrait pour vous le raconter, les restes du festin des trépassés sont joyeusement absorbés.

II. Société de Sauvetage, Fou-Ché-Hoei

@

Le but que se sont proposé les fondateurs de cette Confrérie, est de retirer des fleuves, des canaux ou des lacs, les cadavres des malheureux qui, volontairement ou par accident, s'y seraient noyés. En Europe, on s'expose à la mort pour sauver la vie d'un homme ; en Chine, bien que cet acte de dévouement ne soit pas rare, on laisserait pourtant assez volontiers mourir un vivant pour secourir un mort. Que voulez-vous ? autant de pays, autant de coutumes. Les Chinois, qui tiennent à la vie, tout aussi bien que les Européens, regardent pourtant comme un plus grand malheur d'être, après la mort, dévorés par les poissons, de pourrir au fond d'un canal, demeurant ainsi privés d'une sépulture honorable, d'un cercueil épais et bien chevillé, que de perdre la vie. C'est vous dire le prestige qui s'attacha à la Confrérie du Sauvetage,

Associations de la Chine

quand elle fit son apparition (sept cents ans avant notre ère). Malheureusement elle a, depuis longtemps, perdu son esprit de dévouement, et ^{p.119} n'est plus, à l'heure qu'il est, qu'une ridicule pantomime. Vous en jugerez vous-même. Son président, choisi, jadis, parmi les personnages les plus marquants de la localité où elle s'établissait, lui garantissait toujours, par son honorabilité, le respect et les sympathies du public. D'ailleurs, tous s'accordent à dire qu'à leurs débuts, les membres du Fou-Ché-Hoei donnèrent fréquemment l'exemple du plus désintéressé comme du plus héroïque dévouement. Mais les temps sont changés. Aujourd'hui, les Frères du Sauvetage, président, conseillers ou simples associés, ne se recrutent plus guère que parmi les désœuvrés et les habitués des maisons de jeu. Le chef seul se réserve le droit de convoquer ses subalternes. Vient-on signaler à quelqu'un d'entre eux le passage d'un cadavre dans le fleuve voisin, il doit commencer par en donner avis au président, qui fait alors sonner le tam-tam. Les « Frères » arrivent bientôt et sont divisés, par le maître, en deux compagnies, l'une appelée : Compagnie des crochets, parce qu'elle est armée de longs bambous surmontés d'une griffe en fer, et reçoit la mission de retirer le noyé ; l'autre, appelée : Compagnie des emprunteurs de lumière (Tsié-Kouang-Tuei) dont le rôle, plus pratique pour la société, consiste à recueillir les sapèques nécessaires à l'inhumation du cadavre qu'on se prépare à retirer de l'eau. ^{p.120} Cette délégation ne manque jamais de trouver des cœurs charitables, surtout parmi les veuves et les dames riches de l'endroit, pendant que celle des crochets revient le plus souvent de son expédition sans avoir même aperçu le noyé, qui, emporté par le courant de la rivière, est déjà à plusieurs lieues de là.

Associations de la Chine

Caisse de la Société. — Les Frères du Fou-Ché-Hoei, soit parce qu'ils sont, généralement, sans argent, soit surtout parce qu'ils paient de leur temps et de leur peine, n'ont pas l'habitude de se piquer de générosité, quand il s'agit de réunir des fonds. En revanche, comme ils sont ordinairement fort redoutés des riches propriétaires et ne craignent jamais de faire appel à leur philanthropie, les finances de la confrérie seraient abondantes, assure-t-on, si on n'en usait que pour retirer les noyés de l'eau et leur donner une sépulture convenable.

Patron du Sauvetage. — Sous le règne de l'empereur Chien-Wang, de la dynastie des Tcheoû (trois cents ans avant JÉSUS-CHRIST), vivaient, dans la province du Chan-si, trois frères nommés Léou, adonnés à la magie. Leur réputation, surtout dans le district de Ho-Tchong-Fou, avait si merveilleusement grandi, en peu d'années, que le peuple les écoutait comme des oracles. Un jour, ces imposteurs se présentèrent à la porte d'une famille riche, du nom de Ly :

— C'est, lui dirent-ils, le Dragon ^{p.121} des mers du Sud qui nous envoie vers vous. Il veut marier le second de ses fils, et c'est sur votre fille aînée qu'il a jeté les yeux.

La famille, effrayée d'abord, puis bientôt rassurée par les paroles de ces magiciens renommés, se garda bien de décliner l'honneur qui lui était fait par le Souverain des mers. Elle accepta la proposition et se mit aussitôt en devoir de préparer le trousseau de la future princesse.

Cependant, le préfet de Ho-Tchong, nommé Si-men-Pâo, ayant entendu parler de cette étrange alliance, résolut d'ôter pour jamais, à ces grands messagers des dieux, l'envie de faire de nouvelles dupes. Au jour fixé pour la rencontre du prince avec sa

Associations de la Chine

fiancée, Si-men-Pâo, musique en tête, en tenue officielle et suivi d'un nombreux cortège, auquel se joignirent sur la route plusieurs milliers de curieux, se mit en route dès le point du jour, et alla, sur la rive droite du fleuve Jaune, attendre, à l'endroit désigné pour le rendez-vous, l'arrivée des parties contractantes. La jeune Ly, accompagnée de toute sa famille et d'une foule immense, avide de contempler un spectacle si nouveau, l'y suivit de près.

— Vous êtes, paraît-il, en relation intime avec le dieu de l'Océan, dit le préfet aux trois magiciens, qui ouvraient la marche ; sans doute, sa divinité serait mécontente de moi, si je ne venais lui présenter mes hommages et la remercier de ^{p.122} l'honneur qu'elle veut bien me faire en descendant sur mon territoire ; voici ma carte de visite ; allez, tenez-vous respectueusement sur le bord du fleuve, et, quand le Dragon sortira des flots, obtenez-moi la faveur de lui être présenté.

Les trois Voyants se trouvèrent bien un peu embarrassés de cette mission. Le magistrat les gênait dans leurs calculs. Après avoir si aisément trompé des milliers de paysans ignorants et crédules, comment allaient-ils échapper à la perspicacité de Si-men-Pâo. Ils auraient voulu être à cent lieues de là ; mais, surveillés de près par les gardes prétoriennes, la fuite devenait impossible ; il fallait essayer de payer d'audace ; ils se rendirent donc au poste que le mandarin leur avait assigné. Une demi-journée se passe ; la foule commence à s'ennuyer, la jeune fiancée, enfermée dans son palanquin, comme le voulaient dès ce temps là l'usage et le bon ton, mourait de faim et d'inquiétude, et pourtant le fils du Dragon ne paraissait pas. Si-men-Pâo, de

Associations de la Chine

guerre lasse, sort alors de sa tente, et, faisant signe au peuple de le suivre, va lui-même trouver les trois illuminés.

— Peuple, s'écria-t-il d'une voix vibrante, vous voyez ces trois magiciens : ou bien ils ont la confiance et sont les messagers des dieux, ou bien ce sont de vils imposteurs. Si la divinité en a fait ses confidents, elle saura bien ^{p.123} les sauver ; s'ils vous trompent, la mesure de leurs crimes est comblée ; il est temps qu'ils en portent la peine, en devenant la pâture des poissons.

Puis s'approchant des trois frères Léou :

— Misérables, leur crie-t-il, vous avez indignement trompé la bonne foi et la crédulité d'une honnête famille, en voulant lui arracher, à votre profit, cette innocente créature qui fait le bonheur et la consolation du foyer. Maintenant, voici une nouvelle carte de visite pour le Dragon. Puisqu'il se fait attendre, allez à sa rencontre.

Le préfet avait à peine achevé ces mots, que les gardes se saisirent des magiciens et les précipitèrent, pieds et mains liés, au fond du fleuve Jaune.

Depuis cette mémorable journée, Si-men-Pâo a toujours été honoré comme une divinité auxiliaire, ou plutôt comme un saint. A sa mort, le peuple lui éleva, sous les murs de Pou-Tchéou-Fou, ville préfectorale assise sur la rive même du Houang-Ho (fleuve Jaune), une pagode qui s'y voit encore. On l'invoque sous le nom de Ho-pei, gardien du fleuve. Les mariniers, les charpentiers, tous ceux qui travaillent à la construction des barques, aussi bien que les populations des campagnes relevant de Pou-Tchéou-Fou célèbrent annuellement la fête et les bienfaits de Si-men-Pâo, le treizième jour de la septième lune. Les perruquiers, eux aussi,

Associations de la Chine

revendiquent le droit d'être les protégés de ^{p.124} Si-men-Pâo. Si on leur demande le motif de cette dévotion, les uns répondent que l'inventeur des rasoirs ne leur étant pas connu, chacun d'eux est parfaitement libre de donner sa confiance à qui bon lui semble. Les autres disent que Si-men-Pâo, avant de jeter à l'eau les trois magiciens Léou, leur fit raser la barbe afin de les rendre plus présentables. Ayez l'air de ne pas trouver la réponse suffisante pour fixer votre opinion, alors vous entendrez cet aveu accompagné d'un grand éclat de rire :

— Si-men-Pâo a peut-être d'autres titres au respect et à la reconnaissance des hommes de notre métier, mais je ne les connais pas.

Rien de curieux comme cet aplomb avec lequel les Chinois répondent aux questions qui leur sont adressées.... Ceci me rappelle une petite conversation que j'avais, il y a quelque temps, avec un bachelier qui tient le haut du pavé parmi les hommes de lettres du pays. Il avait remarqué, disait-il, que les Européens, au moins les Français et les Anglais, ont la peau plus fine et plus blanche que les enfants de l'humble Empire du Milieu, et il m'en demandait la cause.

— Comment ! lui dis-je, toi, un bachelier de mérite, tu n'es pas capable de résoudre ce problème ? Alors à quoi te servent tes études et ton bouton ?

Piqué au vif, mon lettré, un homme de cinquante ans, sérieux et intelligent d'ailleurs, me répond d'un air de protection : ^{p.125}

— Oh ! Père spirituel, si je vous ai fait cette question, ce n'est pas précisément parce que je ne savais pas à quoi m'en tenir. Voyez plutôt : Les Européens mangent du lait à tous leurs repas.

Associations de la Chine

Et, là-dessus, le bachelier de se lancer dans une foule de considérations pour me faire comprendre que le lait produit sur les hommes mûrs les mêmes effets que sur les enfants.

— En Chine, disait-il, les enfants sont plus frais et plus blancs que les personnes déjà avancées en âge, et cela tout simplement parce qu'ils vivent de lait ; j'estime que c'est exactement là aussi le motif pour lequel nous demeurons jaunes pendant que les Européens conservent leur peau blanche.

Je n'avais qu'à m'incliner, l'argument était sans réplique....

Mais laissons là le Sauvetage, les rasoirs et le lait pour parler d'une société, qui jouit, en Europe, je le crois du moins, d'une considération dont elle est ordinairement digne, tandis que, dans l'Empire du Milieu, son nom seul inspire la défiance et la crainte.

III. Société des pompiers, Houo-Hoei

@

Le corps des pompiers, en Europe, est le symbole du dévouement ; la gendarmerie seule, peut-être, pourrait lui en disputer le prix. En Chine aussi, l'idée qui, il y a tantôt trois mille quatre cents ans, présida à l'institution de cette société, fut, sans aucun doute, une idée ^{p.126} philanthropique. D'ailleurs, les annales et les traditions les plus accréditées du pays citent un grand nombre de traits de courage et de désintéressement qui ne sont pas sans gloire pour les pompiers du Céleste-Empire.

Dans le principe, cette association ne se recrutait que parmi les hommes d'une conduite et d'une honorabilité reconnues. Les règlements de la société, voulant inspirer à ceux qui en faisaient partie, l'amour du devoir et du dévouement, avaient établi de

Associations de la Chine

sages mesures pour venir en aide à ceux qui seraient blessés ou qui succomberaient dans l'exercice de leurs fonctions ; les blessés demeuraient à la charge de la compagnie jusqu'à leur entier rétablissement. Si quelqu'un trouvait la mort dans l'exercice de son *obédience*, sa famille entière, j'entends : son père, sa mère, sa femme et ses enfants devaient être nourris et entretenus, pendant vingt ans, aux frais de l'association, qui, sans avoir de fonds communs, se cotisait et savait toujours fournir largement aux besoins de ses protégés et de ses pupilles.

Aujourd'hui, en Chine comme en tant d'autres pays du monde, les temps sont bien changés. Les pompiers, infidèles aux nobles traditions de leurs prédécesseurs, ne sont plus guère que des maraudeurs déguisés, qui profitent de l'infortune d'autrui, pour s'assurer une existence facile et satisfaire tous leurs appétits.

p.127 Pour être admis dans leurs rangs, il n'est plus nécessaire de présenter un certificat de bonnes mœurs, d'avoir une réputation d'honnête homme ; il suffit, et même, il est requis que le postulant ait de l'audace, soit capable d'un coup hardi, et sache se mettre au large avec sa conscience.

Un riche banquier, qui perdit, il y a trois ans, et sa maison et sa fortune, me disait, quelques jours après l'incendie qui l'avait ruiné :

— Quel malheur pour moi d'avoir fait le commerce dans un bourg doté d'une compagnie de pompiers ! Partout ailleurs, ma maison aurait pu être brûlée mais, au moins, mon argent et mon mobilier n'auraient pas été volés.

Il est peu de villes, peu de centres de commerce qui ne comptent deux ou trois cents pompiers. La trop fameuse cité de Tien-Tsin, à elle seule, en possède quelque cinq mille, tous recrutés dans les bas-fonds de la société. Les pompiers de Tien-

Associations de la Chine

Tsin ont la réputation. bien méritée, je crois, d'allumer plus d'incendies qu'ils n'en éteignent. C'est une puissance qui fait trembler l'autorité elle-même, se met en grève, et refuse de marcher quand on n'accepte pas ses conditions et ses exigences. Encore, si elle se contentait de refuser son concours pour combattre le feu ! L'opinion publique, rarement en défaut, lui attribue un ^{p.128} grand rôle dans les incendies et les massacres du 21 juin 1870 ¹.

Les inventions et les institutions de la Chine, toutes à peu près, se préoccupent fort peu du progrès et des découvertes des autres nations du monde ; au risque de n'avoir pas leur part dans le concert des peuples civilisés, les Chinois, à tort ou à raison, s'obstinent à demeurer dans leur isolement tant de fois séculaire. Le système des pompes à incendie, lui aussi, se garde bien de laisser rien changer aux instruments traditionnels dont il est pourvu et qui remontent, d'après les annales les moins suspectes, à vingt-cinq siècles d'existence. Une cuve ronde, montée sur un large et lourd traîneau qui se meut à bras d'hommes, quatre ou cinq longs bambous qui s'emmanchent, tant bien que mal, les uns dans les autres, quand il s'agit de lancer l'eau sur les maisons incendiées, une douzaine de seaux destinés à remplir la cuve à mesure qu'elle se vide, trois ou quatre leviers, dont l'extrémité inférieure est entourée d'un énorme tampon de toile, voilà, en gros et en détail, tout l'outillage des associés du feu.

Quand la cuve est remplie d'eau, on la recouvre d'une sorte de trappe percée de trois ou quatre trous, dont l'un sert à ajuster le tuyau ^{p.129} de bambou, les autres à recevoir les leviers qui doivent opérer la pression. Le fonctionnement de ce bélier hydraulique

¹ Voir l'ouvrage : *Mgr Edouard Dubar et la Mission du Tché-Ly-Sud-Est*. Wattelier, 5 rue du Cherche-Midi. Paris, page 308.

Associations de la Chine

n'est pas chose aisée. D'abord, le couvercle est formé de planches mal ajustées, les ouvertures, destinées aux leviers et au bambou, sont toujours trop grandes et laissent passer assez d'air pour que la pression de l'eau s'opère difficilement. Pourtant, il faut le dire à la louange des pompiers, leur persévérance, et la précipitation avec laquelle ils lèvent et abaissent leurs leviers, suppléent toujours quelque peu au vice du système, et l'eau, ainsi fouettée, se trouve, ordinairement, forcée de chercher un refuge dans le tuyau de bambou et de lancer de temps en temps, sur le bâtiment incendié, un volume d'eau, bien faible il est vrai, mais qui, s'il ne réussit pas à éteindre le feu, en diminue au moins l'intensité.

Caisse d'épargnes de la société du feu. — Les pompiers, comme le reste des Chinois, ont toujours pour leurs concitoyens de louables égards et une exquise délicatesse, tandis qu'au contraire ils vexent et oppriment, avec la dernière impudence, les étrangers, fussent-ils eux-mêmes des enfants du Céleste-Empire, qui viennent s'établir ou faire le commerce chez eux. Les magasins et dépôts de sel surtout, les banquiers, presque tous originaires du Chan-si, les halles, les blatiers, les marchands d'opium et les Monts-de-piété, quand le feu prend à leurs p.130 maisons ou à leurs établissements, sont traités sans miséricorde. Les pompiers ont à peine paru sur le théâtre du sinistre qu'ils remettent au maître de la maison une note, fort chargée, dont il faut payer tout de suite le montant. Ils se sont contentés peut-être de regarder le feu et de faire du bruit, peut-être aussi ne sont-ils arrivés que quand déjà les voisins avaient dompté les flammes et éteint le brasier. Peu importe, celui-ci a perdu un pantalon dans la bagarre, celui-là sa chemise ou son chapeau, un autre ses souliers, sa pipe ou sa blague ; la pompe elle-même est

Associations de la Chine

avariée, les tuyaux ont souffert, la toile des tampons est en pièces... L'argument est sans réplique, il faut payer.

Patron de la société. — Si les pompiers de l'Empire du Milieu ne font pas toujours honneur à leur nom, du moins méritent-ils une bonne note pour la sagesse qui les a inspirés dans le choix de leur Patron, comme aussi pour le respect et les honneurs qu'ils lui rendent. C'est sur Hoaï-Lou, surnommé par le peuple : Le grand bienfaiteur de l'humanité, qu'ils ont jeté les yeux. Hoaï-Lou, fils de Yen-ti ou Chen-nong, deuxième empereur de la Chine, et dont le règne commença l'an 2737 avant JÉSUS-CHRIST, serait digne, à mon avis, d'avoir des protégés plus recommandables par l'honorabilité de leur vie, que ne le sont communément les associés de la pompe. Vous en jugerez ^{p.131} vous-même. A l'époque où Hoaï-Lou vit le jour, la Chine était divisée en plusieurs royaumes. Celui de Chen-nong comprenait le Chan-tong et une partie du Tché-Ly, c'est-à-dire, les contrées de la Chine les moins cultivées. La plus grande partie des plaines était en friche. Partout, on n'y rencontrait que des broussailles et des herbes parasites. Chen-nong, voulant en entreprendre la culture, inventa des instruments aratoires, établit des marchés pour l'écoulement des céréales et des plantes potagères, donna une si puissante impulsion à l'agriculture, qu'après sa mort, la reconnaissance publique lui éleva des temples pour perpétuer le souvenir de ses bienfaits.

A cette époque, l'usage du briquet et des pierres à feu était encore inconnu ; pour allumer du feu, on frottait deux morceaux de bois l'un contre l'autre, jusqu'à ce qu'il se produisît des étincelles. Hoaï-Lou qui, comme son père, consacrait toute son intelligence et toute sa vie au bonheur du peuple, imagina un expédient plus sûr et plus prompt : c'était un instrument de fer,

Associations de la Chine

terminé par une vis, à peu près ce que nous appelons vrille. L'empereur ayant constaté la supériorité de cette découverte sur tout ce qui, jusque là, avait été inventé, convoqua tous les officiers des provinces et donna à chacun d'eux une vrille et un morceau d'ormeau, avec ordre de communiquer cette ^{p.132} invention à son peuple et d'en exiger au plus tôt la mise en pratique.

On raconte que Chen-nong, tout en complimentant son fils, blâma pourtant la vrille, disant qu'elle était trop grossièrement faite pour percer rapidement.

— Sire, répondit Hoaï-Lou en se mettant à genoux, si le travail de l'instrument était plus fini et qu'il perçât trop vite, il n'aurait pas le temps de s'échauffer et de communiquer sa chaleur au bois.

Ne dirait-on pas que Hoaï-Lou devinait déjà la théorie mécanique de la chaleur ? Son génie et les immenses services rendus à son pays lui valurent les honneurs de l'apothéose. Le peuple lui éleva des temples dont on retrouve les traces encore aujourd'hui, dans la province du Chan-tong. Plus tard, les pompiers le prirent pour patron, disant que celui qui avait trouvé dans son génie assez de vertu pour créer le feu, pourrait bien aussi en trouver assez pour l'éteindre.

On célèbre sa fête le troisième jour de la troisième lune, juste six jours avant la grande solennité du soleil. Ce jour-là, dès l'aurore, la pompe, c'est-à-dire la cuve et les bambous, est portée ou traînée triomphalement sur le bord d'une rivière, ou à son défaut, sur le bord d'une mare d'eau, pour y être exposée à la vénération et à la reconnaissance de la foule. La journée se passe à chanter, à entendre les ^{p.133} comédies, préparées en l'honneur de Hoaï-Lou, surtout à manger et à boire. Quand la nuit arrive et que les gens à peu près honnêtes ont eux-mêmes regagné leurs

Associations de la Chine

demeures, c'est le moment de remplir la dernière partie du programme, la plus facile assurément. N'ayant plus à craindre les regards et la critique du vulgaire, nos pompiers se mettent à l'œuvre et pompent si bien que, lorsqu'ils veulent se lever et regagner leurs pénates, les jambes refusent leur service et perdent l'équilibre. Quelques-uns à peine, soutenus par les bras vigoureux de quelques voisins ou amis dévoués, réussissent peut-être à retourner au logis ; mais le plus grand nombre dort sur la place, sans avoir souci du froid, de la pluie ou de la boue.

Plusieurs fois, j'ai eu l'occasion de trouver ces traînants avinés sur le terrain même où, la veille, ils avaient si solennellement fêté leur patron. L'an dernier, je demandais à l'un d'entre eux, pourquoi, dans un pays où la sobriété est en grand honneur, les pompiers, si honorables d'ailleurs, affrontent avec tant d'insouciance l'opinion publique.

— Vous ne savez donc pas, noble étranger, me répondit le pompier, que nous aimons le feu et détestons l'eau... !

Un peu plus, et il allait me questionner sur le compte de nos pompiers de France... Par prudence, je coupai court à la conversation et me hâtai de continuer ma route.

IV. Société de la Fleur du Magnolier, Yü-Leng-Hoei

@

^{p.134} Cette association qui remonte au temps de Confucius, dit la chronique, rend un glorieux témoignage au bon sens de ceux qui en conçurent l'idée. Rien de plus touchant en effet, dans un pays païen et à une époque si reculée, que ces sortes de congrégations établies par tout le royaume pour protéger l'innocence des enfants, les encourager dans la pratique de toutes les vertus morales et, surtout, leur inculquer le respect de

Associations de la Chine

l'autorité, la piété filiale et l'amour du foyer. Tel était le but de la société du Yü-leng. Chaque cité, chaque bourgade ou village dont la population atteignait le chiffre de cinq cents âmes avait sa petite troupe, recrutée parmi les enfants réputés les plus sages et les plus vertueux. Pour propager cette institution, sympathique à tous, on apprenait aux petits associés la musique, la prestidigitation et plusieurs jeux récréatifs et innocents, tels que la course aux échasses.

Chaque année, le quatrième jour de la septième lune, revêtus de leurs habits de fête, accompagnés de leurs parents ou conduits par leur maître, s'ils faisaient partie de l'école communale, ces intéressants artistes donnaient au nombreux public, accouru de tous les environs, une séance toujours chaudement applaudie. ^{p.135} C'était un stimulant pour ceux qui n'avaient pas encore mérité d'être admis dans la société, en même temps qu'un triomphe glorieux pour les petits prestidigitateurs et pour leurs familles.

Les Chinois qui aiment les emblèmes, et qui, il faut leur rendre ce témoignage, savent en faire un si gracieux usage, donnèrent dès le début, spontanément et à l'unanimité des suffrages, le nom de Yü-Leng-Hoei à ces associations. Si vous en demandez la raison à un habitant du Céleste-Empire, fût-il l'homme le plus ignorant de son village, il vous répondra que le magnolier (Yü-Leng) ayant, à lui seul, toute la suavité des parfums de la rose, de la jonquille et de l'orange, c'est à lui qu'il appartient de symboliser la piété filiale et la vertu.

On reproche à la dynastie tartare, actuellement régnante, de n'avoir pas compris le rôle important que cette institution remplissait dans le travail si difficile de l'éducation des enfants. Les Souverains mantchoux auraient-ils, contrairement à leurs

Associations de la Chine

habitudes comme à celles des Chinois, entrevu et mis en pratique, à deux ou trois siècles de distance, ces grandes modifications que la puissance de votre génie républicain français devait, un jour, concevoir et produire sous le titre magique d'instruction « gratuite, laïque et obligatoire » ? Je ne le crois pas. Ils n'ont pas attaché à l'éducation de ^{p.136} la jeunesse toute l'importance dont elle est digne, et ils en ont abandonné le soin à ceux qu'elle intéresse plus directement, aux familles. Voilà, selon moi, toute leur faute ; elle est grande, inexcusable, mais elle ne se présente que sous la figure de l'insouciance et d'une inexpérience pardonnable. Quoi qu'il en soit, la société si universellement estimée du Magnolier a perdu, aujourd'hui, tout son prestige et toute sa gloire. Au lieu de se composer d'enfants choisis entre mille, elle n'enrôle plus guère que des hommes sans aveu et sans profession, ennemis du travail, livrés à tous les vices. Voilà les successeurs de ces innocentes phalanges qui, pendant vingt siècles, avaient rendu un témoignage si éclatant à la sagesse du gouvernement de l'Empire du Milieu comme aussi à la moralité et à la vertu de son peuple. Les fêtes du Yü-leng se célèbrent toujours avec éclat ; mais les artistes qui en font les honneurs ne sont plus qu'une troupe de bouffons, d'acrobates, de musiciens ambulants, de comédiens et de bateleurs, auxquels, par dérision, le peuple, toujours bon juge quand il ne s'inspire que de son bon sens naturel, a donné le nom de Tcheôu-Tchong-Hoei, confrérie des punaises. N'importe, grâce à la fidélité que gardent les Chinois aux traditions du passé, la solennité du quatorzième jour de la septième lune n'en est pas moins attrayante pour la ^{p.137} curiosité des badauds, qui s'y rendent de plusieurs lieues à la ronde. « C'est, disent les vieillards, le bon sens renversé ! C'est le signe d'une décomposition morale qui menace nos futures générations. »

Associations de la Chine

Caisse de la Société du Yü-Leng. — Autrefois, les fonds nécessaires à l'entretien des jeunes associés du Yü-leng et aux fêtes qu'ils offraient au public, étaient recueillis par les personnages les plus considérés de la contrée, aujourd'hui ce sont les maires et les collecteurs de village, hommes sans fortune et sans considération, mais tous redoutés du peuple à cause de l'influence que leur donnent des relations secrètes avec les prétoires, qui se chargent, sans autre mandat que celui qu'ils s'attribuent au nom de la force, de fournir aux frais de l'entretien et des répétitions du Yü-leng. Ils font la quête à domicile, deux fois par an, et sur la place publique, le jour de la solennité. Le produit est toujours assez abondant pour suffire aux besoins et à la rémunération des artistes, aussi bien qu'aux menus plaisirs des quêteurs.

Patron du Yü-Leng. — Les Chinois qui se créent souvent des divinités à volonté, et à mesure que le besoin s'en fait sentir, ont, parfois, le bon sens de ne décerner leurs diplômes d'apothéose qu'à des hommes célèbres par l'héroïsme de leurs vertus, ou dont la naissance, la ^{p.138} vie et la mort ont été marquées par quelque événement merveilleux. Le petit dieu Ti-Tsang-Pou-sa (employé subalterne des Enfers), dont le rôle, assez modeste pour une divinité, est, dit-on, de balayer le palais de Sa Majesté la reine des prisons ténébreuses, porta la piété filiale jusqu'à l'héroïsme. Voici son histoire, telle que l'ont écrite les annalistes religieux de la Chine : Sa mère ne l'eut pas plus tôt mis au monde qu'elle alla le déposer au pied d'une montagne, dans un lieu couvert de hautes herbes et d'épaisses broussailles, éloigné de toute habitation et presque ignoré des bergers eux-mêmes. Elle espérait qu'il y mourrait ; son attente fut trompée. Un bonze qui ramassait des herbes sur le penchant de la montagne, entendit

Associations de la Chine

des vagissements, s'approcha de l'enfant et l'emporta à la pagode voisine, dont il était un des plus fervents novices.

L'arrivée du bonze au monastère, causa, dit la légende, une véritable révolution dans l'établissement. Le Supérieur voulait chasser, incontinent, ce subalterne scandaleux et le condamner à la dégradation officielle, lorsque, tout à coup, l'enfant se mit à parler, et proclama l'innocence et l'humanité de son sauveur. Cette merveille fit grand bruit dans le pays. On venait en foule réclamer la protection du miraculeux enfant, que tous regardaient comme une divinité incarnée... Mou-Lien-Seng (c'était son ^{p.139} nom), avait atteint sa sixième année, et déjà il étonnait tout le monde par sa sagesse et par la maturité précoce de son intelligence. Les bonzes, surtout, ravis jusqu'à l'enthousiasme par le spectacle d'une vie si merveilleuse, invoquaient déjà Mou-Lien-Seng comme un saint. On pressa le Supérieur de la communauté de l'admettre au nombre des religieux, sans le faire passer par les épreuves du noviciat, et bientôt le nouveau bonze de six ans reçut l'habit de cérémonie, le bonnet de profès et la canne d'étain, symbole de la douceur et de la fermeté. C'est chose curieuse que de voir les bonzes, aujourd'hui encore, armés, aux jours de grandes solennités, d'une canne en étain, longue de sept pieds et dont la poignée est surmontée de neuf cercles percés à jour et entrelacés les uns dans les autres.

« L'étain, disent les connaisseurs de la Chine, symbolise la douceur ; car il n'est jamais venu à la pensée des guerriers de se servir d'un sabre, d'une lance ou d'un fusil d'étain. » Quant aux neuf cercles, ils sont, paraît-il, l'emblème de la justice, qui n'applique les lois qu'après un examen éclairé et impartial, de la fermeté, qui puise sa force dans l'union et la charité. Ne demandez pas à nos savants du Céleste-Empire si leurs

Associations de la Chine

Souverains ont fait usage de ces théories si sages et si honorables pour la philosophie de leur pays, ils vous répondraient p.140 qu'ils n'en connaissent qu'un seul, Tsing-Wang, le vingt et unième empereur de la dynastie des Tchéou, qui pardonna jusqu'à neuf fois à un criminel de lèse-majesté. C'est le seul exemple d'une pareille clémence, qui soit consigné dans l'histoire de la Chine. En revanche, nos lettrés ne manqueront pas de vous dire que leurs monarques, inexorables dans l'application des lois, ont toujours su en tempérer les rigueurs. Si le peuple, convaincu de la nécessité d'un pouvoir spirituel indépendant de celui des rois et de la magistrature, dont il a la mission de combattre et de modérer les abus, en a demandé l'établissement et lui a donné toute sa confiance, les monarques de la Chine, pendant plus de quinze siècles, se sont montrés ses protecteurs et en ont fait respecter l'autorité. Le bâton d'étain, qu'ils ont eux-mêmes donné aux bonzes, en rend témoignage. Mais revenons à Mou-Lien-Seng.

A mesure qu'il grandissait, le nouveau religieux devenait rêveur et mélancolique ; on eût dit qu'il ne voyait et n'entendait rien de ce qui se passait autour de lui ; plusieurs fois même on le trouva plongé dans une méditation si profonde que ni la cloche, ni les coups redoublés de l'excitateur sur sa porte ne parvenaient à le tirer de son extase. Un soir, fort avant dans la nuit, les bonzes l'ayant entendu sortir de sa chambre, le suivirent p.141 doucement et sans bruit. Mou-Lien-Seng, trop occupé de ses pieux projets pour remarquer la surveillance dont il était l'objet, alla ouvrir la porte de la pagode, alluma deux cierges, ou plutôt, deux chandelles rouges, devant la principale idole du temple et lui adressa, les larmes aux yeux, cette touchante prière :

Associations de la Chine

— O Vous, à qui rien n'est caché, vous savez que je n'ai jamais connu ma mère. Je sais qu'elle fut cruelle envers moi, et que, sans l'humanité d'un bonze, je serais mort au milieu des herbes du désert, livré en pâture aux oiseaux de proie. Mais si la vengeance et la haine envers ceux-là mêmes qui ne nous sont pas unis par les liens du sang, sont un crime, est-il permis de maudire et de haïr les auteurs de ses jours ? Écoutez ma prière, et dites-moi en quel lieu de la terre se trouve ma mère.

Mou-Lien-Seng avait à peine achevé ces mots, que, tout à coup, la statue de Fo s'anima :

— Ta mère, lui dit le dieu, a cessé de vivre et, depuis dix ans, elle porte au fond des enfers la peine de ses crimes ; mais, en considération de ta piété filiale, et pour en transmettre le souvenir à la postérité, je consens à ce qu'elle soit délivrée par celui qu'elle avait si lâchement et si inhumainement voué à la mort. Prends ta robe jaune, ton bonnet et surtout ta canne d'étain, emblème de l'autorité que je te confère, et va droit aux Enfers. Si Pluton ^{p.142} refuse d'ouvrir, frappe vigoureusement du bout de ta canne, et, au troisième coup, la porte tombera.

Mou-Lien-Seng n'avait encore que seize ans. Mais, puisant dans sa piété filiale le courage dont il a besoin pour une si difficile entreprise, encouragé d'ailleurs par les promesses de Fo, il part, il court, il vole ; le voilà déjà à la porte du terrible abîme. Il frappe doucement, d'abord. Une voix, retentissante comme le bruit du tonnerre, se fait entendre au fond du gouffre de feu ; c'est Pluton qui menace de lui infliger un châtement exemplaire. Il frappe de nouveau. Pluton redouble ses menaces. Enfin, sans se

Associations de la Chine

déconcerter, il frappe une troisième fois, et la porte tombe avec fracas sous les coups de sa canne d'étain. La prison est ouverte, les âmes aussitôt de se précipiter par milliers pour fuir ce lieu de souffrances. Leur Souverain, ou plutôt leur bourreau, a beau crier, menacer et s'élancer à la porte pour s'opposer à la fuite de ses prisonniers, sa voix est méconnue, ses efforts sont impuissants ; les âmes passent comme des essaims d'abeilles, au-dessus de sa tête.

Cependant, Mou-Lien-Seng, impassible et plein du désir d'accomplir sa mission, continue de chercher sa mère, sans se préoccuper de la colère de Pluton. Il l'appelle, la presse de se faire connaître à lui... il vient la sauver... ^{p.143} L'infortunée, qui se trouvait reléguée au fond d'un cachot, dans le coin le plus éloigné de la porte et le plus ténébreux des Enfers, n'ose en croire ses oreilles... sans doute elle est victime d'un rêve... Enfin, son cœur de mère, depuis dix ans déchiré par les remords aussi bien que dévoré par les flammes, a reconnu son fils, et elle vient à lui... Mou-Lien-Seng, alors, sans perdre un temps précieux à lui exprimer sa tendresse, la charge sur ses épaules et la transporte, d'un vol rapide, dans la province du Chan-si, où elle épouse un riche propriétaire qui lui fera couler des jours heureux...

Quant au vaillant Mou-Lien-Seng, après avoir ainsi opéré, en faveur de sa mère, la merveille de la métempsychose, il rentra paisiblement dans son monastère et y vécut, dans la pratique de toutes les vertus, jusqu'à l'âge de cent vingt-sept ans ; sa mort fut accompagnée d'un grand nombre de prodiges qui lui firent aussitôt décerner par l'opinion publique son portefeuille de Ministre-balayeur du royaume de Pluton.

Je souhaite, tant que régnera votre république française, que ses Ministres soient d'aussi *inoffensifs balayeurs* que Ti-Tseng-

Associations de la Chine

Pou-sa, et ne vous forcent pas à suspecter leur piété filiale, ni leur respect pour l'autorité de l'Église ou pour la Foi des sujets qu'ils gouvernent.

V. Monts-de-piété, Tang-Pou

@

p.144 Bien que le nom de Tang-Pou (Bureau des hypothèques et des gages) assigné par les Chinois aux monts-de-piété de leur pays, semble moins indiquer une œuvre de charité qu'une sorte d'agio, on peut croire, néanmoins, que la création de ces établissements fut inspirée par un sentiment d'humanité.

En France, l'institution des monts-de-piété rencontra, longtemps, du côté de l'administration, des difficultés qui la retardèrent et ne lui permirent guère de s'organiser définitivement avant le quinzième siècle. En Chine, ils existaient, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne. Protégés, mais jamais entravés, par le gouvernement et les lois, ils ont pu librement et à l'abri des caprices ou de la cupidité des officiers préposés au gouvernement des districts, s'établir et fonctionner. La seule formalité requise, pour les ouvrir ou les fermer, consiste à en prévenir, deux ou trois mois à l'avance, le mandarin civil de la sous-préfecture dont relèvent les actionnaires.

En France, l'intérêt exigé des emprunteurs qui se présentent aux monts-de-piété n'a jamais, que je sache, dépassé le 9 %. En Chine, où le taux légal est de 30 %, l'administration de ces établissements philanthropiques, désireuse de venir en aide aux classes p.145 nécessiteuses, se contenta, longtemps, du 20 ou du 25 %.

En France, s'il m'en souvient bien, nos monts-de-piété n'acceptent les gages offerts par les emprunteurs, qu'à la

Associations de la Chine

condition de les vendre à leur profit, au bout d'un an, dans le cas où on ne les aurait pas retirés. Au Céleste-Empire, les règlements n'autorisent les ventes des objets engagés, qu'après vingt-quatre mois de dépôt. L'emprunteur est libre de payer ou de ne pas payer l'intérêt de la somme qui lui a été avancée. S'il le paie, ne fût-ce qu'une seule fois, il ne sera plus libre à l'administration du Tang-pou, même au bout de deux ans, de s'approprier les gages ou de les mettre aux enchères. Si elle le faisait, l'emprunteur, alors, aurait le droit de se faire rembourser l'intérêt qu'il a payé et d'exiger celui du prix de vente des objets engagés. Il arrive parfois que celui qui hypothèque ainsi ses effets mobiliers, trop pauvre pour payer l'intérêt de la somme reçue du mont-de-piété, lui en abandonne d'avance la propriété, dans le cas où, après deux ans révolus, il se trouverait incapable de dégager son bien ; mais, alors, l'administration est obligée de lui tenir compte d'un tiers de sa valeur.

En France, les monts-de-piété n'ont jamais dépassé le nombre de soixante. En Chine, j'en ai connu jusqu'à vingt-cinq dans une seule préfecture. Chez nous, dans les premiers temps de ^{p.146} cette institution, les prêts se firent gratuitement, grâce à la générosité d'âmes charitables qui dotèrent les établissements. Au Céleste-Empire, pendant plusieurs siècles, cette œuvre fut si sympathique, que les propriétaires, jouissant d'une certaine aisance, fournissaient des fonds à l'administration, moyennant un intérêt de 4 ou 5 % seulement, ce qui lui permettait et même la mettait dans l'obligation de ne taxer ses clients qu'au 8 ou 10 %. Quelques-uns de ces généreux prêteurs se proposaient de venir en aide aux classes ouvrières. Les autres, se défiant de l'honorabilité des banquiers, trouvaient plus de sécurité à déposer leurs épargnes ou leur superflu aux monts-de-piété qui, eux du

Associations de la Chine

moins, n'ont jamais eu la manie de fermer la porte de leurs établissements et de disparaître avec l'argent d'autrui.

On a prétendu, en Europe, que les monts-de-piété favorisaient le vol en donnant aux malfaiteurs le moyen prompt et facile de se débarrasser de leur butin. En Chine, où le vol de détail est si commun, et la police si mal servie, c'est le contraire qui a lieu. Ceux qui ont été pillés peuvent se rendre directement chez l'agent du Tang-Pou ; ils sont à peu près sûrs d'y trouver leur bien, à la condition, pourtant, de rembourser à l'établissement le prêt fait aux voleurs. Les Chinois, vous le savez, se consolent aisément d'avoir été dépouillés, si, en payant ^{p.147} un tiers de sa valeur, ils parviennent à retrouver ce qui leur avait été ravi. Aussi, ne fût ce qu'à ce point de vue, les monts-de-piété méritent-ils toutes leurs sympathies.

L'insurrection des Tchang-mâo, qui pendant quinze ans, promena le fer et le feu dans presque toutes les provinces de la Chine, brûla ou pillait un grand nombre de monts-de-piété, dont la disparition ou le sac fut la ruine des riches particuliers ou des compagnies d'actionnaires qui les avaient fondés. Depuis cette époque les capitalistes, sauf de très rares exceptions, n'osent plus risquer leur fortune dans de si périlleuses entreprises. Aussi, les Tang-Pou ne sont plus, à peu près partout, que des banques ou, pour les appeler par le nom que leur a donné le peuple, des boutiques à grosses usures, établies par des hommes sans capitaux comme sans honorabilité, pour qui la philanthropie est le moindre des soucis. Pourvu qu'ils réalisent, au plus vite, de forts bénéfices, et puissent les emporter en pays sûr, avant que la police ait été informée de leurs faits et gestes, tout le reste leur importe peu. C'est assez vous dire le mépris et la haine dont ces établissements, infidèles à leurs traditions primitives, sont l'objet

Associations de la Chine

dans un pays si souvent éprouvé par la misère et la faim. Le peuple, toujours forcé de recourir à eux à l'heure de la détresse, ne les en a pas moins en exécration. Les mandarins, ^{p.148} qui les protégeaient, ou, du moins, qui ne se seraient jamais permis de les inquiéter, alors que des familles honorables en étaient les propriétaires et les exploitaient, leur suscitent tous les embarras et toutes les tracasseries, assurés qu'ils sont de n'être pas désapprouvés par leurs chefs. Un mandarin, récemment promu, a-t-il besoin d'argent pour payer ses frais d'installation et d'ameublement, il réunit, dût-il les acheter chez un fripier, une certaine quantité de vieux habits, et même de haillons qu'il envoie, dès son entrée en charge, au mont-de-piété réputé le plus riche du pays. Vous croiriez peut-être que les administrateurs du Tang-Pou vont refuser le nantissement du magistrat ou du moins ne lui donner, comme ils le feraient au commun des mortels, que le quart ou le cinquième de la valeur de ses loques, détrompez-vous. Ces agioteurs sont intelligents ; ils savent que s'ils faisaient mauvaise mine aux envoyés du sous-préfet ou ne leur donnaient pas une somme ronde, leurs affaires commerciales et leur propre tranquillité courraient bientôt les plus grands périls. Ils maudissent, au fond du cœur, et le magistrat et ses gages, mais ne s'en exécutent pas moins avec la dernière politesse, faisant d'avance le sacrifice de leurs lingots, dont le sous-préfet, ils le savent, ne leur reparlera jamais.

Une scène, du dernier burlesque, dont j'étais ^{p.149} témoin, il y a trois mois, au gros bourg de Tchemg-Kia-Keôu, vous donnera quelque idée du peu d'estime que le peuple, aujourd'hui, accorde aux monts-de-piété. Selon mon habitude, quand je voyage dans cette partie la plus reculée de mon district, j'étais descendu à l'hôtel du Ho-Ho-Tien (étape de l'entente cordiale). A peine sorti de voiture, et avant même que le maître de l'établissement ait eu

Associations de la Chine

le temps de m'apporter une tasse de thé, je vois mes catéchistes se précipiter à la porte du Ho-Ho. Le spectacle qui les attirait, était digne de piquer leur curiosité. Six énormes bonzes suivis d'une troupe de gamins et jouant qui de la flûte, qui du fifre, avec force accompagnement de cymbales et de tambours, défilaient gravement dans la rue.

S'agissait-il d'une cérémonie religieuse, d'une procession pour la pluie ou pour le beau temps, d'un enterrement ? Point du tout ; ces six colosses se rendaient, tout simplement, à la porte du principal mont-de-piété de l'endroit, pour y faire ce qu'ils nomment, dans leur langage figuré, la cérémonie du Hoâ-ien, c'est-à-dire pour lier amitié avec les administrateurs du Tang-Pou, et leur apporter la promesse des cinq félicités, à savoir : une longue vie, la fortune, la paix, toutes les vertus et une bonne mort. Peut-on désirer autre chose ?...

Le Tang-Pou de Tchemg-Kia-Keôu se ^{p.150} trouvant tout juste en face de l'hôtel du Ho-Ho, je pouvais, sans sortir de ma chambre, contempler l'attitude des artistes, et jouir de leurs symphonies. Mais ce qui m'intriguait, avant tout, c'était de voir la réception qu'on allait leur faire.

A peine arrivés devant la porte du mont-de-piété, ils se placent gravement en demi-cercle et cessent leur concert. C'est le moment du silence et du recueillement... Les yeux modestement baissés, les bras pendants sur les hanches, comme le veut en pareil cas, l'étiquette de la Chine, les musiciens attendent que le chef de la maison se présente pour recevoir leurs vœux et leur donner un témoignage ému de sa reconnaissance. Si personne ne se montre, alors, le chef de la troupe frappe trois coups de baguette sur le tambour. Le directeur persiste-t-il à faire la sourde oreille, trois nouveaux

Associations de la Chine

coups de baguette suivis d'un roulement prolongé et étourdissant viennent annoncer aux agents de l'établissement que les visiteurs ne sont pas disposés à quitter la place. N'importe, le mont-de-piété tient ferme, il ne bouge pas ; trois énormes chiens, qu'on a déchaînés, sont les seuls curieux qui sortent de la maison et viennent, à leur manière, souhaiter la bienvenue aux artistes. Décidément, le Tang-Pou de Tchémg-Kia-Keôu est résolu !

Vous eussiez vu alors nos musiciens, ^{p.151} pourpres de colère, se laisser violemment tomber sur leurs talons, resserrer le demi-cercle en se rapprochant de la porte, de manière à en fermer le passage, et en avant la fanfare ! Les voilà qui soufflent dans leurs flûtes, pendant une heure, sans désemparer. Leurs joues sont tendues comme celles d'un verrier qui souffle dans son tube, leurs yeux lancent sur le Tang-Pou des regards menaçants.... On voit qu'ils sont en proie aux sentiments d'une colère et d'une vengeance qui ne pardonnent pas. Cependant, silence complet à l'intérieur ; le mont-de-piété ne cédera pas, ce serait encourager l'outrecuidance de ces mendiants....

Le bruit de cette musique affolée avait attiré la moitié des habitants de Tchémg-Kia-Keôu ; la rue en était pleine ; la cour de mon hôtel était comble ; c'est à peine si on laissait une place étroite à mon cheval et à ma mule.

En Chine, comme ailleurs, les badauds et les voyous ne manquent pas de s'amuser aux dépens des honnêtes gens. Ceux de Tchémg-Kia-Keôu se divertirent, les uns aux frais des bonzes, les autres aux dépens du mont-de-piété.

— Courage ! crient ceux-ci aux musiciens, le Tang-Pou cédera, il sortira, vous aurez des sapèques ! la musique lui a brisé le tympan, il n'en peut mais... Encore

Associations de la Chine

quelques roulements de tambour et vous aurez la victoire.

— Pas de faiblesse, directeur, crient ^{p.152} ceux-là au chef de l'établissement, ne sortez pas ; prenez patience, laissez ces truands souffler dans leurs flûtes ; ils n'en peuvent plus, la salive leur manque : Courage !... ils délogeront.

Et vous croiriez que ce furent les bonzes qui se fatiguèrent les premiers ! Il n'en est rien.... Le directeur eut la faiblesse de céder. Il sait, qu'en pareil cas, les bonzes s'entêtent, et souffleront pendant trois jours et trois nuits dans leurs instruments plutôt que d'abandonner la partie... A dix heures du soir, le fils aîné du directeur, désespérant de fatiguer ces importuns parasites, se décide enfin à paraître ; il est gracieux, comme si la musique ne lui avait pas rompu les nerfs. Un domestique, portant sur ses épaules six mille sapèques, le suit. Mais les bonzes ont l'œil exercé de longue date ; tout en jouant et en soufflant plus fort que jamais, ils ont aperçu les ligatures...

— Vous riez, s'écrient-ils, en interrompant leurs symphonies, comment ! six mille sapèques ! Mais c'est une plaisanterie... La nuit est fraîche, nous ne sommes ni endormis, ni fatigués, ni empressés. Une, deux, trois et quatre ! Et vive la musique !

Vous devinez le reste. Ce sont les bonzes qui ont gagné leur procès. Le mont-de-piété a dû verser entre leurs mains vingt cinq mille sapèques, et encore ne s'en serait-il pas tiré à ^{p.153} si bon compte, sans le concours de quelques hommes influents de la localité qui voulurent bien s'offrir comme arbitres du différend.

Associations de la Chine

Comment se fait-il qu'il soit libre à ces chevaliers d'industrie de troubler ainsi la paix et de mettre à contribution la bourse de gens, dont ils n'ont jamais reçu ni injure ni dommage ? Le palais de justice est-il donc si loin ? Pourquoi ne pas y recourir et faire châtier ces troubadours ? Vous en comprenez déjà la raison. En pareil cas, le tribunal recevra, avec bonheur, la déposition des plaignants. Les marchands de sel, les monts-de-piété sont toujours les bienvenus. On les accueille avec toutes sortes d'égards, mais ce sont toujours eux qui paient les frais du procès, et comme, en Chine, les dépenses sont proportionnées à la longueur des débats, le tribunal sait si bien faire durer le plaisir que les plaignants, fatigués de toujours payer, se désistent eux-mêmes de leurs poursuites. Ceux qui ont eu, ne fût-ce qu'une seule fois, la témérité d'en faire l'expérience, sont à tout jamais guéris de leur humeur contentieuse.

Patron des Monts-de-piété.

Il semble que les Tang-Pou, dont l'établissement fut essentiellement philanthropique, auraient dû se choisir un patron parmi les célébrités célestes auxquelles une vie ^{p.154} consacrée tout entière au service de l'humanité indigente a mérité les honneurs de l'apothéose. Mais leurs fondateurs, sans doute pour se dédommager de la réputation peu vaillante qu'on leur a faite, ont porté plus haut leurs prétentions et se sont mis sous la protection officielle du dieu Mars de l'Empire.

Kouang-Kong, que le peuple nomme, par respect, Kouang-Laô-yé (vénérable grand-père) naquit à Pou-Tcheôu-Fou dans la province du Chan-si, sous le règne de l'empereur Lim-Ti, cent soixante-huit ans avant JÉSUS-CHRIST.

Associations de la Chine

L'histoire a enregistré, et les trouvères ont chanté, comme un trait héroïque de piété filiale, le courage avec lequel Kouang-Kong demeura, trois années entières, dans le cimetière ou reposait la dépouille mortelle de son père et de sa mère, n'ayant pour vivre que des herbes sauvages, pour s'abriter qu'une hutte de feuillages.

Après avoir ainsi rendu ses derniers devoirs à ses parents, Kouang-Kong se fit marchand de chaussures et dirigea ses pas vers la province du Tché-Ly, qui, alors, paraît-il, n'avait pas, comme aujourd'hui, la réputation de posséder les meilleurs cordonniers de la Chine.

Le district de Jen-Kieou eut l'insigne honneur d'acheter quelques-uns de ses souliers. Un soir, qu'après une journée pénible et de ^{p.155} menu profit, Kouang-Kong se tenait tout pensif, la tête appuyée dans ses mains, près d'une auberge dont l'enseigne : Au rendez-vous des favoris de la fortune, aurait dû lui rendre un peu de courage ; il voit venir à lui deux hommes robustes et de haute taille. C'étaient deux compatriotes nommés Leôu-Pei et Tchang-Pei, marchands de parapluies, arrivés du Chan-si depuis quelques jours seulement.

— Allons, du courage, Kouang-Kong, lui dirent-ils en l'abordant, nous ne sommes pas plus riches ni plus heureux dans notre commerce que toi, mais nous avons foi dans l'avenir ; la fortune sera à nous, nous la trouverons et la saisirons, quand même elle aurait résolu de nous fuir.

Les trois amis achètent aussitôt deux litres de vin, quelques pains, des gâteaux et deux poules rôties à l'huile de sésame et ils se retirent, à peu de distance du village de Kouang-Tchong-Pou, dans un champ planté de pêchers. C'est là, loin des curieux, assis

Associations de la Chine

sous un pêcher en fleurs, qu'ils prirent leur souper et contractèrent l'engagement de vivre et de mourir en frères.

Quelques jours s'étaient à peine écoulés depuis leur convention, que les rebelles appelés Hoâng-King-tze (bonnets jaunes), envahissaient la province du Chan-tong. L'occasion ne pouvait être plus belle pour les trois frères-aux-pêchers.

— Allons, se disent-ils, nous ^{p.156} enrôler sous les drapeaux de l'empereur, nous y trouverons ce que nous cherchons vainement ailleurs, la fortune et la gloire.

De cette époque, en effet, date la célébrité de Kouang-Kong, auquel les Chinois attribuent l'honneur d'avoir mis les bonnets jaunes en déroute.

Le chef des brigands, dit l'historien de l'ancien marchand de souliers, d'accord avec les esprits malfaisants, avait le talent de s'asseoir, avec ses armées, sur les nuages, faisant ainsi ses évolutions sans être aperçu des impériaux, sur lesquels il décochait une grêle de flèches qui jetaient la terreur et semaient la mort dans leurs rangs. Kouang-Kong, tout simple soldat qu'il était, blâma vivement la lâcheté des généraux. Il s'offrit à marcher à la tête des troupes et à combattre, seul, et sous leurs yeux, contre ces armées aériennes qui les épouvantaient. On le prit pour un fou, mais son offre fut acceptée. Peu de jours après, les nuages chargés des légions ennemies apparaissaient à l'horizon, et, poussés par un vent favorable, se groupaient bientôt, nombreux et immobiles, au-dessus du camp impérial. Il n'en fallait pas davantage pour jeter l'épouvante dans les rangs des troupes impériales ; elles se précipitèrent hors du camp et s'enfuirent. Quant à Kouang-Kong, il demeura à son poste, tendit la corde de son arc et décocha si vigoureusement sa flèche, qu'elle alla percer le ^{p.157} nuage sur lequel le chef des bonnets

Associations de la Chine

jaunes se balançait dans les airs. Percé lui-même, par une seconde flèche, il tomba aux pieds du brave Kouang-Kong et ses armées, privées de leur généralissime, se dispersèrent pour ne plus reparaître.

Le héros venait de s'ouvrir le chemin de la gloire. Il fut aussitôt nommé général et devint une sorte d'idole vivante pour les soldats.

L'histoire ne dit rien des exploits de Kouang-Kong devenu général, mais elle nous apprend qu'il fut, aussitôt après sa mort, déifié par un diplôme impérial, et que les principales villes du Chan-si, sa patrie, lui bâtirent, aux frais du trésor public, les plus beaux temples connus jusque là. Toutefois, ce ne fut qu'à la dix-huitième année du règne de Kia-King que Kouang-Kong fut proclamé, par un décret impérial, dieu Mars de l'empire.

Kia-King venait d'échapper à la mort, grâce à la bravoure du prince qui lui succéda plus tard sous le nom de Taô-Kouang, et dont le plus beau titre de gloire fut celui d'avoir sauvé la vie du monarque en tuant de sa main le rebelle qui allait le massacrer. Cet acte de courage et de dévouement mit fin à la campagne des insurgés du Nénuphar, dont le chef fut pris et décapité sous les yeux de l'empereur. Au moment où la hache d'un garde-noble allait faire tomber sa tête, Kia-King lui adressant la ^{p.158} parole :

— Pourquoi, lui dit-il, après avoir pris la capitale et forcé, le premier, les portes du palais impérial, n'as-tu pas pénétré dans la salle du trône et dans les appartements du Souverain ?

— Au moment où j'allais commander le pillage du palais, répondit le chef nénépharien, un fantôme d'une taille de géant, au visage rouge écarlate, et revêtu d'une longue

Associations de la Chine

robe verte se dressa devant moi ; c'était un dieu, je n'osai pas avancer plus loin.

— Nul doute, s'écria Kia-King, ce sauveur, c'est Kouang-Kong.

Dès le lendemain plusieurs décrets paraissaient successivement et se lisaient dans tous les quartiers de la capitale. Le premier décernait au géant le titre de Sié-Tien-Tâ-Ti (Incomparable Empereur qui établit et protège la bonne harmonie entre les esprits du Ciel et les monarques de la terre), le second lui conférait le pouvoir de commander aux esprits malfaisants et de les maintenir dans le respect dû aux mortels chargés de gouverner les peuples (Fou-mouo-tâ-Ti), les autres le proclamaient dieu de la guerre, et ordonnaient à tous les sous-préfets de l'empire de lui élever des temples dans leurs villes respectives.

J'aurais bien encore quelques autres institutions soi-disant philanthropiques à vous signaler, mais, outre qu'elles n'ont ni l'importance ni la célébrité de celles dont je viens de vous parler, je ne me sens pas, je vous l'avoue, ^{p.159} le courage de m'étendre davantage sur des œuvres qui, louables dans leur origine, ne semblent plus avoir, aujourd'hui, d'autre devise que celle-ci : A la ruine des honnêtes gens !

Permettez-moi, cependant, une réflexion.

L'autorité, en France, s'épuise souvent en recherches stériles et impuissantes pour substituer aux œuvres de charité des institutions auxquelles on donne le nom pompeux de bienfaitantes., De temps en temps les journaux annoncent à leurs abonnés : un bal, une soirée musicale, une séance de prestidigitation, une représentation théâtrale... au profit de l'humanité... C'est touchant ! Mais hélas ! quel est le résultat de

Associations de la Chine

ces conceptions philanthropiques recommandées avec tant de fracas ? Je n'en vois guère d'autre que celui de donner satisfaction aux exigences de la vanité et à l'amour du plaisir. C'est à peine si ces bruyantes exhibitions réussissent à soulager une infortune, une misère isolée. Elles n'ont point le baume de la charité, le baume qui adoucit la souffrance, guérit les plaies du cœur, mille fois plus cuisantes que les douleurs physiques. Le secret de consoler les infortunes par l'amour et le dévoûment, n'est pas consigné dans leurs programmes. Le courage de pénétrer et surtout de demeurer dans la mansarde obscure, dans le réduit infect du pauvre ou du moribond leur manque. La philanthropie chinoise, p.160 après tout, est-elle donc si inférieure à celle de vos païens de l'Europe moderne ?

Pendant que vous travaillez si vaillamment à la destruction du positivisme qui envahit notre patrie, obtenez-nous, mon cher ami, la grâce et le bonheur de voir bientôt le peuple de la Chine se ranger sous l'étendard de Celui qui est le seul maître des individus et des sociétés, le seul inspirateur des pensées, des conceptions et des œuvres nobles et généreuses.

@

QUATRIÈME LETTRE

SOCIÉTÉS DE SÉCURITÉ

@

Ville de Ho-Kien-Fou,
6 Mai 1875

p.161 Un mois s'est écoulé depuis que ma lettre sur les associations philanthropiques a pris la route de Fiers, et cependant, j'allais peut-être renvoyer aux Calendes grecques celle que je vous ai promise sur les sociétés de sécurité, sans la visite, bien inattendue, que vient de me faire un curieux personnage. C'est le chef des gardes nationaux et des gardes champêtres du district, ou, pour parler notre langage français, de la sous-préfecture de Jen-Kieou. Ce titre, assurément, suffirait déjà à l'entourer d'une certaine considération parmi ses concitoyens ; mais de plus, il a eu le talent et l'heureuse fortune de se faire accréditer auprès de l'opinion publique en qualité de Pâ-Kouâ-Teôu (Maître et docteur de la religion des huit Symboles).

Cette visite, en me rappelant les promesses que je vous ai faites, me fournit tout naturellement matière à un petit préambule p.162 qui trouve sa place en tête des sociétés de sécurité. Vous en jugerez vous-même.

L'invention des huit symboles est due au génie de Fo-chi, le premier empereur connu de la Chine. Ce souverain, pour donner du crédit à sa découverte et du prestige à sa personne, fit annoncer un jour à son peuple que, pendant une promenade solitaire qu'il faisait sur le bord du lac Siâo-Haî, un dragon ailé sortit de l'eau et vint se placer devant lui, comme pour lui donner

Associations de la Chine

le loisir de contempler huit groupes de petites lignes brisées, formant la figure d'un octogone, qu'il portait sur le dos. Pas de doute, le dieu des eaux venait sanctionner et breveter l'invention des Pâ-Kouâ.

Les huit symboles, que l'on trouve longuement expliqués dans le livre Y-Kia, ouvrage qui n'eut pas toutes les sympathies de Confucius, jouent un rôle important dans les théories matérialistes de la philosophie chinoise appelée Jou-Kiâo, ou philosophie réformée. Quant à ceux qui ont essayé d'en faire une théorie religieuse, ils n'ont eu besoin ni de philosophie ni de philosophes. Rien de plus simple que la doctrine qu'ils tirent des Pâ-Kouâ. La voici en quelques mots :

« Les adeptes des huit symboles doivent être ardents comme le feu, purs comme un ciel sans nuages, féconds en vertus comme la terre l'est en fruits de toutes sortes, élevés dans leurs pensées et dans leurs ^{p.163} conceptions comme la cime des montagnes, marchant vers leur destinée comme l'eau qui coule dans le ruisseau sans jamais s'arrêter, cachant leurs vertus comme les nuages cachent le firmament, prompts comme l'éclair et le tonnerre à confondre leurs ennemis, déracinant leurs vices comme le vent déracine et emporte les arbres des montagnes.

Aujourd'hui, la doctrine des Pâ-Kouâ s'est confondue, on ne peut savoir comment, avec celle du Nénuphar, qui a réclamé, paraît-il, la priorité dans la découverte des huit symboles : le Feu, le Ciel, la Terre, les Montagnes, l'Eau, les Nuages, le Tonnerre et le Vent. Mais revenons à mon visiteur.

Ce singulier personnage n'est ni plus ni moins qu'un sorcier ! Mais un sorcier qui n'use de son merveilleux talent que dans

Associations de la Chine

l'intérêt de sa religion ou de ses coreligionnaires. Si les symboles sont menacés soit par l'autorité constituée du pays, soit par quelque secte religieuse, celle des musulmans surtout, et que la société ne soit pas en état d'opposer à l'ennemi, une résistance qui lui garantisse la victoire, alors maître Wang, au moyen d'un tour de force dont il a seul le secret, peut armer, en quelques jours, autant de bras qu'il en faut pour la défense des Pâ-Kouâ. Voici comment se fait cette levée de boucliers. Il prend un petit panier rempli de lentilles qu'il sème dans ^{p.164} le coin de sa cour... Au bout de huit jours, chaque lentille surgit, transformée en guerrier armé de pied en cap. Cette merveille, pour plusieurs raisons que le sorcier ne peut révéler à personne, doit s'accomplir de nuit. Quand les troupes sont sur pied, le chef de recrutement convoque les plus candides et les plus naïfs de ses adeptes, les introduit dans sa chambre et leur fait passer rapidement sous les yeux, un miroir réservé exclusivement à cet usage. L'enthousiasme est à son comble, cela va sans dire, car on a vu passer des légions de soldats. Désormais la sécurité des symboles est assurée... on se retire plein d'admiration pour la religion et pour le chef des Pâ-Kouâ. Il est, toutefois, un détail que le sorcier s'est bien gardé de faire remarquer à ses amis : ce sont des soldats de papier qu'il a eu la précaution de fixer au plafond de sa chambre, avant la cérémonie du miroir.

Vous étonnerez-vous de la crédulité avec laquelle les Chinois, les femmes surtout, se laissent duper par les soi-disant sorciers de leur pays, je ne le pense pas. D'ailleurs, les Bretons, voire même les Normands, sont là pour vous rappeler que le nom de sorcier exerce toujours sur les âmes faibles et ignorantes un prestige séducteur, dont on se défend difficilement, même dans notre catholique France. Mais j'ai hâte d'arriver aux sociétés de sécurité.

I. Société de la garde des moissons, Tsing-Miaô-Hoei

@

p.165 Le vol n'est pas une maladie exclusivement propre à la Chine, quoi qu'en disent certains explorateurs dont l'autorité n'est pas incontestable. Sauf les catégories d'individus qui s'organisent pour le brigandage ou la maraude, et dont je parlerai bientôt, les Chinois, généralement, ne se décident à convoiter le bien d'autrui que quand ils sont à bout de ressources pour vivre. Le pain manquant, et les moyens de s'en procurer honnêtement leur faisant défaut, leurs répugnances s'effacent, la conscience se met au large, et voilà des maraudeurs !

L'époque de la récolte du blé, au mois de Juin, et surtout des moissons plus importantes de l'automne est-elle arrivée, la famille indigente qui n'a pas le courage de se résigner à souffrir de la faim, tient conseil et se trace un plan de campagne. Le jour, c'est la ménagère qui, un panier au bras, prétextant un voyage au marché ou chez un parent, ramasse furtivement les épis qui sont à sa portée, et cela sans quitter le chemin battu. La nuit, c'est le tour du mari ; armé d'une serpette et muni d'une corde, il se dirige vers la campagne, évitant les chemins et les sentiers, marchant avec toutes les précautions requises pour déjouer la p.166 vigilance des gardes nocturnes. De temps en temps, il s'arrête, écoute... et, quand il y a lieu d'espérer de n'être pas vu, ou au moins de n'être pas pris en flagrant délit, il se met à l'ouvrage : couper cinq ou six bonnes javelles, les lier et les charger sur ses épaules est l'affaire d'un instant.

En France, vous avez des gardes champêtres et des gardes forestiers, agents ordinairement d'une intégrité et d'un dévouement incontestables. Mais pourriez-vous assurer qu'ils réussissent toujours à empêcher les délits ou même à les punir ?

Associations de la Chine

Les Chinois n'ont point l'avantage de posséder ces officiers ; ils ignorent ce que c'est qu'un procès-verbal, mais, en revanche, le système de surveillance dont ils font usage, pour être entouré de formalités moins compliquées et moins officielles, n'en fonctionne pas plus mal.

Les habitants d'une même ville, quelquefois de plusieurs, quand ils ne sont pas trop éloignés les uns des autres, se réunissent, à un jour convenu, sur la place publique. Chaque chef de famille, riche ou pauvre, savant ou ignorant, prend nécessairement part aux délibérations et donne son vote, non pas par la voie secrète du scrutin, mais en prononçant publiquement les noms des élus de son choix, à la formation du conseil d'administration qui doit établir et diriger la société des gardes. La ^{p.167} plupart des curieux comme des électeurs, posés tranquillement sur leurs talons (car tout se fait simplement dans le pays libre de la Chine), commencent invariablement la séance par quelques racontages étrangers au but de la réunion ; les autres bâillent, se mouchent ou éternuent... Pour un étranger qui passerait par là, s'il connaît les usages des Chinois, ce joyeux laisser-aller est le témoignage le moins équivoque de l'importance des affaires qui vont être débattues. Bientôt, chacun prend sa pipe, la charge lentement et en silence, bat le briquet et hume avec bonheur l'odeur nauséabonde d'un tabac qui a roui dans l'huile.

Cette entrée en séance est une opération préliminaire qui donne de la contenance, éclaire les idées, et sans laquelle, assure-t-on, les Chinois ne feraient rien de bon. Quand les pipes sont rentrées dans leurs petits sacs de cuir ou de toile bleue, le tam-tam annonce solennellement que les délibérations vont commencer. Elles ne seront pas longues. Deux ou trois orateurs, choisis parmi les personnages les plus respectés, exposent la

Associations de la Chine

nécessité de veiller à la sûreté des moissons. Leurs discours terminés, toujours aux applaudissements de la foule, chaque électeur, par rang d'âge, proclame le nom de ceux qu'il croit dignes de composer le conseil de la Société, et quand tout le monde a parlé, le programme officiel des comices est ^{p.168} rempli ; libre à chacun de regagner ses pénates ou de retourner à ses occupations, ou, comme le fait le plus grand nombre, de rester à flâner et à deviser sur les affaires et les nouvelles du jour.

Il faut dire, à la louange des Chinois, qu'ils ont toujours le bon sens de ne prendre pour candidats que des hommes dignes de leur confiance. Le grand progrès de la Liberté, de la Fraternité et de l'Égalité, tel que nous l'entendons en Europe, aujourd'hui, ne s'est pas encore imposé à la crédulité d'un peuple aussi arriéré que l'est celui de la Chine ; la jalousie, l'envie haineuse du pauvre contre le riche, surtout si ce dernier n'est pas absolument un homme dur et sans entrailles, n'ont point encore rongé ni même attaqué le cœur simple et confiant de la partie saine de ce peuple si indifférent aux lumières et aux leçons de notre civilisation européenne ; c'est aux riches, aux lettrés, aux notables que le laboureur confie ses affaires et ses intérêts ; il les consulte, les écoute, et suit leurs conseils ; enfin, c'est à eux qu'est décerné, à l'unanimité des suffrages, l'honneur de diriger les associations et de présider les fêtes, à l'exception pourtant de celles qui, en perdant leur esprit primitif, auraient cessé de mériter leur concours et leurs sympathies.

Je ne vous parle pas des sessions du conseil ^{p.169} auquel a été confiée l'organisation de la Garde rurale. Voici la traduction fidèle du règlement et des statuts du Tsing-miâo-Hoei établi cette année au faubourg-ouest de la ville où je suis en ce moment ; ce document suffira, je pense, à satisfaire votre curiosité.

Associations de la Chine

« Les fonds de la société sont recueillis au prorata de la fortune de chaque intéressé et ne pourront jamais dépasser les deux dixièmes de l'impôt foncier qu'il paie au gouvernement. Les veuves et les vieillards sans enfants majeurs sont exempts de toute contribution.

« La garde sera faite de nuit seulement, et depuis la deuxième veille jusqu'à la cinquième (de huit heures du soir jusqu'à cinq heures du matin). Il est absolument défendu de se servir d'étrangers pour la surveillance nocturne. Les familles pauvres ou peu aisées auront le droit de faire agréer comme veilleurs excurrents le chef de la maison, s'il ne dépasse pas la cinquantaine, et les enfants, pourvu qu'ils aient atteint l'âge de dix-neuf ans, et jouissent d'une bonne réputation.

« Le salaire de chaque veilleur est fixé à deux cents sapèques par jour. Il est sévèrement interdit à ceux qui sont de quart d'avoir avec eux une couverture, une peau de mouton ou toute autre espèce d'habit capable de provoquer le sommeil.

« L'usage de la pipe est louable, car, outre ^{p.170} qu'elle occupe agréablement, et dissipe le sommeil, elle a aussi parfois l'avantage d'effrayer les maraudeurs ; quand le fumeur bat le briquet, ceux qui se seraient glissés dans les champs avec le dessein de commettre un vol pourront apercevoir le feu et sauront par là que les gardes ne sont pas endormis. Chaque veilleur aura à la main une houlette ou une petite bêche, portera en bandoulière une gourde remplie de chaux détrempee, ainsi qu'un gros pinceau en poil de porc : la houlette servira à faire, de distance en distance, sur le bord du

Associations de la Chine

chemin, de petits amas de terre gros comme des taupinières, qu'il badigeonnera d'une légère couche de chaux. De cette manière, quand, chaque matin, quelqu'un des membres du Conseil ira faire sa tournée d'inspection, il lui sera facile de constater la fidélité des gardes. Pour éviter toute confusion, les taupinières seront détruites à chaque inspection.

« Si les gardes réussissent à arrêter un voleur, il leur sera compté un supplément de cinq cents sapèques. Si, au contraire, quelqu'un des habitants du village était victime d'un vol qui lui causât un dommage de deux mille sapèques (cinq francs), les hommes de garde seront condamnés à lui payer la moitié de la perte qu'il a éprouvée. Il peut arriver qu'un voleur, pris en flagrant délit, soit étranger au village où est établie l'Association des Céréales ; dans ce cas, ^{p.171} outre l'indemnité due au propriétaire dépouillé, on le condamnera à payer au trésorier du Tsing-Miào-Hoei la modeste somme de huit ou dix mille sapèques ; si le voleur n'est pas un étranger, l'amende ne sera que de cinq mille sapèques, mais, dès ce jour, on le privera de ses droits de citoyen, en l'excluant des veilles aussi bien que des délibérations de la Société. Que si le voleur, étranger ou non au village, refusait de payer l'indemnité qu'on lui a imposée, alors les membres du Conseil le traduiraient en police correctionnelle.

Patron de la Société des Céréales. — Il semble que le dieu de l'Agriculture devait, avant tous ses collègues de l'Olympe, conquérir les suffrages et mériter la confiance des gardes rurales ; mais sa réputation, paraît-il, n'est pas assez belliqueuse.

Associations de la Chine

Au risque de lui déplaire, les associés du Tsing-Miào-Hoei se sont choisis pour Patron le célèbre Fou-Mouo-Tâ-Ti, ou pour parler à la portée de tout le monde, le général Kouang-Kong, dont vous connaissez déjà les exploits.

La fête patronale se célèbre deux fois par an, le premier jour de la deuxième lune et le cinquième de la huitième, époques où les moissons touchent à leur maturité.

Les Chinois, qui n'ont jamais passé pour un peuple guerrier, affichent pourtant, dans leurs ^{p.172} fêtes, vous le savez déjà, quelques prétentions belliqueuses. Aucune nation de la terre n'a, plus qu'eux, la passion de la poudre, des armes et surtout des canons. Voyez plutôt les associés des moissons. La plupart d'entre eux n'ont jamais tiré un coup de fusil ; les pétards les font reculer de trois pas en arrière, une décharge de mousqueterie leur donnerait la fièvre, le tonnerre des canons leur fait perdre la tête et l'équilibre ; c'est égal, pour la fête du dieu Mars, leur Patron, ils tiennent à porter des armes et même des armes à feu. Tout maladroits et timides qu'ils sont, quelques-uns, ce jour-là, se hasarderont à charger leurs fusils, peut-être à faire le coup de feu ; les autres, moins audacieux, feront l'exercice et exécuteront des évolutions qui ont leur mérite et leur gloire ; et si, après cela, Kouang-Kong n'est pas fier de ses protégés, c'est qu'il n'est pas raisonnable.

II. Corps de Milices Nationales, Tuang-Lüen-Hoei

@

Les populations des campagnes, au Céleste-Empire, ont été, de tout temps, si misérablement exploitées par les voleurs et trop souvent aussi, il faut bien le reconnaître, par les troupes impériales, que l'instinct de la conservation, à défaut d'humeur

Associations de la Chine

guerrière, leur a fait établir, presque partout, des milices capables ^{p.173} de défendre leurs biens et leurs foyers. On dit que les mandarins, au lieu de justifier par leur intégrité le nom de Fou-Mou-Kouang (père et mère), que leur donne le peuple, sont des sangsues qui s'engraissent de sa substance. Je pourrais affirmer, sans craindre d'être démenti, qu'un bon nombre de magistrats ne méritent pas ce reproche, mais ce n'est pas ici le lieu de faire leur apologie ; j'aime mieux me contenter de dire que les officiers préposés à l'administration d'une province ou d'un district, fussent-ils d'ailleurs les mieux intentionnés, ont toujours été et seront longtemps encore dépourvus de tout ce qui leur serait nécessaire pour protéger efficacement leurs sujets.

Ordinairement, une sous-préfecture ne comprend pas moins de quatre ou cinq cents villages répartis sur un diamètre de dix ou douze lieues et comptant une population de trois ou quatre cent mille âmes. Pour administrer un si vaste district, rendre la justice, maintenir l'ordre et la paix, il n'y a qu'un seul officier, le sous-préfet. Il est juge d'instruction, président des tribunaux de commerce, de police correctionnelle et de première instance. Les affaires criminelles, les assises mêmes, en certaines circonstances, les transactions commerciales, les purges d'hypothèques, la perception des tailles, les contributions indirectes, les droits ^{p.174} d'enregistrement etc., etc., tout, voire même le rôle de greffier, d'avoué et de notaire, est de son ressort et demeure à sa charge.

C'est bien plus de besogne qu'il n'en faut pour un seul homme ; aussi serait-il déraisonnable, à mon avis, d'exiger encore de lui, qu'il fasse la chasse aux voleurs, organise et commande en personne les troupes exclusivement à la solde de ses finances personnelles. Ce sont donc les notables qui prennent

Associations de la Chine

l'initiative de l'organisation des gardes nationales, dont ils se réservent, de droit, le commandement. Après avoir médité et rédigé les statuts qui doivent régler leurs bataillons, ils les portent de village en village, les lisent et les expliquent au public, qui ne manque jamais de les acclamer par un cri de guerre. L'approbation une fois donnée sur toute la ligne, on se met à l'œuvre principale, le recrutement des hommes qui porteront les armes et la quête des sapèques nécessaires aux frais d'équipement et d'entretien. Les familles qui fournissent les bras, sont tout naturellement dispensées de toute contribution pécuniaire ; celles-là seules sont imposées par l'état-major de la milice, qui n'ont pas d'hommes enrôlés sous les drapeaux. Les familles riches, plus intéressées que celles de la classe ouvrière, au maintien de la paix ou à la répression des brigandages, se piquent souvent d'honneur, et achètent à p.175 leurs frais la grosse artillerie, canons et fusils de remparts, poudre et boulets. Pendant la durée de la campagne, si on a à se battre, ces pièces et leurs munitions sont entièrement à la disposition des milices territoriales, mais, en temps de paix, elles doivent être rendues aux particuliers qui les ont fournies.

Vous n'êtes pas sans savoir que les soldats de l'Empire du Milieu sont généralement d'une humeur peu martiale. C'est du moins la réputation qu'on leur a faite en Europe. En Chine aussi, on a si bien apprécié leur valeur, que les parents, quand un de leurs enfants a peur, n'ont pas de réprimande plus ignominieuse à lui faire, que celle-ci : « Tu es poltron comme un soldat. » Le courage et la discipline des gardes nationaux ont, au contraire, les éloges de tout le monde. Vous le voyez, sur ce point, comme sur tant d'autres, les Chinois se trouvent encore en flagrante opposition avec les Français.

Associations de la Chine

Les bandes de Nien-Fei (rapides comme les sauterelles), qui s'abattirent, il y a sept ans, sur le Tché-Ly, et dont le passage fut si désastreux pour notre Mission ¹, ne comptaient guère que vingt-cinq ou trente mille bandits en âge de porter les armes, tandis que les troupes de Sa Majesté n'avaient pas moins de ^{p.176} quatre-vingt mille hommes ; les Nien-Fei étaient sans artillerie et presque sans armes, les soldats, au contraire, disposaient de quarante pièces de campagne, de plusieurs obusiers et de dix mille fusils européens. Et, pourtant, les rebelles purent faire leurs évolutions dans tous les districts de la province, pousser même l'audace jusqu'à s'approcher de Paô-Ting-Fou, résidence du vice-roi, et de Tien-Tsin, ville de quinze cent mille âmes, défendue par dix régiments choisis. Les troupes se contentaient de les suivre à distance, comme pour constater, trop souvent même achever la ruine des populations. Les gardes nationaux, sans avoir précisément fait preuve d'une grande bravoure, eurent partout le courage de recevoir les brigands à coups de fusil et réussirent si bien à se faire respecter, que les sauterelles au vol rapide n'osaient plus envahir les districts défendus par les légions de paysans. Je me hâte d'ajouter pourtant que nos milices rurales puisent leur courage dans l'amour du foyer. Qu'on les appelle sous les drapeaux officiels, ils seront comme les impériaux, leurs frères d'armes, toujours prêts à tourner les talons à l'ennemi, fuyant à la première alerte et jetant leurs armes, quelquefois même leurs habits et leurs souliers pour courir plus vite. Jugez par là du patriotisme des habitants du Céleste-Empire ; mais ne les condamnez pas sans admettre ^{p.177} en leur faveur, des causes atténuantes. Le gouvernement paie mal ses soldats, les recrute dans les bas-fonds de la société, n'a jamais à mettre à leur tête

¹ Voir l'ouvrage précité : *Mgr E. Dubar et la Mission du Tché-Ly-S-E.*, page 262.

Associations de la Chine

que des chefs cupides, incapables, et désireux, avant tout, de pourvoir à leur sûreté personnelle. « Pourquoi, disent avec quelque raison les défenseurs de la patrie, risquerions-nous notre vie pour un pays dont l'autorité centrale comme celle des provinces sait toujours si bien se mettre à l'abri du danger ? » On dirait que la Chine, elle aussi, est nantie d'un gouvernement nouveau, quelque chose peut-être comme celui de la *Défense Nationale*.

Pour compléter vos connaissances sur l'organisation des gardes nationales, au Céleste-Empire, je n'ai plus qu'un mot à vous dire. Il est glorieux pour les mandarins comme aussi pour les gardes nationaux. Dans vos pays libres et civilisés, voire même républicains, j'imagine que le gouvernement se résignerait difficilement à tolérer et, au besoin, à protéger des légions de volontaires s'affranchissant du contrôle et de l'ingérence de l'administration civile ou militaire, voulant rester indépendantes dans leur recrutement comme dans leurs évolutions. Ici, dans ce vieux pays monarchique, où vous n'apercevez, de loin, que des tyrans d'une part, et de l'autre, un peuple de vils esclaves, on procède cependant avec plus ^{p.178} de délicatesse. Les mandarins ne sont point autorisés à réglementer ces volontaires : aussi leur laissent-ils toujours la liberté de se constituer et même de se battre comme ils l'entendent. Toutefois, on ne manque jamais d'offrir au sous-préfet de la localité, la présidence d'honneur du conseil de guerre, de lui soumettre même tous les plans stratégiques qui émanent de l'état-major. De cette façon, n'en déplaise à nos compatriotes, les mandarins n'entravent pas la liberté de leurs administrés, et les administrés demeurent fidèles au respect traditionnel de leur pays pour les représentants de l'autorité.

Associations de la Chine

Patron des gardes nationaux. — Modestes dans leurs prétentions, les premiers ordonnateurs des gardes civiques, au lieu de rechercher le patronage du dieu de la guerre, se sont contentés de celui d'une toute petite divinité qui, quand elle comptait parmi les mortels, se nommait Suen-ou-tzé. Voici son histoire.

Dès ses premières années, Suen-ou-tzé avait pris un tel ascendant sur les enfants de son âge, que tous lui obéissaient. Souvent il les organisait en petites colonnes, donnait à chacun un jonc en guise de lance, et, après les avoir divisés en deux corps, commandait la charge. A cette époque, les notions même les plus élémentaires de la stratégie étaient ^{p.179} complètement ignorées. Ce fut Suen-ou-tzé qui eut la gloire de les concevoir et de les enseigner. A dix-huit ans, il composa un livre de treize pages in-4 dont les principaux paragraphes étaient : « Formation d'une colonne (ou compagnie de vingt-quatre hommes). — Alignement, demi-tour à l'Est, demi-tour à l'Ouest, un pas en arrière, un pas en avant, c'est-à-dire un pas vers le Nord, un pas vers le Sud. — Enfin la marche et la charge. »

Le son du tambour se faisait-il entendre, la compagnie devait faire un pas en avant. Si c'était le tam-tam, elle faisait un pas en arrière, et, quand l'heure d'en venir aux mains était arrivée, tambour et tam-tam résonnaient ensemble.

La réputation de Suen-ou-tzé avait pénétré jusqu'au palais impérial. L'empereur Lié-Wang de la dynastie des Tcheoû (trois cent soixante-quinze ans avant J.-C.) le fit appeler, prit connaissance de son ouvrage et ordonna aux eunuques du palais de se mettre à ses ordres pour faire l'exercice sous les yeux du Souverain. Suen-ou-tzé ne brigait pas les honneurs du commandement ; il se défiait de la jalousie des eunuques, et il

Associations de la Chine

craignait que ses conceptions militaires ne devinssent pour la cour un sujet de risée et d'amusement. Sous le coup de cette impression, le nouveau général se mit à ^{p.180} rédiger un petit code pénal, dans le but de réprimer et de punir les infractions à la discipline. Il le présenta à l'empereur, en disant :

— Sire, si jusqu'ici nous n'avons pas réussi à punir l'insolence de nos ennemis, c'est parce que nos armées manquent d'une discipline sévère. Que mes plans soient pris au sérieux, que les sanctions soient appliquées sans faiblesse, et alors, j'ose promettre à Votre Majesté d'être, avant deux ans, en état de tenir tête à nos plus puissants voisins.

Les craintes de Suen-ou-tzé ne tardèrent pas à se réaliser. Commandait-il un demi-tour à droite, les eunuques exécutaient un demi-tour à gauche. S'il criait : Un pas en avant ! ils se poussaient tumultueusement les uns sur les autres en riant aux éclats et faisaient plusieurs pas en arrière. Mais Suen-ou-tzé, sans se déconcerter, sans tenir compte même du plaisir que l'empereur et ses femmes trouvaient à contempler ce spectacle, prit son rôle au sérieux. Le code pénal approuvé par le souverain avait prévu tout le ridicule de ces premiers exercices ; il saisit son sabre et, sans autre forme de procès, tranche la tête aux deux eunuques qui étaient les principaux auteurs de cette scène grotesque.

Les Impératrices et les dames de la Cour poussèrent un cri d'horreur... Les deux têtes qui venaient de tomber étaient celles de leurs ^{p.181} eunuques privilégiés... L'Empereur lui-même, dans un premier mouvement de colère, fit saisir Suen-ou-tzé, et il allait lui faire trancher la tête, lorsqu'il se ravisa. Suen-ou-tzé était-il coupable ? N'avait-il pas, au contraire, agi par un sentiment de véritable patriotisme, en appliquant une sanction

Associations de la Chine

d'ailleurs approuvée par Sa Majesté... Lié-Wang, malgré les cris de vengeance des Dames et des eunuques, eut assez de fermeté pour résister aux premiers entraînements de la colère. Il voua, dès ce jour, une profonde admiration à Suen-ou-tzé, qui fut solennellement proclamé lieutenant-général de l'empire.

Il serait trop long de rapporter ici tous les hauts faits du célèbre généralissime. Son historien termine sa biographie en disant qu'il forma de puissantes armées, battit tous les ennemis de son pays et de son Souverain, et fit plusieurs États tributaires de l'empire. Il mourut à soixante-seize ans et le monarque lui décerna l'honneur de la déification, sous le nom de Tchen-ien, véritable et terrible serviteur.

Fête patronale. — Le sixième jour de la septième lune, les gardes nationaux célèbrent la gloire militaire et les vertus de leur modèle, en buvant force rasades et en se faisant servir un dîner copieux dont les frais restent à la charge des populations qu'ils se sont donné la mission ^{p.182} de protéger contre les brigandages. Toutefois, avant de boire, et par un reste d'honneur militaire, on fait une revue solennelle, on tire le canon, on exécute des feux de peloton... Je ne vous dirai pas que ces exercices, dont j'ai été souvent témoin, se font avec un ensemble et une précision irréprochables... Mais enfin, le dieu Tchen-ien est bien obligé de s'en contenter, et la foule accourue pour les admirer, ne leur épargne pas ses applaudissements.

III. Société des procès, Kouang-sé-Hoei

@

C'est l'apanage de la fortune d'avoir accès auprès des grands et des puissants de la terre. En Chine, où la charité chrétienne

Associations de la Chine

n'est pas encore connue, où les traditions d'équité et de mansuétude philanthropique, qui firent si longtemps la gloire de cet immense empire, se sont perdues ou demeurent à l'état de souvenirs, les notables, trop souvent, n'usent de leur prestige et de leurs revenus, que pour répandre la terreur là où ils devraient semer les bienfaits. Quand leur chapeau est surmonté d'un globe de bachelier, de licencié ou de docteur, alors, ce sont de petits tyranneaux de village, auxquels tout le monde doit faire sa révérence... sinon, le *Quos ego*... n'est pas loin... Une plainte rédigée sous une forme cauteleuse, ayant toutes les apparences de la justice ^{p.183} et de la modération les plus dignes d'éloges, mettra bientôt les agents du prétoire aux troussees du malheureux accusé. Celui-ci aura beau se défendre avec toute l'éloquence que lui donne la justice de sa cause, prouver qu'il est innocent de tous les griefs formulés à sa charge, sa voix sera rarement écoutée. L'adversaire passe pour un honnête homme, il est estimé dans le pays, un procès pour lui ne saurait avoir aucun avantage ; d'ailleurs, il est en bonnes relations avec le mandarin, ou du moins avec ses scribes et ses principaux employés... En faut-il davantage pour faire pencher la balance du tribunal en sa faveur ?...

Le peuple, tout pacifique qu'il est, finit ordinairement par perdre patience, et se met en garde, surtout, quand le mandarin qui le gouverne ne lui paraît pas vendu aux caprices de ses riches administrés. Trop souvent, des villages entiers, entraînés par le désir d'une vengeance immédiate, se réunissent et vont livrer à la maison de leur ennemi, un assaut qui lui donne promptement le repentir de sa faute et l'oblige à la conciliation. La fureur publique, sourde aux paroles de paix qui lui sont adressées, pourra bien mettre le feu au logis ou le démolir, assurée qu'elle est que cet expédient est le plus efficace à rendre l'adversaire

Associations de la Chine

plus humain ou plus prudent... Ces excès ne sont pas inouïs en Chine.

p.184 Ceux qui tiennent à demeurer au nombre des honnêtes gens, et c'est l'immense majorité, ne se laissent pas emporter par le délire d'une vengeance ainsi assouvie ; ils forment une coalition plus honorable, et aussi sûre, pour se garantir des tracasseries et des vexations de l'avenir. Cette association est appelée par les Chinois : Ligue défensive, qui n'attaque personne, mais qui est décidée à ne pas se laisser arracher un cheveu de la tête, ou pour parler le langage moderne de notre pays : à ne pas céder un pouce de son terrain, une brique de sa maison. La société du Kouang-sé-Hoei a ses chefs, son conseil, ses règlements administratifs et financiers, enfin ses assemblées, ou si vous aimez mieux, ses comices, et elle ne fait mystère à personne, de la fin pour laquelle elle a été établie. Deux fois par an, chacun des membres qui la composent apporte au trésorier, une contribution en espèces ou en nature, selon la taxe et le mode de paiement qui lui ont été imposés par le directeur des fonds. Que l'agression contre laquelle on prépare les moyens de résistance se produise ou non, ces redevances annuelles sont régulièrement versées au trésor de la société. De cette façon, si, un jour ou l'autre, un particulier est assez mal inspiré pour chercher chicane aux voisins, ceux-ci, se sentant en mesure de tenir la campagne, acceptent la lutte, p.185 se lèvent comme un seul homme et vont se présenter en masse, au tribunal du magistrat. Le sous-préfet pourra bien n'avoir pas le courage de sacrifier l'amitié à la justice, les croisés pourront bien perdre leur procès, ou n'obtenir qu'une satisfaction équivoque, toutefois ces démarches solennelles intimident toujours et l'autorité et les oppresseurs.

Associations de la Chine

Pour rendre quelque justice à la magistrature chinoise, dont vous ne me soupçonnez pas d'être un admirateur exagéré, qu'il me soit permis de dire, en passant, qu'elle est beaucoup moins accessible à la vénalité qu'on ne le croit communément. Il se rencontre un grand nombre d'officiers qui, pour ôter aux riches la malencontreuse idée de molester les pauvres, évitent tout commerce avec eux, n'acceptent ni leurs visites ni leurs présents, sachant se réserver ainsi la liberté de gouverner leurs administrés, riches ou pauvres, sur le même pied et avec les mêmes lois. Les exemples ne manquent pas à l'appui de ma thèse. J'en choisis un entre mille.

L'an dernier, au mois de Septembre, le sous-préfet de Tei-Tcheoû, ville du Chan-tong, voisine de celle de Ou-Kiâo que vous connaissez déjà, rendait solennellement un jugement qui a eu du retentissement dans le pays et ne manquera pas de faire passer le nom du magistrat à la postérité. Pour le moment, il est ^{p.186} l'objet d'une incroyable vénération, je dirais presque d'un véritable culte. Les populations reconnaissantes se sont portées en masse à Tsin-nan-Fou, capitale du Chan-tong, demandant pour lui au vice-roi, une promotion dans la hiérarchie civile comme dans l'ordre des Globules, sans toutefois lui assigner d'autre poste que celui qu'il occupe. Cette démarche de trois ou quatre cent mille administrés, en même temps qu'elle est glorieuse pour le mandarin, n'est-elle pas aussi une réponse sans réplique à ceux qui prétendent que le peuple chinois est incapable de reconnaissance et d'affection ? Mais revenons au magistrat Kieou et à son jugement.

Un riche propriétaire des environs du gros bourg de San-Yüen, trouvant sans doute qu'il avait trop de voisins et n'était pas assez au large, se mit un jour dans l'esprit qu'avec son nom, sa fortune

Associations de la Chine

et son crédit auprès du tribunal, il lui serait aisé de faire déloger ceux qui le gênaient et l'empêchaient de respirer à pleins poumons dans sa demeure. Tenter de les balayer tous d'un seul coup, c'eût été peut-être s'exposer à une défaite ; il trouva plus sage de les prendre à partie.

Un beau matin il se présente chez un pauvre vieillard inoffensif, presque octogénaire, dont la porte faisait face à la sienne.

— J'ai besoin de ta maison, lui dit-il, voici cent ^{p.187} cinquante mille sapèques (trois cent cinquante francs) ; c'est plus qu'elle ne vaut.

— Ma maison, répond le vieillard, n'est pas à vendre ; c'est celle où sont morts mes parents, où je suis né et où je veux mourir. D'ailleurs, elle vaut quatre fois le prix que vous en offrez.

Là-dessus, on se sépare, le richard rouge de colère, le pauvre décidé à garder sa maison. Une heure s'était à peine écoulée, que l'opresseur arrivait de nouveau chez le voisin. Cette fois, il n'est plus seul ; cinq ou six domestiques le suivent, armés de pioches et de bûches. Sur un signe du maître, ces indignes valets arrachent la porte du vieillard et élèvent, à sa place, un mur en terre battue, fermant ainsi la seule issue par laquelle le propriétaire et sa famille pouvaient entrer chez eux et en sortir. Singulier expédient pour forcer les gens à vendre leurs maisons !

Cependant, cette équipée avait mis le village en émoi. Le riche n'était pas aimé ; on murmura, on maudit bientôt à haute voix. Le flot de la colère publique montant toujours, une centaine d'individus armés de lances et de sabres chassent le voleur et ses ouvriers, démolissent le mur qu'ils étaient sur le point d'achever, remettent la porte à sa place et vont assiéger le logis de Ou-eull-

Associations de la Chine

yé. La résistance était impossible, aussi l'assiégé ne voulut-il pas en courir les dangers ; porter plainte au tribunal, telle ^{p.188} était sa dernière ressource. Il saute par-dessus le mur de son jardin et court à la ville sans que personne ait remarqué son départ.

Le lendemain matin, avant le chant du coq, une troupe de satellites envahissaient le village et s'en retournaient au prétoire avec une vingtaine d'hommes chargés de chaînes. Ne vous récriez pas contre le rigoureux procédé du tribunal : le plaignant avait été assiégé, menacé, dans sa propre maison, par une troupe d'émeutiers en armes ; l'autorité, sans rien préjuger de la vérité ou de la fausseté de la déposition, a le devoir, en Chine, de traiter les accusés comme s'ils étaient coupables. Ce sont là des mesures préventives bien dures, parfois, pour les innocents, mais dont le résultat, généralement, produit une salutaire impression sur un peuple auquel on reproche d'avoir la tête trop près du bonnet, quand il se croit opprimé.

Le mandarin qui, dès le début, avait deviné d'instinct l'innocence du vieillard et de ceux qui s'étaient armés pour sa défense, voulut donner aux débats une solennité exceptionnelle. Déjà les prétoriens, les greffiers et les huissiers, tous en grande tenue et au complet, occupaient les abords et la cour du palais de justice, lorsque le magistrat vint siéger à son tribunal.

A peine assis, il interroge, tout d'abord, le ^{p.189} vieillard qui avait refusé de vendre sa maison pour élargir la propriété d'un voisin estimable et d'une honorabilité incontestée...

— Pourquoi, lui dit-il d'un ton sévère, as-tu persisté à garder ton immeuble ?

— Parce que ma maison est celle que je tiens de mes ancêtres et que je veux mourir là où ils sont morts.

Associations de la Chine

— Ton adversaire prétend que ta maison n'a d'issue que sur la rue, et que la rue tout entière lui appartient. As-tu des titres qui te garantissent au moins le droit de passage ?

— Mon grand-père, mon père et moi avons toujours pu sortir de chez nous et y rentrer sans que personne nous en ait contesté le droit ; voilà les titres que je connais.

— C'est possible, reprend le magistrat, mais aujourd'hui on conteste un droit qui n'est autorisé que par la tolérance du voisin ; mieux vaut régler, à tout jamais, cette affaire. Tu vas donc compter, séance tenante, trois cent mille sapèques au plaignant, qui te vend ainsi, à perpétuité, le droit de passer devant sa porte.

L'issue du procès n'était plus douteuse ! Ou-eull-yé triomphe... quant au vieillard, il pousse les hauts cris...

— Comment, dit-il, d'une voix étouffée par les sanglots ! Je n'ai pas même une mesure de maïs pour me nourrir... où prendrai-je trois cent mille sapèques ?

— Je te les avance, dit le mandarin, dont l'émotion se trahissait.

Un instant après, le caissier du tribunal déposait la somme fixée p.190 par le juge, entre les mains de l'heureux vainqueur.

Les curieux, venus en foule pour suivre cette procédure d'un nouveau genre, ne comprenaient rien à une pareille solution, et commençaient à murmurer contre le mandarin ; quand celui-ci fit signe de garder le silence jusqu'à la fin, et, d'une voix forte, s'adressa en ces termes au plaignant Ou :

Associations de la Chine

— Je t'ai donné satisfaction complète, tu dois être content ; toutefois, il nous reste un point à éclaircir. Dans quelle partie du village est située ton habitation ?

— A peu près au milieu, répond le bachelier.

— Combien as-tu de portes sur la rue ?

— Cinq, dont trois petites et deux grandes.

— Pour sortir de chez toi, prendre l'air, te promener même dans toute la longueur de tes bâtiments, tu en as parfaitement le droit ; mais pour sortir du village, non. A l'Est de ta maison, dix-sept familles te séparent de la campagne, et à l'Ouest, six. — As-tu des titres attestant que ces familles t'ont vendu le droit de passer devant leurs portes ?

— Non.

— Hé bien, tu n'as qu'à l'acheter, comme vient de le faire pour son propre compte le vieux Ly, et ce sera une affaire réglée.

Le magistrat se levant alors de son siège avec une gravité exceptionnelle, et au milieu du silence de la foule, avide de voir le dénouement de l'affaire :

— J'ordonne au bachelier Ou, ^{p.191} dit-il, de payer aujourd'hui même trois cent mille sapèques à chacune des vingt-trois familles devant la porte desquelles il passe pour sortir de son village ou pour y entrer. De plus, comme il est venu dans la cour de mon tribunal, sans avoir préalablement acheté le droit d'y entrer, je le condamne à m'en payer six cent mille, pour qu'il lui soit permis de s'en retourner.

Associations de la Chine

Un murmure d'approbation se fit entendre. La foule battit des mains et s'écoula en chantant les louanges de son Fou-Mou-Kouang (père et mère du peuple).

Patron de la Confrérie des plaideurs. — Ce fut sous le règne de Léou-Pan, fondateur et premier empereur de la dynastie des Han (environ deux cents ans avant notre ère), que les lois qui régissaient la Chine, depuis tant de siècles déjà, furent réunies en un seul ouvrage. Léou-Pan, avant son élévation au trône, n'avait été qu'un aventurier, souvent même un chef de pillards. A peine fut-il investi de l'autorité souveraine qu'il sentit le danger, pour son gouvernement comme pour son peuple, d'une licence si longtemps impunie. Aidé de Siâo-Ho et de Tsaô-Tsemg, deux ministres, dont la mémoire, aujourd'hui encore, est bénie dans tout l'empire, il réforma les anciennes lois, en retranchant ce qui manquait de sagesse et y ajoutant plusieurs chapitres remarquables.

^{p.192} Bien que Siaô-Ho et Tsaô-Tsemg, on ne sait pourquoi, n'aient pas été élevés officiellement au rang des dieux, ils ont mérité plus que beaucoup d'autres, dit le peuple, d'occuper une place distinguée dans l'Olympe. Pour les dédommager de cet oubli regrettable, les gouverneurs de districts leur ont fait élever un autel et une statue dans chacune des prisons de leur villes respectives, assurant que la présence de ces deux grands législateurs, au milieu des prisonniers, ne peut manquer de leur inspirer l'horreur et le repentir de leurs crimes.

En Europe, nous élevons des monuments et des statues équestres aux grands hommes qui ont bien mérité de la patrie. Mais ces témoignages de la reconnaissance publique et aussi de la fierté nationale, rendus à la science ou au dévouement, n'ont pas que je sache, l'habitude de prendre, avec le temps, un

Associations de la Chine

caractère religieux, En Chine, au contraire, l'ignorance et la superstition finissent par déifier les hommes célèbres auxquels l'autorité n'avait tout d'abord élevé qu'une pagode commémorative, destinée à perpétuer leur souvenir et à les offrir comme modèles aux générations futures. Ainsi en est-il advenu pour les deux ministres de Léou-Pan. Les prisonniers leur demandent une prompte délivrance, et les officiers se reposent sur eux du soin et de la garde des prisons.

Le douzième jour de la quatrième lune est, ^{p.193} chaque année, impatientement attendu par les prisonniers ; ce jour-là, on les élargit pendant vingt-quatre heures, et leur pitance est moins maigre qu'à l'ordinaire. Les mandarins, dont la dureté est parfois assaisonnée d'un grain de philanthropie, portent même la délicatesse, jusqu'à faire élever à leurs frais, près de la prison, un théâtre où se jouent quatre ou cinq comédies qui font oublier, pour un instant, aux malheureux détenus, leurs souffrances et leurs privations.

IV. Société des veilles nocturnes King-Hoei

@

L'établissement des veilles nocturnes remonte au règne de l'empereur Tchen-Tang, de la dynastie des Chang (mille sept cent quatre-vingt-neuf ans avant J. C.).

Un peuple nomade connu alors sous le nom de Sien-Pei, et qui occupait le pays occidental appelé aujourd'hui Kan-sou avait pris l'habitude de faire, chaque année, des irruptions si désastreuses sur le territoire chinois, que les populations se virent obligées d'abandonner leurs champs et de désertir leurs foyers. Ce fut alors que Tchen-Tang, ému des souffrances de son peuple, conçut l'idée des veilles. Il envoya à la frontière une armée de

Associations de la Chine

cinquante mille hommes, n'ayant d'autre mission que ^{p.194} celle de faire respecter, sans coup férir, le territoire et ses habitants. Vos humanitaires n'auraient pas mieux fait !

A peine arrivés à la frontière, les soldats se mirent à l'œuvre : après quelques jours d'un travail consciencieux, ils avaient élevé sur une distance de cinq mille lys, une haie de branchages desséchés, derrière laquelle ils s'abritaient, la nuit, pour monter la garde, sans provocation, et sans autre bruit que celui d'un bambou sur lequel des sentinelles postées à deux cents pas les unes des autres frappaient à l'aide d'une baguette en ormeau. Le jour on gardait ses positions, mais la stratégie militaire n'allait pas plus loin.

La clôture demeurait debout, les veilles se faisaient exactement et les Sien-Pei ne se montraient plus ; soldats et paysans, tous croyaient à une paix durable. Mais, un beau matin, les hordes sauvages tombèrent à l'improviste sur la haie, y mirent le feu et massacrèrent un si grand nombre de soldats, qu'il en resta à peine quelques-uns pour aller annoncer le désastre.

A cette nouvelle, grande fut la terreur dans la capitale. L'empereur, seul, ne s'en émut que pour venger la mort de ses braves. Il envoya aussitôt une armée considérable qui chassa les brigands, en tua un grand nombre, et refoula les autres au fond de leurs montagnes.^{p.195} Ce fut, disent avec orgueil les annalistes chinois, une victoire éclatante qui délivra pour toujours le pays des Sien-Pei... Ce qui n'empêche pas, pourtant, que cette province ne soit, aujourd'hui encore, le pays le moins pacifié de l'Empire du Milieu et le plus redouté des armées impériales. Le Kan-Sou, qui compte près de dix-huit millions de musulmans, les deux tiers de sa population, paraît avoir si bien hérité de

Associations de la Chine

l'insubordination de ses premiers habitants, qu'il conserve une sorte d'indépendance contre laquelle les efforts et les troupes du gouvernement central demeurent impuissants. Aussi les officiers, civils ou militaires, regardent-ils comme une disgrâce, leur envoi dans le Kan-Sou. J'en ai connu plusieurs qui se mettaient en route, les larmes aux yeux. Quelques-uns, persuadés qu'ils ne reverront jamais leurs foyers, ont soin avant de partir, de faire leur testament, voire même d'acheter et d'emporter avec eux l'indispensable cercueil de sapin.

Vous trouverez, sans doute, que je me suis écarté de mon sujet, en vous parlant si longuement du Kan-Sou, des Sien-Pei et de la double expédition dirigée contre ces brigands, aussi ai-je hâte de revenir aux veilles nocturnes.

Six cents ans après la soi-disant pacification des Sien-Pei, l'empereur Ou-Wang publiait un ^{p.196} édit ordonnant à tous les mandarins civils d'organiser des veilles régulières à la porte extérieure de leurs tribunaux respectifs, et les ordres du Souverain furent si ponctuellement exécutés, que l'usage de cette garde nocturne est toujours en vigueur.

La sollicitude de Ou-Wang ne se borna pas à garantir aux prétoires la paix et la sécurité ; ce prince se préoccupa encore des dangers que couraient, sur les grandes routes, les voyageurs attardés, et chargea son frère, le célèbre Tcheoû-Kong, d'établir partout, sur les grandes voies de communication, des postes de veilleurs assez nombreux et assez bien armés pour intimider les voleurs.

Non seulement Tcheoû-Kong exécuta avec intelligence et succès les ordres de son frère, mais son génie sut encore inventer pour le service du gouvernement et pour la sûreté publique, une sorte de système télégraphique, qui a transmis son

Associations de la Chine

nom à la postérité. Il mérite que je vous le fasse connaître. Ces télégraphes se composaient d'une petite tour carrée, de vingt pieds de haut, faite de terre battue et surmontée d'une guérite destinée à abriter l'employé qui était de quart. C'est ce qu'on nommait le poste d'observation.

A côté de la tour s'élevait un bâtiment composé de trois appartements, l'un servant de cuisine, un autre de Tsié-Wei, ou pièce ^{p.197} destinée aux étrangers, aux fumeurs et à ceux des gardes qui avaient pris les heures de sommeil prescrites ou autorisées par le règlement, le troisième de dortoir.

Sur le bord de la route, en face, et tout près du quadrilatère, étaient cinq petits fourneaux de forme conique, destinés aux signaux en cas d'alarme.

Si quelques troubles survenaient dans les provinces du Sud, le gardien du poste le plus rapproché du théâtre de l'insurrection, descendait précipitamment de son observatoire, jetait, dans les fourneaux, des argots desséchés et moulés en forme de gâteaux, y mettait le feu et remontait à sa guérite. Alors, s'élevait dans les airs une fumée épaisse et blanche, qui donnait l'éveil au poste voisin, séparé du premier par une distance de deux ou trois lys. Ces signaux, disent les Chinois, se transmettaient ainsi avec tant de rapidité, qu'en un seul jour ils pouvaient franchir une distance de soixante-dix ou quatre-vingts lieues.

Sans être parfait, le système ne manquait pas d'avoir quelque mérite, et même parfois quelque utilité. Mais il eût fallu, pour en tirer parti, des agents vigilants. Malheureusement, alors comme aujourd'hui, ces hommes d'une exactitude mathématique se trouvaient difficilement, en Chine. Cette précision sans à peu près, à laquelle notre progrès européen ^{p.198} doit, sinon ses inventions, du moins ses succès, n'entrera jamais dans l'esprit

Associations de la Chine

des habitants du Céleste-Empire, et c'est là, selon moi, la principale cause de leur opiniâtre routine. Si jamais vous aviez la fantaisie de venir, en explorateur, visiter ce curieux pays de la Chine, je recommande à votre attention les Tuën-Taï ou télégraphes du grand Tcheoû Kong ; on en voit encore les débris sur les deux principales routes de l'Empire, celles qui relient Péking et Nanking. Peut-être même apprendriez-vous, de la bouche des Chinois, quelque curieuse histoire sur le compte de leurs anciens télégraphes. Ainsi on ne manquerait pas de vous dire que les enfants, les pâtres ou les flâneurs profitèrent, plus d'une fois, de l'incurie ou de l'assoupissement des sentinelles pour allumer les fourneaux. Quelques-uns vous raconteraient la déception d'une armée de cent mille hommes, envoyée à toute vitesse dans le Ho-nan, pour en secourir les populations décimées... par le choléra ! Mais revenons encore une fois, et pour tout de bon, aux veilles nocturnes.

L'empereur Ou-Wang n'avait imposé l'institution des veilles qu'aux officiers et aux agents du gouvernement. Toutefois, le peuple voulut imiter l'exemple de ses gouvernants ; il organisa, partout, des sociétés de veilleurs qui fonctionnèrent si bien qu'on leur doit ^{p.199} encore aujourd'hui de sincères éloges, surtout quand on a, comme nous, le devoir de voyager souvent, de passer chaque année deux ou trois cents nuits dans des hôtelleries ou dans des villages isolés, mal enclos et, pour cela, fréquemment visités par les voleurs.

Chaque village a son association de gardes nocturnes, et comme il s'agit pour ceux qui en font partie de défendre leurs propres foyers, leur argent et leur mobilier, personne n'est tenté de tromper le voisin en s'accroupissant dans quelque coin pour y sommeiller, au lieu de faire sa ronde. Les Européens qui visitent

Associations de la Chine

la Chine pour la première fois, donnent rarement des éloges aux génies qui ont inventé les veilles.

— Autant vaudrait, disent-ils, en s'agitant sur leur couche, dormir dans une auberge dont la cour serait occupée par cinq ou six douzaines de *chantres d'Arcadie* que dans un village où une demi douzaine de veilleurs poussent des cris à fendre la tête, ayant bien soin, par-dessus le marché, de s'accompagner des tapageurs tam-tam ou de l'intolérable bambou.

Selon eux, le système, outre qu'il empêche les honnêtes gens de dormir, a, de plus, l'inconvénient d'attirer les voleurs et de favoriser leurs entreprises. Pendant que le vibrant tam-tam résonne, au bout du village, les maraudeurs ont carte blanche, à l'autre bout, et se fauillent en toute sécurité chez les particuliers p.200 qui, pleins de confiance dans le vacarme de leurs veilleurs, se sont couchés sans arrière-pensée et dorment sur les deux oreilles.

Moi-même, dans les premiers temps, j'ai été souvent impitoyable pour ce mode de surveillance ; mais peu à peu, à force d'entendre dire aux Chinois, et surtout d'expérimenter par moi-même, que la garde en silence, telle que nous la concevons en Europe, serait profitable aux malfaiteurs, je n'ai pas tardé à donner toutes mes sympathies et mes compliments aux bambous, au tam-tam et à la crécelle.

Les riches propriétaires, direz-vous, ayant tout intérêt à ne pas favoriser la visite domiciliaire des voleurs, dans leur propre demeure, peuvent bien faire consciencieusement leur ronde, quand ils sont de garde, mais lorsque c'est le tour d'un pauvre sire qui n'a ni argent, ni grain, ni mobilier à voler, pas même de porte à sa maison,... est-il bien sûr qu'il pousse la délicatesse de conscience jusqu'à résister, pendant une nuit entière, aux

Associations de la Chine

instances réitérées de Morphée ? Le tam-tam et les bambous se chargent eux-mêmes de répondre à votre objection, en donnant aux particuliers le moyen de constater, sans sortir de leurs appartements, pas même de leurs couvertures, la fidélité des veilleurs ; et, en fin de compte, c'est ce contrôle qui fait à peu près tout le mérite du système.

Dans les villes et dans les centres de ^{p.201} commerce, la surveillance nocturne est loin d'offrir toutes les garanties de celle des campagnes. La raison en est toute simple... Les hommes qui en sont chargés appartiennent presque tous à cette catégorie de désœuvrés, de joueurs et de flâneurs que l'on rencontre, en Chine, plus nombreux et plus éhontés que vos voyous, en Europe, j'allais dire... à Paris. J'ai eu l'occasion, plus d'une fois, de savoir, de source certaine, que les veilleurs, amis, frères, souvent même associés de voleurs, consentaient volontiers à fermer les yeux sur leurs faits et gestes, à la condition d'être remplacés par eux, ne fût-ce que pour le temps strictement nécessaire à l'assaut d'une maison bourgeoise.

Vous allez dire que les habitants des villes devraient faire la ronde eux-mêmes ou en abolir complètement l'usage. Vous seriez seul de votre avis. Les rentiers et les bourgeois, en Chine, comme chez vous, sont sensibles au froid d'une nuit d'hiver, à l'humidité d'une nuit d'automne... Ils aiment mieux passer la soirée auprès d'un bon poêle, et la nuit dans un lit mollet et bien chaud, que de s'en aller marquer le pas ou battre la semelle dans les rues. D'un autre côté, l'expérience a prouvé que les veilleurs, tels qu'ils sont, ne perdent pas le sentiment des convenances au point de dévaliser les particuliers qui les paient, comme ils le feraient s'ils étaient libres de tout ^{p.202} engagement. Entre deux maux, ne vaut-il pas mieux choisir le moins dommageable ?

Associations de la Chine

Patron des vieillards. — La Confrérie du King-Hoei invoque un petit dieu qui, pendant sa vie, ne compta pas au nombre des grands hommes. Sur la terre, il se nommait Ché-ming, tout court ; depuis qu'il a pris rang parmi les divinités de neuvième classe, on est convenu de l'appeler Ché-ming-Loûo-Han.

Singulier goût que celui des Chinois !

Les gendarmeries officielles des tribunaux ne choisissent pour brigadiers et souvent n'acceptent comme simples soldats que des candidats qui aient exercé avec éclat le métier de voleur... C'est, dit-on, le moyen le plus sûr de tenir les malfaiteurs à distance, et de les arrêter, s'ils devenaient trop audacieux.

Les vieillards, eux aussi, se sont choisis pour patron, un maraudeur converti, qui, pour expier vingt années de vagabondage et de larcins, se fit garde champêtre sans appointements, pendant les trente dernières années de sa vie.

Ché-ming vivait sous le règne de l'empereur Ou-Ti, de la dynastie des Han. Voici comment les écrivains chinois ont raconté sa conversion.

Un soir, Ché-ming pénétra dans la cour d'un particulier qu'il savait n'avoir ni enfants, ni domestiques, ni chiens de garde, et s'y tint caché jusqu'au moment où les vieillards ^{p.203} frappèrent la troisième veille. C'était aussi celui où le maître de l'établissement, après avoir éteint sa veilleuse, venait de s'endormir d'un profond sommeil et commençait à ronfler à gros bouillons. L'heure était propice ; Ché-ming ouvre doucement la porte, se glisse sans bruit dans la maison, cherchant à tâtons quelque objet qui pût le dédommager de ses fatigues et de son insomnie... Une mauvaise couverture enroulée autour du dormeur et une petite corbeille en carton, contenant à peine deux mesures de millet furent tout ce qui lui tomba sous la main. « Cet homme est pauvre, se dit Ché-ming,

Associations de la Chine

ce serait une cruauté de lui enlever la seule couverture qu'il ait pour se garantir des rigueurs du froid, aussi bien que la mesure de maïs sans laquelle il mourrait peut-être de faim. » Il sort... et allait enjamber le mur de la cour, quand, réfléchissant sur l'inutilité de sa visite, il se ravise tout à coup : « Passer une nuit sans dormir, ouvrir avec tant de peine la porte d'un particulier qui, après tout, n'a aucun droit à mes sympathies, et, après cela, m'en retourner les mains vides ! C'est là trop de honte pour ma profession ! Emportons la marmite puisqu'il n'y a rien autre chose à prendre. »

Un instant après, Ché-ming sortait pour la deuxième fois du logis, emportant la marmite sur sa tête, en guise de bonnet de nuit. Mais ^{p.204} à peine a-t-il laissé derrière lui la dernière maison du village, qu'il s'arrête, réfléchit et fait volte-face. « J'ai eu, se dit-il, la bonne idée de ne voler ni la couverture ni le maïs, c'est une bassesse d'emporter la marmite. » Là-dessus, après s'être assuré que le veilleur, qui frappe la quatrième heure de sa ronde, est à l'autre extrémité du village, il presse le pas, rentre chez son intrépide dormeur, remet le coquemar à sa place, saute lestement par-dessus le mur d'enceinte de la maison et court à toutes jambes vers une montagne voisine où souvent il avait caché son butin, mais où, désormais, il va se cacher lui-même, pour y vivre en ermite et faire pénitence du passé.

Ché-ming vécut trente ans dans cette solitude. Pendant le jour, il demeurait enfermé dans un antre ignoré de tout le monde, ne mangeant que des herbes sauvages, qu'il avait ramassées le matin, avant le lever du soleil. Pendant la nuit, il faisait, à l'insu des habitants du voisinage, la garde de leurs champs et de leurs moissons. Ce sont ces promenades de garde champêtre spontané et gratuit qui valurent à Ché-ming, aussitôt

Associations de la Chine

après sa mort, l'honneur d'être placé sur les autels par la reconnaissance publique, et de devenir le patron des vieillards.

Fête patronale de la Confrérie. — La fête de Ché-ming-Louo-Han, sans être une des ^{p.205} premières solennités de la Chine, est pourtant une de celles qui se célèbrent avec le plus d'enthousiasme. Le premier de la onzième lune, jour anniversaire de l'apothéose du patron, vous pouvez compter que ni les bambous ni le tam-tam ne troubleront votre sommeil. Les vieillards ont congé et les voleurs sont, généralement, assez bien élevés pour ne pas abuser de leur absence. Après avoir brûlé force pétards et absorbé un copieux dîner, aux frais de la localité, les protégés de Ché-ming-Louo-Han se divisent par petits groupes de deux ou trois, et vont porter leurs remerciements aux particuliers qui les ont régalez. Cette visite, qui fait l'éloge de la politesse des vieillards, fournit aux visités l'occasion toute naturelle de prendre part aux derniers exercices de la fête. On boit le vin de sorgho, on mange les gâteaux de ricin, les pépins de citrouille et les nougats à l'huile de sésame, accompagnement indispensable du Châo-tsieou (alcool de Sorgho), et quand l'heure de se séparer est arrivée, on se fait force compliments et protestations de dévouement.

En voyant les sacrifices que s'imposent les païens de la Chine pour tout ce qui touche à leur existence matérielle, que de fois le missionnaire s'est dit avec l'accent de la pitié et de l'espérance : « Vienne enfin l'heure de la grâce pour ce peuple auquel on refuse si ^{p.206} opiniâtrement les qualités de l'intelligence et du cœur, et, alors, ceux qui le jugent si sévèrement, sans le connaître, pourront venir l'étudier de plus près, et voir par eux-mêmes si la générosité de sa foi a quelque chose à envier à celle de nos vieilles nations catholiques ! »

@

CINQUIÈME LETTRE

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES, INDUSTRIELLES, ETC.

@

Gros bourg de 7-Léou,
4 Août 1875,

p.207 Ma quatrième lettre doit être, à l'heure qu'il est, arrivée à destination, et la cinquième n'est pas encore commencée ! Jusqu'ici, je vous avais habitué à compter sur une exactitude à laquelle vous avez, plus d'une fois, rendu témoignage, et dont, je l'avoue, je n'étais pas sans tirer quelque vanité. Mais, au moment de commencer mes histoires sur les associations industrielles, sont venues, coup sur coup, les solennités du mois de juin avec leurs deux ou trois cents baptêmes de catéchumènes, les vacances de juillet, avec leurs vingt-cinq jours de repos réglementaire, et surtout des chaleurs exceptionnelles, telles qu'on n'en avait pas eu depuis quinze ans au Tché-Ly.

Sans autres excuses ni préambule, j'aborde mon sujet.

I. Tsien-Hoei—Léang-Hoei—Pei-Hoei. Sociétés des Sapèques, des Céréales du Blanc

@

p.208 Malgré l'intelligence et l'infatigable activité des Chinois dans la culture de leurs terres, malgré cette étonnante sobriété, grâce à laquelle les ouvriers et les laboureurs, même ceux qui passent pour jouir d'une certaine aisance, peuvent traverser les douze mois de l'année, sans excéder une dépense de soixante-dix francs par individu, le sol, toutefois, est insuffisant à l'alimentation et à l'entretien de l'exubérante population qui l'habite. Vous ne trouvez, nulle part, le plus petit coin de terre qui

Associations de la Chine

ne soit mis à profit. On laboure même les fossés, la berge des chemins vicinaux et des rivières, le lit des canaux et des lagunes, à mesure que le niveau de l'eau baisse. Il n'est pas jusqu'aux cours des habitations qui ne soient transformées en terre de labour ; on y sème du maïs, du ricin, des navets, des radis ou des oignons. Ici, la terre n'a pas, comme chez nous, le temps de se reposer ; on ne lui donne pas même la liberté de reprendre haleine. Une pièce de terre n'est pas plus tôt dépouillée du froment qui lui avait été confié avant l'hiver, qu'elle reçoit la semence du maïs, des lentilles, de la vesce ou du sarrasin. Elle se laisse faire, obéit toujours, mais, nonobstant sa bonne volonté, il lui est impossible de ^{p.209} donner l'aisance, souvent même de suffire à la plus élémentaire subsistance de ses habitants.

Pour comble de malheur, il se passe difficilement une année, sans qu'il survienne quelque dépense imprévue : une maladie avec ses frais de médecin et d'apothicaire, la mort d'un membre de la famille, le mariage de quelqu'un des enfants de la maison, quelques corvées sur les routes de grande communication, un procès, et tant d'autres choses dont la bourse des pauvres gens se passerait si bien.

Les emprunts se font, en Chine, à raison du 30 % d'intérêt, rarement moins, souvent plus, quand on est forcé de s'adresser aux usuriers de contrebande, ceux qui exploitent les bourses à la petite semaine ; les contracter, c'est se vouer à une ruine complète. Que feront alors les déshérités de la fortune ?

Les Chinois ont reçu de la nature l'intelligence des affaires commerciales, l'instinct de l'agiotage ; ils savent admirablement mettre ce talent à profit, en établissant des associations, ou, comme vous dites en France, des compagnies, qui, sans avoir besoin de l'approbation de l'autorité, sans être condamnées au

Associations de la Chine

contrôle et aux tracasseries des bureaucrates, n'en sont que mieux constituées et n'en fonctionnent pas moins bien.

Le plus humble hameau, vous le savez déjà, ne se croirait pas à la hauteur de la situation, ^{p.210} s'il n'avait, comme les villes et les bourgades, ses confréries, ses associations. Ici, vous trouverez la Confrérie des sapèques ; là, c'est la Société du deuil, du blanc.... Ailleurs, un Comité d'assurances qui doit fournir les frais occasionnés par les noces et la dot des jeunes filles issues de parents pauvres. Il n'est pas jusqu'aux ménagères qui n'aient leurs petites associations, formées sans bruit, fonctionnant habilement, presque toujours à l'insu du beau-père et de la belle-mère... Sociétés des œufs, des poulets, du fil, ou de la toile ; il y en a de toutes les sortes et pour tous les goûts.

Un mot sur chacune de ces industries :

Quelqu'un se trouve-t-il dans un embarras financier, au lieu de faire des emprunts ruineux, il adresse une invitation écrite sur papier rouge (le papier timbré n'est imposé à personne, en Chine), aux familles de son village, ou des villages voisins, avec lesquelles il est en bons termes. Chose surprenante ! dans un pays qui passe pour n'avoir aucune notion de civilisation, aucun sentiment généreux, les invités, bien qu'ils sachent le but de la réunion, et qu'ils soient eux-mêmes peu avancés dans leurs affaires, ne manquent point au rendez-vous.

Lorsque tout le monde est arrivé, et que les saluts d'usage sont terminés, on se met à table, on jase, on boit, et surtout on nettoie les plats avec appétit. La gaîté est à son ^{p.211} comble ; chacun a son mot pour rire ; seulement il est une question dont personne ne parle, c'est celle qui fait l'objet de la réunion. La table desservie, au moment où les convives vont allumer leurs pipes et boire la tasse de thé qui terminera la séance, le maître

Associations de la Chine

de la maison prend la parole. Selon l'usage du pays, il commence par quelques compliments flatteurs, assaisonnés de remerciements, et passe ensuite à l'exposé de sa situation financière.

La Société des sapèques est aussitôt constituée. Les statuts n'en sont pas plus compliqués que le mode de formation. Voyez plutôt. Si les associés sont au nombre de dix et que celui qui les a convoqués ait besoin de cent mille sapèques (deux cent cinquante francs), rien de plus simple ; chacun en versera dix mille et la Société sera fixée à une durée de dix ans, de manière à ce que chaque contribuable puisse en jouir à son tour, c'est-à-dire quand il sera désigné par le sort.

L'année suivante, à la même époque, le Président sortant, ou, si vous aimez mieux, le premier emprunteur, réunit ses confrères, pour un dîner de liquidation. Cette fois, les neuf compétiteurs qui se disputent la présidence, ou plutôt les sapèques, déposent leurs noms dans un petit panier couvert. Le Président agite le tout pendant cinq minutes, plonge rapidement la main dans le panier, et en retire le N° gagnant.

p.212 La même opération se répète chaque année, et quand les dix ans réglementaires sont écoulés, on reconstitue la Société, sur les mêmes bases, si les confrères le désirent.

Il est aisé de voir que les premiers élus sont les plus avantagés puisqu'ils jouissent, avant les autres, d'un capital qui leur coûte à peine le 9 % d'intérêt, la première année, tandis que celui qui vient le dernier a déjà payé un capital de quatre-vingt-dix mille sapèques, qui n'a encore rien produit si ce n'est la gêne et la misère pour ceux que le sort n'a pas favorisés.

En beaucoup d'endroits, des villages entiers se réunissent, et débattent les statuts d'une autre association généralement moins

Associations de la Chine

onéreuse que la première. Quand la délibération est close et le conseil administratif choisi, chacun apporte au trésorier, un sac, ou un demi sac de grain, selon qu'il a été taxé. Ceux qui n'auraient récolté que tout juste ce qu'il faut de céréales pour nourrir leur famille, sont autorisés à mettre au dépôt, un habit, une paire de chandeliers, une théière, des tasses à thé, une cuvette en cuivre... objets qui, le plus souvent, datent des noces du chef de la maison, et qui, d'après l'usage du pays, sont simplement des objets de luxe, n'ayant guère d'autre valeur que celle du souvenir.

Lorsque la cotisation est terminée, le chef et le trésorier de la Société procèdent activement à ^{p.213} la vente des apports, et placent le produit à l'intérêt légal, le 30 %, et, chaque année, dans une séance publique qui se donne en plein air, rendent fidèlement compte à chaque famille de l'état du capital qui la concerne.

Cette lutte opiniâtre des Chinois, ces industries de toute sorte pour échapper à la misère, toujours plus impitoyable dans le Céleste-Empire que partout ailleurs, sauvent un grand nombre de familles, de villages même, d'une ruine dont ils auraient été impuissants à se garantir, s'ils avaient été moins prévoyants, moins unis entre eux par les liens de bon voisinage, dédaignant, comme on le ferait peut-être facilement en Europe, ces moyens microscopiques et puérils de réaliser des économies, de se ménager une poire pour la soif.

II. Société du Blanc ou du Deuil, Pei-Hoei

@

La piété filiale, à laquelle un grand nombre de Chinois se croient obligés, autant en ^{p.214} vertu et par la force des traditions et de l'usage de leur pays, que par l'instinct de la reconnaissance,

Associations de la Chine

les met en demeure, sous peine d'encourir l'indignation, ou tout au moins le mépris de tout le monde, de faire à leurs parents des funérailles pompeuses.

Un lettré, un fils de famille, a pu dévorer, pour se procurer les jouissances du libertinage, ^{p.214} les délices enivrantes de l'opium... une grande partie du patrimoine de la maison ; il a pu, sans attendrissement et sans remords, priver ses vieux parents du bien-être auquel ils avaient été accoutumés pendant de longues années ; mais, quand l'heure de la mort a sonné pour eux, il n'hésitera pas à vendre sa maison, son dernier coin de champ, pour leur procurer une inhumation honorable.

Une bière en bois de sapin, dont les planches n'ont pas moins de trois ou quatre pouces d'épaisseur, et dont la base est assise sur un énorme madrier destiné à préserver le mort de l'humidité, lui coûte, tout d'abord, la simple bagatelle de quatre cents francs.

Le catafalque, les salles et les pagodes faites de nattes, qui se dressent avec tant d'élégance sur la place du village, à la porte de la maison mortuaire, aux abords du cimetière, ces troupes de musiciens et de bonzes qui viennent, deux jours à l'avance, prier, gambader et souffler dans leurs trompettes pour désennuyer le mort et distraire les esprits malveillants qui auraient quelque velléité de lui être désagréables, ces quelque quatre ou cinq cents parents ou amis venus des quatre coins du monde à une cérémonie qui, tout en leur permettant de rendre leurs derniers devoirs au mort, leur offriront une jolie récréation et, surtout, les mettront à même de jouer des mâchoires, à volonté... En ^{p.215} un mot, toutes ces décorations et toutes ces gens, auxquels le chagrin ne coupe pas l'appétit, engloutissent, en quarante-huit heures, deux ou trois milliers de francs, une véritable fortune en Chine.

Associations de la Chine

On pourrait encore pardonner aux Chinois l'éclat de leurs pompes funèbres, s'ils avaient le bon esprit de traiter moins durement quelques-uns des membres de leur famille.

Une femme vient-elle à décéder, à moins qu'elle ne soit la grand'mère ou la mère de la famille, son beau-père et sa belle-mère s'en préoccupent peu : un cercueil de vingt-cinq francs, des funérailles silencieuses et inaperçues, qui souvent coûtent moins cher encore que le cercueil, tels sont les regrets et les adieux qu'on lui accorde quand elle quitte une maison qu'elle a longtemps édifiée par sa douceur, et dont, peut-être, elle a été l'âme et la providence par ses sollicitudes et ses économies. Personne, si ce n'est quelque membre de sa famille maternelle, ou ses propres enfants, ne porte le deuil et ne pleure. Quand au mari, fût-il brisé par la douleur, il deviendrait la risée du public, si on lui voyait une larme à l'œil. Il est tenu de paraître à peu près insensible, qu'il le soit ou ne le soit pas ; ainsi le veut l'usage du pays... Simple affaire de mode et de tempérament.

Quand ce sont des enfants de huit ou dix ans et au-dessous, qui viennent à mourir, la ^{p.216} différence du sexe fait aussi la différence des funérailles et du deuil.

Si c'est une fille, la cérémonie n'est ni coûteuse, ni compliquée ; un misérable cercueil mal joint et en mauvais bois, en fait tous les frais. Pas de convoi ; quelques voisins se chargent du cadavre, et le portent dans un coin du cimetière de la famille, où, peut-être, un petit frère et une petite sœur sont les seuls à lui faire la conduite et à lui donner quelques larmes de regrets.

Si, au contraire, la mort a choisi un des petits héritiers de la maison, alors, branle-bas général ; toute la famille est en larmes. La mère s'arrache les cheveux, le père se frappe la tête contre les murs en s'écriant :

Associations de la Chine

— Wo-ti-eull-tze, ni-sé-leaô, chuei-tien-ni-ti-tié ! mon fils, tu es mort... qui donc, désormais, consolera ton malheureux père ?

Les parents, et même les voisins, viennent chanter trois cris réglementaires si l'amitié ou la parenté ne les unit que de loin au défunt. Je ne connais rien qui ressemble mieux au triple hurra des Anglais. Si, au contraire, l'amitié est étroite et la parenté proche, le hurra se répète jusqu'à sept fois, et cela avec un accent de douleur qui va toujours crescendo. La bière du petit défunt a son catafalque, souvent ses musiciens, son cortège de pleureurs. Le père et la mère, le grand père et la grand'mère, peuvent, à leur aise, le conduire à sa dernière demeure, y rester et y ^{p.217} pleurer autant que le cœur leur en dira ; personne ne s'en scandalise.

Dans le Nord de la Chine, du moins dans la partie qui m'est plus spécialement connue, il est un usage scandaleux, indigne d'un pays civilisé ; vous le connaissez déjà depuis longtemps ; c'est celui de laisser dévorer, par les chiens, les malheureux petits enfants morts avant l'âge de raison, surtout si ce sont des filles.

Ceux-là ne sont point admis dans le cimetière de la famille ou du village. A peine ont-ils rendu le dernier soupir, qu'un voisin pauvre, ou un domestique, vient envelopper le mort d'un lambeau de natte, et va, sans bruit, déposer ce paquet dans un trou de trente ou quarante centimètres de profondeur, qu'il a creusé sur le bord d'un chemin, dans un fossé, ou sur la rive d'un canal. Le cadavre n'y reste pas longtemps. Les chiens du voisinage, qui ont flairé cette curée de chair humaine, ne se font pas attendre. Le mort est arraché de sa fosse, tiré par morceaux et mis en pièces. Si les chiens n'ont pas réussi à le dévorer tout

Associations de la Chine

entier, les corbeaux que l'on rencontre partout, ne manquent jamais de se présenter et de terminer la besogne que les quadrupèdes ont laissé inachevée.

Des écrivains, qui se disent compétents, dans la matière, et veulent être incapables d'une ^{p.218} erreur ou d'un préjugé, ont prétendu, à mon grand étonnement, que le Bouddhisme a exercé une influence incontestable et salubre sur la civilisation de la Chine. Évidemment, c'est l'opinion des disciples de Fo, aussi bien que des milliers de bonzes qui habitent ses temples ; mais ce ne peut-être celle d'un chrétien, voire même des explorateurs qui ont étudié, ne fût-ce que quelques jours, les mœurs et le caractère des habitants de l'Empire du Milieu.

Interrogez là-dessus les Chinois ; ils vous diront que le Bouddhisme a fait perdre le bon sens au peuple des campagnes et introduit dans leur pays les extravagances les plus ineptes et les plus honteuses. Ce n'est pas ici le lieu de hasarder une comparaison entre la civilisation qui a précédé l'introduction du Bouddhisme dans le Céleste-Empire et celle qu'on trouve depuis la soixante-cinquième année de notre ère, époque de son apparition officielle.

Aussi je reviens à mon sujet.

Avant que les bonzes vinssent enseigner aux Chinois les stupides rêveries de la Métempsycose, il n'était jamais venu à l'esprit d'un père et d'une mère, de refuser à leurs enfants une place dans la sépulture de famille, bien moins de les donner en pâture aux chiens... Les bonzes ont dit et répété que l'intérêt des familles imposait ce sacrifice à la nature... ^{p.219} « Si un petit enfant mal constitué, mort avant l'âge de raison, est traité comme les autres membres de la famille, ont-ils dit aux parents, son âme ne voudra pas s'éloigner ; elle demeurera là, toute prête

Associations de la Chine

à reprendre une enveloppe mortelle... Malheur, alors, à la mère, si elle donne le jour à un nouveau-né ; il aura les vices de constitution du premier. Si celui-ci était rachitique, aveugle ou sourd, celui-là le sera comme lui, et, comme lui, mourra avant le temps... Si, au contraire, on jette son cadavre à la voirie, et que les chiens ou les corbeaux le dévorent, son âme, n'ayant aucun espoir d'être mieux traitée que la première fois, ira chercher ailleurs une incarnation plus fortunée. »

Il y a deux ans, pendant que je récitais mon bréviaire dans un champ planté de jujubiers, je vois accourir à moi, une petite fille de dix ans.

— Que me veux-tu, lui criai-je ?

— Père, venez vite ; on a enterré un enfant sous le peuplier que vous voyez là-bas. C'est une petite fille ; elle n'est pas encore morte, venez la baptiser.

Je me mets en route avec la petite messagère, et bientôt en effet, je me trouve en face d'une tombe, mais de quelle tombe ! Une petite fille qui pouvait avoir six mois, était enfouie, là, sans cercueil, sans natte ni lambeau quelconque d'habillement, dans un trou qui n'avait pas ^{p.220} un pied de profondeur. Son bras gauche, sorti de terre, indiquait qu'elle avait été enterrée vivante, mais j'arrivais trop tard... Vous dire la douleur de notre jeune chrétienne, est chose impossible. Elle pleure à chaudes larmes ; elle va, elle vient, tourne autour du petit cadavre, regarde, prête l'oreille pour voir s'il ne lui reste pas encore un souffle de vie. Mais non, la pauvre petite ne respire plus. C'est alors que notre jeune Agnès me fait question sur question pour savoir s'il est bien certain, après tout, que la Sainte Église soit aussi sévère que je le dis. Est-il bien possible qu'elle défende de donner le baptême à un enfant, mort seulement depuis quelques instants et encore

Associations de la Chine

chaud ?... Sur mes réponses négatives, Agnès, à peine convaincue, baisse tristement la tête, regarde le cadavre de l'infortunée petite païenne qu'elle eût si bien voulu envoyer en paradis... Et, tout en le recouvrant de terre pour le mettre à l'abri de la voracité des chiens :

— Va, lui dit-elle, si j'avais su cela hier, tu serais maintenant avec le bon Dieu !

L'humanité et le bon sens, d'après le dire des Chinois, luttèrent longtemps contre ces enfouissements, dénaturés et sauvages, autorisés par le Bouddhisme. En beaucoup d'endroits, les hommes les plus marquants, les lettrés surtout, établirent des sociétés appelées Confréries du Deuil, Pei-Hoei ou Kou-Hoei, dans p.221 le but de donner, à leur compte et à leurs frais, une sépulture honorable aux petits enfants jetés à la voirie.

Leur signalait-on quelque'une de ces innocentes victimes de la doctrine de Boudha, ils envoyaient, tout d'abord, un de leurs associés pour monter la garde près du cadavre, et empêcher les chiens et les corbeaux d'en approcher. Le cercueil acheté, on procédait à l'inhumation. Toutefois, malgré cette courageuse et louable résistance, la Métempsychose qui tenait plus que jamais à régaler les quadrupèdes et les oiseaux carnassiers, combattit si opiniâtement la ligue du Pei-Hoei, que celle-ci fatiguée, vaincue, abandonna lâchement ses œuvres de charité.

Aujourd'hui, cette association, qu'on retrouve encore sur plusieurs points du Tché-Ly, a perdu l'esprit de dévouement qui inspira son établissement, et lui mérita pendant plusieurs siècles les sympathies de tous les honnêtes gens.

La mort n'attend pas toujours qu'une famille soit en mesure de supporter les frais de funérailles coûteuses et dignes des éloges de la foule, pour frapper un de ses membres ; la Société du Deuil

Associations de la Chine

supplée à cette détresse financière, et se fait gloire de braver les caprices et les surprises de l'impitoyable moissonneuse.

p.222 Quand un membre de l'association a perdu son père ou sa mère, il n'a rien de plus pressé, après avoir versé les larmes et fait entendre les cris de douleur requis par l'usage, que de songer aux préparatifs des funérailles. Il prend une pièce de toile et la coupe en autant de morceaux que l'association compte de confrères. Alors, la femme de la maison s'arme d'une aiguille et coud à grands points, ces morceaux de toile, en leur donnant la forme d'un chapeau de gendarme. Ce travail achevé, les amis et les proches du défunt se partagent les bonnets, et se dispersent pour aller les porter aux membres de la société du Pei-Hoei. A peine ces derniers ont-ils reçu cette lettre de faire-part, qu'ils ouvrent leur coffre, en tirent dix ou douze mille sapèques et vont eux-mêmes les porter à la maison mortuaire. En général, ces contributions fraternelles, toutes dépourvues de charité qu'elles sont, ne laissent pas pourtant de rendre les plus grands services aux familles peu aisées, en leur évitant un emprunt ruineux.

Patron de la Société du Pei-Hoei. — La nouvelle confrérie du Blanc, qui n'est tout simplement qu'une association d'agio, se contente d'implorer l'assistance de ce fameux prédicateur de la Métempsychose que vous connaissez déjà, Mou-lien-seng, celui qui pénétra dans les Enfers, malgré Pluton, et valut la p.223 liberté à tant de milliers d'âmes ! Les anciens fondateurs du Pei-Hoei, au contraire, auraient rougi de prendre, pour leur patron, un bonze dont ils méprisaient les stupides aventures. Leur maître, et leur protecteur, est un lettré qui vivait dans le royaume de Tsi (trois cent cinquante ans avant JÉSUS-CHRIST), et s'appelait Fong-Nan. Quoique fort érudit et capable d'occuper les plus grandes

Associations de la Chine

charges, Fong-Nan, comme tant d'autres, eut le malheur d'être longtemps oublié et méconnu.

Un soir, pendant qu'il était occupé à composer des vers sur les souffrances et les privations de la pauvreté, un page vint lui annoncer que le roi avait à lui parler.

A cette nouvelle, Fong-Nan abandonne la poésie, se lève gravement, et, sans prendre la peine de changer d'habits, suit l'envoyé du prince... En entrant au palais, il voit tous les regards des courtisans attachés sur lui. On rit, on chuchote à la vue du poète en haillons. Fong-Nan demeure impassible ; il considère avec un sourire de mépris les brillantes toilettes des officiers de la cour, et, bientôt, franchit la porte des appartements royaux. Ses études et ses méditations lui ont appris que la pauvreté n'est ni un crime, ni un déshonneur. Et qui sait si ce n'est pas à Fong-Nan que nous devons le proverbe : *L'habit ne fait pas le moine ?*

— Dix-huit districts de mes États sont en retard ^{p.224} pour le paiement de leurs impôts, lui dit le roi, et les fonctionnaires locaux, malgré leurs édits et leurs poursuites, demeurent impuissants à se faire payer. Seriez-vous homme, vous, Fong-Nan, à remplir avec succès la haute charge de collecteur royal ? Déjà dix-sept officiers sont partis ; vous serez le dix-huitième ; et, pour juger si ce que l'on dit de vous est vrai, je vous charge du district le plus opiniâtre et le plus rebelle. Si les contribuables ne peuvent payer leurs redevances en espèces, vous les toucherez en nature. Amenez-moi des chevaux ou des mulets, des bœufs ou des ânes, apportez des grains ou des étoffes. Peu importe ; partez, et soyez impitoyable.

Associations de la Chine

Cependant, plusieurs mois s'étaient écoulés ; les dix-sept collecteurs envoyés avant Fong-Nan avaient tous reparu depuis longtemps déjà, et versé des sommes considérables dans les trésors royaux, quand enfin le vieux poète revint lui-même de son expédition... Deux hommes de peine le suivaient, portant une caisse qui paraissait fort légère.

A peine eut-il paru devant le Souverain, que celui-ci, rouge de colère, l'apostrophe en ces termes :

— Comment, Fong-Nan, c'est là tout le trésor que vous m'apportez ?

— Oui, Sire, répond le collecteur, sans se déconcerter ; et ce trésor est le plus précieux que votre Majesté ait jamais possédé. ^{p.225} Le district de Yang-Tang est désolé par des épidémies de tout genre ; pas une famille qui ne soit plongée dans le deuil et les larmes... Les morts sont si nombreux, que la plupart n'ont ni habillements ni cercueils. J'ai donné aux malheureux survivants quittance de leurs impôts, annonçant au peuple, que Votre Majesté émue de ses souffrances, m'avait envoyé pour lui faire remise entière de ses redevances arriérées, et le consoler, mais à la condition qu'il se chargerait de donner aux morts une sépulture convenable. Sire, vous avez de l'argent dans vos trésors, des chevaux dans vos écuries, et des céréales dans vos greniers. Il vous manquait des vertus... je vous les apporte. Que votre Majesté fasse ouvrir cette caisse qui lui paraît si légère ; elle y trouvera des milliers de bordereaux qui valent une fortune inappréciable, et vous rapporteront plus de gloire que tous les trésors de la terre ne le pourraient faire.

Associations de la Chine

Cette tirade, si touchante fût-elle, ne réussit cependant pas à calmer le prince ; car, sans prononcer un mot, il tourna le dos à Fong-Nan. Celui-ci avait la conscience tranquille ; il était sûr d'avoir agi dans les intérêts du roi. Sans s'émouvoir d'une si froide réception, comme aussi sans murmurer, il regagna son humble réduit, résigné à y vivre dans l'obscurité et dans le dénuement, comme il l'avait fait si ^{p.226} longtemps, avant d'être appelé à la haute et brillante charge de collecteur royal.

L'année suivante, le roi de Tsi voulut visiter ses États. Il en parcourut tous les districts afin d'y être acclamé par son peuple. Mais cette satisfaction fut refusée à sa vanité. Tout le monde s'enfuyait à son approche. Les enfants eux-mêmes abandonnaient leurs jeux et allaient se cacher dans les bois, ou dans les forêts de sorgho, qui couvraient les champs. Partout les portes des maisons se fermaient sur son passage, les places publiques étaient désertes. Un seul district reçut le Souverain avec enthousiasme ; c'était celui de Yang-Tang. Les poètes chantèrent sa munificence et ses bienfaits. Les populations tout entières, hommes, femmes, enfants, vieillards, se pressaient autour du cortège royal, poussaient des vivats à faire trembler les montagnes : c'était une ovation, une marche triomphale.

Le roi, alors, se ressouvint de son collecteur et de la caisse de bordereaux. Fong-Nan, quelques jours après, était élevé à la dignité d'intendant général des finances.

Fête patronale du Deuil. — La fête du célèbre poète se solennise le seizième jour de la première lune. Une croyance populaire, accréditée partout depuis vingt siècles, attribue à la manière dont la fête sera célébrée, le bonheur ou l'épreuve de l'année tout entière. ^{p.227} Si la foule, soit en entendant des

Associations de la Chine

comédies qui la captivent, soit en se livrant à des jeux récréatifs, soit enfin en faisant force libations, réussit, ce jour-là, à bien s'amuser, l'avenir est assuré ; on sera préservé de tout mal, jusqu'au retour de la solennité. Fong-nan, disent les lettrés, ayant été, pendant sa vie, l'insigne bienfaiteur des morts, c'est à lui, maintenant qu'il règne parmi les dieux, que revient le droit d'être honoré par les vivants, de protéger les malades et les malheureux.

Vous ne manquerez pas, j'en suis sûr, de critiquer l'argument de nos philosophes de l'Empire de Milieu... Je ne me charge pas de le défendre contre vos attaques. Qu'il me suffise de dire que, selon moi, Fong-Nan fut un honnête homme, donna de salutaires avis à son prince, et, par son humanité envers les morts, mérita bien de la reconnaissance publique.

III. Société d'Assurances dotales

@

Dans les temps anciens, quand une fille venait au monde, les rites de la Chine voulaient qu'on la déposât par terre, près du lit de sa mère, sur une natte ou sur quelque lambeau de toile. Pendant trois ou quatre jours, elle demeurait là, sans que personne eût le droit de s'occuper d'elle, de se laisser toucher ^{p.228} par ses vagissements... Les femmes savantes du Céleste-Empire nous donnent elles-mêmes, dans leurs écrits, une idée de l'humilité et de la résignation avec lesquelles leur condition était acceptée telle quelle.

« Nous sommes, dit la lettrée Pang, la partie la plus faible du genre humain. Sachons nous contenter de notre rôle, quelque humiliant qu'il nous paraisse. »

Si on compare, aujourd'hui, la condition de la femme en Chine avec celle qui lui fut faite dans les premiers temps, on peut dire

Associations de la Chine

qu'elle occupe dans la famille, et même dans la société, une place presque honorable. Les lois et rites demeurent les mêmes, toujours aussi impitoyables aujourd'hui que dans le passé ; mais l'opinion publique et le bon sens des générations modernes ont adouci, dans la pratique, ces théories du vieil obscurantisme païen.

Autrefois, une fille pouvait être promise et donnée en mariage, sans avoir été ni consultée ni prévenue ; souvent même ses fiançailles s'étaient célébrées sous condition avant qu'elle eût vu le jour. Elle ne pouvait prétendre à l'héritage de ses parents ; quand même ceux-ci n'auraient pas eu d'enfants mâles, leurs filles devaient se résigner à voir le patrimoine tout entier passer à des mains étrangères. L'époque du mariage était-elle arrivée, le trousseau de la mariée n'en retardait jamais, comme cela arrive en Europe, la célébration. Quelques ^{p.229} habits de toile, une paire de pendants d'oreilles, deux mauvais chandeliers, une théière, deux tasses à thé en porcelaine commune, souvent même en simple faïence, une cuvette en cuivre, quelques écheveaux de fil, des aiguilles, une bouteille avec quelques onces d'huile de pin destinée à donner du luisant à la chevelure, peut-être encore une malle peinte en rouge pour ramasser ce modeste mobilier... c'était là tout le trousseau, toute la dot d'une mariée. Après le mariage, il est vrai, le beau père n'était pas tenu aux frais de son entretien, qui demeurait absolument à la charge de sa propre famille. Curieuse compensation de la dot, refusée si durement même aux filles issues de familles aisées !

La jeune femme ne s'asseyait jamais à la table du beau-père ni même à celle du mari ; pendant que ceux-ci trônaient en potentats sur leur Kang (estrade qui sert de divan pendant le jour et de lit durant la nuit), buvant le thé et le vin chaud pour se préparer à faire honneur aux plats de résistance, la ménagère,

Associations de la Chine

assise sur ses talons, dans un coin de la cuisine, ou à la porte de la maison, avalait deux ou trois verres d'eau froide, en guise d'apéritif, et se contentait de deux ou trois tasses de maïs assaisonné de quelques mauvaises herbes ou racines salées. C'était invariablement tout le menu des fêtes aussi bien que des jours ordinaires.

p.230 En théorie, rien n'est changé aujourd'hui. Le cérémonial des rites n'a subi aucune réforme et fait toujours l'admiration des lettrés et des grands. Toutefois, soit par un sentiment d'équité et de bon sens, de la part de la famille, soit plutôt par les habiles et persévérantes manœuvres de la femme, l'ancien système a perdu une grande partie de ses prétentions, et, à l'heure qu'il est, la femme, on peut l'affirmer, a conquis partout, au foyer comme dans la société, un rang qui, tout en laissant encore à désirer, n'est pourtant plus le rang de l'esclave.

On trouve encore des parents qui, sous l'influence alcoolique du vin de sorgho, peut-être même dans un moment d'enthousiasme inconsidéré, s'engagent, par écrit ou par serment, à des alliances dont les contractants ne sont pas encore nés. Mais ces folies sont rares de nos jours.

Pas plus qu'autrefois, la fille n'a droit à sa part de l'héritage ; mais les parents, plus humains et plus sensés que la loi, savent généralement suppléer à ce vice de leur code civil, en lui préparant de longue date, un petit avoir pécuniaire, un ducaton qui suffira à son entretien et à ses menues dépenses quand la mort lui aura ravi son père et sa mère. Je dois ajouter que les beaux-pères et, chose plus merveilleuse encore, les belles-mères p.231 elles-mêmes, se piquent ordinairement de quelque générosité envers leurs brus. Mais, avant de vous parler de cette

Associations de la Chine

louable échancre faite aux inflexibles rits, laissez-moi revenir, pour un instant, aux assurances dotales.

Les pères de famille, quand ils ont, comme ils disent, le malheur de subir la naissance d'une fille, manquent rarement, s'ils sont peu aisés et que leur cœur ne soit pas inaccessible aux sentiments de la tendresse paternelle, d'aller se présenter chez le président des sociétés dotales déjà existantes dans le pays, et dont les fonds, recrutés par voie de cotisation, se font valoir, sans que personne ait le droit, avant le jour du mariage des jeunes intéressées, de toucher soit au capital, soit aux intérêts. Le but de sa visite énoncé, on convient de la somme à verser dans la masse sociale ; le nouvel associé signe un écrit par lequel il s'engage à ne pas retirer ses fonds avant l'époque du mariage de sa fille, puis retourne chez lui pour y prendre sa cotisation et l'apporter au comptable de la société. Au bout de quinze ou vingt ans, le capital, successivement grossi de l'intérêt, représente une somme relativement considérable, qui dédommage la jeune fille de n'être pas admise à partager avec ses frères le patrimoine de la famille. Mais revenons aux améliorations produites par le temps dans la condition de la femme.

p.232 L'étiquette des rapports entre les époux s'est singulièrement affranchie des sévérités du passé.

La nourriture de la famille, généralement, est la même pour tous. Presque partout, vous verriez le mari, sa femme et ses enfants, filles et garçons, assis à la même table ; tout au plus y aura-t-il une place de réserve, un plat mieux préparé pour le beau-père.

Si, de temps en temps, vous rencontrez une femme assise avec sa fille, sur la terre nue, à la porte ou sur le perron de la maison, ne vous en effrayez pas. Ordinairement ce n'est point un

Associations de la Chine

caprice de l'étiquette qui les a reléguées là ; la table commune n'est interdite ni à la femme ni à la fille : ce sont-elles qui, par un sentiment de déférence peut-être, souvent par je ne sais quel instinct d'indépendance, ont voulu se contenter de cette place, où le grand air, la liberté de causer avec les voisines, et le plaisir de n'avoir pas à subir le radotage d'un vieux beau-père ou d'une vieille belle-mère, leur font trouver des charmes et goûter un bonheur inexprimables.

Je vous entends me demander si le trousseau, lui aussi, a bénéficié du progrès que je vous signale dans les mœurs et les habitudes des familles. Ici, je l'avoue, vous m'embarrassez ! J'ai eu beau interroger les connaisseurs les moins suspects de dévouement aux ^{p.233} anciennes traditions, il ne m'est pas démontré, jusqu'à présent, que la civilisation chinoise, au moins parmi le peuple des campagnes, mérite, sur ce point, des éloges et des encouragements. Ce sont toujours : la cuvette traditionnelle, les chandeliers d'étain, l'huile nauséabonde du pin, et l'unique malle rouge... Mais voici un détail qui vous rassurera sur la situation financière de la mariée.

Lorsque la famille paternelle est trop pauvre ou trop avare, pour subvenir aux frais d'entretien d'une fille qui a passé la porte, comme l'on dit en Chine, la jeune femme ne se décourage point pour si peu. Résolue, coûte que coûte, à trouver par elle-même ce que ses parents lui refusent, elle a recours à son beau-père, à sa belle-mère, plus souvent à son mari. Habile, intrigante et d'une soumission qui ne se dément jamais, elle commence par s'assurer leurs sympathies ; bientôt, quand elle se croît assurée d'être écoutée, elle expose le besoin qu'elle a d'habits chauds pour l'hiver, de robes légères pour l'été. Le ton de sa voix est si doux, son air si respectueux, sa persévérance si déterminée, que

Associations de la Chine

ni la dureté du beau-père, ni l'humeur acariâtre de la belle-mère ne résisteront à ses prières. Ce premier pas fait, ce premier droit acquis, la bru n'est pas entièrement satisfaite. Elle a bien, il est vrai, la petite fortune que lui a fourni l'association dotale de ^{p.234} son village ; mais elle se garde bien d'y toucher. Plus tard, lorsqu'il sera constaté que le beau-père, la belle-mère et le mari se sont mis la tête dans le même bonnet pour ne rien accorder, il sera toujours temps de recourir à ses propres deniers placés chez une tante ou chez une amie fidèle, qui les fait valoir.

Si elle tient à laisser grossir son avoir, le réservant pour le temps où plusieurs enfants seront venus aggraver ses charges, alors la jeune mariée s'abouche avec quelques voisines qui, comme elle, ne peuvent rien obtenir de leur famille maritale, pour fournir aux menus plaisirs, aux dépenses de détail. On tient causerie à voix basse, dans l'intimité... et voilà une société toute constituée. Il ne manque plus que des fonds ; on en trouvera. A midi, quand la famille, après le repas, fait sa méridienne et que le plus profond silence règne dans la maison ; le soir, lorsque tout le monde est endormi, le fuseau ou le rouet, le dévidoir ou la navette se mettent en mouvement, le coton se carde, le fil est préparé, la chaîne se monte sur le métier, et voilà, au bout de quelques jours, une pièce de toile faite à temps perdu, sans bruit, sans dommage ni perte de temps pour la famille.

Une voisine, charitable et sûre, portera la toile au marché. La vente fournira les premiers fonds d'une société qui, si modeste qu'elle soit ^{p.235} au début, finira pourtant par se créer des capitaux qui suffiront, chaque année, à l'acquisition de quelques aunes de ruban, d'une aigrette, d'un petit oreiller en rotin pour l'époque des grandes chaleurs... Les brus qui seraient moins intelligentes ou moins laborieuses tenteront néanmoins d'arriver, elles aussi, à

Associations de la Chine

la fortune ; mais leurs expédients seront moins avouables. Comme ce sont elles, assez généralement, qui demeurent chargées de la basse-cour, et que, dans la basse-cour, il y a des poules qui pondent et des poules qui couvent, ce sera là le théâtre de leurs exploits. Une belle-mère pourra bien savoir que douze ou quinze poules lui paient leur tribut quotidien, elle n'ignore pas qu'on en a mis plusieurs à couver. Mais enfin sa vigilance ira-t-elle jusqu'à surveiller, à chaque heure du jour, l'exactitude de la pondeuse ? Aveugle ou borgne, boiteuse, paralysée, ou cassée par la vieillesse, comment pourrait-elle savoir par elle-même, si les œufs couvés sont à terme, faire le dénombrement des poussins... Et puis, qui pourra lui dire que le poulailler n'a pas reçu la visite d'une fouine ou d'un renard ? La bru, vous le voyez, aura donc, assez ordinairement, carte blanche ; les poules n'ont point fait leur devoir ; au lieu d'une douzaine d'œufs, il n'y en a que huit ; au lieu de dix-huit poulets, il n'en est sorti que douze.

p.236 Les petits ruisseaux font les grandes rivières : la bru, qui n'ignore pas la vérité de ce vieux proverbe, porte, chaque jour, quatre ou cinq œufs chez une vieille voisine qui va les vendre, au fur et à mesure qu'on les lui remet, et en place l'argent à intérêt. Les poussins cruellement arrachés à leurs mères, s'en vont dans une maison du voisinage, se cachent sous les ailes d'une marâtre qui a été dressée au métier et qui les traite humainement. Plus tard, quand ils seront bons à mettre à la broche, on les vendra, et l'argent en sera toujours scrupuleusement déposé entre les mains du mandataire.

La Société des poussins et des œufs, fondée ainsi dans le plus grand silence, fonctionnera longtemps, sans que les membres qui

Associations de la Chine

la composent, ou les vieilles qui en sont les fidèles administratrices, vendent jamais le secret de leurs opérations.

Patron des assurances dotales. — C'est le dieu Yu-Hoâng qui a le devoir de protéger les associés et les fonds des assurances dotales ; il est digne, entre toutes les divinités de l'Olympe, de l'honneur qu'on lui a fait en le choisissant pour patron.

D'après quelques annalistes obscurs et sans autorité, Yu-Hoâng n'eut d'autre mérite que sa fortune. On lui reproche de l'avoir employée tout entière à se faire délivrer dans le Ciel, p.237 dix places choisies, dont une pour lui, et les neuf autres pour ses filles, qui, ayant opiniâtement refusé de se marier, ne connurent sur la terre d'autre amour que l'amour paternel. A peine arrivé dans l'autre monde, les dieux, paraît-il, lui reprochèrent d'abord très vivement son égoïsme :

— Pourquoi, lui dit le Président des Esprits célestes, n'as-tu pas marié tes filles ? Heureusement douées, ayant une fortune considérable, elles auraient fait le bonheur de neuf familles...

Le nouveau venu, fort de sa conscience, ne se laissa pas déconcerter par cette apostrophe.

— Je m'étonne, dit-il aux divinités, qu'ici, dans la demeure des intelligences célestes, on ne comprenne pas mieux que les mortels, livrés aux appétits et aux convoitises des sens, la beauté et le prix d'un cœur qui se voue à la virginité... Mais, puisque vous n'êtes pas de mon avis, je vous autorise à négocier le mariage de la plus jeune de mes enfants, la seule qui consentira à faire le sacrifice d'une vertu qu'elle estime plus haut que tous les biens de la terre.

Associations de la Chine

Cette légende, qui n'est pas sans crédit auprès d'un grand nombre de lettrés, vous réconciliera, sans nul doute, avec cette civilisation de la Chine, dont on vous a dit tant de mal, et Yu-Hoâng demeurera dans vos souvenirs comme un homme vertueux, comme un père ^{p.238} de famille, digne d'avoir donné le jour à des enfants dont la vie si pure a éternisé la mémoire.

Mais la version la plus vraisemblable, est que Yu-Hoâng fut un riche et puissant mandarin. Il avait neuf filles. Au lieu de donner sa fortune à un fils adoptif qui eût perpétué son nom, il réclama de l'empereur l'autorisation d'en disposer en faveur de ses propres enfants. La loi s'y opposait, le Souverain fit des difficultés. Enfin, un décret impérial lui accorda ce qu'il sollicitait. « La conduite de Yu-Hoâng, dit son historien, est une grande leçon pour nos législateurs. Puissent-ils en tirer la conclusion pratique qui en découle, et faire disparaître du Droit public une loi qui fait la honte de notre pays ! »

Ce passage de la vie de Yu-Hoâng suffit pour expliquer les sympathies que les associations dotales, les jeunes filles et les femmes mariées ont vouées à sa mémoire. Vienne vite le temps marqué par la Providence pour la conversion de la Chine ! Alors, le christianisme fera ce que ses sages et ses hommes vertueux ont été impuissants à réaliser, il rendra à la femme la place et les droits qui lui appartiennent.

Patron de la Confrérie des Œufs et des Poulets. — Il fallait à cette petite et ténébreuse société, un patron choisi entre mille, un dieu indulgent et compatissant, qui, sans encourager ^{p.239} les larcins, pût consentir pourtant à fermer les yeux sur un péché que la détresse et la fragilité humaine sembleraient recommander à son indulgence.

Associations de la Chine

L'unanimité des suffrages a désigné le dieu de la marmite, Tsaô-Wang-Yé, pour protecteur et patron officiel. N'allez pas croire que le titre de « dieu de la marmite » ait été décerné à ce haut personnage par quelque fantaisiste désireux d'amuser le public à ses dépens. Pas du tout, son image est collée dans toutes les cuisines des païens, juste sur le fourneau, et en face de la place qu'occupe la cuisinière, quand elle fait ses ragoûts et son brouet. Voilà la raison pour laquelle il est appelé « dieu de la marmite ».

Son nom, sur la terre, était Tchang-Kong, et sa patrie, la sous-préfecture de Ching-Tang-Chien, située dans la partie occidentale du Tché-Ly. Riche et savant, Tchang-Kong eut un mérite bien rare parmi les hommes de sa condition, celui d'une profonde humilité et d'une incomparable modestie. Sa famille, très nombreuse, était-elle en désaccord, c'était lui qui réconciliait les mécontents. Si on l'injurait, ce qui arrivait fréquemment, il gardait toujours le silence. Se sentait-il ému et sur le point de s'abandonner à la colère, il prenait alors un pinceau et traçait quelques sentences sur le papier. Dans le cours de sa vie, Tchang-Kong ^{p.240} rédigea ainsi cent petits manuscrits, que l'on conserve encore dans sa ville natale.

C'est une justice à rendre aux Chinois ; leur choix est judicieux, car, chez eux, la discorde, les mésintelligences, les haines et les rixes n'ont presque jamais d'autre cause que les intérêts matériels. Un voisin ne vient vous chercher querelle que parce que vous avez labouré trop près de son champ ou de son cimetière... Un associé de commerce, en qui vous aviez mis toute votre confiance, dont vous avez pris les intérêts à l'égal des vôtres, viendra vous accuser d'un détournement de fonds, si l'entreprise commerciale ne réalise pas les bénéfices qu'il en

Associations de la Chine

attendait... Il n'y a pas quinze jours, pendant une visite que je faisais au gouverneur de Ou-Kiâo, deux malheureux arrivent à la porte du tribunal, poussant des cris sauvages et demandant justice l'un contre l'autre. Leurs habits étaient en pièces, leur figure couverte de blessures, de poussière et de sang... pourquoi s'étaient-ils battus ? Pour une erreur de compte, et une erreur microscopique. Vous en jugerez. L'un d'eux en faisant la part de son associé, s'était trompé, à son préjudice, de quinze ou seize sapèques (une erreur de quatre centimes à peine !). Depuis trois semaines, ils sont tous les deux aux arrêts, repentants de leur sottise, mais obligés néanmoins de poursuivre le procès jusqu'au bout et d'en ^{p.241} supporter les frais, évalués déjà à la modeste somme de vingt mille sapèques !

A l'intérieur des familles, le père ou la mère trouve que ses fils, ses brus surtout, ne sont pas assez économes. Ils mettent trop de bois dans le fourneau, trop d'huile dans la soupe, ont un appétit qui ruinera la maison... la récolte des champs est mal surveillée, les céréales déposées dans le grenier ne sont pas assez souvent mises au soleil ; les sacs ou les mannequins en osier, qui les contiennent, sont ouverts... les souris et les rats en ont dévoré la moitié. Le soir, on éteint la veilleuse, une heure trop tard, les brus, quand il y en a plusieurs, se dévorent... Celle-ci se plaint que l'autre ne fait pas assez de besogne, qu'elle mange, en cachette, des friandises destinées à la communauté tout entière, la cuisine est mal préparée... la marmite mal écurée... jour et nuit c'est la guerre.

J'ai assisté plusieurs fois, sans être aperçu, à une curieuse petite cérémonie qui se pratique au sein des familles païennes, presque à huis-clos. Au risque d'abuser de votre patience, je tiens à vous la faire connaître.

Associations de la Chine

Si vous n'avez pas oublié la fête des lanternes, vous savez que toutes les divinités, détachées aux différents postes qui leur sont confiés ici-bas, remontent à l'Olympe, à la fin de l'année, soit pour rendre compte de leur mission, soit pour célébrer ensemble le nouvel an.

^{p.242} C'est le vingt-troisième jour de la douzième lune que Tsaô-wang-yé se met en route. Vous croiriez peut-être que son départ et son absence vont être salués avec enthousiasme par les cuisinières, devenues ainsi libres, pendant quelques jours, de se chicaner entre elles ou de montrer les dents à leur belle-mère, sans craindre le contrôle du dieu. C'est tout le contraire qui a lieu, assure-t-on. Ce jour-là est un jour d'inexprimables angoisses pour les brus aussi bien que pour les belles-mères. On va savoir là haut toutes les fautes de l'année ; leur mauvaise humeur, leurs jalousies, leurs chicanes et leurs petites haines. Il n'y a qu'un moyen de parer aux éventualités et de sauver son honneur, c'est de gagner les bonnes grâces du dieu. Voici comment on procède pour y réussir.

A peine le jour a-t-il paru, la cuisinière, avant même d'avoir songé à faire le déjeuner de la famille, prépare une sorte de bouillie gluante. Quand la colle est cuite à point, elle en prend à l'aide d'un pinceau, et, à trois reprises différentes, frotte la bouche de Tsaô-wang-yé dont l'image enfumée se trouve sur le mur, à la hauteur de la main. C'est lui dire familièrement qu'il ait à ne rien révéler des secrets et des peccadilles de la maison. Mais, comme cette manière de lui imposer silence, pourrait bien paraître quelque peu irrévérencieuse, la ménagère à hâte de se jeter à ses pieds et, de lui ^{p.243} adresser, en se frappant le front contre terre, la petite recommandation suivante :

Associations de la Chine

— Tsaô-wang-yé, ne dis pas de mal de nous ; l'an prochain, nous serons meilleurs.

Comme vous le voyez, rien de plus simple et de plus expéditif que cette pratique de dévotion.

IV. Chemg-y-Hoei, Société des médecins-marchands

@

La médecine officielle, celle que les Chinois nomment pompeusement Médecine savante, n'a pas encore réussi à se faire admirer des Européens. Est-ce une affaire de parti-pris chez nous, ou bien faut-il en faire retomber la faute sur les préjugés, trop souvent systématiques, qui nous aveuglent à l'endroit des Chinois ? Sans trancher cette question, qui offre bien quelques difficultés, je me contenterai de vous exposer sur les médecins du pays que j'habite, mon opinion personnelle.

Le moindre hameau compte souvent deux ou trois demi-lettrés, qui, sans vergogne, se disent expérimentés dans l'art de la médecine, et réussissent presque toujours à se faire accepter comme tels par l'opinion publique. Un jour, ayant reçu la visite d'un de ces Hippocrates improvisés, j'eus la curiosité de lui demander dans quelle académie médicale il avait fait ses études.

— Le grand homme d'Occident, me répondit-il en riant, connaît bien mal les ^{p.244} médecins de notre pays. Pour exercer cette profession, il suffit de ne pas savoir labourer la terre, de n'avoir aucune aptitude pour le commerce, de posséder une robe en percaline, de porter à la main, en tenant le coude un peu éloigné du corps, une longue pipe et une énorme blague en cuir verni, d'avoir à sa boutonnière, non pas la rosette de la légion d'honneur, mais un tout petit peigne en ivoire, destiné à

Associations de la Chine

caresser de temps en temps sa moustache, si moustache il y a ; enfin, d'avoir étudié deux ou trois ans à l'école de son village.

Mon visiteur, évidemment, ne pensait pas ce qu'il me disait avec tant de gaîté et d'abnégation. Toutefois, j'ai eu souvent l'occasion de constater que le plus grand nombre de nos médecins appartiennent à la catégorie de ceux dont il m'avait fait si plaisamment le portrait.

Si ces nullités médicales avaient au moins, comme les bacheliers, le bon sens d'établir des cercles, des conférences mensuelles... ces réunions leur ménageraient le moyen d'exposer, et peut-être de résoudre, quelques-unes des difficultés pratiques qu'ils auraient rencontrées dans l'exercice de leur profession. Mais une sorte de jalousie de métier, qui va parfois jusqu'à la bassesse, les tient éloignés les uns des autres, et les prive ainsi, à tout jamais, des moyens d'acquérir les connaissances, même les plus élémentaires, de la Faculté.

p.245 Les médecins forains, ou si vous aimez mieux, les charlatans, sans avoir plus de science que leurs confrères, les hommes de l'art officiel, dont ils sont méprisés, ont du moins la bonne idée de se communiquer entre eux leurs recettes, de tenir souvent, dans les grands centres où ils se rencontrent, des réunions qu'ils appellent : Fraternité des empiristes, et dont ils retirent le plus grand profit pour eux-mêmes et surtout pour les malades. Partout où ils se rencontrent, ils se donnent le nom de frères, logent à la même hôtellerie, se paient des dîners avec une prodigalité qui les oblige souvent de demeurer quelques jours de plus dans la localité, afin de faire un peu d'argent et de payer leur écot. Faire la noce en famille et, après cela, jeûner en particulier, voilà leur plaisir et l'une de leurs devises les plus chères.

Associations de la Chine

Qui n'a vu, en Europe, sur nos foires et nos marchés, ces superbes charlatans, habillés d'étoffes aux couleurs les plus riches et les plus variées, chamarrés d'or, des pieds à la tête, ayant pour couvre-chef un chapeau d'amiral ? Ils voyagent en grands seigneurs ; voitures à quatre roues, chevaux demi-sang, domestiques, musiciens, rien ne leur manque, pas même les pièces de cinq francs et les louis d'or, qu'ils font sonner aux yeux ébahis de la multitude. Ils ont appris par cœur quelques discours éloquentes dont ils ne sont pas les auteurs ; et, avec ce ^{p.246} léger bagage littéraire qui, le plus souvent, compose aussi toute leur science en médecine, ils réussissent à captiver les cœurs et à empocher les pièces de cinq francs.

Les médecins ambulants de la Chine sont bien plus modestes. Cela tient-il à la simplicité des habitants du Céleste-Empire, qui se défieraient de leurs Hippocrates, si ceux-ci cherchaient à leur jeter de la poudre aux yeux, tandis qu'au contraire ils leur donnent toute leur confiance, quand ils se présentent à eux sous les livrées de la misère ? C'est possible. En tous cas, nos Chemgy, ou Y-Chemg-Sien-Chen, n'ont à leur service ni équipage, ni mules, ni chevaux, pas même le baudet le plus étique, la brouette la plus élémentaire, pour exécuter leurs voyages. Que ne suis-je peintre ! Ce serait bien le cas, ou jamais, de vous faire le portrait d'un confrère de la Faculté ambulante.

Le charlatan, au grand pays de la Chine, est un homme assez ordinairement maigre, au teint bronzé, au front sillonné de rides précoces, au regard scrutateur. On voit tout de suite qu'il n'est plus au début de sa carrière... qu'il a roulé : sa calotte ou son chapeau, ses chaussures, ses bas, mais principalement son pardessus accusent un âge déjà respectable. Le drap en est rapé jusqu'à la chaîne, la soie flétrie et maculée, le velours dépouillé

Associations de la Chine

de son ^{p.247} duvet et de sa couleur primitive. Toutefois, l'ensemble de l'accoutrement porte encore, je ne sais quel cachet aristocratique, qui n'est pas sans quelque prestige aux yeux du peuple des champs. Sans se faire passer pour des savants qui ont passé l'Himalaya, exploré les steppes de la Russie, ou le désert de Sahara, les charlatans de l'Empire du Milieu ne sont pas sans faconde, ni même sans connaissances acquises. Ils savent par cœur une quantité prodigieuse et variée de formules oratoires, qu'ils débitent à ravir. Au Sud, ils parlent un jargon, que les badauds prennent pour la « fine langue » des lettrés de Péking. Au Nord, c'est le patois de Nanking... Il en est même qui, comme leurs confrères d'Europe, se donnent le luxe de quelques tirades éloquentes, soi-disant empruntées aux royaumes étrangers où ils sont allés compléter leurs cours de thérapeutique. Personne ne les comprend, mais c'est précisément ce qui les fait admirer. Pourriez-vous bien affirmer que vos avocats, vos députés, sans parler des charlatans qui pérorent sur vos places publiques, ne sont pas, parfois, eux aussi, redevables à ce genre d'éloquence du prestige et de la célébrité qui se sont attachés à leur nom ?

Lorsque le charlatan chinois voyage simplement de village en village, au lieu de porter sur le dos ses effets et ses médicaments, assez ^{p.248} souvent il emprunte ou loue une brouette. A peine arrivé à l'entrée d'un hameau, il agite une petite sonnette dont le timbre argentin est toujours compris des habitants de la localité. Le peuple est prévenu... Pendant qu'il se dispose à venir consulter l'homme de l'art, celui-ci, harassé de fatigue, décharge sa brouette, ouvre les paquets des médicaments et range sur le gazon, avec une symétrie du meilleur goût, ses flacons, ses paquets rouges, ses onguents aux cinq couleurs, et enfin s'assied sur ses talons.

Associations de la Chine

Les malades et les curieux arrivent bientôt. Notre Esculape, alors, de se lever doucement pour recevoir les souhaits de bienvenue qu'on lui apporte... Les compliments terminés, on parle de la pluie et du beau temps. Puis, quand tout le village est là, rangé en cercle autour de la brouette, le docteur s'assied sur l'herbe si c'est en été, ou sur la poussière et le sable, si l'automne a pris la place des beaux jours. Le public en fait autant, sauf les femmes, partout condamnées par l'usage, à demeurer debout et à l'écart, et la séance commence par un discours qui fait ouvrir les oreilles aux auditeurs. Puis, au milieu du feu de sa harangue, le médecin se lève, considère les tempes de celui-ci, tire les doigts à celui-là pour voir si les articulations fonctionnent bien, tâte le pouls à un troisième, se fait raconter ^{p.249} l'historique de sa maladie, la tête appuyée sur ses deux mains pour mieux saisir les détails... Enfin arrive le côté pratique de la réunion, la distribution et la vente des médicaments.

Je ne vous dirai pas que j'ai ces sortes de médecins en grande estime ; mais, pourtant, ils sont loin de m'être antipathiques. On leur reproche d'être des chevaliers d'industrie qui trompent les âmes simples et naïves ; c'est possible, mais ce qui est vrai aussi, c'est que, s'ils sont incapables de faire du bien aux malades, ils ont du moins la certitude de ne jamais leur faire du mal... Leurs pilules sont faites de farine de froment, sucrées et aromatisées ; leurs emplâtres sont un composé de pâte-de jujube ou de gelée de coing ; avec cela que peuvent donc tant redouter les malades ?

Mais vous me demandez s'ils sont d'honnêtes gens... Sans doute, ces bons frères de la médecine ambulante ne réunissent pas toujours assez de qualités et de vertus pour mériter, sans réserve, la réputation de médecins irréprochables. Mais, sans être

Associations de la Chine

la *fine fleur* des gens honorables, ce ne sont ni des hommes déchus ni des voleurs. La plupart d'entre eux n'exercent ce métier que comme un gagne-pain sans lequel eux et leurs familles mourraient de faim. D'ailleurs, leur père et grand-père étaient médecins-marchands. Pourquoi laisser perdre les traditions de famille ? p.250

Patron des Frères de la médecine. — Les médecins à poste-fixe ou officiels, vénèrent Chen-nong comme ayant été l'inventeur de la médecine.

Pour les *frères-ambulants* leur divinité est Yâo-Wang, connu de son vivant sous le nom de Süen-Ché-Niâo. On a de lui trente gros volumes qu'il composa pour expliquer les ouvrages et les découvertes médicales de Chen-nong, deuxième empereur de la Chine. La fête se célèbre le vingt-huitième jour de la quatrième lune. Ce jour-là, qu'il y ait de grandes foires ou non, que les malades réclament la visite des hommes de l'art ou leur donnent congé, peu importe ; ceux-ci laissent tout pour aller dans la ville ou la bourgade la plus centrale, fêter leur patron et resserrer, sous l'influence du vin chaud, les liens de fraternité qui les unissent entre eux.

V. Chemg-Kouang-Hoei, Société des promotions mandarinales

@

L'association de l'avancement, que le peuple nomme par dérision : *Fabrique de mandarins*, n'eut, dans son principe, rien qui ne fût avouable. En Chine, comme dans nos pays, même les plus civilisés, on ne va pas loin sans protection. Pour réussir à se faire ouvrir les portes de la magistrature, le talent et la science ne suffiront pas ; il faut aux candidats de p.251 puissantes

Associations de la Chine

recommandations, et malheureusement ces recommandations, dans l'empire du Milieu, se paient trop cher pour la bourse de ceux qui en ont besoin.

A Péking, et dans toutes les capitales de provinces, on rencontre des centaines de stagiaires sans rétribution, partant, sans moyens d'existence, qui, malgré leurs talents et leur science, végètent dans l'oubli et la misère. Pour prendre leur degré de bachelier, de licencié ou de docteur, pour obtenir un brevet de magistrat surnuméraire, ils ont dépensé jusqu'à leur dernier sou, et peut-être contracté d'énormes dettes, dont ils ne peuvent pas même payer les intérêts.

Qui se ressemble, s'assemble, dit le proverbe. Ces étudiants en droit, ces mandarins sans portefeuille voyant que leurs cheveux commencent à blanchir et leurs écus à s'épuiser, se réunissent en Société et, après s'être donné solennellement le nom de Frères, se décident à choisir parmi eux un candidat que la Société tout entière tâchera de faire sortir des surnuméraires. Ordinairement, c'est le sort qui désigne l'aspirant.

Cette élection faite, les Frères de l'avancement étreignent fortement les reins de leur coffre, et tâchent d'en faire sortir la somme fixée pour chaque souscripteur. C'est alors que commence l'opération de la promotion. Le ^{p.252} candidat dispose de quinze cents taëls ; c'est autant qu'il en faut pour faire les démarches, graisser la main à celui-ci et à celui-là, et, finalement, obtenir un diplôme de sous-préfet. Inutile de dire qu'à peine en charge, son premier soin sera de battre monnaie pour travailler à une nouvelle promotion.

Toutefois, l'expérience a appris au peuple que les mandarins parvenus, promptement et sans efforts, aux charges publiques,

Associations de la Chine

ne sont pas toujours plus capables ni moins cupides que ces lettrés sans fortune.

Parmi ceux qui ont traité des institutions de la Chine, de son gouvernement, de sa magistrature, quelques-uns l'ont fait avec une admiration qui a trouvé des désapprobateurs. D'autres, au contraire, réservant exclusivement pour la civilisation européenne leurs sympathies et leur enthousiasme, ont, en passant, jeté un regard de dédain sur ce qu'ils nomment le vieux gouvernement de la Chine. C'est surtout quand il est question des magistrats, qu'ils donnent libre champ à leur belle humeur. Les mandarins sont des « Ogres » qui mangent, dévorent leurs administrés. Bref, avec de tels maîtres, le peuple chinois est le plus à plaindre de tous les peuples de la terre...

Assurément, je n'ai pas la prétention de me faire l'avocat de la magistrature chinoise, pour laquelle je n'ai professé, jusqu'ici, qu'un culte ^{p.253} fort modeste. Pourtant, un simple et rapide exposé que je vous donnerai ici, au vol de ma plume, vous mettra peut-être à même de dégager un peu la responsabilité des mandarins subalternes dans une désorganisation dont le gouvernement seul est justiciable devant l'opinion publique.

Chaque sous-préfet relève de six grands tribunaux, sans compter les ministres de la capitale ; et, comme il est le seul qui puisse communiquer directement avec le peuple, qu'il cumule, d'ailleurs, les fonctions de magistrat, de percepteur des tailles... qu'il est enfin seul en état de faire de l'argent, c'est aussi à lui que revient l'honneur de suppléer à l'insuffisance des honoraires assignés à ses supérieurs par le budget des finances.

S'il paie bien, il sera considéré, peut-être promu à une charge plus élevée, ou, du moins, maintenu dans celle qu'il accepte.

Associations de la Chine

Il serait trop long de dire, avec quelques détails, comment le Vice-roi de la province, l'Intendant général, la cour d'appel... pressurent les cent huit sous-préfets de la province du Tché-Ly, qui m'est plus particulièrement connue. Je citerai seulement quelques-unes de leurs industries les plus ordinaires.

Le premier de l'an est un jour où les amis échangent leurs souhaits et leurs présents. Entre les mandarins subalternes et leurs ^{p.254} supérieurs, cette cérémonie prend le caractère d'une révérence pécuniaire qui ne coûte pas moins de six mille francs à un seul sous-préfet.

Pour donner l'exemple de la piété filiale, les mandarins ont l'habitude de célébrer avec solennité l'anniversaire de la naissance de leur père et de leur mère ; qu'ils soient vivants ou morts, la cérémonie se fait quand même, plus coûteuse pour les subalternes que les vœux du nouvel an.

L'autorité a besoin de prestige ; pour se le procurer, ceux qui en sont revêtus prennent, chaque année, la peine de faire mémoire de leur propre naissance, et cette commémoration nécessite, pour les officiers inférieurs, une nouvelle démarche, de nouveaux compliments et surtout un nouveau versement.

Les officiers s'aperçoivent-ils que leur coffre-fort sonne le vide, alors, ils font une tournée administrative dans le district ou la province dont ils ont le gouvernement, pour voir si le peuple y est en paix, s'assurer que les mandarins chargés de veiller à ses intérêts font bien leur devoir, et constater aussi qu'ils sont en état de leur offrir un viatique de deux ou trois cents taëls. Mais admirez le noble désintéressement de ces potentats ! dans la conversation ils n'ont garde de toucher la question financière, et si leur suffragant était assez naïf pour leur offrir directement un dédommagement en ^{p.255} espèces, il serait tancé d'importance. Le

Associations de la Chine

procédé est plus honorable. Chaque fois qu'un Inspecteur général, un Vice-roi, voire même un simple préfet visite ses subalternes, il a toujours avec lui un officier chargé de recueillir, à l'insu de son chef, les offrandes des visités. De cette manière, l'honneur du supérieur demeure sain et sauf.

Chaque année, les sous-préfets voient successivement arriver chez eux quarante ou cinquante délégués des tribunaux supérieurs. Ces voyageurs sont porteurs d'une lettre d'obédience qui les autorise et les accrédite, tantôt en qualité d'Inspecteurs du dossier litigieux, tantôt comme juges d'instruction, pour connaître d'une affaire qui a été portée à la Cour d'appel, et renvoyée au mandarin local. Souvent, leur mission n'a pas de but déterminé. Mais quel que soit le motif ou le prétexte de leur voyage, ces délégués sont toujours traités avec honneur et largement défrayés.

C'est le sous-préfet qui paie les frais d'aller et de retour, raison de plus pour que le voyage se fasse à petites journées. C'est lui qui fournit le logement et la table pendant leur séjour chez lui, simple détail qui n'est point de nature non plus, à leur faire expédier promptement les affaires. — En outre, chacune de leurs journées, depuis le départ jusqu'au retour, doit être rétribuée à raison de vingt-cinq francs... p.256 Ce sont tout juste les honoraires de vos députés, Si ces envoyés coûtaient moins cher aux sous-préfets, si ceux qui les mettent en route leur donnaient le viatique nécessaire, on aurait lieu de louer la sollicitude des tribunaux supérieurs pour le peuple qui leur est confié, comme aussi la générosité qui leur fait prendre en pitié le sort de tant de malheureux surnuméraires mourant de faim autour de leur palais !

Le peuple du Nord de la Chine est batailleur ; pour un mot de travers, on s'échauffe, on prend les armes, on se bat, quelquefois

Associations de la Chine

même on laisse des morts sur le carreau. La moyenne annuelle des meurtres ainsi commis dépasse certainement, dans chaque sous-préfecture, le chiffre de quinze. Ce sont autant d'occasions pour les officiers supérieurs de faire une nouvelle collecte aux frais du mandarin local... En effet ces morts sont toujours attribués à son incurie, il instruit mal le peuple, ne s'occupe pas assez de ce qui se passe dans les villages éloignés... Afin de lui fournir le moyen d'effacer quelque peu l'énormité de sa faute, on le condamnera, chaque fois que l'accident se sera renouvelé, à payer mille ou douze cents taëls. Cette mesure, dit-on, n'est point destinée à remplir la caisse des autorités supérieures, mais bien à inspirer au mandarin qui la paie, plus de vigilance et plus d'activité.

Se commet-il un vol à main armée ; si le ^{p.257} spolié est un simple mortel dont le mandarin n'ait rien à craindre, il se contente toujours de lui donner de bonnes paroles, de lui promettre une prompte vengeance... Mais, d'indemnité, point ! Si c'est, au contraire, un riche, un homme bien posé dans le pays, le mandarin y regarde à deux fois, et, généralement, finit par lui rembourser de ses propres deniers, la somme perdue.

A ce propos, il me revient à la mémoire, un fait tout récent, qui montre bien comment les notables, toujours les premiers à crier contre les exactions de leurs mandarins, savent eux-mêmes se former la conscience quand il s'agit de se faire restituer par lui, ce que les brigands leur auraient volé.

Au mois de Mai dernier, une centaine de bandits, déguisés en soldats, envahissaient, au milieu de la nuit, le faubourg de Ou-Kiâo. Saisir et garrotter les vingt-cinq veilleurs qui circulaient dans les rues, éteindre leurs falots, les bâillonner, enfin, enfoncer la porte d'un négociant en soieries, fut l'affaire d'un quart d'heure. Le coup de main se fit sans que, ni le marchand, ni les

Associations de la Chine

veilleurs eussent proféré un cri ; aussi ne connûmes-nous l'événement que quand le soleil fut levé et les portes de la ville ouvertes.

Les brigands avaient eu le temps de faire six bonnes lieues, lorsque le mandarin, escorté ^{p.258} de la gendarmerie et de deux cents prétoriens en armes, se rendit solennellement au faubourg, pour y constater la nature du dégât.

A peine le magistrat fut-il entré dans le magasin pillé, que le marchand et son commis se jettent à ses pieds, le premier poussant des cris de désespoir et présentant au sous-préfet la liste des lingots et des ballots qu'il a perdus.

— Vous qui êtes le père et la mère du peuple, lui dit-il, ayez pitié de moi. Quatre cents taëls et dix-huit pièces de soie m'ont été volés ; c'était toute ma fortune, je suis ruiné !

— Pourquoi t'affliger ainsi, répond le mandarin, le malheur n'est pas sans remède, inutile de prendre du chagrin pour si peu de chose ; tiens, va te consoler un instant chez le voisin ; j'ai besoin d'être seul ici avec ton commis.

Le marchand ne tient pas à sortir, son employé est jeune, inexpérimenté, il sera incapable de donner des renseignements précis... Pour couper court à toutes ses récriminations, le chef de la gendarmerie le prend par le bras, le pousse dans la rue et ferme la porte... Bientôt, commence à huis-clos l'interrogatoire du commis.

— Toi, jeune homme, lui dit le sous-préfet, quel intérêt as-tu à mentir ? Ni l'argent ni la soie ne t'appartiennent ; voyons, dis-moi : en quel endroit de la maison avez-

Associations de la Chine

vous caché l'argent et la soie que les voleurs n'ont point emportés ?

— Ils ont tout pris, hasarde ^{p.259} timidement le jeune homme.

— Eh quoi ! Tu oses ainsi tromper la justice ! Gardes, qu'on apporte les instruments de torture !

Cette menace était à peine proférée que le commis faisait les aveux les plus complets, se relevait et conduisait le mandarin dans une chambre obscure, éloignée du magasin. Elle est encombrée de chaises vermoulues, de meubles, et de paille. On dirait que personne n'y a mis le pied depuis des années entières. Dégager la place, sonder la cachette, en retirer sept lingots de cinquante onces chacun, et seize pièces de soie, fut l'affaire de quelques minutes. En résumé, l'honnête négociant n'avait perdu que deux ballots de soie et cinquante taëls. Je me dispense de vous dire si l'autorité l'indemnisait de ses pertes. Mais n'oublions pas les surnuméraires.

Patron des surnuméraires. — Les confrères des promotions honorent, comme leur modèle et leur patron, un marchand qui devint chancelier du royaume de Tsing, vers l'an 220 avant JÉSUS-CHRIST, et environ quinze ans avant que Tsing-Ché-hoang-ti, le Napoléon I de la Chine, comme l'appellent ses admirateurs européens, eût conquis l'Empire du Milieu.

Le roi de Tsing, le plus puissant vassal de la dynastie suzeraine, avait exilé son fils aîné, Y-jen, coupable d'insubordination. Lyü-Pou-wei, simple marchand de toile, mais habile et ambitieux, jugea l'occasion favorable pour ^{p.260} tenter la fortune. Il s'agissait de sauver l'héritier présomptif, dont on avait décidé la mort. Lyü-Pou-wei, tout en faisant son commerce, réussit à pénétrer dans la

Associations de la Chine

prison de Y-jen, gagna bientôt son affection et parvint à s'enfuir avec son royal protégé. Longtemps, ils errèrent de province en province, n'ayant pour vivre que les économies de Lyü-Pou-wei, lorsqu'enfin ils apprirent la mort du roi de Tsing. Plein de confiance dans la cause de son pupille, Lyü-Pou-wei alla hardiment le présenter aux grands du royaume, le fit proclamer successeur de son père et, en récompense de son dévouement, fut nommé Président du Conseil des ministres. Si mon sujet m'autorisait à faire de l'histoire officielle, je vous dirais que le Napoléon I de la Chine, celui qui fit construire la grande muraille, était, selon les uns, fils de Y-jen, et selon le plus grand nombre d'historiens autorisés, le bâtard de Lyü-Pou-wei, mais j'ai choisi la légende qui convenait le mieux à mon récit, celle qu'ont adoptée comme la seule vraisemblable, les associés de l'avancement

La fête de Lyü-Pou-wei, qui n'a jamais eu les honneurs de l'apothéose, mais dont le nom et la sagesse sont demeurés célèbres, se fait avec pompe le vingtième jour de la douzième lune. Les surnuméraires ont choisi cette époque parce qu'elle coïncide avec les visites du nouvel an et doit rappeler au patron de leur ^{p.261} Société le besoin qu'ils ont de son concours pour obtenir un ou plusieurs diplômes de sous-préfet....

VI. Société du peuple qui mendie en se promenant, Léou-Ming-Hoei,

@

Si je place les sociétés de mendiants parmi les associations industrielles, c'est que la mendicité organisée est, en Chine, une branche de commerce qui s'exploite sous toutes les formes, et rapporte souvent des profits auxquels le plus laborieux et le plus habile ouvrier n'oserait prétendre.

Associations de la Chine

Dans les grandes villes, les mendiants, disent les Chinois, sont nombreux comme la vermine. Ils ont un chef qui se fait appeler pompeusement Prince des vagabonds, et dont les ordres sont ponctuellement exécutés. C'est lui qui règle leurs évolutions quotidiennes, les divise en compagnies commandées par des centurions ou des chefs de file dont l'autorité fait loi. Chaque troupe a son quartier, et malheur à elle si quelqu'un de ses membres s'avisait d'empiéter sur le terrain des autres ! L'heure du départ, celle du retour, le cri ou le chant qu'ils doivent entonner pour faire appel à la charité publique, l'attitude à observer quand ils éprouvent un refus, le gîte où ils doivent passer la nuit, l'heure du coucher et celle du ^{p.2262} lever, tout est réglé comme du papier de musique, et le mot d'ordre trouve peu de récalcitrants.

La mendicité, on peut le croire, ne fut pas toujours en Chine, le résultat de la débauche, du jeu ou de la fainéantise. Aujourd'hui encore, par un reste de tradition qui honore le Souverain du Céleste-Empire et relève la condition du pauvre, Sa Majesté ne sort jamais de son palais, soit pour se rendre à la sépulture de ses ancêtres, soit pour aller au temple du Ciel offrir des sacrifices, sans être escortée de plusieurs centaines de mendiants revêtus de longues robes jaunes que les officiers de la cour leur ont distribuées pour la circonstance, et qui, sans cacher ni leur figure dégradée, ni leurs cheveux mal peignés, ont du moins l'avantage de couvrir les haillons, ou plutôt les lambeaux de nattes, qui font tout leur accoutrement. Ce sont eux qui portent les drapeaux, les oriflammes, les inscriptions d'honneur et les tam-tam. Demandez alors à quelqu'un d'entre eux quel est son nom de famille, il vous répondra en se drapant dans son habit jaune :

Associations de la Chine

— Mon nom ? C'est celui de l'Empereur. Tâ-Hoàng-ti Tang-Kia-tze.

Comme vous le voyez, les mendiants des grandes villes se donnent un air de bourgeois qui ne manque ni de prétention ni d'orgueil.

Leurs confrères des campagnes, au ^{p.263} contraire, paraissent s'abuser beaucoup moins sur leur valeur morale et leur condition sociale. Au lieu de se faire gouverner par un roi, ils se choisissent simplement un chef quelconque, un *Président* ; ont-ils deviné d'instinct et adopté sans les discuter, vos grandes idées républicaines ? Cela n'est pas impossible ; mais ils doivent, depuis longtemps déjà, s'en mordre les poings, car leurs *Présidents* sont bien autrement exigeants, hautains et impitoyables que le roi des mendiants bourgeois.

Voyageant ordinairement par petites escouades de six ou huit, ils se divisent en deux bandes à l'approche des villages. Les moins alertes, surtout s'ils ont une bonne voix et de l'audace, s'avancent alors au cœur du hameau et font entendre leurs cris de détresse, cris lamentables, qui au lieu de toucher les cœurs ou d'exciter la curiosité des villageois, les fait, assez souvent, rentrer au logis et fermer les portes, non pas à double tour de clef, puisqu'elles n'ont pas de serrure, mais à double barre de bois. Les chiens seuls sortent de leur retraite, entourent les étrangers, aboient, menacent de les dévorer, sans leur faire perdre toutefois, le but de leur visite ; nos voyageurs n'en sont pas à leur coup d'essai ; ils connaissent les usages et les mœurs du pays... et savent que les chiens, tout aussi bien que leurs maîtres, font toujours plus de bruit que d'effet.

^{p.264} Mais, pendant que les mendiants et les chiens exercent ainsi leurs poumons à qui mieux mieux, et que les habitants du

Associations de la Chine

village se tiennent silencieux au fond de leurs demeures, que font les autres confrères ? Ils rôdent doucement, autour des maisons les plus isolées, sans y entrer, tombent comme des foudres de guerre sur tout ce qu'ils rencontrent Le bois de chauffage, les gerbes de froment, parfois même, des habits que quelque ménagère a mis à sécher, disparaissent avec eux, et les voilà courant à toutes jambes à travers champs, sans suivre ni chemins ni sentiers.

Pour détourner l'attention publique, les autres confrères n'en crient que plus fort et s'entêtent davantage à demeurer sur la place à mesure qu'on est plus opiniâtre à ne rien leur donner. Ordinairement, ce sont les villageois qui se fatiguent et cèdent les premiers. De guerre lasse, ils entr'ouvrent leurs portes et jettent un morceau de pain à la figure de ces braillards en guenilles, qui leur font perdre patience. C'est le signal du départ pour les voyageurs. Ils font volte-face, et gagnent bientôt la campagne. Leur marche est lente... quelques-uns se plaignent d'avoir été mordus par les chiens ; les autres ont une douleur rhumatismale ; tous se donnent un air de bonhommie qui contraste avec leur profession... Mais, bientôt des cris de mort retentissent derrière ^{p.265} eux... on maudit, on profère des menaces ; des hommes armés de fourches, de bâtons ou de fouets, sont à leurs trousses. Forts de leur conscience, nos mendiants, au lieu de fuir, les attendent de pied ferme, leur demandent sans émotion la cause de ce tapage, qui sied mal à de paisibles habitants de la campagne...

— Vous avez volé mes habits, crie l'un.

— Vous avez pris mon grain, hurle l'autre...

Les accusés n'ont pas grands frais d'éloquence à faire pour prouver leur innocence.

Associations de la Chine

— Regardez, disent-ils, à ces furieux, fouillez-nous, si le cœur vous en dit, nous ne vous avons rien volé !

Mais j'arrive à la catégorie la plus intéressante des mendiants : ce sont des familles chassées de leur pays par la sécheresse ou par les inondations, et auxquelles on donne le nom de *Léou-ming*, peuple ambulante.

Le Nord de la Chine eut toujours la réputation, bien méritée, je crois, de compter infiniment moins de mendiants que la plupart des provinces méridionales. Plus laborieux et plus sobres, que celles du Sud, les populations du Nord savaient se contenter de peu. Ne pas mourir de faim, voilà tout ce qu'elles demandaient pour ne pas s'expatrier. Malheureusement, d'effroyables inondations, des débordements de rivières ou de lacs, dont les autorités elles-mêmes sont encore à chercher la cause, ^{p.266} ont ruiné ce peuple et détruit toutes ses espérances.

Le vagabondage et la mendicité répugnent à ces gens simples et honteux, qui, jusque là, n'avaient tendu la main à personne. On a vendu jusqu'à la dernière pièce du mobilier ; les maisons qui avaient échappé au fléau destructeur, ont été abattues de la main de leurs habitants. Les portes, les fenêtres, les bois de charpente, vendus à vil prix, soutiennent encore, pendant quelques jours, l'existence de ces malheureux. Une fois ces ressources épuisées, on est allé frapper à la porte du riche, ou des banquiers, pour faire un emprunt, et tenter les chances du commerce... Cette dernière planche de salut leur a manqué. Les portes se sont fermées. La lutte était impossible... En désespoir de cause, en présence de cette alternative de la vie ou de la mort, ces malheureux ont pris une résolution suprême, celle d'émigrer en masse et d'aller demander à d'autres pays, la nourriture qui leur est refusée chez eux.

Associations de la Chine

C'est pitié de rencontrer sur les chemins ces troupes de vieillards qui peuvent à peine se traîner, de femmes, portant un, deux et, quelquefois, trois enfants sur leurs bras, ou bien dans une hotte d'osier, dont le poids les accable.

Au début de leurs excursions, ces voyageurs sont timides, leurs voix suppliantes. Si on les ^{p.267} éconduit ou qu'on les menace, ils ne répondent aux injures que par leur douleur et leurs larmes. Rien de plus intéressant et de plus digne de la sympathie des honnêtes gens, que ces centaines d'êtres affamés, s'ils savaient toujours garder leur modestie et leur simplicité ! Mais, hélas ! quelques mois de vagabondage suffisent à la plupart d'entre eux pour les perdre. Soit que les mauvais traitements dont ils sont l'objet les rebutent et les irritent, soit que l'exemple de tant de mendiants, dont l'audace et l'insolence savent toujours se faire ouvrir les bourses, leur devienne contagieux, ou que, roulant ainsi par le monde, ils fassent, comme dit le proverbe du pays, passer leur conscience entre les deux épaules, ces voyageurs, eux aussi, ressemblent bientôt à des loups affamés qui épouvantent les familles et les villages.

Une curieuse scène dont j'étais témoin, il y a quelques jours, dans une chrétienté appelée Pan-kia-kiâo, et située à une lieue de la ville de Ou-kiâo, vient à propos se placer sous ma plume.

J'étais dans une petite cabane obscure et basse, et me disposais à faire honneur au dîner que venaient de me servir mes néophytes. Les quatre plats classiques : pousses-d'ail frites, pissenlits à la vinaigrette, oignons à la croque au sel, viande de porc à la ciboule, attiraient ^{p.268} mon attention et m'empêchaient de m'occuper de ce qui se passait au dehors, quand, tout à coup, un bruit de voix confuses, criardes et menaçantes se fait entendre. Je me lève, cours à la porte ; et que vois-je ? Une

Associations de la Chine

bande de mendiants, hommes, femmes et enfants avait envahi la cour de mon établissement, malgré la résistance courageuse de quelques néophytes ; et le chef, un petit courtaud de trente ou trente-cinq ans, était à ma porte, un bâton à la main ;

— De l'argent ou du pain ! criait-il à tue-tête.

Probablement, ces voyageurs passaient pour la première fois par Pan-kia-kiào, et n'avaient pas une connaissance exacte des lieux, ni des personnes ; car ma figure et surtout ma barbe parurent les étonner. L'homme au bâton recule de deux pas. La foule cessa de hurler. Évidemment, on *baissait pavillon*. Après leur avoir donné deux cents sapèques et à peu près autant de bonnes paroles, je me mis en devoir de les reconduire moi-même jusque dans la rue. Les femmes et les enfants avaient peur, et filaient comme des hirondelles ; les vieillards jouaient du bâton et du jarret et suivaient d'assez bonne grâce leurs filles et leurs brus. Quant aux hommes de l'âge mûr, ils marchaient moins vite, et comme à regret. Enfin ils finirent par s'exécuter, et la porte de mon habitation se ferma derrière eux.

C'était un riche voisin qui devait payer pour ^{p.269} moi. A peine sortis de mon hôtel, les voilà qui se précipitent dans la cour, s'élançant même jusque dans les appartements du propriétaire. Celui-ci se fâche en face d'une violation de domicile aussi effrontée ; sa colère ne connaît plus de ménagement, et saisissant une trique qui se trouve dans un coin de sa chambre à coucher, il en assène un vigoureux coup sur les épaules du chef de la troupe. C'était précisément ce que cherchait celui-ci... Il tombe à la renverse, sa figure se contracte, sa respiration est celle d'un homme qui agonise... La troupe crie vengeance ; tout en versant des larmes sur le sort de leur chef, tombé victime de son dévouement, les mendiants sortent en foule et vont, disent-ils,

Associations de la Chine

au tribunal pour s'informer auprès du mandarin s'il est permis de traiter ainsi un malheureux qui n'a commis d'autre crime que celui de mourir de faim.

En pareil cas, les mandarins, peut-être par un sentiment d'humanité, peut-être aussi par l'appât d'un gain facile, et, en apparence, légitime, donnent rarement tort aux plaignants. C'est toujours le riche particulier qui perd le procès et en fait tous les frais. Mon voisin le savait ; aussi se hâte-t-il de dépêcher quelques-uns de ses amis en parlementaires pour ramener la bande, la calmer et terminer l'affaire à l'amiable.

Dix-huit mille sapèques, quatre boisseaux ^{p.270} de millet, un panier de radis salés et un sac de pains de froment cuits à la vapeur : tels furent les dommages et intérêts fixés par les arbitres et acceptés par le blessé, qui se releva enfin et se remit gaîment à la tête de ses amis.

Patron des Léou-Ming. — Les malheureux qui font partie de ces troupes ambulantes sont tout fiers de rendre leurs hommages et de recourir, dans leurs besoins, à un célèbre mendiant appelé Fan-Tang, qui vivait sous le règne de l'empereur Wen-Ti, de la dynastie des Han (160 ans avant J. C.), et qui eut la bonne fortune de changer les livrées de la misère contre les insignes de trésorier général, puis bientôt après, de gouverneur d'une petite province.

Honteux de tendre la main, Fan-Tang ne mendiait que quand un travail assidu ne suffisait pas à son existence. On le voyait parfois, pendant des journées entières, assis à la porte des riches, ne disant mot, ne témoignant pas la moindre impatience, quand on le laissait à jeun. La nuit venue, il se retirait sans bruit

Associations de la Chine

et sans mauvaise humeur, et rentrait au logis où l'attendait sa femme, toujours prête à l'accabler d'injures.

Mourant de faim, traité inhumainement par les riches, maudit par sa femme, Fan-Tang prit une résolution : il s'expatria et passa au Chan-tong où il arriva en même temps qu'une ^{p.271} armée d'insurgés, venue du Sud. Les populations étaient dans la terreur. Les troupes du gouvernement n'osaient avancer contre l'ennemi. La fortune a parfois des caprices, se dit Fan-Tang, essayons. Couvert de haillons, un bâton à la main et une mauvaise besace sur le dos, il se dirige vers le camp des rebelles, pénètre jusqu'à la tente du chef, lui expose la détresse de la province, la stérilité de son sol, la pauvreté de ses habitants..., et l'engage à repasser le Hoâng-Ho (le fleuve Jaune) pour aller chercher plus sûrement fortune dans le beau et riche pays du Ho-nan.

Le lendemain, l'ennemi levait le camp et reprenait le chemin du Sud. Grandes joies et grandes réjouissances alors parmi les troupes impériales ! Le général en chef, auquel une victoire si facile suffisait pour satisfaire son ambition et son amour de la gloire, félicita Fan-Tang, lui donna des habits et l'admit à sa table. Quelques mois plus tard, il était nommé sous-préfet du district de Lei-ou-chien, où son nom, aujourd'hui encore, est en grande vénération parmi les pauvres.

Fête patronale. — Les frères de la Mendicité ambulante célèbrent leur fête patronale le premier jour du printemps (Ly-Tchüen). Pendant que les plus habiles improvisent des fourneaux au milieu des champs, presque toujours près d'un cimetière, quelques-uns des ^{p.272} plus alertes courent à la ville ou au bourg voisin pour y faire une large provision de viande, de pain blanc et de vin. Les autres vont à la recherche des herbes sèches et des

Associations de la Chine

feuilles qui doivent tenir lieu de bois de chauffage, et quand la bande est rassemblée, et le dîner préparé, alors on fait bombance le reste de la journée, souvent même jusque bien avant dans la nuit, et l'on recommence la promenade ordinaire, assuré de la protection de Fan-tang.

Vous trouverez, sans doute, que mes sociétés industrielles, comme celles dont je vous ai entretenu dans mes lettres précédentes, sont tout au plus bonnes à amuser des enfants. C'est aussi mon avis. Toutefois, elles vous feront connaître cette tendance instinctive, qui caractérise les Chinois, à s'unir les uns aux autres dans la détresse comme aussi à honorer les hommes de leur condition dont le nom, les vertus et le bon sens sont passés à la postérité. Aidez-nous à convertir ces pauvres infidèles, et peut-être aurai-je bientôt à vous offrir le récit de leurs vertus chrétiennes.

@

SIXIÈME LETTRE

SOCIÉTÉS MALFAISANTES

Voleurs — Maraudeurs — Tzée — Maô-tzée

Ville de Ki-tchhu,
20 Juillet 1875

^{p.273} Plus d'un touriste qui s'était avancé sans défiance jusqu'à l'intérieur de la Chine, en est sorti en disant que c'est un pays de voleurs. On n'y est en sûreté ni le jour ni la nuit, ni dans sa propre maison, ni sur les routes, ni dans les auberges. Partout, il faut être sur le qui-vive, tenir la main dans son gousset, s'il y a de l'argent, avoir son sabre ou son revolver sous l'oreiller, si on tient encore à demeurer au nombre des vivants.... Laissant la responsabilité de cette opinion à ceux qui l'ont apportée et accréditée en Europe, j'aborde tout simplement le paragraphe des voleurs de l'Empire du Milieu.

Il y a des brigands organisés, qui tiennent la campagne, assiègent et prennent les villes mal fortifiées ou mal défendues. Ceux-là, connus, tantôt sous le nom de : Frères du Nénuphar, tantôt sous celui de : Barbes-rouges, ou de : ^{p.274} Sauterelles au vol rapide, paraissent, en moyenne, tous les quatre ou cinq ans, se promènent souvent de longs mois, à cheval, s'ils peuvent trouver des montures, à pied, si les chevaux et les mulets ont eu le temps de leur échapper, pillent, massacrent et brûlent presque à leur aise, sans que les soldats envoyés pour les combattre aient la témérité de s'approcher trop près d'eux. Cette réserve des impériaux vient-elle, comme quelques-uns l'assurent, de ce que les chevaux ou les jarrets des bandits seraient plus agiles, plus souples que ceux de nos militaires ? C'est possible. Ou bien n'est-il pas permis de supposer que soldats et voleurs, tous également intéressés à ne

Associations de la Chine

pas verser le sang humain, évitent scrupuleusement une rencontre dangereuse, ou tout au moins inutile pour les uns comme pour les autres ; les Chinois qui se piquent de patriotisme, et sont toujours prêts à revendiquer pour leur pays le monopole de la civilisation, partagent volontiers cet avis.

Il y a d'autres bandits isolés, bien montés et bien armés, d'ailleurs, qui, sur les grands chemins, vous surprennent au moment où vous sommeillez dans votre voiture, tirent un coup de pistolet en l'air pour vous réveiller, et vous demandent, poliment d'abord, l'aumône de quelques taëls.

Il y a des maraudeurs qui, pendant la nuit, ^{p.275} s'amuse à percer, doucement et sans bruit, les murs du logis où vous dormez, afin de visiter votre mobilier, qui enfoncent les portes de vos étables pour s'assurer que les chevaux et les mulets, les bœufs et les ânes sont bien au râtelier. Ces petits voleurs ne manquent point d'humanité, encore moins d'éducation. Presque toujours ils sont sans armes ; et si vous les recevez à coups de bâton, à coups de poing, ils vous tournent le dos, s'échappent à toutes jambes pour éviter l'effusion du sang, et aller chercher fortune ailleurs. Ils sont conciliants. S'ils réussissent à saisir la clef de votre porte, à s'introduire chez vous pendant que vous ronflez, ne vous effarouchez pas, ne poussez pas les hauts cris à votre réveil. Vous êtes volé, pillé ; c'est possible ; mais ne vous désolez pas. Le plus souvent, en pareil cas, il suffira d'exposer votre affaire au chef de la gendarmerie, et, pourvu que vous ne fassiez aucune plainte officielle, que vous ne commettiez aucune indiscretion, tout espoir de rentrer dans vos biens n'est pas perdu. Les frais de conciliation, il est vrai, coûteront bien quelque chose. Les démarches des gendarmes, que l'on nomme en chinois : Mâ-Kouaï, cavaliers qui fendent l'air, précisément parce

Associations de la Chine

qu'ils sont tous à pied, ne sauraient être absolument gratuites. D'un autre côté, les voleurs qui ont passé une nuit sans dormir, peut-être sans souper, ne ^{p.276} tiendront pas trop, vous le pensez bien, à lâcher leur butin, si on ne leur offre un dédommagement raisonnable. Mais, en général, avec une petite dépense qui dépassera rarement plus de la moitié du prix de votre bœuf, de votre âne ou de vos effets, vous avez la consolation de reconquérir ce qui vous avait été enlevé.

Au mois de Février dernier, une maîtresse d'école, chargée de l'instruction de vingt-cinq ou trente catéchumènes, s'était endormie paisiblement en compagnie de deux de ses élèves, jeunes filles dont la plus âgée pouvait avoir quatorze ans. Depuis quelque temps on parlait bien, dans la contrée, de maraudeurs qui se glissaient dans les basses-cours, dans les habitations mal fermées ; mais que pouvait craindre notre institutrice ? La porte de sa chambre est solide et bien barricadée ; les murs en sont épais et parfaitement neufs.... C'était plus qu'il n'en fallait pour lui inspirer de la confiance : aussi dormait-elle d'un profond et paisible sommeil, quand, vers minuit, un léger bruit la réveille. Elle a entendu quelque chose.... Elle écoute... Une chaise sur laquelle se trouvent deux Paô-fou, paquets d'habits, toute sa garde-robe, s'agite et se remue. Bientôt, la robe dont elle s'était dépouillée le soir et qu'elle avait mise sur le pied de son lit, semble s'éloigner. Évidemment, ce sont des rats ; un bon coup ^{p.277} de poing sur la couchette les rappellera à l'ordre. Le coup de poing a retenti. Silence parfait Elle écoute de nouveau... pas le moindre bruit. Là-dessus, pleinement rassurée, elle laisse retomber sa tête sur l'oreiller. Tout à coup, la robe s'agite de nouveau sur le lit, la chaise se traîne sur le pavé. La veuve Song-sé, cette fois, s'éveille tout de bon, secoue violemment ses deux petites compagnes, saute du lit, appelle au secours, allume la

Associations de la Chine

chandelle pour faire l'inspection de son appartement et y chercher les traces des *revenants*. Chose étrange ! les deux paquets d'habits ne sont plus sur la chaise, la robe n'est plus sur le lit. Pour comble de malheur, au moment où elle s'approche du mur de la chambre, un coup de vent éteint sa chandelle ; affolée de terreur elle ouvre la porte pour s'enfuir avec ses deux élèves, encore mal éveillées. Mais les voisins étaient debout. Cinq ou six des plus alertes arrivaient avec leurs falots et leurs lances. Plus accoutumés que l'institutrice à ces tours de force des *revenants*, ils vont droit au mur, se baissent et constatent qu'il y a une ouverture de cinquante centimètres de largeur. Plus de doute, Song-sé est victime d'un vol, et tout le monde alors de se précipiter hors de la maison en criant : Au voleur ! Mais les voleurs avaient déjà gagné le large, et les cris de mort proférés contre eux servirent tout ^{p.278} au plus à leur prouver qu'ils avaient bien fait de filer.

Dans le Sud de notre Mission, à Ou-y et à Han-Chuei surtout, il y a des sociétés de vauriens qui se donnent le nom de Kan-tâo-hoei, sociétés du sabre-tranchant. Bien que leur titre seul soit capable de donner la chair de poule aux timides habitants des campagnes, ces chevaliers d'industrie, pourtant, n'exercent pas ordinairement le métier de brigands, ni même celui de voleurs proprement dits. Ils se trouvent à toutes les foires, à tous les marchés, à toutes les assemblées, ayant comme tout le monde une besace sur l'épaule et une pipe à la main. Si, dans une transaction commerciale, l'acheteur se prend de querelle avec le vendeur, les Frères du Sabre viennent aussitôt se mêler à la discussion, ayant toujours soin, bien entendu, de prendre parti contre celui qui leur paraît le plus favorisé de la fortune.

Associations de la Chine

Allez acheter une livre de sucre chez l'épicier, entrez dans la boutique d'un perruquier, les Frères du Sabre vous y ont devancé. Ils sont là à bâiller et à flâner. Jamais ils ne vous avaient vu ; l'épicier et le barbier leur sont inconnus ; peu importe : quand vous tirerez votre bourse pour payer, n'ayez pas l'imprudence de marchander, autrement les Frères du Sabre vous donneront une leçon qui vous coûtera cher.

— Vous voulez donc, diront-ils, ^{p.279} ruiner les marchands, anéantir le commerce ?

N'allez pas riposter, car les coups de poings vous tomberaient sur le dos dru comme grêle, et vous auriez encore, par dessus le marché, à dédommager ces bons Frères de la peine qu'ils se seraient donnée à vous assommer. Ce fait n'est pas chimérique ; dernièrement, dans le bourg de Long-Ping, mon catéchiste faillit en faire, à ses dépens, la douloureuse expérience ; si je n'avais pas été à portée de voler à son secours, il eût été roué de coups et débarrassé de ses sapèques.

C'est surtout dans les auberges qu'on rencontre ces parasites. Ils sont là assis à une table de jeu. Tout en faisant leur partie, ils ont l'œil sur les voyageurs qui arrivent ; quelques-uns même, sous le prétexte de rendre service à l'aubergiste, se mettront à la disposition des étrangers avec lesquels, à force de bons procédés, on liera bientôt amitié. Quand le voyageur sera remis de ses fatigues, que le bol de riz, ou Tchang-mien, complément indispensable du souper, sera avalé, le frère du Kan-tâo-Hoei passe avec ses nouveaux amis dans la salle du jeu. On regarde d'abord, on fume, on jase. Peu après on s'assied avec les autres, et la nuit se passe à jouer. Au début, ce sont les nouveau-venus qui gagnent. Cet encouragement les met en haleine ; mais quand le chant du coq se fait entendre pour la ^{p.280} troisième fois, et que

Associations de la Chine

les veilleurs frappent la quatrième heure sur le tam-tam, le tambour ou la crécelle, les malheureux voyageurs qui ont eu la faiblesse de se laisser embaucher, sont bien obligés d'avoir assez de courage ou de résignation pour continuer leur chemin sans viatique, quelquefois même sans souliers.

Bien que les Frères du Sabre tranchant ne tiennent pas absolument à se battre, ils ne manquent jamais pourtant de montrer, à l'occasion, qu'ils sont à la hauteur du nom qu'ils portent. Dans les villes et les gros bourgs situés sur les routes de grande communication, ils sont toujours debout avant l'aurore, s'échelonnent par petites bandes au Sud et au Nord de la cité ou de la bourgade, et, tout en fumant leur calumet, demeurent assis, à leurs places respectives, jusqu'à ce que d'autres voyageurs se présentent. Rien dans leur tenue ne saurait faire soupçonner le métier qu'ils exercent. Comme la plupart des voyageurs, ils portent sur leurs épaules un petit paquet et un sabre de bois.

Une bande de voyageurs sort-elle du faubourg, les Frères placés les premiers ne bougent pas, La deuxième bande, au contraire, se lève : puis, commencent les saluts et les compliments voulus en pareil cas, par l'usage et la politesse. Les nouveaux amis sont enchantés les uns des autres. D'où vient celui-ci ? ^{p.281} Quelle est la profession de celui-là ? son pays natal ? son âge ? — Bref, c'est un feu roulant de questions, un assaut de politesses. Mais à peine nos piétons ont-ils fait deux ou trois kilomètres que l'un des Frères s'arrête... Son paquet est ouvert ! Il le fouille avec une ardeur fébrile et s'écrie avec désespoir :

— Mes amis, je suis un homme ruiné ; j'avais dix taëls (quatre-vingts francs), fruit de mes sueurs, que je

Associations de la Chine

portais à ma vieille mère. Ils ont disparu ; sûrement nous les retrouverons... De grâce assistez-moi, aidez-moi à les chercher.

Tout le monde, alors, de faire volte-face. On revient sur ses pas, on marche, on cherche, on fouille même jusqu'au fond des ornières. Heureusement, une autre bande de voyageurs paraît ; ce sont les Frères de la première bande, ceux qui se tenaient à la porte de la ville. Ils ne sont pas seuls ; cinq ou six voyageurs, étrangers et inconnus, font route avec eux... On les interpelle, on leur demande, d'abord poliment, s'ils n'ont rien trouvé. La réponse est unanime ; ils n'ont rien vu. On insiste ; la bile s'échauffe, de gros mots sont échangés puis bientôt des menaces. Déjà les sabres de bois sont dégainés ; de part et d'autre, chacun a déposé son paquet sur le bord du chemin, retroussé ses manches et pris l'attitude du combat. Une rixe est inévitable... le sang va couler... C'est l'heure pour les Frères d'exécuter leur manœuvre. Ceux qui sont ^{p.282} mêlés à la seconde bande s'avancent, se placent entre les combattants, lèvent les bras pour arrêter les hostilités et demandent à s'arranger...

— N'est-ce pas une folie de nous battre ici, dit le plus éloquent à son compagnon de route ? Je ne suis pas plus riche que vous ; n'importe, j'aime mieux sacrifier un taël que de risquer ma vie ou de m'exposer à un procès ruineux et dont l'issue est incertaine ;

et il donne sa contribution à celui qui se plaint d'avoir perdu dix taëls. Les autres Frères de la même bande en font autant, et le reste de la compagnie est bien obligé de suivre l'exemple. Que peuvent quatre ou cinq paisibles voyageurs contre dix ou douze gaillards qui ne demandent pas mieux que d'en venir aux mains ?

Associations de la Chine

Le 21 Janvier dernier, revenant du Sud de mon district, j'avais passé la nuit dans une hôtellerie de Tei-Tcheou, ville du Chao-tong située à six lieues seulement de celle de Ou-Kiâo, où j'étais attendu pour dire la messe et arrêter une querelle qui allait se vider par les armes entre un petit hameau chrétien et un gros village païen. A peine les portes de la ville furent-elles ouvertes que je montai en voiture et me mis en route. Le froid était vif, le vent soufflait du Nord. Blotti au fond de mon véhicule, autant peut-être pour me garantir de la bise que pour me faciliter les premiers ^{p.283} exercices religieux de la journée, la récitation de mon Itinéraire et la méditation, je sortais de l'hôtellerie de « l'hospitalité gratuite » à la pointe de cinq heures. Le maître d'hôtel, un musulman, nous avait souhaité toutes les prospérités... Son dernier mot surtout :

— Le Ciel et la terre vous seront propices ; depuis huit jours, il n'y a sur le chemin ni voleurs ni brigands...

devait nous inspirer toute confiance. Mon équipage lui-même, gens, chevaux et mulets, paraissait disposé à parcourir rapidement la distance de Tei-tcheou à Ou-Kiâo... Bref, j'allais, dans quelques heures, prier pour la France. Mais à peine avions-nous fait quelques kilomètres, que le cavalier qui ouvrait la marche s'arrête...

— Père, me dit-il, il serait téméraire d'avancer ; on dévalise des voyageurs tout près d'ici.

Nous écoutons... Le tumulte est indescriptible... C'est une confusion de voix qui profèrent des menaces de mort, auxquelles se mêlent des paroles de paix et des cris de détresse. Bref, malgré la fureur de la querelle, un de mes hommes, vieux lettré d'une expérience consommée, descend de cheval, s'approche de ma voiture.

Associations de la Chine

— Continuons notre route, me dit-il avec calme, nous sommes simplement en face d'une troupe de voyageurs qui ne sont pas d'accord. C'est tout au plus un démêlé de filous ;

absolument comme nous dirions en français : « C'est une querelle d'Allemand. »

^{p.284} Nous avançons. Quelques instants après, nous étions sur le théâtre de la lutte ; mais la scène est changée. A gauche de la route, sept ou huit des batailleurs se tiennent assis sur leurs talons, chargeant leur pipe, battant le briquet et riant aux éclats. Pas de doute, ce sont les vainqueurs. De l'autre côté du chemin, les vaincus, moins nombreux, font tristement l'inventaire de leurs paquets. Tout à coup, l'un d'eux, qui a reconnu ma voiture, lève les mains vers le cavalier qui ouvre la marche, déjà il est à genoux.

— Père spirituel, s'écrie-t-il, de grâce arrêtez-vous, ayez pitié de moi ; je suis chrétien et l'on vient de me voler mon argent, quatre taëls, fruit de six mois de travail, qui devaient empêcher ma femme et mes enfants de mourir de faim. — Voilà les coupables...

Et il racontait l'indigne escamotage dont il avait été victime. Évidemment, ce malheureux néophyte est tombé entre les mains des Frères du Kan-Tâo ; je descends de voiture, tous mes hommes, moins deux qui sont restés à la garde des chevaux, m'entourent. Nous sommes dix, y compris les quatre voyageurs dépouillés. Le nombre de bras dont nous disposons paraît causer quelque émotion aux héros demeurés maîtres de la place et de l'argent de leurs adversaires. D'ailleurs, il faut bien le dire aussi, la présence d'un Européen que l'on croit, à tort ou à raison, armé jusqu'aux dents, ne laisse pas, en pareil ^{p.285} cas, que de refroidir

Associations de la Chine

les courages. Aussi la troupe, tout à l'heure bruyante et triomphante, paraît disposée à éviter, par la fuite, un conflit dont l'issue lui offre peu d'espérance. Ils se lèvent sans bruit, les uns après les autres, suspendent leur pipe à la ceinture, reprennent leurs paquets et vont nous quitter...

— Pas du tout, s'écrie mon vieux lettré, ce n'est pas ainsi qu'on se sépare. Avant de continuer votre voyage, il s'agit de nous dire de quel droit, à quel titre vous avez dévalisé ces malheureux pères de famille.

L'explication, vous le pensez bien, offrait quelques difficultés... Et le Frère du sabre tranchant qui avait empoché l'argent d'autrui, s'exécuta de la meilleure grâce du monde. Les taëls furent rendus à leurs propriétaires légitimes, et nous nous séparâmes, après avoir échangé quelques paroles de bonne amitié. Nous étions contents les uns des autres ; mais je soupçonne fort que les plus heureux furent les Frères du sabre. Ils en étaient quitte à si bon marché !

Patron et Fête annuelle des Frères du sabre. — Des bandits tels que les Frères du sabre ne pouvaient prendre pour protecteur et comme modèle, un homme renommé par la piété de sa vie, un des saints marqués au calendrier religieux du paganisme. Un homme simplement honnête même ne leur convenait pas. Aussi leur choix est-il tombé sur le dernier des ^{p.286} misérables, un brigand qui, pendant trente ans, fut la terreur des villes et des campagnes, s'empara même d'une province dont il ne fut chassé que quand déjà elle était pillée, ruinée et presque abandonnée de ses habitants.

Cet aventurier, nommé Kiou-ien-Kho, vivait du temps de l'empereur Yam-ti, de la dynastie des Suei, environ 620 ans

Associations de la Chine

avant J. C. Ses tristes exploits, que les conteurs chinois débitent sur les places publiques et dont le récit seul fait dresser les cheveux sur la tête, ont probablement saisi l'imagination des Frères du Kan-Taô-Hoei. Ils prétendent que Kiou-ien-Kho, au moment où il allait être pris et décapité, se changea en hibou, s'envola et disparut sans qu'on l'ait jamais revu. La vérité, au contraire, est qu'il fut pris tout vivant avec la plupart des bandits placés sous ses ordres et fut ensuite décapité, coupé en morceaux et jeté en pâture aux oiseaux de proie.

Les Frères du Kan-Tâo-Hoei célèbrent la fête de leur patron le vingt-huitième jour de la cinquième lune. La seule particularité de cette solennité, c'est que, avant d'aller brûler de l'encens aux pieds de l'image de Kiou-ien-Kho, les sociétaires doivent tous nettoyer et aiguiser leurs sabres. On dit que cette démonstration réjouit l'âme de leur divin patron, en lui rappelant ses anciens exploits.

^{p.287} Les musulmans de la Chine, d'accord en cela avec l'esprit général de l'Islamisme, sont loin d'avoir la réputation de gens paisibles et honnêtes. Depuis quelques années, ceux du Tché-Ly ont formé deux sortes de corporations qui comptent, chacune, plusieurs milliers de dévouements. L'une se nomme corporation des portefaix, sans doute parce que, après avoir fait leur campagne et vidé les coffres des riches, les confrères rapportent fidèlement dans leurs foyers, les lingots qu'ils ont ramassés dans le cours de leur campagne.

La corporation des portefaix est simplement une société de bandits qui, par un certain reste de délicatesse pour leurs compatriotes, peut-être aussi, par crainte de pratiquer moins aisément leurs évolutions dans leur propre pays, s'expatrient tous les ans et s'en vont au Ho-nan où les attendent des amis ou des

Associations de la Chine

coreligionnaires prêts à partager avec eux les dangers et les chances de la campagne.

L'an dernier, à la fin du mois de Septembre, une dizaine de piétons dont le plus âgé n'avait pas plus de trente ou trente-cinq ans, arrivaient, le sac de voyage sur le dos, dans une petite auberge où la pluie m'avait forcé moi-même de m'arrêter. A voir les politesses que se firent l'aubergiste et les voyageurs, on pouvait aisément les prendre pour de vieilles connaissances. Ils paraissaient pressés de continuer leur route, quelques tasses de thé furent promptement avalées. Deux ou trois bols de farine cuite à l'eau, servis à chacun d'eux, ne firent pas long feu. On régla le compte ; la dépense fut payée et nos voyageurs se remirent en route, après avoir donné aux clients de l'hôtel de « l'humble fortune » un salut gracieux, tout ou moins correct. Tout cela s'était fait en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire.

Leur physionomie, leur mise surtout, n'étaient ni celles de nos lettrés, ni celles de commerçants fortunés, bien moins encore de manœuvres ou d'artisans. Bref, ces voyageurs, si ingambes et si décidés, m'avaient vivement intrigué. J'interrogeai le maître de l'hôtel :

— Ah ! le grand homme du grand royaume des lois (la France) ne connaît pas ces voltigeurs, me dit-il tout bas à l'oreille, après avoir pris la précaution de regarder autour de lui, pour s'assurer qu'il n'était entendu que de moi ; ce sont des musulmans de Tsang-Tchéou, qui vont exploiter les mines d'argent du Ho-nan !... Plus de deux cents de leurs camarades sont déjà passés : il en reste autant à venir. Chaque année, à pareille époque, ces mineurs se rendent ainsi aux montagnes du Ho-nan, et reviennent à la fin de l'année, les poches pleines de

Associations de la Chine

lingots qui ne leur ont coûté qu'un peu d'audace, et leur permettent de vivre en paix, dans leurs foyers, jusqu'au retour de l'automne ^{p.289} suivant. Que voulez-vous ? C'est un métier comme un autre, peu honorable, je l'avoue, mais qui ne porte préjudice qu'à quelques richards assez cossus pour être exploités. En tout cas, que nous importe, à nous, qu'ils exercent cette profession ou qu'ils en exercent une autre plus honorable ? Sur la route, ils n'inquiètent personne ; dans les auberges, ils sont polis, paient bien leur écot, et ne vous quittent jamais, sans vous laisser une parole de bonne amitié... Pourquoi se mêler de leurs affaires, quand on n'est point payé par le gouvernement pour faire la police ? En France, avez-vous aussi de ces aventuriers, de ces moissonneurs qui, ne voulant plus se contenter de la condition de travailleurs, dans laquelle ils sont nés, convoitent et s'approprient, à main armée, les trésors des riches ? En Chine, cet amour du bien-être, cette soif des jouissances matérielles étaient inconnus, il y a un siècle. Les vieillards en rendent témoignage. Aujourd'hui, disent-ils, la raison et la sagesse semblent nous avoir abandonnés... que dirait le grand philosophe, lui qui passa sa vie tout entière à rectifier les mœurs, à prêcher la justice, l'obéissance et la pratique des vertus, si longtemps en honneur dans notre pays ?...

La seconde corporation musulmane est appelée par le peuple : Yen-Lue-tze, Société des ânes marchands de sel, probablement parce ^{p.290} que les hommes qui la composent, sont moins nombreux et y jouent un rôle moins important que les baudets.

Associations de la Chine

Le système du monopole sur le sel, en Chine, demanderait ici des explications et des développements qui sortent de mon sujet : il suffit de dire que les magasins centraux, aussi bien que les dépôts et entrepôts établis dans les chefs-lieux de sous-préfecture et dans les bourgades où se tiennent régulièrement des foires et des marchés, sont exécrés du peuple ¹. Les sociétaires du Yen-Lue-tze le savent bien ; aussi se passe-t-il peu d'années sans que plusieurs districts des provinces septentrionales, et celle du Tché-Ly surtout, reçoivent leur visite et leurs marchands.

Pour établir leur commerce, les « associés des ânes » n'ont pas grands frais à faire. Chacun se procure, soit à prix d'argent, soit au moyen de quelque industrie, communément ^{p.291} pratiquée dans leur pays, deux ânes et quatre sacs de toile d'emballage ; on se réunit alors, et le magasin de sel le plus voisin est pris d'assaut. S'opposer aux envahisseurs, personne n'y pense ; où trouver des bras ?... Les commis de la maison n'ont rien à gagner dans une tentative de résistance. S'ils filent doux, se montrent polis, on se contentera de les garder à vue. Si, au contraire, ils semblaient vouloir faire mauvaise mine, on leur allonge quelques douzaines de coups de fouet, tout en les attachant aux colonnes de la vérandah ou bien aux arbres qui sont les plus rapprochés de la porte du magasin.

Les paniers et les sacs du Yen-Pou, dépôt de sel, sont-ils vides et les ânes chargés, cette masse compacte de gens et de

¹ Quand on connaît les abus qui, grâce à l'incurie, à l'insouciance du gouvernement, se sont introduits dans le commerce du sel, et deviennent chaque jour plus criants, on est tenté de pardonner à ce peuple des campagnes, si pauvre, d'ailleurs si fidèle aux lois de son pays. Nous devons ajouter, à sa décharge, que, généralement, les mandarins les plus intègres, gardent une attitude fort indifférente, presque approbative, et se tiennent renfermés au fond de leurs palais, quand on leur signale la présence des Yen-Lue-tze dans leurs districts. Aussi, le peuple se regarde-t-il comme autorisé à profiter du bon marché qui lui est offert.

Associations de la Chine

quadrupèdes, les uns criant, les autres poussant des braiements qui s'entendent de dix lys à la ronde, se met en mouvement et va, dans les villages voisins, offrir du sel aux amateurs... Un enfant, occupé à jouer dans la campagne, a-t-il aperçu de loin cette longue file d'individus armés de lances et d'ânes chargés de sel, il court aussitôt à la maison, sautant, gambadant et criant :

— Voilà les ânes !

En un instant, tout le village est sur pied, les hommes se précipitent au devant de la troupe, lui faisant signe d'avancer et de venir chez eux. C'est une fureur ! Les femmes, le ^{p.292} visage radieux, sont déjà, elles aussi, sur la place, ou aux abords du hameau, tenant d'une main leurs énormes salières en bois ou en carton, et de l'autre, quelques centaines de sapèques. Les ânes arrivent : on les acclame ; on les appelle les amis, les sauveurs du pauvre peuple. C'est une fête, un vrai triomphe, qui doit flatter le cœur des négociants en sel et faire dresser les oreilles à leurs auxiliaires.

Comme le sel n'a pas coûté cher à ces industriels, ils leur est aisé de le céder à bon compte, et de donner forte mesure ; ils y sont, d'ailleurs, intéressés ; car, les particuliers feront ainsi une provision plus considérable, et, les sacs étant promptement débarrassés, il sera permis aux ânes de passer plus tôt à un deuxième, puis à un troisième magasin pour y procéder comme on l'a fait au premier.

Il y a quinze jours à peine, près de six cents de ces braves commis-voyageurs sillonnaient, en long et en large, le territoire de Ou-Kiâo, pillaient, comme par enchantement, sept ou huit des plus riches dépôts de sel, et passaient solennellement sous les murs de la ville, sans que personne prît la peine de vérifier leur patente. Les habitants de la cité se pressaient en foule sur les

Associations de la Chine

remparts et contemplaient, avec calme, cette bruyante troupe de marchands sans capitaux. Le soir, ayant eu occasion de faire visite au sous-préfet, ^{p.293} Che-Chiâo-kiai, un ami de vieille date, je l'entendis me dire les choses les plus curieuses sur le compte des Yen-Lue-tze.

— Les marchands de sel, disait-il avec colère, sont de vraies sangsues qui s'engraissent de la substance du peuple. Grâce aux droits considérables qu'ils paient au gouvernement central, on peut dire que leur situation est, presque partout, indépendante de l'autorité locale. Ils ont leurs gardes, arrêtent et châtient, souvent sans l'aveu du représentant de l'autorité régulière, les malheureux ouvriers qui, tirant profit des efflorescences de nitre dont leur champ ou leur jardin est couvert, fabriquent une sorte de mauvais sel qui leur évite la peine d'aller au Yen-Pou. Leur arrogance est sans égale ; si le magistrat, informé que les poids et mesures de leurs magasins ne sont pas conformes à la justice, se hasarde à faire une observation, à prendre en main les intérêts de son peuple, le voilà, à partir de ce jour, devenu un ennemi, un adversaire dont il faut se débarrasser à tout prix. Ces bandes de musulmans qui les pillent, sont des bandits ; ils méritent la corde ; mais quels reproches voulez-vous faire à ce pauvre peuple qui achète leur sel ?...

Patron et Fête patronale des Yen-Lue-tze. — Le saint que les âniers du sel se sont donné pour protecteur, est Kouang-Tchong, ministre du roi de Tsi qui régnait, environ sept cents ^{p.294} ans avant notre ère. Voici, à peu près textuellement, la légende qui en fait, sinon un saint ou un dieu, au moins un homme célèbre.

Associations de la Chine

Les trésors de la cour étaient épuisés ; le luxe et l'amour du plaisir, cependant, augmentaient de jour en jour ; que faire ? Le roi qui connaissait le génie et le dévouement de son ministre, lui ordonna de décréter de nouveaux impôts qui, sans être trop à charge au peuple, pussent pourtant rétablir l'équilibre des finances royales.

Jusque là, le sel n'avait pas payé de droit, moins encore était-il le monopole du gouvernement ou d'une société d'actionnaires. Kouang-Tchong l'imposa ; il préleva des taxes jusque sur le poisson, le bois de construction, les barques et les voitures. Ce fut là tout le mérite de ce grand homme ! Singulier renversement d'idées ! Ce sont les marchands et les monopoleurs qui devraient célébrer les bienfaits et la mémoire de Kouang-Tchong, puisque c'est lui qui le premier régularisa et taxa les salines et les entrepôts, ouvrant ainsi la porte aux abus et aux convoitises d'entrepreneurs et de marchands sans probité comme sans pudeur.

Mais les Chinois, on l'assure du moins, ne sont pas habitués à penser comme tout le monde ; aussi leurs négociants en sel ont-ils mieux aimé se passer du patronage de Kouang-Tchong que d'en priver les Yen-Lue-tze, leurs ^{p.295} associés ! Demandez à ces derniers pourquoi ils vénèrent la mémoire d'un ministre qui favorisa, au détriment du peuple, le commerce et le monopole du sel : ils vous répondent en riant :

— Mais rien de plus simple que le motif de nos préférences : s'il n'y avait pas de taxe sur le sel, il ne serait pas libre à ceux qui en ont l'entreprise de le vendre dix fois plus qu'il ne leur a coûté : alors comment pourrions-nous en conscience piller leurs magasins ?

Associations de la Chine

La fête de Kouang-Tchong se célèbre le dixième jour de la sixième lune, jour anniversaire de sa naissance. Si les âniers et leurs baudets sont en campagne, ils ont toujours la pieuse habitude de faire une abondante et gratuite distribution de sel à tous ceux qui se présentent, qu'ils soient riches ou pauvres, peu importe. J'ai eu l'heureuse fortune, il y a deux ou trois ans, de contempler, à mon aise, une troupe de ces revendeurs de sel fêtant leur patron, aux abords d'un village ami. Rien de curieux, comme ce spectacle. — Les uns pratiquent en terre des excavations destinées à recevoir le bois ou la paille qui doit cuire le riz, placent sur l'orifice un énorme coquemar de Houaî-Lou ¹, y versent de l'eau, allument le feu, jasant et fument leur pipe. D'autres reviennent du village, chargés de gros paquets ^{p.296} de paille de maïs ou de sorgho ; il en est qui vont de porte en porte acheter des échalotes, des herbes salées, de l'huile, du vinaigre ; plusieurs sont occupés à crier ou à courir après les ânes qui, mécontents de la part qu'on leur donne à la fête, ont perdu patience et s'enfuient à travers champs. Une foule de petits marchands, de diseurs de bonne aventure, de badauds, surtout, accourus des quatre points cardinaux, brochent sur le tout. Ce jour-là les magasins de sel et ceux qui les font valoir ont congé. On ne pensera à eux que le lendemain matin.

Les brigands, maraudeurs ou chevaliers d'industrie dont j'ai parlé, jusqu'ici, en gros ou en détail, sont surtout redoutables pour les riches capitalistes, les banques, les monts de piété et les entrepôts de sel. Les habitants de la campagne, les petits marchands, tous ceux enfin qui appartiennent à la classe peu aisée n'ont rien à redouter d'eux. Une autre association dont les gens du peuple ne se défient pas, dont ils ignorent même assez

¹ Voir : Produits industriels du Tché-Ly. — *Vie de Mgr Dubar*, page 99 et suiv.

Associations de la Chine

souvent l'existence, s'est chargée de remplir cette lacune et de compléter ainsi la collection si variée des bandits et des voleurs de l'Empire du Milieu. C'est la Société dite : des Escamoteurs en détail, Siào-Lue. Elle existe et fonctionne dans tous les gros bourgs ; elle a ses succursales et ses correspondants dans les villages qui, sans être ^{p.297} considérables, ont régulièrement de petits marchés, ou bien possèdent une pagode près de laquelle se tiennent annuellement des assemblées religieuses, ou des foires.

La Société des Siào-Lue n'admet dans ses rangs que des candidats intelligents, dont la physionomie n'ait rien de rebutant ni de crapuleux. Leur extérieur doit être avenant, leurs manières polies, leur tenue irréprochable, sans être uniforme toutefois.

Si quelque membre du Siào-Lue est pris la main dans les poches d'autrui, il ne verra pas voler à son secours, comme cela se pratique dans la société du Kan-tâo-Hoei, ses confrères et ses amis ; tous, au contraire, le désavouent. Ses collègues, et surtout les inspecteurs, qui se rencontrent partout pour surveiller les manœuvres de leurs subalternes, sont les premiers à crier : au voleur ! l'arrêtent et le conduisent au corps de garde ou le livrent à la police, pour lui faire administrer une correction dont il puisse se souvenir longtemps.

Lorsque vous allez au marché, soyez convaincu d'avance que les agents du Siào-Lue vous y attendent. Entrez-vous chez un pharmacien, un boulanger ou un passementier, gardez-vous bien de laisser votre besace à la porte : ne la déposez pas même auprès du comptoir. Le plus sûr est de la tenir sur votre épaule, serrant fortement, de la main, le bout ^{p.298} du bissac où sont vos sapèques, votre pipe ou votre blague.

Si vous faites un petit commerce sur le marché ou sur la rue, si vous vendez du grain à la halle, tâchez de ne pas avoir de

Associations de la Chine

distractions. A mesure que le prix de la vente vous est remis, hâtez-vous de le déposer au fond de votre sac ; que s'il vous prend envie de fumer une pipe, asseyez-vous sur votre monnaie, autrement la pipe ne sera pas fumée, que, déjà, des amateurs prompts comme l'éclair, adroits comme des singes, se seront donné l'agrément de filer avec votre bien.

Au mois de Juin dernier, j'appelais à Ou-Kiâo un bon et brave vieillard, baptisé depuis deux ou trois ans seulement, mais dont l'honnêteté lui a conquis, dès sa jeunesse, les sympathies et la confiance de tous.

— Tu approches de ta soixante-dixième année, lui dis-je ; il serait bien temps de vivre de tes rentes. Serais-tu encore assez vaillant pour monter sur mon âne et aller à Tchang-Kia-Tchouang, me chercher une quinzaine de taëls dont j'ai besoin ?

— Comment ! répond le vieux Tchang, en se redressant, le père me croît donc tout à fait hors de service ? Faire vingt-cinq lieues à dos d'âne ! Mais je les ferais à pied et cela en vingt-quatre heures. Pour l'argent, ajouta-t-il en baissant la voix, soyez tranquille, il n'y a encore que les vieux à bien s'acquitter de ces ^{p.299} commissions là ! Nous n'en sommes pas à notre premier coup d'essai, nous autres, nous avons roulé, et bien malin le filou qui réussirait à mettre la main dans notre poche ou dans notre sac de voyage !

Avec de pareilles données, je pouvais me tranquilliser, aussi on équipa de suite le baudet ; le vieux postillon sauta dessus, leste comme un conscrit de vingt ans, et le voilà parti. Trois jours se passent, le quatrième aussi, et mon commissionnaire ne reparaît point : Est-il malade ? Monseigneur Dubar l'a-t-il

Associations de la Chine

retenu ? Je commençais à être inquiet. D'ailleurs, il ne me restait plus ni argent ni sapèques pour vivre... Enfin, un beau matin, l'âne fait entendre sa voix connue. Je me précipite avec deux catéchistes, aussi intrigués que moi, à la porte de mon logis ; nous allons avoir de l'argent, des journaux et des lettres du pays... Cruelle déception ! Le vieux courrier marche la tête baissée, tenant son âne par la bride ; ses jambes peuvent à peine le porter ; on dirait qu'il a les nerfs et les jarrets rompus. Nous lui criions d'avancer. Il persiste à tenir les yeux fixés à terre, et n'en marche pas plus vite.

— Tiens, s'écria un de mes catéchistes, lorsque le vieux Tchang est parti, il avait une besace ; qu'en a-t-il fait ? Rien sur le dos de l'âne et rien sur les épaules de l'ânier ! Pas de doute, il lui sera arrivé quelque malheur.

p.300 A peine mon lettré avait-il cessé de parler, qu'un cri de désespoir se fait entendre : c'est le fameux Nga-ia !! des Chinois en détresse. Le vieillard, pâle comme un revenant, est à mes pieds :

— Ah ! Père spirituel, je ne suis plus digne de vivre ; mon honneur et ma réputation sont à jamais perdus. Si je n'étais pas chrétien et si je n'avais pas eu l'âne du Père spirituel à ramener ici, je ne sais ce qui serait advenu. Il y a neuf sur dix que je me serais jeté à l'eau en traversant le canal impérial ! Oui ! oui, c'en était fait du vieux Tchang.

Nous relevons le voyageur. Plusieurs chrétiens attirés par ses cris et plus émus de sa douleur que de la perte de ses taëls, le soutiennent et le consolent. Je ne pouvais moi-même lui refuser quelques paroles réconfortantes : mon argent était perdu ;

Associations de la Chine

l'Univers, qui allait m'apporter des nouvelles de France avait eu le même sort. Il fallait bien en prendre son parti.

— A ton âge, dis-je à mon chargé d'affaires, on ne pleure plus ; c'est bon pour les enfants. Voyons, raconte-nous ton affaire : As-tu rencontré les voleurs ? Ou bien n'aurais-tu pas oublié ton paquet dans une auberge ? Reprends tes sens et parle.

Parler ! C'est fort bien quand on a quelque chose à dire ! mon courrier a beau se frotter le front et les oreilles, se recueillir et soupirer, il ne trouve rien à nous raconter. Je m'efforce de le mettre sur la voie : p.301

— A quel endroit as-tu passé le canal ?

— Au bourg de Lien-Tchen.

— En entrant dans le bourg, es-tu descendu d'âne ?

— Oui, et, en descendant, j'ai eu soin d'attacher fortement mon sac sur la selle. C'était jour de marché ; j'ai traversé la place, en plein midi, au moment où les transactions étaient le plus animées.

— Personne ne t'a adressé la parole ?

— Pardon, deux ou trois jeunes gens de bonne famille m'ont accompagné jusqu'au bac, craignant, disaient-ils, qu'à cause de mon grand âge je n'eusse pas la force de traîner mon âne sur la barque. Ils m'ont rendu ce service avec la plus gracieuse charité.

Le bourg de Lien-Tchen, qui compte plus de quinze mille habitants, a la réputation de posséder la plus nombreuse et la plus habile société de filous qui soit en Chine. — Depuis quatorze ou quinze ans bientôt que je le connais, je n'entends parler que de l'adresse et des tours de force de ces escamoteurs, de la

Associations de la Chine

sagesse et de la sévérité de leurs règlements. Sans nul doute mes taëls, mon journal et mes lettres sont entre leurs mains... En pareil cas, avant de faire le moindre bruit, la moindre démarche, avant de crier sur les toits que vous êtes volé, il est un détail, une rubrique indispensable à observer, si vous tenez à recouvrer votre bien.

Les Chefs aussi bien que les membres actifs ^{p.302} de la Société du Siaô-Lue, savent bien qu'ils n'ont rien à craindre du paysan qui va vendre ses légumes ou sa toile, au marché ; du petit marchand, qui n'a pas d'amis influents et moins encore des étrangers qui sont de passage, et ne connaissent personne dans la localité. Mais ils n'ignorent pas que, s'il leur arrivait de dévaliser le cocher, le domestique ou le commissionnaire de quelque maison riche et bien posée dans le pays, la chose n'en resterait pas là. Aussi tout est prévu avec une prudence et une sagesse dignes d'une meilleure cause. Avant de se livrer à leur trafic occulte et de prendre en main le gouvernement de la société, ses fondateurs se présentent chez des notables de l'endroit, dont le caractère est réputé le plus accommodant, ou comme nous dirions en français, le plus « libéral ». Ils lui exposent leur projet et invoquent sa haute protection... N'allez pas croire que ce patronage consistera à se faire chef de voleurs, à partager les profits, à défendre et protéger les membres de la Société des filous... Non... Un homme issu d'une famille honorable, portant un nom qui, jadis, fut respecté dans le pays, auquel il ne manque à peu près rien, pour être complet, que des écus, se cabrerait devant une pareille proposition. Avant tout, il doit tenir son écusson à la hauteur du nom et de la gloire de ses ancêtres. Ce n'est donc pas là le but du protectorat, occulte ^{p.303} d'ailleurs, qu'on lui demande. Voici simplement la mission dont on le supplie de se charger. Si quelques personnes de ses amis ou

Associations de la Chine

de ses connaissances, quelques voyageurs considérables... venaient à se plaindre à lui d'avoir été volés, ou, pour parler le langage officiel, d'avoir perdu leurs effets, le protecteur, alors, n'aura qu'à faire signe au chef de la confrérie, et les objets perdus lui seront immédiatement rendus.

Le patron, je devrais dire plutôt l'admoniteur des associés du S'iaô-Lue de Lien-Tchen m'était connu, et mon nom ne pouvait être ignoré de lui. Plusieurs fois déjà, j'avais eu à me louer, en pareille circonstance, de sa diligence et de son dévouement ; c'est à sa porte que j'avais à frapper pour retrouver mon argent, mon *Univers* et mes lettres.

Le lendemain de cette émouvante journée, mon premier catéchiste, un lettré autorisé et connu, montait sur un superbe cheval mongol, et, en tenue de visite officielle, allait à Lien-Tchen, dont je n'étais éloigné que de six ou sept kilomètres, se présenter en mon nom et avec ma carte de visite, à la porte de Kho-sain-Yé. Inutile de dire, ici, la réception qui lui fut faite ; elle était digne, en tous points, de la vieille politesse du Céleste-Empire. Il fut introduit au salon principal, y but le thé, et, bientôt après, reçut la visite du maître de la maison.

^{p.304} Tchang-Kouang-Ling, mon fondé de pouvoirs, ne perdit pas de temps ; après les politesses prescrites par le cérémonial de la Chine, il aborda franchement la question et raconta à Kho-sain-Yé, l'histoire de mon courrier et de mon âne. A mesure qu'il parlait, la figure de Kho-sain-Yé s'enflammait...

— Comment, s'écria-t-il, votre maître qui a parcouru tant de pays, traversé tous les océans pour venir en Chine, aurait perdu de l'argent ici, à Lien-Tchen !... près de ma maison ! Foi de Kho ! Je le trouverai... Seulement, ajouta-t-il, en se calmant un peu, retournez

Associations de la Chine

auprès du Siü-tâ-jen, et demandez-lui à quel titre il réclame son argent, son Tien-Chia-Paô (*Univers*) et ses lettres. Est-ce à titre d'objets volés... ou bien à titre d'objets perdus ou égarés par la négligence du commissionnaire ?

Ma réponse était bien simple... D'ailleurs, je n'avais pas à choisir ; le principal pour moi n'était pas de faire arrêter et condamner les voleurs, mais de retrouver mon argent. Pour prévenir toute espèce de malentendu, je dictai à mon lettré la lettre suivante :

« Au vieux frère, salut :... Bien qu'étranger au pays comme à ses usages, le soussigné ne saurait ignorer que dans une localité aussi bien famée que celle de Lien-Tchen, près de l'habitation fortunée du Président des lettres, Kho-sain-Yé, personne n'a jamais été victime d'un vol : aussi est-ce ^{p.305} purement et simplement, à titre d'objets perdus par l'incurie ou la maladresse de mon commissionnaire, que je redemande ce qu'il a égaré ou peut-être oublié, soit sur les bords du canal impérial, soit au dehors du noble bourg de Lien-Tchen.

Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées, que la besace du vieux Tchang était remise à mon homme d'affaires, par une vieille de soixante-seize ans, nommée Léou-sé. En revenant du marché, elle avait aperçu, près du canal impérial, un paquet auquel personne ne faisait attention... Et c'est en se traînant péniblement, appuyée sur son bâton, qu'elle avait eu le courage d'aller le ramasser... L'honnêteté de la vieille païenne Léou-sé, sans mériter le prix Monthyon, était pourtant digne de quelques éloges : on ne les lui épargna pas. Mais le Président Kho-sain-Yé ayant fait observer que cette pauvre femme n'avait pour vivre

Associations de la Chine

que les quatre doigts de la main... et le pouce ! mon catéchiste lui donna quatre mille sapèques (dix francs), rémunération bien modeste pour un pareil dévouement !

En France vous êtes capable de dire que nous favorisons les voleurs. A ma place, sans doute, vous eussiez porté l'affaire au tribunal du sous-préfet de Tong-Kouang, Tâo-tâ-Lâo-Yé... Pour moi, je trouvai plus simple de me conformer aux usages du pays.

p.306 La vieille Léou-sé, était, ni plus ni moins, la mère du filou qui avait accosté et dévalisé mon âne ; mais qu'importe ce menu détail ? Si j'avais réclamé juridiquement contre les voleurs, tout le bourg de Lien-Tchen se serait cru diffamé... J'aurais acquis, par le seul fait de ma démarche, la réputation d'un homme illettré, barbare, d'un diable d'Occident enfin... et, chose qui n'est pas précisément indifférente, je n'aurais jamais revu une seule de mes sapèques, un seul de mes taëls. Au contraire, à la nouvelle de la modération avec laquelle je poursuivais l'affaire, tout le monde, honnêtes gens et voleurs, me témoigna de la sympathie. Le sac de toile, avec tout ce qu'il contenait : quinze taëls (cent vingt francs), sept numéros de *l'Univers*, trois lettres, dont deux pour moi, la troisième à l'adresse de l'un de mes compagnons d'apostolat, une paire de souliers, une robe en toile de Flandre et quatre cent cinquante sapèques appartenant à mon courrier, le vieux Tchang, rien ne manqua à l'appel.

Des filous qui savent se choisir, parmi les mortels, des patrons si fameux, ne pouvaient manquer de solliciter la protection d'une grande divinité de l'autre monde.

C'est sur Mong-Tchang-Kiün', célèbre Cartouche des temps anciens, et qui vit le jour dans le Chan-tong, environ mille ans avant notre ère, qu'ils ont jeté leur dévolu.

Associations de la Chine

p.307 Mong-Tchang-Kiün', issu de sang royal au pays de Tsi, avait du génie et de l'habileté. Il eût occupé les postes les plus enviés du royaume, sans la jalousie de puissants compétiteurs, qui réussirent, par la calomnie, à le noircir dans l'esprit du souverain. Désespérant de parvenir jamais aux dignités et aux charges qu'il ambitionnait, il résolut de s'en créer d'un autre genre. Le roi avait dans sa garde-robe, une peau de renard, dont il se revêtait pour les grandes revues de ses troupes et pour la visite de ses États. Pénétrer dans la garde-robe, prendre ce manteau royal, s'en affubler, et parcourir le royaume de Tsi, en Souverain ; ce fut une idée, puis bientôt une résolution arrêtée dans l'esprit de Mong-Tchang-Kiün'. Par une nuit sombre, à l'heure où la cour était plongée dans le plus profond sommeil, notre héros se mit en devoir d'exécuter son projet. Couvert d'une énorme peau de chien, et marchant à la façon des quadrupèdes, il traversa, sans encombre, les jardins du palais, perça le mur de la garde-robe, s'empara de la peau de renard et s'en alla, comme il était venu, sans avoir été aperçu.

Restait une difficulté, celle de sortir de la ville. Mong-Tchang-Kiün' se présente au gardien de la porte de l'Est, réputé le plus obligeant et le plus naïf. Mais celui-ci refuse d'ouvrir...

— Fussiez-vous le roi, lui dit p.308 l'incorruptible Cerbère, vous ne sortirez pas avant le premier chant du coq.

— Soit, répondit Mong-Tchang-Kiün', je vais dormir en attendant ; faites comme moi.

Là dessus, il va se blottir dans une petite pagode voisine de la loge du gardien. Dans son enfance, il s'était exercé à imiter le chant des oiseaux ; celui du coq lui était devenu familier. Essayons, se dit-il, quand il crut le portier endormi. Et voilà le coq qui chante, et qui chante si bien que le dormeur se réveille.

Associations de la Chine

— Avez-vous entendu, lui crie Mong-Tchang-Kiün' ? Le coq a chanté ; ouvrez-moi la porte, s'il vous plaît.

Le gardien avait les yeux gros et bouffis par le sommeil.

— Maudit coq, grommelait-il entre ses dents ; c'est à peine si j'ai eu le temps de fermer l'œil.

Enfin, fidèle à sa parole d'honneur, il ouvre la porte et souhaite toutes les prospérités au voyageur.

Quelques jours après cette escapade, on apprenait à la Cour, qu'un chevalier d'industrie, revêtu des habits royaux et escorté de deux cents gardes-nobles, venait de tromper, dans les deux provinces méridionales du royaume, les officiers du gouvernement et le peuple, qui lui avaient ouvert les caisses publiques et payé de fortes contributions. — Vite on mit un corps de cavalerie à sa poursuite, mais l'intrus était déjà à deux cents lieues du théâtre de ses exploits.

^{p.309} La fête de Mong-Tchang-Kiün' se célèbre le sixième jour de la septième lune. A minuit, quand les profanes sont endormis, les disciples de Mong-Tchang-Kiün' déjà échauffés par le vin de sorgho, exécutent une danse furibonde, en imitant le chant du coq, et en criant :

— Vive la peau de renard ! Vive le prince Mong !

Puis, ils renouvellent leurs vœux de fidélité à la Société, se promettant mutuellement une éternelle amitié et se séparent sans bruit.

Si mes lettres ont eu quelque mérite, ce n'est pas celui de la brièveté. Vous apprendront-elles, du moins, des choses que vous ignoriez ? J'ai lieu de l'espérer. Mais quelles impressions mes

Associations de la Chine

récits auront-ils laissé dans votre esprit ? Je ne saurais le dire. J'aime à me flatter, pourtant, que vous direz avec moi : « Quel dommage que ce peuple innombrable, d'ailleurs d'un instinct religieux et d'une moralité incontestables, si sobre et si modéré jusque dans ses vices et dans ses appétits désordonnés, ne soit pas chrétien ! »

Priez avec nous pour qu'il le devienne, et, alors, ces associations malsaines, il est vrai, mais qui sont tout au plus des jeux d'enfants, si on les compare à celle de vos francs-maçons et de vos nihilistes d'Europe, disparaîtront ; ces confréries religieuses, sans divinité déterminée comme sans croyances certaines, s'inspirant et se vivifiant au souffle de la Foi, n'auront p.310 bientôt plus rien à envier à vos pieuses congrégations de France ; ces institutions philanthropiques, sans vitalité comme sans but, dérisoires dans leur caractère et puériles dans leur fonctionnement, se métamorphoseront au profit des pauvres, des déshérités de la fortune.

@